
B P





HISTOIRE
DE
CHARLEMAGNE.

TOME SECOND.



HISTOIRE

DE

CHARLEMAGNE,

PRÉCÉDÉE de Considérations sur la première Race, & suivie de Considérations sur la seconde.

PAR M. GAILLARD, de l'Académie Françoise, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



HISTOIRE
POLITIQUE ET MILITAIRE
DE CHARLEMAGNE.

CHARLEMAGNE, ROI.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Guerre d'Aquitaine, & autres évènemens arrivés depuis la mort de Pepin le Bref jusqu'à celle de Carloman, & jusqu'à la réunion de la France sous l'autorité de Charlemagne.

Charlemagne (1), en qui l'épithète de *Grand*, qu'il a si bien mé-

(1) Nous lui donnerons par-tout ce titre

ritée, tant au physique qu'au moral, est confondue avec son nom propre dans ce nom de *Charlemagne* (*Carolus Magnus*), naquit, suivant l'opinion la plus commune, au Château d'Ingelheim, près de Maïence, le 26 Février, quelques-uns disent le 2 Avril, de l'an 742. Plusieurs autres villes de la Germanie, Charlebourg près Munich, Carlstat en Franconie, Liége, Aix, qui n'avoit point encore alors le surnom de la Chapelle, se sont disputé l'honneur de lui avoir donné la naissance, comme autrefois plusieurs villes Grecques à Homère; car, après la mort, tous les titres de gloire sont égaux, & le souvenir des grands hommes en tout genre se perpétue également.

On ne sait rien de l'enfance de Charlemagne, ni de son éducation : il paroît, par la difficulté d'écrire

distinctif, qui ne lui fut donné que lorsque plusieurs Souverains du nom de Charles eurent régné, soit en France, soit dans l'Empire.

qu'il eut toute ſa vie, & qu'il s'efforça inutilement de vaincre, parce qu'il s'y prit trop tard, que cette éducation avoit été négligée, ou du moins qu'elle avoit eu pour objet les exercices du corps plus que l'inſtruction. Ce qui concerne cette difficulté d'écrire, ſera diſcuté dans une diſſertation particulière.

L'Hiſtoire parle, pour la première
fois, de ce Prince dans le temps du 753.
voyage du Pape Etienne III en France. Charles fut envoyé à ſa rencontre; il fut ſacré & couronné par ce Pontife avec Pepin ſon père,
Berthe ſa mère, & Carloman ſon 754.
frère; les autres fils qu'avoit eus Pepin le Bref, ou étoient morts de ſon vivant, ou s'étoient faits Religieux, ou ſont inconnus.

Charles fit ſes premières armes ſous ſon père, contre Gaïffre, Duc d'Aquitaine, en 761, étant alors âgé de dix-neuf ans.

A l'exemple de Pepin de Hériſtal & de Charles Martel, Pepin le Bref avoit fait, entre ſes deux fils, le partage de ſes Etats; mais il y a quelque difficulté à concilier ſur ce partage, ſoit les récits des Hiſtoriens contemporains comparés entre eux, ſoit ces divers récits avec les faits; c'eſt la matière d'un Mémoire de M. de la Bruère, lu à l'Académie des Belles-Lettres, le 9 Avril 1745, & qu'on peut voir à la ſuite de ſon Hiſtoire de Charlemagne. Il en réſulte qu'Eginard & le Continuateur de Frédégaire, tous deux Auteurs contemporains, ſont en contradiction formelle, Eginard donnant à Charlemagne la Neuſtrie & à Carloman l'Auſtraſie, & le Continuateur de Frédégaire l'Auſtraſie à Charlemagne, & la Neuſtrie à Carloman. Il en réſulte de plus, que l'une & l'autre opinion eſt contredite par des faits & par des monumens. Nous ne

nous engagerons pas davantage dans l'examen de ces difficultés ; le Mémoire de M. de la Bruère, le peu de durée de la vie de Carloman, & la prompte réunion de toute la Monarchie Françoise sous l'autorité de Charlemagne, nous en dispensent.

Charles & Carloman furent couronnés le même jour (9 Octobre 768), Charles à Noyon, Carloman à Soissons.

Carloman parut mécontent de son partage ; quel qu'il fût, ce mécontentement, fondé ou non, mit entre les deux frères une froideur, qui n'alla point jusqu'à une rupture ouverte, mais dont on vit quelques effets dans l'expédition d'Aquitaine, la seule que Charlemagne ait eue à faire du vivant de son frère.

Nous avons vu que Pepin le Bref avoit réuni l'Aquitaine à la Couronne à la mort du malheureux *Gaïffre*, dont le père, nommé Hu- Eginard. vit. Carol. & Annal. Annal. Loisel. Metens. & al.

naud, s'étoit fait Moine. Ce Hunaud étoit un esprit inconstant, qu'un léger dépit d'avoir été battu par les Princes François, & un léger remords d'avoir fait crever les yeux à Hatton son frère, avoient jeté imprudemment dans le Cloître. Le seul sentiment qui fût profond dans son ame, étoit l'ambition; elle ne tarda pas à éclater par des regrets & des retours vers le siècle. A la mort de Pepin le Bref, il s'attendoit à voir renaître dans le Royaume les mêmes divisions qui l'avoient déchiré à la mort de Charles-Martel, & à celle de Pepin de Héristal. Dans cette espérance, il sort de son Cloître au bout de vingt-quatre ans, se montre aux Peuples de l'Aquitaine; &, soit qu'il eût su s'en faire aimer dans le cours de son administration, soit que le désir qu'ont tous les Peuples d'avoir un Souverain particulier, & de former un Etat à part qui rassemble sur

soi tous les soins du Gouvernement, lui tînt lieu d'amour de leur part, ils parurent seconder ses vûes; en peu de temps il eut une armée, & fut en état d'annoncer ses prétentions. L'Aquitaine étoit dans le partage de Charles; mais les deux Princes avoient un intérêt égal de s'unir pour réprimer de telles entreprises, qui pouvoient regarder tantôt l'un, tantôt l'autre. Carloman parut d'abord voir ainsi ses intérêts. Dans une entrevue qu'il eut à ce sujet avec son frère, il consentit de le suivre à l'expédition d'Aquitaine : en effet, ils partirent ensemble ; mais dans la route, soit par quelque mauvais conseil, ou par une jalousie secrète qu'inspiroit à Carloman la supériorité manifeste de son frère, il le quitta brusquement, retira ses troupes, & regagna les Provinces de son partage, laissant à Charles tout l'embarras de cette expédition; c'étoit lui

en laiſſer toute la gloire. Dès que Charlemagne parut, l'Aquitaine re-
770. connut ſon Maître ; la rapidité avec laquelle il s'étoit élancé ſur cet Etat (car l'activité qui avoit diſtingué Charles-Martel & Pepin le Bref parmi tous les Guerriers, étoit, pour ainſi dire, exagérée en lui, & tenoit de la magie & du prodige); l'aſſurance avec laquelle il marchoit au milieu de ce Peuple ennemi, comme un Roi parmi ſes ſujets, & un père parmi ſes enfans; un mélange adroit de clémence & de fermeté, l'extérieur le plus avantageux, la figure & la taille des Héros, des manières à la fois impoſantes & aimables, la brillante affabilité de Céſar, la majeſté qu'eut dans la ſuite Louis XIV, avec une ſimplicité qui l'eût embellie; des traits fiers & doux, pleins de feu & de grace, un air d'audace, de force & de bonté; enfin, les trois Pepins & Charles Martel renaiſ-

Freherus, de ſtaturâ Caroli Magni Imperatoris.

ſans en lui avec plus d'éclat & de grandeur, tout annonçoit un Prince né pour commander aux hommes, pour conquérir les Empires, & pour ſubjuguer les cœurs. Charles ne prit contre les Aquitains d'autres précautions que de faire bâtir ſur la Dordogne un Château fort, qui s'appela *Franciac*, c'eſt-à-dire *Château des François* : on l'appelle aujourd'hui *Fronſac*, nom dans lequel, à travers la corruption, il eſt aiſé d'appercevoir la prononciation & la ſignifition primitives.

Hunaud chercha en vain les aſiles les plus ſecrets pour s'y cacher, il n'en trouva point qui puſſent le dérober au vainqueur. Les menaces de Charlemagne avoient effrayé, ſes bienfaits avoient ſéduit : Hunaud lui fut livré. Il fut enfermé. Ce n'étoit peut-être pas uſer d'une juſtice trop rigoureuſe envers un homme qui s'étoit lui-même enfermé volontaire-

ment dans un Cloître pour toute sa vie, & qui n'en étoit sorti qu'en violant ses voeux, & que pour exciter des troubles.

Mais il faut avouer, 1°. que la confiscation faite par Pepin de l'Aquitaine sur le malheureux Gaïffre, pouvoit n'être pas fort juste, & que Hunaud vengeoit son fils. 2°. Que pour avoir Hunaud en sa puissance, il en couta au jeune Charles d'exiger un crime, & un crime honteux. Hunaud s'étoit réfugié chez Loup I, Duc de Gascogne, son neveu, fils de Hatton; Loup avoit obligation de son Duché à Charlemagne, & ne pouvoit le conserver sans son agrément. Charlemagne le lui avoit donné en bénéfice, c'est-à-dire à titre de fief mouvant de la Couronne: Charlemagne se servit de l'ascendant que ces titres de Bienfaiteur & de Suzerain lui donnoient sur le Duc, & sur-tout de la terreur qu'il étoit

en état de lui inſpirer, pour exiger qu'il lui livrât ſon oncle (1) : à la vérité, cet oncle avoit fait crever les yeux à Hatton, père de Loup I; mais cet ancien crime, & les diviſions qui en avoient été la cauſe & l'effet, ſembloient expiés par le repentir & par le temps ; & l'intérêt général de la Maiſon d'Aquitaine en avoit réuni les différentes branches, puiſque Loup I avoit donné Adèle ſa *fille* unique, en mariage à Gaïffre ſon couſin, & puiſqu'enfin c'étoit chez Loup I que Hunaud, dans ſa fuite, cherchoit un aſile : cependant le Duc Loup eut la lâcheté d'obéir à un ordre, qu'il étoit également affreux & de donner & d'exécuter.

(1) Preſque tous les Auteurs modernes ont *confondu* ce Loup Ier, fils de Hatton, & neveu de Hunaud, avec Loup II, fils de Gaïffre, & petit-*fils* de Hunaud ; ils ont cru que Hunaud avoit été livré par ſon petit-fils, ce qui ſeroit encore plus affreux.

On voit par cet exemple, & on verra trop souvent dans la suite de cette Histoire, ce que peuvent, même sur des ames vertueuses, l'esprit de guerre & les maximes barbares qu'il introduit sous le nom de politique. Tel fut le triste tribut que Charlemagne paya aux erreurs de son siècle. Entraîné par les principes Machiavellistes qu'il trouvoit établis, il n'osoit en croire son cœur qui les désavouoit.

770. Un autre évènement dont Carloman fut témoin, & qui est de la plus grande importance pour les suites qu'il eut, est le mariage de Charlemagne avec Hermengarde, ou Désidérate, ou Berthe, selon quelques Auteurs, fille de Didier Roi des Lombards. Didier étoit créature d'Etienne III & de Pepin, mais il n'en étoit pas plus l'ami des Papes; un Roi des Lombards ne pouvoit l'être. Les Lombards regrettoient

trop la Pentapole & l'Exarchat qui leur avoient été si injustement & si violemment arrachés. Didier en avoit déjà recouvré quelques parties, à la faveur de divers troubles qui s'étoient élevés dans Rome, & qu'il y avoit ou fait naître ou fomentés. A la mort du Pape Paul I, frère & successeur d'Etienne III, une faction, supposant apparemment que les Papes étant devenus Princes temporels, des Laïcs étoient désormais susceptibles de cette dignité, avoient mis un Laïc (1), nommé Constantin, sur la Chaire de Saint-Pierre. Cette nouveauté profane blessa les yeux du Peuple de Rome, il se souleva, & Constantin eut les yeux crevés: une élection plus canonique mit en sa place le Pape Etienne IV; c'étoit lui qui occupoit le Saint Siége à l'avènement des Princes Charles &

(1) Il se fit tonsurer & consacrer par force.

Carloman ; il avoit de fréquens démêlés avec Didier, qui avoit quelquefois ſur lui un aſcendant bien ſingulier. Etienne IV avoit envoyé en France Sergius, Tréſorier de l'Egliſe Romaine, fils de Chriſtophe, Primicier de la même Egliſe, pour demander à Pepin du ſecours contre les Lombards. Sergius, en arrivant en France, trouva que Charles & Carloman avoient ſuccédé à Pepin ; il les fit entrer aiſément dans les diſpoſitions de leur père, à l'égard du Saint Siége. Les deux Princes envoyèrent chacun un Commiſſaire avec quelques troupes, pour prendre connoiſſance de l'état des affaires de l'Italie, & ſecourir le Pape, s'il en étoit beſoin. Ithier, Commiſſaire de Charlemagne, remplit ſa miſſion en pacifiant quelques troubles, & en faiſant rendre au Pape quelques places ; Dodon, Commiſſaire de Carloman, reſta auprès du Pape,

pour le ſervir ſelon les conjonctures. Le Pape n'étoit que trop bien ſervi par ſes deux amis, Chriſtophe & Sergius, auxquels il étoit redevable de ſon exaltation, & qui, plus zélés encore que lui pour la grandeur temporelle du Saint Siége, ne ceſſoient de preſſer l'entière exécution des promeſſes d'Aſtolphe & de Didier. Ce dernier Prince, fatigué & irrité d'un zèle ſi incommode, entreprit de perdre ces deux Miniſtres, & il y réuſſit. Il mit dans ſes intérêts Paul Afiarte, Camérier du Pape, jaloux du crédit de Chriſtophe & de Sergius, & prêt à tout faire pour leur nuire. Cet homme, apparemment ſéducteur habile, parvint à les rendre ſuſpects au Pape, & à lui faire craindre de leur part le ſort de l'Anti-Pape Conſtantin. Etienne, par l'effet des ſuggeſtions d'Afiarte, pouſſa l'aveuglement juſqu'à s'unir avec Didier, & accepter le ſecours de cet

ennemi contre ſes deux plus fidèles ſujets. Chriſtophe & Sergius n'ignoroient pas les intrigues d'Afiarte & de Didier, ils en inſtruiſirent Dodon, & implorèrent ſon appui ; ils apprirent que, ſous prétexte de faire un pélerinage au tombeau de Saint Pierre, Didier alloit paroître aux portes de Rome avec une armée : effrayés alors de leur danger, ils prennent toutes les précautions qu'exige leur ſûreté. Dodon leur donne ſa foible troupe, qu'ils groſſiſſent comme ils peuvent de quelques ſoldats raſſemblés à la hâte ; Didier arrive au tombeau de Saint Pierre, & fait prier le Pape de s'y rendre ; Chriſtophe & Sergius n'ayant pu détourner le Pape de ce projet, profitent du temps où il confère avec Didier, pour tenter un coup de déſeſpoir ; ils entrent à main armée au Palais de Latran avec Dodon, pour enlever leur ennemi Paul Afiarte.

Dans ce moment même le Pape rentroit dans ce Palais, au retour de sa conférence avec Didier, qui avoit beaucoup augmenté sa prévention contre ses deux Ministres : il voit son Palais investi, il ne doute pas qu'on n'en veuille à sa vie, il croit voir l'exécution de tous les complots qu'Afiarte & Didier lui ont fait craindre ; il retourne chercher un asile auprès de Didier, d'où, par le conseil de ce Prince, il mande aux deux Ministres, ou de venir le trouver, ou de se retirer dans un Couvent. A cet ordre, qui annonçoit Christophe & Sergius comme rebelles, le Peuple les abandonne ; & la foible troupe de Dodon, qui lui-même n'étoit plus en sûreté, ne pouvant plus les secourir, ils sont réduits à chercher leur salut dans la fuite : mais toutes les avenues étoient gardées ; ils sont pris, & conduits au Pape, c'est-à-dire livrés à Didier & à Paul Afiarte.

On creva les yeux au père, qui en mourut au bout de trois jours; le fils fut étranglé en prison : tel fut le prix de leurs services & de leur zèle.

Didier, pour mieux tromper le Pape, n'avoit pas manqué de jurer de nouveau sur le corps de Saint Pierre, qu'il consommeroit incessamment l'exécution du Traité de Pavie. Le Pape doutoit si peu de sa bonne foi, que regardant comme fait ce que Didier avoit promis, il s'empressa étourdiment de mander au Roi Charles & à la Reine Berthe sa mère, que *Didier avoit tout restitué*; que le Saint Siége n'avoit point d'ami plus précieux; que le Pape lui devoit la vie, n'ayant échappé que par ses avertissemens, ses conseils, & sa protection généreuse, à une conspiration tramée par Christophe, Sergius & Dodon (1). Lorsque les

(1) Cod. Carol. Ep. 46.

Lombards ſe retiroient, le Pape fit rappeler amicalement à Didier ſa promeſſe de reſtituer promptement les biens appartenans au Saint Siége. » Que parle-t-il, répondit Didier, » de reſtitution & de biens de Saint » Pierre ? Ne lui ſuffit-il pas que je » l'aye délivré de deux traîtres qui » menaçoient ſa vie ? & prétend-il » qu'un tel ſervice ſoit compté pour » rien ? S'il eſt ſi peu ſenſible aux » bienfaits, qu'il ſonge au moins à » ſes intérêts, & qu'il ſache prévoir » un avenir prochain. Croit-il que » Dodon traité en ennemi, que les » droits du Patriciat violés en ſa per- » ſonne, n'attirent pas bientôt ſur » Rome la haine & les armes de Car- » loman ? Lui reſte-t-il alors d'autre » défenſeur que moi, & ne ſent-il » pas que pour lui avoir été utile, » je lui ſuis devenu néceſſaire « ? Etienne vit enfin l'abîme où il étoit tombé ; il vit qu'il avoit lui-même

égorgé ſes amis, & armé ſes ennemis; il conçut la profonde malice de Didier. Il écrivit aux Princes François, pour les engager, en qualité de Patrices, à s'armer, comme leur père, en faveur du Saint Siége, contre les Lombards, *& à n'en pas croire les gens mal-intentionnés qui pourroient leur dire que Didier avoit reſtitué les biens de l'Egliſe* (1). Ces gens mal-intentionnés, c'étoit lui-même; & cette petite réticence & ce petit détour, pour ne pas avouer qu'un Pape s'étoit laiſſé tromper, n'avoient rien d'adroit.

Ce fut vers ce temps qu'Etienne apprit avec effroi le projet que la Reine Berthe, mère des deux Princes, avoit formé de marier ſon fils aîné avec la fille du Roi Lombard; Berthe avoit ſur ſes fils un empire abſolu, qu'elle n'employoit qu'à entretenir

---

(1) Cod. Carol. Ep. 47.

la paix entre eux & avec leurs voisins; elle voyoit avec transport, dans ce mariage, la pacification générale qui alloit être son ouvrage. La France, devenue, sous Pepin, ennemie des Lombards en faveur du Saint Siége, alloit prendre le rôle plus noble & plus utile de Médiatrice. Didier devenu beau-père de Charles, ne pourroit lui refuser de donner satisfaction au Pape. Le Roi de France, le Patrice de Rome, devenant le gendre du Roi des Lombards, étoit le gage & le garant d'une paix indissoluble entre la Cour de Rome & celle de Pavie.

D'un autre côté, Carloman déjà si jaloux de son frère, & entretenu dans cette jalousie par les intrigues de Didier (intrigues très-accueillies à la Cour de Carloman), seroit ramené aux sentimens de la Nature par celui même qui l'en écartoit, & qui auroit intérêt au contraire à main-

tenir l'intelligence entre les deux frères, pour étendre son influence sur la France.

Enfin, Tassillon, Duc de Bavière, cousin-germain des Princes François & leur Vassal, n'avoit pas pour eux tout l'attachement qu'il leur devoit : on connoissoit une des raisons de cette inimitié secrète, qui s'étoit déclarée dès le règne de Pepin, comme nous le verrons dans la suite ; Tassillon étoit gendre de Didier, dont la politique avoit été jusqu'alors de susciter des ennemis & des embarras aux Rois de France, pour les détourner des affaires de l'Italie. Par le mariage projeté, Tassillon devenoit beau-frère d'un des Rois ses cousins, & tenoit à tous les deux par un lien de plus, par ce même Didier, jusqu'alors principe de discorde entre eux.

Telle étoit la perspective qui s'offroit aux regards enchantés de Ber-

the. Pour étouffer ces haines, pour préparer ces nœuds, l'active & bienfaisante Reine venoit de courir en Alsace, en Bavière, en Italie, négociant par-tout, & par-tout inspirant la paix. Le Pape Etienne, dont les idées n'étoient ni si pacifiques, ni si étendues, ne voyoit que son protecteur s'unissant à son ennemi; il ne négligea rien pour traverser cette alliance; il avoit un prétexte qu'il fit bien valoir. Charlemagne avoit une espèce d'engagement, que la Nation ne paroît pas avoir regardée comme un vrai mariage, avec une femme nommée Himiltrude, dont il avoit même un fils. Cet obstacle, qui, d'après les usages du temps, pouvoit être facilement levé par un divorce, ou par d'autres moyens (1),

(1) Au sujet de ce mariage de Charlemagne avec *la fille* de Didier, fait au mépris d'un premier mariage, l'Abbé Velli s'est plaint de la Morale relâchée du Concile de Verberies sur les

n'arrêtoit ni la Reine Berthe, ni le Roi Lombard, ni Charlemagne lui-

---

mariages: » On y voit, dit-il, des maximes & des » décisions qui donnent de mortelles atteintes » à l'indissolubilité de l'union la plus sacrée dans » les idées de la Politique & de la Religion «.

En effet, dans ce Concile tenu en 752, » & où assistoit Pepin le Bref, on trouve les » décisions suivantes.

» Une femme, dont le mari a eu commerce » avec sa belle-fille, peut se remarier à un autre, » pourvu qu'elle n'ait point eu elle-même de commerce avec son mari, depuis qu'elle a été instruite de cet inceste «.

Si aliquis cum filiastrâ suâ manet, nec matrem, nec filiam ipsius potest habere .... attamen uxor ejus, si ità voluerit, si se continere non potest, si posteaquàm cognovit quòd cum filiâ suâ vir ejus fiat in adulterio, carnale commercium cum eo non habet, nisi voluntate abstinet, potest alio nubere. Can. 2 du Conc. de Verberies, tome I[er]. des Concil. des Gaul. du P. Sirmond.

De même, le mari d'une femme qui a eu commerce avec son beau-fils, peut se remarier à une autre, quoiqu'il soit mieux de s'abstenir.

Si filius cum novercâ suâ, uxore patris sui dormierit, ... ille vir, si vult, potest aliam uxo-

même,

même, qui ne tenoit plus à ce lien; le Pape, dans une Lettre très-curieuse, & qui existe, insiste fortement sur l'indissolubilité des nœuds du mariage (1); & pour toucher par un endroit sensible les Princes Charles & Carloman, à qui cette Lettre est adressée en commun: » Souvenez-vous, leur dit-il, que le

Epist. 45, in Cod. Carolin.

---

rem habere, sed meliùs est abstinere. Can. 10.

Un mari absent de sa femme par nécessité, peut en épouser une autre, moyennant une pénitence.

Si quis necessitate inevitabili cogente in alium ducatum, seu provinciam fugerit;.... ille vir.... si se abstinere non potest, aliam uxorem cum pœnitentiâ potest accipere. Canon 9.

La femme qui, pouvant le suivre, *cùm valet & potest*, ne le suit pas, ne peut se remarier du vivant du mari; d'où il résulte, que, si quelque force majeure empêche en pareil cas la femme de suivre son mari, elle peut se remarier.

Toutes décisions qui peuvent aujourd'hui paroître assez étranges.

(1) *Impium est alias accipere uxores super eas, quas primitùs vos certum est accepisse.*

» Pape Etienne III, mon prédécef-
» feur, empêcha Pepin de répudier
» votre mère (1) «. Il infifte bien davantage encore fur l'indignité prétendue de cette alliance ; il affure que toutes les Lombardes font puantes, lépreufes, dégoûtantes ; que le Peuple Lombard eft ennemi de Dieu & des hommes (il l'étoit des Papes) : il dit que ce Peuple n'eft pas compté parmi les Nations (2) ; il éprouvoit alors le contraire ; &, comme s'il eût été queftion d'épou-

(1) *Mementote hoc præcellentiffimi filii, quòd fanctæ recordationis prædeceffor nofter Dominus Stephanus Papa, excellentiffimæ memoriæ, genitorem veftrum obteftatus eft, ut nequaquam præfumeret dimittere Dominam & genitricem veftram, & ipfe ..... obtemperavit.*

(2) *Hæc propriè diabolica immiffio eft.... quæ eft talis defipientia, quòd veftra præclara Francorum gens .... perfidâ ac fætentiffimâ Langobardorum gente polluatur, quæ in numero gentium nequaquam computatur, de cujus natione & leprofornm genus oriri certum eft.*

ſer une Idolâtre, & non pas une Catholique : » Quelle monſtrueuſe » alliance, s'écrie le Pontife, entre la » lumière & les ténèbres ! quelle ſo- » ciété du Fidèle avec l'Infidèle (1) ! » Les Françoiſes, dit-il, ſont ſi ai- » mables ! aimez-les, c'eſt votre » devoir (2) «.

Il prétend qu'il n'eſt pas permis aux Princes d'épouſer des Etrangères (3); il cite aux Princes François

(1) *Quæ enim ſocietas lucis ad tenebras, aut quæ pars fideli cum infidele ?*

(2) *Accipientes ſicut præclari & nobiliſſimi Reges de eâdem veſtrâ Patriâ, ſcilicet ex ipſâ nobiliſſimâ Francorum gente pulcherrimas conjuges, & earum vos oportet amori eſſe adnexos.*

(3) *Et certè non vobis licet ..... extraneæ Nationis conſanguinitate immiſceri. Etenim nullus ex veſtris parentibus, ſcilicet neque avus veſter, neque proavus, ſed nec veſter genitor, ex alio regno, vel extraneâ Natione conjugem accepit..... Itaque & hoc peto ad veſtri referre ſtudere memoriam, eò quòd dùm Conſtantinus Imperator nitebatur perſuadere ſanctæ memoriæ mitiſſimo*

l'exemple de leur père, de leur aïeul, de leur bisaïeul, qui tous avoient épousé des Françoises; il leur allègue sur ce point l'autorité du Roi leur père, qui, pressé par l'Empereur Constantin Copronyme (1), de donner en mariage à son fils la Princesse Gisèle, sœur de Charles & de Carloman, avoit répondu qu'une alliance étrangère lui paroissoit illégitime, & sur-tout qu'il ne vouloit point faire une chose désagréable au Saint Siége. Or cette même Gisèle, on vouloit alors la donner en mariage au Prince Adalgise, fils de Didier.

---

vestro genitori ad accipiendum conjugio filii sui Germanam vestram nobilissimam Giffilam., neque vos aliæ Nationi licere copulari, sed nec contra voluntatem Apostolicæ Sedis Pontificum quoquo modo vos audere peragere.

(1) On sait que cet Empereur, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, fut surnommé *Copronyme*, de Κοπρος, fumier, ordure, & Ονομα, nom, parce qu'à son baptême il souilla les Fonts baptismaux.

Il finit par lancer tous les anathêmes & toutes les foudres de l'Eglise contre quiconque, après ce charitable avertissement, pourroit encore s'occuper d'un pareil projet, & il leur promet le Paradis, s'ils se rendent à ses remontrances (1).

Ce zèle parut excessif, & ne parut pas assez pur; on n'y eut point d'égard en France; on se contenta d'engager Didier, en faveur de cette alliance, à remettre au Pape quel- Ann. Petav. Chron. Moiss.

(1) *Et si quis, quod non optamus, contrà hujusmodi nostræ adjurationis atque exhortationis seriem agere præsumpserit, sciat se auctoritate Domini mei Beati Petri Apostolorum Principis, anathematis vinculo esse innodatum, & à regno Dei alienum, atque cum Diabolo & ejus atrocissimis pompis & cæteris impiis, æternis incendiis concremandum. At vero qui observator & custos istius nostræ exhortationis extiterit, cælestibus benedictionibus à Domino Deo nostro illustratus, æternis præmiorum gaudiis, cum omnibus Sanctis & Electis Dei, particeps effici mereatur.*

ques-unes des places qu'il retenoit de l'Exarchat & de la Pentapole; car on jugea que c'étoit-là la lèpre dont la Nation Lombarde étoit frappée, & le mariage se fit; mais le Pape fut vengé par ce mariage même. Charlemagne n'aima point sa nouvelle épouse; quelques infirmités secrètes qu'il lui trouva, l'en dégoûtèrent d'abord; il la répudia, quoi-
771. que la Reine Berthe l'eût fait jurer, sous la garantie de plusieurs Seigneurs François, de ne la point répudier, & il épousa Hildegarde, qui étoit d'une famille noble de la Nation des Suèves. Adhelard, cousin-germain de Charlemagne, trouva sa conduite si injuste en cette occasion, qu'il quitta la Cour, & se retira mécontent dans son Abbaye de Corbie. Berthe vit avec douleur détruire son ouvrage, & dissiper ses espérances. C'est le seul chagrin, dit Eginard, que son fils lui ait donné dans sa

vie. Gisèle n'épousa point Adalgise, elle se fit Religieuse, & fut Abbesse de Chelles.

Didier ne pardonna jamais à la France l'affront fait à sa fille. Carloman, qui entretenoit toujours avec lui d'étroites correspondances, mourut au Château de Samancy, ou Samoucy, près de Laon, le 4 Décembre 771, âgé d'environ vingt ans. Sa mort délivra la France de la crainte des orages dont sa jalousie contre son frère la menaçoit; il laissoit deux fils en bas âge, Pepin & Siagre; mais les François, accoutumés à être conduits aux combats par les Pepins, les Charles Martel & les Charlemagne, ne vouloient plus être gouvernés par des enfans, ou, sous leur nom, par des femmes & des favoris: on vit alors un mémorable effet de ce grand art de plaire & d'imposer, dont la Nature avoit doué Charlemagne, & de la réputation qu'il avoit déjà de gou-

Pasch. Radbert, Vit. S. Adelh.

Egin. Vit. Carol.

verner avec grandeur, avec justice, & avec sagesse. Les Grands des Etats qui avoient été du partage de Carloman, allèrent trouver Charlemagne à Carbonnac (1), où il tenoit un Parlement, & le reconnurent solennellement pour leur Roi. Jusque-là, on peut encore peut-être (d'après le mélange de droit électif & de droit héréditaire qui paroît avoir eu lieu sous la seconde Race) ne pas regarder Charlemagne comme un usurpateur : il obéit au vœu national, il reçoit avec reconnoissance une Couronne, présent que lui font tous les cœurs ; voyons quelle sera sa conduite envers les fils de Carloman.

Il fut dispensé d'en avoir une pour

(1) Ou Corbeni, près de Laon. On dit que nos Rois y envoient à leur Sacre une offrande, pour obtenir, par l'intercession de S. Marcoul, Patron du lieu, le privilége de guérir les écrouelles.

le moment ; Gerberge, leur mère, veuve de Carloman, effrayée de la conformité de leur situation avec celle des fils de cet autre Carloman leur oncle, fils de Charles Martel, & ne doutant pas que Charlemagne n'en usât à leur égard comme Pepin le Bref en avoit usé à l'égard des autres, se hâta de lui épargner ce crime, & s'enfuit avec eux hors de France ; elle se réfugia chez le Roi de Lombardie, asile indiqué à tous les ennemis de la France, par le ressentiment que conservoit ce Prince de l'affront que sa fille y avoit reçu.

Dans le même temps, le Duc d'Aquitaine, Hunaud, échappé de sa prison, se retira aussi à la Cour de Didier, ainsi que divers Seigneurs des Etats de Carloman, qui n'avoient point approuvé la démarche que les autres avoient faite de se soumettre à Charlemagne.

Voilà donc contre Charlemagne,

non ſeulement un grand orage, mais encore un grand intérêt; une veuve abandonnée par les ſujets de ſon mari, une mère déſolée, des orphelins dépouillés, des Grands proſcrits pour leur fidèle attachement au ſang de leur Souverain, un père, un Roi outragé dans une fille innocente; un aventurier, que les viciſſitudes mêmes de ſa deſtinée rendoient intéreſſant, réclamant l'héritage de ſon fils, le patrimoine de ſon père (1); tous ces infortunés uniſſant leurs haines, leurs efforts, & leurs reſſources; voilà ce qu'un juſte reſſentiment armoit alors contre la fortune de Charlemagne; mais il réuniſſoit à vingt-neuf ans toute la Monarchie Françoiſe.

(1) Hunaud, fils du Duc Eudes, & père du Duc Gaïffre, Gaiffre ou Vaifre.





CHAPITRE II.

ETAT de la France, au moment de sa réunion sous Charlemagne.

CONSIDÉRONS quel étoit cet Empire que l'heureux Charlemagne réunissoit sous ses loix, & dont il devoit reculer si loin les limites.

Il faut d'abord distinguer la France proprement dite, d'avec la France Germanique.

La première avoit à peu près la même étendue qu'elle a aujourd'hui; elle possédoit seulement de plus les Pays-Bas, & tout ce qui est sur la rive gauche du Rhin. Ainsi elle étoit bornée au nord & au couchant par l'Océan seul, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux Pyrénées; au midi, par ces mêmes Pyrénées, & par la

Méditerranée ; au levant, par les Alpes, & par le cours du Rhin.

La France Germanique étoit composée, au delà du Rhin, de divers Etats dont on parlera dans un moment.

Grace au syſtême de guerre auquel on avoit été si fidèle jusqu'alors, être seul Roi de France, c'étoit avoir à combattre seul une multitude d'ennemis. Voyons quels étoient ces ennemis.

La France ne pouvoit être attaquée, & ne pouvoit elle-même s'agrandir par des conquêtes, que de trois côtés : du côté de la Germanie, du côté de l'Italie, & du côté de l'Espagne. Elle n'avoit rien à craindre ni à espérer des Insulaires, dans un temps où la Marine en Europe étoit encore au berceau, & où la grande & funeste rivalité de la France & de l'Angleterre n'étoit pas encore née, à moins qu'on ne veuille regarder comme un des germes de cette

rivalité les guerres continuelles des François de ce temps contre ces Saxons, dont une peuplade, connue sous le nom d'Anglo-Saxons, avoit conquis la Bretagne, & l'avoit nommée de son nom *Angleterre*.

GERMANIE.

CES Nations Germaniques, pour avoir une origine commune avec les Francs qui avoient subjugué la Gaule, n'en étoient que plus leurs ennemies. Les Francs n'avoient pas tous passé dans la Gaule, une partie étoit restée en Germanie; mais cette partie étant trop foible pour résister aux autres Peuples Barbares qui s'empressoient de venir occuper les pays que le départ des Francs laissoit vacans, s'étoit incorporée avec eux; car il faut concevoir qu'il y avoit une tendance continuelle, & comme un courant

& un flux constant de la Scandinavie (*la fabrique des Nations*, comme l'appeloit Jornandès) vers la Germanie, & de la Germanie vers des climats plus doux, tels que la Gaule, l'Italie, & l'Espagne, & que les Nations Barbares pesoient les unes sur les autres, & s'entre-poussoient, pour ainsi dire, toujours dans ce sens. Cependant, par un mouvement contraire, les Rois ambitieux des Francs, qui avoient passé le Rhin & s'étoient établis dans la Gaule, voulurent conserver les établissemens qu'ils avoient eus au delà de ce fleuve; ils vouloient acquérir, & ne vouloient point perdre : mais tout Empire qui s'étend, se relâche & se divise; les Nations Trans-Rhénanes voulurent être indépendantes. C'est à combattre cette indépendance & à subjuguer ces Nations, qu'ils regardoient comme rebelles ou comme usurpatrices, qu'on voyoit les premiers

Rois d'Austrasie, enfans de Clovis, perpétuellement occupés. Ces Peuples ne se bornoient pas toujours à la défensive, ils faisoient de fréquentes incursions en France, & suivant leurs différens succès, ils s'enrichissoient par le butin, ou ils étoient forcés de payer un tribut. Quand on leur avoit imposé ce tribut, ils le payoient l'année où ils avoient été battus, & le refusoient l'année suivante, ou prévenoient même par une nouvelle incursion la demande qu'on pouvoit leur en faire. On auroit beaucoup gagné à leur laisser cette indépendance, dont ils étoient avec raison si jaloux, & à se contenter de réprimer leurs courses par des barrières, par des forteresses, par tous les obstacles & toutes les ressources d'une guerre défensive. C'est une grande vérité qui échappa, même à Charlemagne, & dont l'ignorance, en ne lui laissant que la triste ressource

de vaincre perpétuellement & toujours ſans fruit, le jeta dans des violences & des cruautés qui ſont une tache à ſa mémoire.

A la tête de ces indomptables Nations Germaniques étoient les Saxons, dont nous avons déjà parlé pluſieurs fois, grande Puiſſance qui s'étendoit vers le Nord, du Rhin juſqu'à l'Elbe, & même au delà vers l'Oder, en s'avançant toujours plus ou moins vers le midi de la Germanie, où ils rencontroient les poſſeſſions que les Francs avoient conſervées, ou plutôt qu'ils avoient conquiſes ; telles que la Franconie, la Thuringe, le Palatinat du Rhin, la Suève ou pays de ces Allemands battus autrefois par Clovis à Tolbiac, puis par Charles Martel, Carloman & Pepin, & alors ſoumis aux François.

Les Saxons, tributaires des François ſous Thierry & ſes enfans, avoient toujours profité des divi-

ſions des Princes Mérovingiens, pour attaquer la France. Soulevés en ſecret par Childebert contre Clotaire I, ſon frère, lorſque celui-ci fut devenu Roi d'Auſtraſie par la mort de Théodebalde, ils s'étoient révoltés, tandis que Clotaire étoit occupé loin d'eux; mais ce qui diſtingue les Guerriers de ce temps, & ſur-tout les François, c'eſt la célérité, c'eſt l'art de franchir en un inſtant des eſpaces immenſes, & d'arriver où on ne les attend pas; Clotaire les ſurprend & les taille en pièces, ils ſe ſoumettent; Clotaire s'éloigne, ils ſe ſoulèvent une ſeconde fois; Clotaire revient écumant de colère, & jurant qu'il va exterminer cette Nation turbulente; les Saxons intimidés font des ſoumiſſions ſi fortes & des offres ſi avantageuſes, que Clotaire conſent de leur pardonner; ſon armée n'y conſent pas, & ſe révolte, parce qu'on veut l'empêcher de combattre; Clo-

taire est insulté par ses propres soldats, & forcé de les mener au combat; cette ardeur indocile des François & le désespoir des Saxons changent la fortune; ceux-ci remportent la victoire la plus complette; les François sont réduits à demander & à recevoir la paix, en subissant les mêmes conditions auxquelles les Saxons s'étoient soumis, & qui avoient été rejetées.

Les Saxons accompagnèrent les Lombards à la conquête de l'Italie: à leur retour, ils firent une irruption en Provence, où ils furent battus par le Patrice Mummol, Général du Roi Gontran, & le plus grand homme de guerre de ce temps; les Saxons alors redevinrent tributaires; Dagobert les affranchit de ce tribut, à condition qu'ils défendroient la frontière contre les autres Nations Germaniques; condition qu'ils remplirent mal: loin qu'ils réprimassent les autres, il fallut les réprimer eux

mêmes ; battus cinq fois par Charles Martel, & deux fois par Pepin, ils n'étoient rien moins que domptés.

Les Saxons se divisoient en Ostphaliens, qui habitoient sur la rive orientale du Veser ; Westphaliens, placés plus près du Rhin ; Angrivariens, situés entre les deux premiers, vers les bords de la mer ; Nortelbins, placés au nord de l'Elbe du côté des Danois ou Normands ; Trans-Elbins, nom sous lequel on comprenoit indistinctement tous les Saxons placés au delà de l'Elbe, en s'éloignant davantage du Danemarck & de la Mer.

Mais ne confondons point avec les Saxons, les Sorabes, leurs voisins du côté du Levant, Peuple Slave ou Esclavon, par conséquent Sarmate d'origine, dont il sera parlé dans la suite, & qui habitoit entre l'Elbe & l'Oder.

Aux Saxons étoient unis les Frisons, qui habitoient sur le bord de la mer, à peu près le même pays auquel

leur nom eſt reſté, tandis que preſque aucun des vaſtes domaines que poſſédoient autrefois les Saxons, n'a retenu le nom de Saxe, excepté cette foible portion qui porte aujourd'hui le nom de Baſſe-Saxe, & qui, par une autre ſingularité, de tous les Pays qui portent aujourd'hui ce nom, eſt le ſeul qui ait appartenu aux Saxons. Les Allemands au contraire, qui n'occupoient qu'une petite contrée de la Germanie, & qui n'égaloient pas, à beaucoup près, la puiſſance des Saxons, ont eu l'honneur de donner leur nom à la Germanie entière, que nous appellerons déſormais indifféremment de ſon nom ancien, *Germanie*, ou de ſon nom moderne, *Allemagne* (1).

Les Saxons, unis aux Friſons, formoient un Etat deux fois plus vaſte

(1) Ce ne fut qu'au douzième ſiècle, ſous le règne de l'Empereur Frédéric Barberouſſe, que les *Germains* prirent le nom d'*Allemands*.

que la France Germanique, & ils eussent aisément repoussé les François jusqu'au delà du Rhin, s'ils eussent eu comme eux l'avantage d'être réunis sous un seul Chef, au lieu d'être divisés en une multitude de Cantons, tous indépendans, & difficiles à réunir pour la cause commune, qui élisoient pour la guerre un ou plusieurs Généraux, mal obéis, parce que leur pouvoir devoit cesser à la paix : ici l'avantage d'une Monarchie sur une République est sensible; mais les Saxons étoient mal constitués, même comme République; c'en étoit moins une en effet, qu'un amas de Républiques mal unies, & quelquefois ennemies les unes des autres: cette raison, jointe à l'ascendant que la France avoit alors sur tous les Peuples, & Charlemagne sur tous les hommes, explique les victoires continuelles que nous verrons les François remporter sur les Saxons.

Au delà des Saxons, vers le Nord, étoient ces Danois ou Normands dont on n'avoit guère entendu parler qu'une fois en France, lorſque, du temps des fils de Clovis, Cochiliac avoit fait une deſcente ſur les terres du partage de Thierry, près de l'embouchure du Rhin, & qu'il avoit été défait & tué par Théodebert fils de Thierry. Ces mêmes Danois ou Normands devoient être le fléau de la France, ſous la ſeconde Race de nos Rois.

Nommons encore pour la ſuite les Vénédes ou Vinides, ou Wiltſes, Peuple Sarmate, Colonie de ces Eſclavons dont Samon avoit été Roi; ils habitoient ſur les bords de la mer Baltique, la Poméranie & le Brandebourg. Ils avoient donné leur nom au Golfe Venidique ou Venadique, formé par l'embouchure de la Viſtule, le long de laquelle ils habitoient anciennement. On retrouve

encore le nom de ce fleuve dans celui de Wiltſes.

Nommons auſſi pour la ſuite les Abodrites, qui occupoient le Pays nommé aujourd'hui le Meckelbourg : ces derniers étoient auſſi amis des François, qu'ennemis des Saxons & des Wiltſes.

Les Bavarois, formés des débris de l'ancienne ligue des Quades & des Marcomans, occupoient le Pays auquel leur nom eſt reſté ; ils étoient, depuis long-temps, vaſſaux de la France ; ils avoient leurs loix & leur Duc particulier : c'étoit un grand fief relevant de la Couronne de France, comme il relève aujourd'hui de l'Empire ; mais ces vaſſaux étoient quelquefois rebelles. Le Duc de Bavière, Garibald, en donnant Theudelinde ſa fille à Autharis Roi des Lombards, avoit, de concert avec ce Prince, tenté vainement de ſecouer le joug de l'Auſtraſie ſous Chil-

debert fils de Sigebert ; les Bavarois n'avoient été que trop soumis, lorsque Dagobert leur avoit ordonné d'égorger les Bulgares. Sonnichilde, seconde femme de Charles Martel, & mère de Griffon, étoit nièce d'Odilon Duc de Bavière, & elle lui avoit fait épouser Hildetrude, fille du premier lit de Charles Martel : ce mariage, fait contre le gré de Carloman & de Pepin, avoit eu pour objet de procurer un partage plus considérable à Griffon ; il fit naître une guerre entre la France & la Bavière : Odilon fut vaincu, & n'obtint la paix que sous la condition de l'hommage. A la mort d'Odilon, qui laissoit pour fils & pour héritier Tassillon, alors âgé de six ans, Griffon, révolté contre Pepin, se fit Duc de Bavière, en dépouillant Tassillon son neveu ; Pepin chassa Griffon de la Bavière, & la rendit à Tassillon : celui-ci épousa dans la suite Luitberge, fille

fille de Didier Roi des Lombards ; ayant ſuivi Pepin ſon oncle dans l'expédition contre Gaïffre Duc d'Aquitaine, il quitta tout-à-coup l'armée Françoiſe, moins par connivence avec Gaïffre, comme il donna lieu de le ſoupçonner, que par légéreté, ou plutôt par amour de l'indépendance ; Pepin eut bien de la peine à lui pardonner cette démarche inconſidérée. Taſſillon étoit couſin-germain de Charlemagne, & il en ſera beaucoup parlé ſous ſon règne.

Plus loin, les Huns ou Abares ou Avares, venus des bords de la mer Caſpienne, occupoient la Pannonie, c'eſt-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui la Hongrie & l'Autriche. Ce Peuple, dès les premiers temps de notre Monarchie, s'étoit rendu redoutable ſous ſon Roi Attila, qui ſe faiſoit nommer le *fléau de Dieu*, & qui, après avoir ravagé toutes les Provinces, tant de l'Empire d'O-

rient que de l'Empire d'Occident, vint échouer devant Orléans, deux fois l'écueil des Conquérans de la France (1), puis fut battu dans les campagnes de Châlons ou de la Sologne (2). La capacité d'Aëtius & la valeur de Mérouée sauvèrent en ce jour la Gaule du joug des Huns, comme Charles-Martel la sauva depuis du joug des Sarasins. Les Huns s'étoient établis vers l'an 567 ou 568, dans la Pannonie, que les Lombards leur avoient abandonnée, lorsqu'ils s'étoient fixés en Italie. Des bords du Danube, les Huns étoient venus plusieurs fois insulter les Provinces Germaniques de l'Austrasie. Sigebert, fils de Clotaire I, les avoit combattus avec beaucoup de courage, & avoit remporté sur eux une grande victoire,

(1) Sous cet Attila, Roi des Huns, en 451; & sous Henri VI, Roi d'Angleterre, en 1429.

(2) *In campis Catalaunicis*, ou *Secalaunicis*.

qui a été célébrée par S. Fortunat Evêque de Poitiers. Ces Peuples étoient en possession d'effrayer leurs ennemis par leur taille gigantesque, par leurs visages féroces & leurs yeux ardens, qui sembloient respirer le carnage, sur-tout par un air de furies que leur donnoient de longs cheveux tortillés en forme de serpens, c'est-à-dire peut-être simplement tressés, dans un temps où cet usage n'étoit pas commun. Cinq ans après ils revinrent au même lieu attaquer le même Sigebert, & cette fois ils effrayèrent tellement les Austrasiens par leur aspect farouche, que ceux-ci s'enfuirent tout éperdus, abandonnant leur Roi, qui cherchoit en vain à les rallier, & s'écriant qu'ils ne pouvoient soutenir la vue des fantômes épouvantables que ces Magiciens leur faisoient apparoître. Sigebert parvint, par des négociations adroites, à ren-

voyer les Huns dans leur Pays. On verra si leurs fantômes & leur magie purent arrêter la fortune de Charlemagne.

Nous ne pousserons pas plus loin l'énumération de ces Peuples Germaniques ou Sarmates, qui doivent figurer dans l'Histoire de Charlemagne. Les divisions & subdivisions qu'on pourroit en faire, ne serviroient qu'à répandre de la confusion sur ce tableau. D'ailleurs, la difficulté de fixer précisément leur position & leurs limites respectives, ne pourroit être vaincue qu'à force de recherches & de discussions, qui surchargeroient cette Histoire d'une érudition aussi fastidieuse qu'inutile. Tout ce que les *Savans* croient savoir au delà de ce que savent les *Ignorans instruits*, ne vaut pas toujours la peine d'être su.



ITALIE.

L'ÉNUMÉRATION des Nations Germaniques nous a insensiblement rapprochés de l'Italie : de ce côté se présentoient d'abord les Lombards, dont nous avons vu les dispositions à l'égard de la France.

Depuis la chute de l'Empire Romain ou Empire d'Occident, sous Augustule, époque remarquable pour les évènemens qui doivent suivre, les Barbares qui avoient détruit cet Empire, & les Grecs de Constantinople ou de l'Empire d'Orient, autres Barbares, mais efféminés & corrompus, n'avoient cessé de se disputer l'Italie. Odoacre & ses Hérules qui avoient détruit l'Empire Romain, n'avoient travaillé que pour les Ostrogoths; Théodoric leur Roi, aussi grand Prince que

peut l'être un Barbare, combattit Odoacre, & lui enleva la Couronne & la vie; il fonda ce Royaume des Goths d'Italie, nommés Ostrogoths, ou Goths du Levant, par opposition avec les Goths d'Espagne, nommés Visigoths, ou Goths du Couchant.

Le Royaume des Ostrogoths tomba sous les coups de Bélisaire & de Narsès, illustres Généraux des foibles Empereurs Justinien & Justin II. Le Royaume des Ostrogoths avoit duré environ cinquante-neuf ans.

Des dégoûts que la Cour absurde de Constantinople avoit donnés à Narsès pour prix de ses services, l'avoient déterminé à détruire l'ouvrage de ses conquêtes, en appelant dans l'Italie les Lombards, pour remplacer les Goths. Les Lombards y fondèrent un Royaume qui dura bien plus long-temps que celui des Goths, & qui ne céda enfin qu'au

puissant génie de ce Charlemagne, auquel il fut donné de tout vaincre & de tout subjuguer.

Cette Nation, plus célèbre que connue, avoit parcouru de victoire en victoire la Germanie presque entière; elle avoit triomphé sur sa route, des Vandales, des Assipites, des Bulgares, des Hérules, des Suèves, des Gépides; mais jusque-là les Lombards n'étoient qu'une Nation errante qui avançoit toujours sans s'étendre, parce qu'ils abandonnoient sans retour les Pays qu'ils laissoient derrière eux; le moment où ils passèrent de la Pannonie en Italie, fut une révolution plus grande encore pour eux que pour la contrée qu'ils soumettoient; ils changèrent entièrement de principes & de conduite, ils se fixèrent enfin, & réunirent leurs nouvelles conquêtes en un corps d'Empire; ils n'avoient su jusque-là que con-

quérir, ils apprirent à conserver, à jouir, à gouverner ; l'Italie subjuguée charma ses farouches vainqueurs, leur inspira le goût de la propriété, polit insensiblement leurs mœurs, & les accoutuma du moins à joindre l'autorité des loix à la force des armes.

Les Lombards, à peine établis en Italie, ayant à combattre toutes les forces de l'Empire Grec, allèrent d'abord, par une assez mauvaise politique, chercher de nouveaux ennemis ; ils voulurent s'étendre aussi du côté de la France ; mais ils reconnurent bientôt la différence d'une Nation, qui, comme les Grecs, est sur son déclin, & qui, accoutumée journellement à des pertes, tombe, pour ainsi dire, en ruine ; & d'un Peuple conquérant, aussi-bien que les Lombards eux-mêmes, qui prend son accroissement, & qui est dans toute la vigueur de la jeunesse. L'E-

criture sainte appelle les Conquérans *Pradones gentium* (1), *Brigands des Nations*; il ne faut pas que ces Brigands s'attaquent les uns aux autres, s'ils veulent réussir. Les Lombards ayant donc fait une descente dans le Dauphiné, qui étoit du partage du Roi Gontran, y remportèrent d'abord une victoire, bientôt expiée par trois grandes défaites, qui leur apprirent à respecter le nom François, & à trembler au seul nom du Patrice Mummol. Childebert, fils de Sigebert, les alla chercher jusque dans l'Italie, & n'y fut pas plus heureux que les Lombards ne l'avoient été en France. Deux grandes armées revinrent sans avoir rien fait. Autharis, Roi bril-

(1) *Ascendit leo de cubili suo, & prado gentium se levavit: egressus est de loco suo, ut ponat terram tuam in solitudinem; civitates tua vastabuntur, remanentes absque habitatore.* Jérém. Chap. 4, vers. 7. Voilà le résultat des conquêtes; dévastation & solitude.

lant pour un Barbare, gouvernoit alors la Lombardie : on négocia, on lui promit en mariage Chlodosinde, sœur de Childebert; mais ce Traité couvroit un piège, les François se jetèrent sur les Lombards, qu'ils croyoient avoir trompés par leurs promesses; un des plus horribles échecs que la France ait jamais essuyés, fut la juste peine de cette perfidie. Le même Childebert envoya encore en Italie deux autres armées, qui périrent encore, moins par les armes des Lombards, que par les maladies, l'Italie s'annonçant dès-lors pour le tombeau des François; elle est le tombeau des François intempérans & indisciplinés, mais non des François sages & bien conduits; il ne paroit pas qu'elle l'ait été sous Pepin le Bref & sous Charlemagne.

Cependant cet acharnement de Childebert sur l'Italie donna de l'in-

quiétude aux Lombards, ils crurent devoir le désarmer par un tribut; Clotaire II les en affranchit, & depuis ce temps jusqu'au temps de Pepin, la paix paroît avoir toujours régné entre les François & les Lombards; car nous avons fait voir que la prétendue défaite des François en Lombardie, vers le temps de Dagobert II & d'Ebroin, n'est vraisemblablement qu'une fable; mais sous Pepin & Charlemagne, cette paix avoit fait place à la guerre la plus acharnée.

Autant les Lombards avoient alors à se plaindre de la France, autant les Papes lui étoient dévoués par reconnoissance & par intérêt.

Au delà de ces Puissances, on rencontroit l'Empire des Grecs, qui ne pouvoit voir, sans beaucoup d'inquiétude, l'influence que les François avoient alors sur les affaires de l'Italie.

ESPAGNE ET AQUITAINE.

DU côté de l'Eſpagne, s'offroit d'abord l'Aquitaine, conquiſe & réunie par Pepin le Bref, mais réclamée par Hunaud. L'Aquitaine avoit été long-temps comme un Royaume particulier dans le Royaume de France, & elle avoit eu en effet ce titre de Royaume, lorſque Dagobert l'avoit donnée à ſon frère Aribert, en dédommagement de l'Auſtraſie ou de la Neuſtrie, qui auroit dû lui revenir. L'Aquitaine comprenoit la Saintonge, le Périgord, le Quercy, l'Agénois, tout ce qui eſt entre la Garonne & les Pyrénées, de plus, le Toulouſain, & Toulouſe étoit la Capitale de ce Royaume.

Aucun de nos anciens Hiſtoriens n'a ſu quel étoit ce Duc Eudes qu'on

voit jouer un si grand personnage, & figurer comme un Souverain, du temps de Charles-Martel; ils l'ont représenté comme un Duc ou Gouverneur ordinaire, qui s'étoit rendu indépendant à la faveur des troubles. On ne savoit rien de sa Généalogie, ni avant, ni après lui. Cette Généalogie n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par la Charte d'Alaon, que Dom Vaissette a rapportée dans son Histoire du Languedoc; cette Charte est de Charles le Chauve, donnée à Compiègne le 21 Janvier, de l'an 845 de l'Ere Chrétienne, & le cinquième de son règne (1); elle contient la Généalogie d'Eudes, Duc d'Aquitaine, non seulement dans la partie qui le précède, mais dans celle qui le suit jusqu'à l'époque de la Charte. Le

(1) *Duodecimo Kalendas Februarii, Indictione octavâ.*

reſte eſt connu par les Généalogies ordinaires & prouvées.

Il eſt dit dans la Charte d'Alaon (1), qu'après la mort du jeune Chilpéric, fils d'Aribert, lequel étoit, comme nous l'avons dit, frère de Dagobert (& obſervons en paſſant que la Charte, en parlant de la mort de Chilpéric, emploie tantôt le mot générique *mortem*, tantôt celui de *necem*, qui ſignifie *mort violente*) (2), Dagobert donna l'Aquitaine à Boggis & à Bertrand, frères de Chilpéric; que Boggis, & Bertrand ſon frère, étoient fils d'Aribert ou Charibert, & de Giſèle, fille d'Amand Duc de Gaſcogne; qu'Eudes, fils de Boggis, poſſéda l'Aquitaine à titre héréditaire, & qu'il la réunit toute entière, ayant auſſi recueilli la

(1) Ainſi nommée d'un Monaſtère du Diocèſe d'Urgel, dont elle confirme la fondation.

(2) On ſent le rapport de *Nex* à *Necare*.

ſucceſſion de Bertrand ſon oncle, qui lui fut abandonnée par le fameux Saint Hubert, Evêque de Maëſtricht & de Liège, fils unique de Bertrand. Eudes eut pour ſucceſſeur Hunaud ſon fils aîné, celui-ci Gaïffre ſon fils : tous ces Ducs, dit la Charte, *Aquitaniæ Ducatu potiti ſunt, nomine tamen Francorum Regum.* Ce mot ſembleroit ſignifier que le Duché d'Aquitaine ne fut pour eux qu'un Gouvernement ordinaire ; mais il paroît que ce n'eſt pas ainſi qu'il faut l'entendre. Le titre de Roi d'Aquitaine, par l'injuſtice de Dagobert, avoit péri avec Aribert & Chilpéric ; mais les droits de Boggis & de Bertrand étoient les mêmes que ceux de Chilpéric ; Amand, Duc de Gaſcogne, leur aïeul maternel par Gisèle ſa fille, prit la défenſe de ces droits. Les Hiſtoriens parlent d'une révolte des Gaſcons ſous Dagobert : cette révolte, qui

peut-être n'en mérite pas le nom, avoit pour objet cette défense des droits de Boggis & de Bertrand; & il paroît que ce fut pour terminer la guerre, que Dagobert se résolut enfin à donner l'Aquitaine à ces deux Princes : on fit un accommodement; on prit un milieu entre les prétentions contraires; Dagobert ne vouloit point donner le Royaume d'Aquitaine à ses deux neveux, & ceux-ci ne vouloient pas se contenter du simple Gouvernement de cet Etat : on leur donna ce Duché à titre héréditaire, sous la condition de la foi & hommage envers la Couronne, & d'un tribut annuel; premier exemple de l'hérédité des fiefs, ou plutôt premier exemple de l'apanage. Ce Duché passa au même titre à Eudes, qui peut bien avoir achevé de se rendre indépendant à la faveur des conjonctures, & on peut dire qu'il en avoit le droit; il paroît que Chil-

péric II & son Maire Rainfroy, pour obtenir des secours de ce Duc contre Charles-Martel, reconnurent sa souveraineté (*Regnum*) sur toute l'Aquitaine; & lorsque Charles-Martel, après la mort de son fantôme de Clotaire, consentit à reconnoître Chilpéric, & se le fit livrer par le Duc Eudes, Dom Vaissette croit qu'il reconnut aussi la souveraineté de ce Duc. Dans une inscription de l'an 716, trouvée en 1279, à Saint-Maximin en Provence, Eudes est appelé *Francorum Rex*, Roi des François; & Dom Vaissette observe que les titres de Princes, & même de Rois d'Aquitaine, que tous les Historiens anciens, tant nationaux qu'étrangers, donnent à Eudes & aux Princes de sa famille, tels que Hunaud, Gaïffre, Loup, &c. sont une preuve qu'on reconnoissoit en eux une origine & une autorité différentes de celle des autres Gouver-

Frédégar. Valesf. Rer. Francicar. l. 23, t. 3, p. 434. Hist. de l'Acad. des Inscript. & Bel. lettr. t. I, p. 152, & suiv.

neurs de Province; car, ſelon la remarque d'Adrien de Valois, on donnoit bien quelquefois alors la qualité de Princes aux grands Seigneurs, mais on ne joignoit jamais cette qualité avec le nom de la Province dont ils avoient le Gouvernement.

Valeſ. Rer. Francic. lib. 18, p. 34.

Non ſeulement on a quelquefois donné à Eudes & aux autres Princes de ſa Maiſon le titre de *Roi*, mais on a quelquefois daté des Chartes, des années de leur règne, ſans énoncer celui du ou des véritables Rois de France, ce qui eſt ſans exemple pour les autres Ducs, ou ſimples Gouverneurs de Province dans le huitième ſiècle.

Le Duc Eudes étoit donc un Souverain abſolument indépendant, ſoit qu'il dût cet avantage à ſon extraction royale, ou au talent qu'il avoit eu de profiter des circonſtances. Il paroît qu'il mourut en poſſeſſion de cette indépendance, ſource & objet

de toutes les guerres qu'il eut à soutenir contre Charles-Martel ; mais dans la suite ce Conquérant ayant été encore plus heureux contre les enfans du Duc Eudes, nommément contre Hunaud, il lui imposa la condition de tenir ses Etats *à foi & hommage* (1), non pas de la Couronne, dont Charles ne stipuloit plus les intérêts, mais de la personne même de Charles, & de celles de Carloman & Pepin ses enfans : ainsi le premier état de cette Maison fut que Boggis & Bertrand furent Vassaux de la Couronne, mais à titre héréditaire ; le second, qu'Eudes fut indépendant ; le troisième, que Hunaud & ses enfans furent Vassaux de la Race Carlovingienne ; vassalité dont ils se défendirent toujours, parce qu'ils la regardoient comme

(1) Ce qu'on appela *Fief* dans la suite, s'appeloit alors *Bénéfice* ; voilà pourtant bien le vrai caractère de la Féodalité, la Foi & Hommage.

contraire aux droits de leur naissance, & comme ayant été uniquement l'ouvrage de la force.

La Charte d'Alaon fait mention de la réunion de l'Aquitaine, causée par la prétendue félonie de Gaïffre & de l'Apostat Hunaud. Pour ne pas anticiper sur les faits, nous ne la suivrons point, quant à présent, dans l'énumération de leurs descendans jusqu'en l'an 845, époque de la Charte; nous nous contenterons d'observer ici, qu'en joignant à la Généalogie contenue dans cette Charte, les Généalogies non-contestées & bien connues qui la suivent, il en résulte qu'Eudes descendoit de mâle en mâle de Clovis, par Aribert & par Boggis, & que de cet Eudes descendoit par les Ducs d'Aquitaine, puis par les Ducs de Gascogne, cette illustre Maison d'Armagnac, qui a produit le Connétable d'Armagnac, trop fameux du temps de Charles VI;

le Duc de Nemours, trop malheureux sous Louis XI, & qui s'est éteinte en 1503, par la mort du Duc de Nemours, son fils, tué à la bataille de Cerignoles; mais la postérité d'Aribert & d'Eudes s'est perpétuée dans d'autres Maisons, actuellement existantes, nommément dans celle de Montesquiou. Voilà ce qui n'a été bien éclairci que par la Charte d'Alaon, & par l'usage que Dom Vaissette en a fait dans son Histoire du Languedoc.

Au reste, Dom Vaissette a rapporté cette Charte, mais il ne l'a pas découverte; elle étoit imprimée trente-six ans auparavant dans la collection des Conciles d'Espagne, par le Cardinal d'Aguirre; cette collection a été publiée en 1694, & l'Histoire du Languedoc a paru en 1730: c'est des Conciles d'Espagne que Dom Vaissette a tiré cette Charte, que Dom Mabillon & Fer-

réras avoient auſſi connue ; mais Dom Vaiſſette l'a diſcutée, l'a éclaircie, il a fait voir que rien n'en peut faire ſoupçonner l'authenticité ; que non ſeulement elle s'accorde avec tous les autres monumens hiſtoriques, mais qu'elle répand du jour ſur pluſieurs faits, qui ne trouvent que dans cette Charte une explication ſatisfaiſante ; enfin, ſon travail ſur cette matière équivaut véritablement à une découverte.

Ce n'eſt, par exemple, qu'à la faveur de cette Charte qu'on voit clair véritablement dans l'Hiſtoire de ce Duc Eudes, auquel on ſeroit étonné, ſans cet éclairciſſement, de voir un Gouvernement & ſi vaſte & ſi abſolu : on voit qu'il faut le regarder, non comme un Gouverneur nommé par le Roi, qui eût uſurpé l'indépendance, mais comme un Souverain qui poſſédoit ces Provinces à titre héréditaire : ainſi, lorſ-

que Dagobert, à la mort d'Aribert & du jeune Chilpéric son fils, avoit réuni l'Aquitaine à la Couronne, il avoit commis envers Boggis & Bertrand, frères de Chilpéric, une injustice & une violence dont ceux-ci s'étoient relevés en partie; lorsqu'à la faveur des troubles du Royaume, l'Aquitaine s'étoit détachée de la France, lorsqu'on voit ses Ducs, indépendans & absolus, ou cherchant à l'être, faire la guerre aux Rois de France, & traiter avec eux de Couronne à Couronne, ils pouvoient avoir profité des conjonctures pour étendre & affermir leur indépendance, mais on voit qu'ils y avoient droit par leur naissance, & voilà ce qu'ont ignoré les Historiens, & ce qu'on peut appeler la découverte de Dom Vaissette.

Si dans la suite Eudes, dépouillé par les Sarasins, fut rétabli par la valeur de Charles-Martel, il ne pa-

roît pas qu'en conséquence il lui aït rendu hommage, ni que la reconnoissance ou le malheur aït couté à Eudes son indépendance. Mais, dans la suite, comme nous l'avons dit, Charles-Martel fit avec Hunaud, fils du Duc Eudes, un Traité par lequel Hunaud le reconnoissoit pour Souverain, & s'engageoit *à tenir ses Etats à foi & hommage de lui & de Carloman & Pepin ses enfans*, sans faire aucune mention du Roi ; ainsi c'étoit à Charles-Martel & à ses enfans qu'il se soumettoit, non à la France, dont ces Princes n'étoient pas encore les Rois.

On voit encore mieux à présent de quelle horrible violence Pepin le Bref s'étoit rendu coupable en faisant pendre Remistain, frère de Hunaud, & oncle de Gaïffre ; on voit qu'il n'étoit pas possible de pousser plus loin l'abus de la victoire ; & tant d'acharnement & de cruauté de la part

part des Princes Carlovingiens, contre cette Maison d'Aquitaine, qu'ils eussent voulu exterminer, est une nouvelle preuve de l'origine de cette Maison, & de l'authenticité de ses droits, toujours odieux & redoutables à la Maison Carlovingienne.

Cette descendance d'Aribert se confirmera de plus en plus par l'examen de quelques objections, par lesquelles on a prétendu l'ébranler.

Il se présente d'abord une difficulté qui peut mériter attention. Le jeune Chilpéric avoit succédé à son père Aribert; ce ne fut qu'après la mort de Chilpéric que se fit la réunion; Boggis & Bertrand son puîné vivoient alors. Pourquoi Dagobert avoit-il respecté les droits de Chilpéric, ou pourquoi ne respecte-t-il pas ceux de Boggis & de Bertrand? Pourquoi cette différence entre des frères, qui tous, au défaut les uns des autres, ont les mêmes

droits ? De plus, Dagobert fut soupçonné d'avoir fait périr Aribert & Chilpéric, pour donner lieu à la réunion ; il laissa vivre Boggis & Bertrand, donc il ne les regardoit pas comme des obstacles à la réunion. Tout cela ne mene-t-il pas à penser que Boggis & Bertrand, s'ils étoient fils d'Aribert, étoient de simples bâtards, qui n'avoient aucun droit de succéder ni à leur père, ni à leur frère ?

Mais, 1°, eussent-ils été bâtards, ce n'étoit point alors un titre d'exclusion. En effet, à travers le mélange continuel que les Princes Mérovingiens faisoient du mariage & de l'adultère, à travers l'usage alors permis d'une concubine, & l'abus excessif du divorce, il devoit être assez difficile de distinguer les bâtards d'avec les enfans réputés légitimes. Au reste, la Charte d'Alaon ne représente nullement les Princes

Boggis & Bertrand comme bâtards.

2°. La mort de Chilpéric suivit de si près celle d'Aribert son père, qu'on ne peut pas dire que Dagobert eût perdu de temps depuis la mort d'Aribert, pour faire la réunion de l'Aquitaine, ce qui fait tomber la prétendue différence qu'on veut qu'il ait mise entre les droits de Chilpéric & ceux de Boggis & de Bertrand.

3°. Il paroît que Dagobert, pour réunir l'Aquitaine, avoit fait périr Aribert & Chilpéric, & qu'il avoit destiné le même sort à Boggis & à Bertrand, mais que leur aïeul, Amand, Duc de Gascogne, les mit à l'abri de ses entreprises.

4°. Toute la différence qu'il y eut entre ces frères, consistoit vraisemblablement dans leur âge; Chilpéric pouvoit entrer dans l'âge où les Peuples commencent à espérer d'un Prince, au lieu que l'âge tendre de

Boggis, & encore plus de Bertrand, pouvoit feconder, même auprès des Peuples, les vûes ambitieufes de Dagobert.

5°. Enfin, par le filence des Hiftoriens, toutes les bafes manquent, tant pour les objections que pour les réponfes, & ce n'eft pas la peine de raifonner fur ce qu'on ne fait pas.

Ceci peut répondre d'avance à d'autres objections que fait auffi M. de la Bruère, contre cette defcendance d'Aribert par Boggis.

Comment, dit-il, Hunaud & Gaïffre, dans leurs guerres contre Pepin & Charlemagne, n'alléguoient-ils point cette defcendance, qui eût donné à leur caufe de la force & de l'intérêt? Comment même n'alloient-ils pas plus loin, & ne réclamoient-ils pas, comme Princes Mérovingiens, la Couronne de France, contre des ufurpateurs, tels que Pepin & Charlemagne?

Je réponds, 1°. que rien ne prouve qu'ils n'aient pas fait ces diverses réclamations, tant à l'indépendance de l'Aquitaine qu'à la succession au trône. Le silence des Historiens de ces temps ne prouve rien. Ils énoncent les faits, mais ils ne les discutent point; ils racontent les guerres, mais ils n'en expliquent point les motifs, & n'exposent point les droits des contendans.

2°. La réclamation de la couronne, de la part des Princes d'Aquitaine, eût peut-être été prématurée dans un temps où Childéric & son fils, quoique déposés & enfermés, vivoient encore; & cette même réclamation eût peut-être été déplacée, contre des Princes auxquels ils avoient rendu hommage, lorsque Hunaud avoit été battu par Charles Martel.

3°. De plus, la Nation s'étoit déclarée pour la postérité de Pepin;

& les droits que donnoient les suffrages des Peuples étoient respectés alors.

4°. Enfin, les Papes, autre autorité très-respectée, avoient consacré les droits de la race de Pepin.

Comment, dit encore M. de la Bruère, Eudes, ou Hunaud son fils, auroient-ils prêté serment à Charles Martel & à ses fils, dont ils pouvoient devenir les Maîtres? Comment Charles Martel & ses fils pouvoient-ils exiger un pareil serment?

C'est que Charles Martel & ses fils étoient vainqueurs & tout-puissans; c'est que le Duc Eudes avoit eu obligation de son rétablissement dans son Duché à la valeur de Charles Martel (1); c'est que Hunaud n'avoit

(1) Cependant il paroît, comme nous l'avons observé, que le Duc Eudes ne rendit point hommage, & ce fut peut-être la cause des guerres qu'il eut à soutenir contre Charles Martel; & dans lesquelles quelques Auteurs disent qu'il fut tué.

pu le conſerver que par la clémence de Charles Martel, & qu'en pareil cas le vainqueur impoſe, & le vaincu ſubit les conditions les plus rigoureuſes. Peut-être même la condition de l'hommage, exigée par Charles Martel, étoit-elle une précaution priſe contre les droits des Princes d'Aquitaine à la couronne.

Quoi qu'il en ſoit de tous ces raiſonnemens, pour leſquels, encore un coup, toutes les baſes manquent, le fait que les Ducs d'Aquitaine deſcendoient d'Aribert par Boggis, ſon ſecond fils, eſt invinciblement prouvé par la Charte d'Alaon, & aucune objection ne peut l'ébranler.

Aux dépens de l'Aquitaine s'étoit formé ce Duché particulier des Gaſcons, dont Loup, petit-fils de Hunaud, & fils de Gaïffre, étoit en poſſeſſion du temps de Charlemagne. Ce Peuple Montagnard, habitant

des Pyrénées, protégé par ses montagnes & par sa pauvreté, avoit long-temps conservé une indépendance qu'on avoit peu d'intérêt de lui disputer; il paroît cependant que les Gascons avoient été tributaires des François dès les premiers temps de la Monarchie, ainsi que les Cantabres ou Basques, leurs voisins, & qu'alors le Pays des Gascons comprenoit la Navarre, une partie de la vieille Castille & de l'Aragon; que Pampelune & Calahorra étoient leurs principales Villes; mais dans la suite ils avoient secoué le joug, & descendant de leurs montagnes, ils faisoient quelquefois des incursions dans les Provinces de l'Aquitaine : dès qu'ils étoient poursuivis, ils se sauvoient dans ces mêmes montagnes, où il étoit rare qu'on osât les suivre.

Dans divers temps, Chilpéric, Théodebert, & Théodoric son frère,

petits-fils de Sigebert, Clotaire II, Dagobert I, avoient eu à les combattre, les avoient vaincus, leur avoient imposé le tribut & l'hommage. Cependant, par succession de temps, les Gascons s'étoient établis dans la Province qu'on appeloit alors Novempopulanie, & qu'on appela depuis, de leur nom, *Gascogne.* Là, ils vivoient sous la dépendance des François, & étoient gouvernés par un Duc que le Roi nommoit.

Sous Pepin le Bref, Gaïffre les avoit entraînés dans ses entreprises contre la France; ils n'échappèrent pour lors à leur ruine que par la plus prompte & la plus entière soumission.

Nous avons vu à quel prix Loup, fils de Hatton, évita sa perte sous Charlemagne.

Les Sarasins possédoient encore une partie de la Septimanie ou Lan-

guedoc. Nous avons assez parlé de ce Peuple, à propos de la victoire que remporta sur lui Charles Martel; nous observerons seulement que ces Sarasins ou Arabes, répandus dans tant de contrées, reconnoissoient tous l'autorité d'un Calife, c'est-à-dire d'un Vicaire ou Successeur de Mahomet, dont la résidence étoit d'abord à Damas, d'où il étoit à portée de donner la main, pour ainsi dire, aux trois parties du Monde, sur lesquelles s'étendoit sa domination: dans la suite, la Capitale de l'Empire des Musulmans fut Bagdat, sur le Tigre. Du temps de Charlemagne vivoit ce Calife Aaron, surnommé Rachid, ou al Rachid, c'est-à-dire le Juste, qui, comme Charlemagne, commit quelques crimes politiques, parce qu'il vivoit dans le huitième & le neuvième siècles, mais qui, comme Charlemagne aussi, eut des vertus, protégea les Lettres, & se fit un grand nom.

Nous avons dit que la France, baignée au couchant par l'Océan, n'avoit, de ce côté, aucun ennemi étranger à combattre; mais elle avoit, de ce côté-là même, un ennemi intérieur & domestique, d'autant plus à craindre, qu'il pouvoit choisir les momens, & saisir les occasions; c'étoient ces Bretons, qui, chassés par les Anglo-Saxons, du Pays qu'on nomme aujourd'hui l'Angleterre, s'étoient réfugiés dans la Province de France, à laquelle leur nom est resté. Clovis les avoit soumis plus par les négociations que par les armes; leurs Chefs étoient convenus de quitter le titre de Rois, & de se contenter de celui de Ducs ou de Comtes, sous la condition de l'hommage; mais chaque fois qu'ils se révoltoient, ils reprenoient ce titre de Rois. Frédégonde, par ses intrigues, souleva contre Gontran leur fameux Comte Waroc, qui, en joignant la

perfidie à la valeur, parvint à défaire deux armées Françoises. Judicaël, sous Dagobert, profitant d'une irruption des Gascons, avoit repris le titre de Roi, & fait des courses dans les Provinces voisines de la Bretagne; il fut obligé de venir à Saint-Denis demander pardon, & il n'osa même sortir de cet asile de Saint-Denis pour aller trouver le Roi à Clichy, tant il redoutoit la rigueur des Loix Féodales contre les Vassaux félons & rebelles!

Les Bretons se révoltèrent encore sous Pepin, qui n'eut qu'à paroître pour les soumettre. Ils étoient calmes & dociles du temps de Charlemagne.

Ainsi les François avoient autour d'eux comme deux enceintes d'ennemis & de rivaux.

Au nord & au levant, les Saxons & les autres Nations Germaniques ou Sarmates; au midi, les Lom-

bards, les Aquitains & les Gaſcons; au couchant, les Bretons formoient la première.

Au delà étoient de grandes Puiſſances, qui jetoient ſur la France des regards inquiets, & qui pouvoient devenir ſes ennemies; c'étoient les Danois ou Normands, les Empereurs Grecs, & les Saraſins.





CHAPITRE III.

Guerres et Affaires d'Italie.

Nous avons vu quel orage se formoit contre Charlemagne à la Cour de Didier, Roi des Lombards. C'étoit à la fois beaucoup de haine & beaucoup d'impuissance. Plusieurs Souverains y étoient rassemblés, mais tous Souverains détrônés, & qui alloient faire détrôner leur Protecteur; ils n'avoient à lui offrir que le besoin qu'ils avoient de lui. Didier sentit toute la dignité du personnage dont on le chargeoit: entouré d'opprimés, armé de leurs droits, il prit leur défense, & se crut assez fort pour braver toute la puissance de Charlemagne; il eût été peut-être téméraire de l'attaquer au milieu de ses Etats, mais on pouvoit l'attaquer dans un allié foi-

ble, séparé de lui par un grand espace, & par un espace, dont toutes les barrières étoient dans la main du Lombard; cet allié, c'étoit le Pape.

Ce Pape n'étoit plus Etienne III, mais Adrien, Pontife non moins ambitieux que ses prédécesseurs, & encore plus ferme & plus habile. Il eut besoin d'habileté dans sa conduite avec ce Camérier, Paul Afiarte, qui avoit gouverné & trahi Etienne IV, & qui pouvoit, par son crédit & par celui de Didier, traverser l'élection d'Adrien. Il falloit ensuite miner peu à peu ce grand crédit d'Afiarte, sans lui donner d'ombrage. Adrien y parvint, en l'éloignant de Rome sous un titre honorable. Il l'envoya en ambassade auprès de Didier, avec lequel Afiarte se seroit tout aussi bien concerté de Rome que de Pavie, mais auquel il auroit été plus utile à Rome. Enfin, au moment où Paul Afiarte, aussi perfide envers

Adrien qu'envers son prédécesseur, revenoit pour lui dresser des embûches, & pour le livrer à Didier, Adrien le fait arrêter sur sa route par Léon Archevêque de Ravenne, qui lui fait faire son procès comme au meurtrier de Christophe & de Sergius (car les preuves du nouveau complot auroient été trop difficiles à acquérir), & qui l'envoie au supplice, en quoi il passa les ordres du Pape, qui ne vouloit qu'exiler Paul Afiarte.

Adrien eut besoin de fermeté dans sa conduite à l'égard de Didier. Ce Prince, pour venger Paul Afiarte & insulter Charlemagne, prend avec lui les enfans de Carloman, se jette sur les terres de l'Eglise, assiége Adrien jusque dans Rome, & le presse, à la tête d'une puissante armée, de couronner les fils de Carloman. » Vous ne pouvez vous en » défendre, lui dit-il, ils sont nés

Anastas. in Adrian.
Egin. Annal.

» sous la protection du Saint Siége ;
» ce sont les fils d'un Prince qu'un
» de vos prédécesseurs a couronné
» de sa main ; ils ont de plus, pour
» vous toucher, leur innocence, le
» malheur qu'ils éprouvent, & l'in-
» justice qu'on leur fait «.

Didier ajoutoit quelque chose de beaucoup plus touchant pour le Pape ; c'étoit l'offre de lui remettre tout ce qu'il détenoit de ce qu'on appeloit déjà depuis long-temps *le Patrimoine de Saint Pierre.* Cette offre pouvoit être sincère, & n'étoit pas aussi généreuse ni aussi désintéressée qu'elle pourroit le paroître ; Didier haïssoit & craignoit sur-tout les François ; or, il sentoit combien les fils de Carloman, sacrés & couronnés par le Pape, lui donneroient de facilité pour allumer en France une guerre civile, sur laquelle il fondoit l'espérance de la paix, & de la sûreté de la Lombardie. La situation étoit

critique pour le Pape, mais il la jugea d'un coup-d'œil ; il ſentit que les Lombards ſeroient toujours ſes ennemis néceſſaires, qu'ils lui reprendroient tôt ou tard ce qu'ils auroient cédé en cette occaſion, que Rome n'avoit d'appui contre eux que la France; qu'une démarche foible, en le privant de la protection de Charlemagne, alloit le perdre. Il prit ſur le champ ſon parti, fit fermer les portes de Rome, ſe ſoumit aux dangers & aux malheurs d'un ſiége, & rejeta toute propoſition de la part des Lombards. Il lui étoit aiſé de ſe faire un honneur & un mérite de cette conduite auprès de Charlemagne, mais il falloit pénétrer juſqu'à lui ; le Lombard faiſoit garder ſoigneuſement tous les paſſages. L'Envoyé Romain alla par mer, route aſſez peu uſitée alors ; il débarqua à Marſeille, & ne put joindre Charlemagne qu'à Thionville, d'autres affaires

l'attirant en ce moment du côté de l'Allemagne. Cette célérité incroyable, que nous avons vantée dans Charlemagne, fut d'un grand usage dans cette occasion; il accourt, il arrive au pied des Alpes; Didier, qui ne manquoit ni de prudence ni de talent, avoit fait garder tous les défilés de ces montagnes avec plus ou moins de soin, selon la facilité plus ou moins grande de les franchir. Charles, qui avoit prévu de la part de l'ennemi cette précaution, & qui avoit, pour ainsi dire, calculé la proportion qu'on mettroit dans le détail des soins, & le degré de vigilance qu'on emploieroit à chaque objet, fit dès-lors à peu près ce que fit depuis François I en 1515; il s'ouvrit en quelque sorte une route nouvelle à travers les Alpes; il choisit du moins celui de tous les défilés qu'on jugeoit le plus impraticable, s'attendant qu'il ne

773.

ſeroit point gardé, ou qu'il le ſeroit foiblement. Cette conjecture ne le trompa point; la plus grande difficulté vint des rochers, des torrens & des précipices, & non du foible corps de troupes qu'on n'avoit mis de ce côté-là que par ſurabondance de précaution : ce corps étant peu nombreux & peu ſur ſes gardes, fut aiſément renverſé; l'effroi ſaiſit les autres corps de troupes prépoſés à la garde des montagnes, lorſqu'ils virent leurs compagnons prendre la fuite, & les François s'avancer en vainqueurs à travers des rochers qu'on avoit jugés inacceſſibles : tous ces différens corps, placés aux embouchures des défilés, devoient, en cas d'événement, ſe replier vers la grande armée, qui ſe tenoit dans la plaine, à portée de les ſecourir au beſoin; ils firent leur retraite ſi précipitamment & avec tant de confuſion, qu'ils portèrent le trouble

dans la grande armée, de manière que les François n'eurent guère plus de peine à la dissiper, qu'ils n'en avoient eu à battre le premier corps; alors le pays fut presque tout ouvert, & rien n'arrêta le vainqueur.

Il faut lui rendre justice, il n'avoit rien négligé pour prévenir cette guerre, il avoit paru sentir qu'après l'offense qu'il avoit faite au Roi des Lombards, en lui renvoyant sa fille, il devoit souffrir quelque chose de sa part, & n'employer les armes qu'après avoir épuisé toutes les voies de douceur; il avoit fait presser Didier d'effectuer enfin la restitution si souvent promise aux Papes, & pour l'y déterminer, il lui avoit offert jusqu'à quatorze mille sols d'or, somme alors très-considérable. Il lui fit faire cette offre avant de quitter la France, il la renouvella au pied des Alpes; Didier fut infléxible. Charlemagne alla plus loin; il offrit de se contenter,

pour la restitution, d'une nouvelle promesse de Didier, pourvu qu'il donnât des otages. Didier alors se crut redouté, & joignit dans ses refus la hauteur à l'opiniâtreté. Il fallut combattre.

Au bruit du départ de Charlemagne pour l'Italie, Didier avoit quitté promptement Rome, & les terres de l'Etat Ecclésiastique, pour venir défendre ses propres Etats; il s'enferma dans Pavie avec le Duc d'Aquitaine Hunaud, pendant qu'Adalgise son fils s'enfermoit dans Vérone avec la veuve & les enfans de Carloman; cette distribution des forces étoit faite encore avec intelligence, elle ménageoit des espérances & des ressources.

Charlemagne arriva sous les murs de Pavie presque au moment où Didier venoit d'y entrer; mais Didier avoit mis de bonne heure cette Place en état de soutenir un long siége.

Adalgiſe, qui connoiſſoit cet état de la Place, & qui avoit compté qu'elle arrêteroit long-temps le vainqueur, fut ſaiſi d'effroi, lorſqu'il vit Charlemagne accourir en diligence pour l'aſſiéger lui-même dans Vérone; il craignit un de ces miracles réſervés pour Charlemagne; il craignit que quelque coup du ſort ou quelque prodige de l'art, pareil à celui qui lui avoit ouvert le paſſage des Alpes, ne lui eût encore ouvert les portes de Pavie. Ses alarmes n'étoient pas fondées pour le moment, & le ſiége de Pavie devoit avoir ſon cours; Charlemagne avoit plié, quoiqu'avec peine, l'impétuoſité Françoiſe aux opérations lentes, aux ſoins attentifs d'un ſiége régulier; mais
comme il avoit jugé qu'une partie 774
de ſes forces pourroit être pendant ce temps employée utilement ailleurs, il étoit venu faire le ſiége de Vérone, pour couper du moins une

des branches de cette guerre. Charlemagne étoit précédé par-tout par la terreur de son nom ; la réunion d'un bonheur singulier, & d'un talent surnaturel, qui sembloit caractériser tous ses exploits, répandoit parmi ses ennemis un découragement qui facilitoit & multiplioit encore ses succès. Peut-être le jeune Adalgise, sur qui les Peuples fondoient leurs espérances, n'eut-il pas toute la fermeté qu'exigeoient les conjonctures difficiles où il se trouvoit ; peut-être ne poussa-t-il pas la défense de Vérone jusqu'où elle pouvoit aller ; la crainte de tomber entre les mains du vainqueur lui fit précipiter sa retraite ; il sortit de Vérone pendant la nuit, & s'étant embarqué, il alla chercher un asile & des secours auprès de l'Empereur Constantin Copronyme, que sa haine pour les Papes, animée par un zèle d'Iconoclaste, & sur-tout une juste inquiétude

inquiétude des progrès rapides de Charlemagne, unissoient avec les Lombards dans un même intérêt. Par cette retraite, Adalgise prolongea la querelle de la Lombardie, & fit que Charlemagne put long-temps douter de sa conquête. Cependant cette retraite fut plus favorable que contraire aux François; les Lombards ne voyoient point cette guerre du même œil que la voyoit leur Roi; ils jugeoient qu'en embrassant la défense de tant de Souverains opprimés, Didier avoit plus consulté sa gloire & sa haine que leur bonheur: abandonnés par Adalgise, ils saisirent l'occasion de terminer la guerre, & d'adoucir le vainqueur, en remettant entre ses mains la veuve & les enfans de Carloman; par-là, les François se virent délivrés d'une querelle qui pouvoit être bien plus funeste que celle de la Lombardie: celle-ci, en cas de mauvais succès,

pouvoit être abandonnée; mais la cause des fils de Carloman pouvoit allumer, au sein même de la France, un incendie qu'il n'eût pas été facile d'éteindre.

Le sort de ces malheureux Princes fut le même que celui des enfans du premier Carloman, frère de Pepin, le même que celui de Childéric & de son fils; ils furent rasés, & enfermés dans un cloître. C'étoit un des avantages de l'Etat Monastique de conserver la vie aux Princes détrônés, en rassurant l'ambition du vainqueur par l'indissolubilité des engagemens que le cloître faisoit contracter, au lieu que chez tant d'autres Peuples barbares, ou même policés, la mort seule du vaincu pouvoit rassurer le vainqueur : ce n'est pas que nous ne voyions dans la Race Mérovingienne plusieurs Rois tirés du cloître; mais ils n'étoient pas Moines, & l'Histoire le remarque

expreſſément ; ils étoient ſeulement, ſuivant l'uſage du temps, élevés dans des monaſtères, ou bien ils y étoient mis en dépôt dans l'attente des événemens, comme le ſont au ſérail les Princes Ottomans, dont on craint également & de multiplier & d'exterminer la race. Ce qui juſtifie cette idée, indépendamment du témoignage de l'Hiſtoire, c'eſt le ſcandale qu'excita Ebroin, lorſqu'on le vit ſortir du cloître, où il avoit été mis à titre de Moine, & où il avoit fait des voeux ; ſon retour vers le ſiècle parut un ſacrilège, & il n'étouffa l'indignation publique que par la terreur qu'il ſut inſpirer.

On dit que Charlemagne, lorſque Gerberge, veuve de Carloman, avoit pris la fuite avec ſes fils, s'étoit plaint qu'elle lui faiſoit injure, & avoit dit qu'elle auroit dû compter davantage ſur la juſtice & l'humanité de leur oncle ; quand il les vit en ſa puiſ-

ſance, il démentit ce noble langage : peut-être les regarda-t-il alors comme un bien de conquête, dont il avoit acquis le droit de diſpoſer au gré de ſon ambition. L'aîné, nommé Pepin, diſparoît entièrement de l'Hiſtoire ; on avoit ignoré de même juſqu'à ces derniers temps la deſtinée du ſecond, nommé Siagre ; un ancien Manuſcrit de l'Abbaye de Saint-Pons de Nice, envoyé au célèbre Boſſuet, Evêque de Meaux, & contenant la vie de Siagre, écrite par un Auteur du temps, nous apprend qu'il fut Moine dans cette Abbaye ; que ſon oncle, qui, ne le craignant plus, le traitoit avec douceur, avoit fait cette fondation à ſa prière ; que Siagre y mena une vie ſainte & heureuſe ; que ſes vertus le firent élever à l'épiſcopat par le Pape Adrien, & que ce fut de Nice qu'il fut Evêque ; qu'enfin il a été mis au nombre des Saints. Voilà du moins ce que rap-

portent l'Abbé Velli, M. le Beau, & d'autres Auteurs ; mais il y a une grande objection contre ce récit, c'est que Siagrius fut fait Evêque de Nice en 777 : or, comment Carloman, né en 751, pouvoit-il avoir eu un fils d'âge à être Evêque en 777 ? Dira-t-on que dans ces temps d'irrégularité, où toutes les Loix canoniques étoient violées, un intérêt aussi fort que celui d'éteindre les droits de Siagre à la couronne, joint au désir de traiter favorablement le neveu du Roi, a pu faire passer par-dessus toutes les règles, & faire conférer la dignité épiscopale à un enfant ? Cette solution en effet ne seroit peut-être pas à dédaigner.

Gallia Chr'st. tom. 3, Co. 1744.

La réduction de Vérone fut célébrée par une médaille. Elle représente un Roi, à qui une femme à genoux présente des clefs. L'inscription est : *Veronâ deditâ, & Langobar-*

dis in fidem acceptis. Vérone rendue par composition, & les Lombards reçus à foi & hommage. On lit dans l'exergue ces mots : *Clem. Princ. Par la clémence du Prince.*

Après la réduction de Vérone, Charlemagne revint devant Pavie ; il y trouva les François fort ennuyés de la longueur du siége, sachant prendre les Places d'assaut, & par escalade, mais non les réduire par le temps & par la famine, sachant combattre, & ne sachant pas attendre ; il leur apprit à joindre au mérite de la valeur celui de la persévérance : il leur en donna l'exemple, il se condamna lui-même à passer l'hiver sous la tente, & il fit venir dans son camp la Reine Hildegarde sa femme, & ses enfans ; il convertit même le siége en blocus, & avec une partie de l'armée, qui devenoit inutile, il soumit toutes les autres

Places de la Lombardie, ce qui fut promptement exécuté. Les Peuples sembloient courir au devant de son joug; les Lombards, pour montrer qu'ils ne vouloient plus être distingués des Romains, s'empressoient de se faire couper cette longue barbe qui les distinguoit, & qui paroît leur avoir donné leur nom (1).

Les fêtes de Pâques approchoient, Charlemagne résolut d'aller les passer à Rome; objet toujours si naturel de curiosité, mais où des intérêts plus pressans que ceux de la curiosité, l'appeloient. Outre la singularité piquante d'être le premier Roi de France qui se fût montré dans cette Capitale du Monde Chrétien, outre l'avantage de pouvoir y paroître en Bienfaiteur & en Libérateur, il vouloit y paroître même en Souverain aux yeux d'un Peuple qu'il n'avoit

(1) *Langobardi* ou *Longobardi*.

point encore vu (1), & qui s'appeloit le Peuple Romain; il vouloit du moins essayer quelle pouvoit être la vertu des titres sur lesquels cette Souveraineté étoit fondée. Ceci a besoin d'explication.

Lorsque le Pape Etienne III, pendant son voyage en France, avoit conféré, au nom du Peuple Romain, à Pepin le Bref, & à ses enfans, le titre de *Patrices*, pour les engager, par des motifs d'honneur & par un titre spécieux, à se déclarer les défenseurs de Rome contre les Lombards, il avoit cru ne leur rien donner, ces Princes avoient cru ne rien recevoir; & Charles Martel, en 741, avoit refusé ce titre qui lui avoit aussi été offert. Lorsque

(1) *Populus quem non cognovi, serviet mihi*, &c.

C'est le texte si heureux de l'Oraison Funèbre du Roi de Pologne, STANISLAS, par M. l'Archevêque d'Aix.

Pepin, de son côté, avoit exigé d'Astolphe le sacrifice de la Pentapole & de l'Exarchat, il n'avoit songé qu'à faire aux Papes un magnifique présent pour les attacher à ses intérêts. A la vérité, il ne leur avoit donné que le domaine utile de ces Etats, & s'en étoit expressément réservé la souveraineté, mais plus pour suivre l'usage féodal, que dans l'espérance d'acquérir des droits dont il pût jamais faire usage. Cependant le titre de *Patrice*, dans tout l'Empire, dans l'Italie, dans le Royaume de Bourgogne, par-tout où il étoit employé, signifioit *Gouverneur*; & voilà pourquoi l'Empereur d'Orient, Anastase, voyant Clovis Maître des Gaules, s'empressa de lui donner le titre de Patrice, c'est-à-dire de le faire son Gouverneur dans les Gaules, pour conserver les prétentions de l'Empire; car depuis la chute de l'Em-

Mém. de M. le Fevre de S. Marc, sur la dignité de Patrice, dans le Rec. de l'Académie de la Rochelle, t. 3, p. 19. Du même, Abr. Chron. de l'Hist. d'Italie, t. 1, p. 361 & 379.

pire d'Occident, consommée en 476, l'Empire d'Orient, se prétendant le seul Empire Romain, vouloit en exercer tous les droits, & ne relâchoit rien, dans sa foiblesse, des vastes prétentions que l'Empire Romain avoit pu avoir dans toute sa puissance & toute sa grandeur. Odoacre & Théodoric avoient aussi été décorés par la même raison de ce titre de *Patrices*. Charlemagne étoit donc Gouverneur de Rome; mais il ne tenoit pas ce titre de l'Empereur, qui n'avoit plus dans Rome aucune autorité réelle; il ne le tenoit pas non plus du Pape, qui n'y avoit encore aucune autorité temporelle; c'étoit le Peuple Romain, République naissante, soustraite de la dépendance de l'Empire, qui, librement & volontairement, avoit fait les Princes François ses Gouverneurs & ses Magistrats suprêmes. De plus, Rome étoit depuis long-temps dans

la dépendance de l'Exarchat de Ravenne; Charlemagne avoit succédé aux droits des Exarques, il étoit Exarque lui-même, & n'avoit abandonné aux Papes que les fruits de l'Exarchat; les Papes, qui avoient trouvé cette prétention fort mauvaise de la part des Lombards leurs ennemis, ne pouvoient que la respecter dans les François leurs bienfaiteurs. Ainsi, soit que le Peuple Romain fût libre, Charlemagne en étoit le Magistrat suprême par le choix de ce Peuple; soit qu'il fût dépendant de l'Exarchat de Ravenne, Charlemagne étoit Exarque.

Pepin & Charlemagne lui-même n'avoient pas fait beaucoup d'attention à ces titres, & ne les avoient regardés que comme honorifiques, tant qu'il y avoit eu entre eux & l'Etat Ecclésiastique, la Monarchie des Lombards; mais cette Monarchie ne tenoit plus qu'aux seuls

murs de Pavie, & ces murs alloient tomber. Charlemagne, Roi des deux Frances, Austrasienne & Neustrienne, Gauloise & Germanique, Roi des Lombards, Exarque de Ravenne, Patrice de Rome, voyoit sous ses loix un seul Empire, depuis l'extrémité septentrionale de la France jusqu'à la partie méridionale de l'Italie. Telle étoit la vaste perspective que la conquête de la Lombardie offroit à ses regards; tels étoient les titres dont il alloit faire l'essai à Rome.

Anastas. in Adrian. Il y arriva le Samedi Saint, de l'an 774; son entrée fut un triomphe; les Grands, les Magistrats, toute la Jeunesse Romaine allèrent au devant de lui; les uns portant les étendards, marques de leurs dignités; les autres en habits de fête, couronnés de fleurs, tenant des palmes dans leurs mains, tous chantant des hymnes d'alégresse, ren-

dant graces à leur Libérateur, célébrant ses victoires, & s'écriant : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* ! La grace & la bonne mine du Triomphateur échauffoient l'enthousiasme du Peuple, & ajoutoient à l'intérêt du spectacle. On déploya devant lui les bannières de l'Exarque, on porta les Croix qu'on ne portoit que devant ce Magistrat, ou devant les Patrices. A cette reconnoissance non équivoque de sa souveraineté, Charles descendit de cheval, & suivit à pied les bannières sacrées jusqu'à l'église de S. Pierre. Il y entra aux acclamations de tout le Peuple. Le Pape, qui avoit comme lui ces avantages extérieurs, si imposans dans une solennité, l'attendoit dans le vestibule à la tête du Clergé Romain ; ils s'embrassèrent avec une expression de tendresse & une effusion de joie, qui, rappelant vivement tout ce qu'ils avoient fait

l'un pour l'autre, répandirent parmi les ſpectateurs l'intérêt & l'attendriſſement.

Les Hiſtoriens ne ſont pas d'accord ſur la queſtion, ſi le Pape donna au Roi la droite ou la gauche, ni ſi le Roi, en montant les marches de l'égliſe de Saint-Pierre, les baiſa toutes avec une dévotion alors exemplaire; mais il eſt certain que le Pape le reçut comme le Souverain d'un Etat, dont Adrien ne parut jamais que le Pontife; l'acte même par lequel le Pape parut faire le plus d'attention à ſes propres intérêts, fut un acte de vaſſal envers Charlemagne.

Il étoit impoſſible que le Pape négligeât une ſi heureuſe occaſion de faire renouveler & confirmer la donation faite au Saint Siége par Pepin, & de faire donner à cet acte toute la ſolennité, toute la ſanction dont il étoit ſuſceptible. Charlema-

gne se le fit lire, & le confirma de sa main, en souscrivant, selon son usage, son nom *KAROLUS*, en forme de Croix, & réduit dans l'espace de la lettre *K*, ou de la lettre *C*, autour de laquelle les six autres étoient comme enchâssées. C'est Charlemagne qui a introduit cet usage adopté par les Rois suivans, du monogramme ou chiffre composé des lettres du nom, qui semblent n'en faire qu'une. Les Seigneurs & les Evêques qui l'accompagnoient en grand nombre, souscrivirent aussi cet acte à la suite du Roi. On se rappelle que le Roi s'y réservoit la souveraineté des domaines qu'il abandonnoit aux Papes.

Egin. in vit. Carol. Magn.

Charlemagne ne se contenta point de confirmer la donation de Pepin; jaloux de l'honneur d'être, de son chef & en son propre nom, bienfaiteur du Saint Siége, il amplifia considérablement cette donation, &

fit dresser un nouvel acte, contenant de nouvelles concessions. Anastase, le Bibliothécaire, dit que d'après l'addition faite par Charlemagne, elle commençoit au promontoire de la Lune, où est aujourd'hui le Port de Spézia, vis-à-vis l'Isle de Corse, laquelle étoit aussi comprise dans la donation; qu'elle s'étendoit ensuite à Bardi, à Rhége, à Mantoue, & comprenoit l'Exarchat de Ravenne, les Provinces de Vénétie & d'Istrie, & les Duchés de Spolète & de Bénévent. Le Pape, dans ses Lettres à Charlemagne, ne parle que du Duché de Spolète, comme ayant été ajouté aux concessions de Pepin. Quoique la donation de Charlemagne soit aussi réelle que celle de Constantin est chimérique, les Savans observent qu'on n'a jamais vu l'acte original de la donation même de Charlemagne; que les Papes en avoient fait faire des copies favo-

rables à leurs prétentions, & que c'eſt probablement d'après une de ces copies qu'Anaſtaſe a ainſi reculé les limites du territoire donné au Saint Siége par Charlemagne.

Au départ de ce Prince, le Pape lui fit préſent d'un Recueil des anciens Canons dont ſe ſervoit l'Egliſe Romaine. Ce Livre étoit dédié *au Libérateur de Rome.* Le Pape lui-même en avoit fait l'Epître préliminaire, qui étoit un Poëme, en forme d'acroſtiche, à la louange de Charlemagne (1).

(1) On peut voir ce très-mauvais Ouvrage dans le Recueil des Hiſtoriens de France, tome 5, p. 403. Les quarante-cinq vers ou lignes dont il eſt compoſé, & dont il eſt difficile d'aſſigner la meſure, forment par leurs lettres initiales les mots ſuivans : *Domino Excell. Filio Carolo Magno Regi, Hadrianus Papa.* On ne ſait pas bien certainement ſi c'eſt à ce premier voyage, ou à quelqu'un des ſuivans, que le Pape Adrien fit ce préſent & rendit cet hommage à Charlemagne.

En un mot, le Pape & le Roi n'eurent qu'à se louer l'un de l'autre. On a seulement remarqué, que, dans les remontrances & les prières qu'ils eurent occasion de s'adresser l'un à l'autre, celles de Charlemagne avoient toujours pour objet l'ordre spirituel, & celles du Pape l'intérêt temporel : le Prince Laïc vouloit toujours qu'on réformât quelques abus dans l'Eglise; le Pontife, qu'on ajoutât au patrimoine de S. Pierre. On a remarqué encore que Charlemagne donna de grands domaines au Pape, qui, de son côté, lui donna un petit livre, & qui, toutes les fois qu'il disoit la Messe, récitoit, depuis ce temps, une Oraison pour le Roi de France.

C'est vraisemblablement à l'occasion de cette entrevue du Pape Adrien & de Charlemagne, que fut frappée une médaille, qui représente le Pape & le Roi tenant cha-

tenant d'une main le Livre des Evangiles, posé sur un Autel, avec cette Inscription, dont le sens n'est peut-être pas parfaitement clair : *Tecum sicut cum Petro, tecum sicut cum Galliâ. Avec toi comme avec Pierre, avec toi comme avec la France.* L'exergue porte ces mots : *Sacr. Fœd. Alliance Sacrée.*

Charlemagne partit sur-tout très-content de l'accueil que lui avoit fait le Peuple Romain, & des dispositions qu'il lui avoit montrées. Il courut achever son ouvrage, & réduire Pavie. L'effet du blocus s'y faisoit sentir, la famine commençoit à faire du ravage; le Peuple murmuroit, s'aigrissoit, & devenoit remuant; Didier se défendoit encore avec constance, mais sans espoir : si son Peuple souffroit, il souffroit avec lui; il se montroit à ses sujets, il réclamoit leur foi, il excitoit leur zèle, il leur promettoit des jours

plus heureux, qu'il n'attendoit pas, & cherchoit à réchauffer en eux un courage qui l'abandonnoit (1); mais le Peuple, témoin de la décadence de la Monarchie des Lombards, las des guerres malheureuses dont on accabloit sa foiblesse, voloit au devant du joug de Charlemagne, & n'espéroit plus jouir de la paix qu'à l'ombre du trône d'un si puissant Monarque. On respectoit encore l'auguste infortune de Didier; mais Hunaud, qu'on regardoit comme l'auteur de la guerre, étoit devenu l'objet de l'exécration publique; on se souleva contre lui, & il fut tué dans la sédition. Qu'avoit gagné ce malheureux à quitter son cloître pour réclamer l'Aquitaine? Une prison plus rigoureuse, une vie agitée, une mort violente.

(1) *Curisque ingentibus æger,*
Spem vultu simulat, premit altum corde dolorem.
VIRGILE.

Cette mort pouvoit ne pas terminer encore la révolte de l'Aquitaine ; Loup II, petit-fils de Hunaud, devant avoir sur cet Etat les mêmes prétentions que son aïeul & que son père. Ce Loup II étoit fils de Gaïffre, & d'Adèle fille de Loup I ; il réunissoit donc les droits de la branche aînée de sa Maison sur l'Aquitaine, & ceux de la branche cadette sur la Gascogne, dont il se mit en possession du chef d'Adèle sa mère, après la mort de Loup I, avec le consentement de Charlemagne.

Didier ne cédoit point, mais la fidélité des habitans de Pavie étoit parvenue à son terme ; ils ouvrirent leurs portes, & le remirent avec sa femme & sa fille à la discrétion du vainqueur : les Historiens ne disent pas si cette fille étoit celle que Charlemagne avoit épousée, & qu'il avoit ensuite renvoyée à son père ;

on envoya Didier en France, & il fut forcé de se faire Moine; on dit qu'il fut d'abord relégué à Liége, & qu'il mourut à l'Abbaye de Corbie. On ne sait rien de certain, ni sur ce point, ni sur la durée de sa vie.

Acta SS. Bened. tom. 4, p. 446. Mon. S. Gal.

La Reine Berthe, qui avoit tant désiré l'alliance des Lombards, eut le chagrin de voir cette révolution si contraire à sa politique; elle ne mourut qu'en 783, ayant eu au moins la satisfaction de voir une partie de la grandeur de son fils. L'Histoire ne parle plus d'elle depuis le mariage de Charlemagne avec la Princesse Lombarde. On ne peut juger que par conjecture de l'impression que firent sur elle le renvoi de la Princesse & la chute de Didier. Ce dernier événement fut consacré par une médaille. On y voit un Roi & une Reine à genoux, déposant le sceptre & la couronne aux pieds d'un Roi assis. L'inscription est : *De-*

victo Desiderio, & Papiâ receptâ. Didier vaincu, & Pavie rendue. L'exergue porte la date de l'événement (774).

Quand on voit ces grands Souverains qui ont troublé la terre, & se sont privés eux-mêmes de la paix, descendre ainsi du trône dans l'obscurité d'une retraite, où leurs noms restent ensevelis, c'est alors qu'on les plaint, c'est alors qu'on gémit sur eux & sur l'instabilité des grandeurs humaines, & c'est alors peut-être qu'ils cessent d'être à plaindre. Peut-être l'ambition, qui, comme l'amour, s'éteint avec l'espérance, respecte-t-elle leurs jours devenus innocens; peut-être le plaisir nouveau de vivre à l'abri des orages & de toute inquiétude, dans un Etat tranquille & respecté, comme l'Etat Monastique l'étoit alors, suffit-elle à une ame sur laquelle les passions n'ont plus de prise. Un Ebroin devoit mourir de rage dans la retraite,

Clodoald (Saint Cloud) & Siagre y vécurent heureux, & s'y sanctifièrent. Si le bonheur existe sur la terre, il est avec la paix, & dans la solitude le monde ne l'apperçoit pas; ceux dont le monde est forcé de s'occuper, parce que leur existence pèse sur celle des autres, parce qu'ils agissent & qu'on réagit sur eux, parce que l'agitation multiplie leur être, sont enviés, & ne sont pas heureux.

Quelques Auteurs ont dit que Charlemagne avoit fait trancher la tête à Didier; ce qui paroît impossible à croire, & ce qui est contrair à l'opinion commune.

Les Empires meurent (1) *comme leurs Maîtres*, dit Bossuet; le Royaume des Lombards fut censé détruit par la prise de Pavie, après avoir duré

(1) *Muoiono le città, muoiono i regni.*
Torquato Tasso.
Tot oppidorum cadavera.
Sulpitius Ciceroni.

deux

deux cent ſix ans. La nouvelle Monarchie que Charlemagne éleva ſur ſes ruines, prit dans la ſuite une dénomination plus vaſte, elle s'appela le Royaume d'Italie. Elle comprenoit le Piémont, l'Etat de Gênes, le Milanès, la Toſcane, & les autres petits Etats, qui ſont des dépendances de ceux-ci, tels que le Mont-Ferrat, le Parmeſan, le Modenois; quelques Provinces qui ont appartenu depuis à la République de Veniſe, ou qui ont été des objets de conteſtation entre elle & l'Empire, telles que le Breſſan, le Véronèſe, & le Frioul; on y comprenoit auſſi, quant à la Souveraineté, tout ce que Charlemagne avoit abandonné au Pape; l'Exarchat de Ravenne, la Pentapole, la Marche d'Ancone, le Ferrarois, le Bolonèſe, & leurs dépendances, le Duché de Spolète, celui de Bénévent, dans l'Etat de Naples: Anaſtaſe, le Bibliothécaire,

comme nous l'avons dit, y comprend même non seulement le Mantouan & le Duché de Reggio ou Rhége, mais encore l'Isle de Corse, & jusqu'aux Provinces de Vénitie & d'Istrie, enlevant ainsi à la République de Venise cette indépendance qu'elle se pique d'avoir eue dans tous les temps. Rome, qui dans la suite prétendit asservir à la tiare tous les Royaumes de la terre, ne prétendit pas même alors à l'indépendance. L'autorité du Roi y étoit généralement reconnue, ses ordres y régloient tout; la monnoie y étoit frappée à son coin; les actes publics étoient datés des années de son règne. On appeloit à la justice du Roi des Jugemens que les Papes rendoient, non, comme on peut croire, en matière de doctrine, mais sur les contestations qui s'élevoient entre leurs vassaux; les Papes eux-mêmes, dans leurs affaires temporelles & personnelles, avoient recours à la

justice du Roi. Les Lettres d'Adrien, rassemblées dans le *Codex Carolinus*, & l'exemple de Léon III, qui sera rapporté dans la suite, le prouvent invinciblement.

Charlemagne respecta, chez les Lombards, la forme de gouvernement qu'il trouva établie; il ne se permit aucun changement qui ne fût absolument nécessaire, aucune précaution qui ne fût indispensable; il ne mit de garnison Françoise que dans Pavie, la plus forte Place du Royaume, & dans les Villes frontières & maritimes, pour s'assurer des passages; du reste, il parut se livrer entièrement à la foi des vaincus (1), il marchoit au milieu d'eux avec une foible garde; il leur laissa leurs biens, leurs loix, leurs coutumes; il leur accorda la liberté de

(1) *Fecisti ut nemo sibi victus, te victore, videatur.*

Pacat. Panégyriq. de Théodose.

contracter, à leur choix, ou suivant leurs loix, ou suivant les loix Françoises, ou suivant les loix Romaines; il s'attacha en toutes choses à gagner les cœurs par des ménagemens délicats, & à dissiper les préventions fâcheuses, qui s'élèvent toujours contre une domination étrangère. Il eut grand soin de joindre au titre de Roi des François ce titre de Roi des Lombards, dont il étoit d'autant plus jaloux, qu'il le devoit à sa valeur. Il voulut, suivant l'usage des anciens Rois de Lombardie, recevoir dans Modèce, ou Monza (1), Bourg voisin de Milan, la couronne de fer (2), des mains de l'Archevêque de Milan. Son administration

Codex. Carol. Ep. 55, 51, 52, &c.

(1) En Latin, *Modecia.*

(2) C'étoit une couronne d'or, dans laquelle il y avoit un cercle de fer incrusté. On dit que c'est la Reine Theudelinde qui l'avoit fait faire pour Agilulfe son mari. *Sigonius*, *Ripamont*, *le P. le Cointe.* Ann. Eccles.

parut réparer tous les torts de la conquête (1), & fit regretter qu'il n'eût pas eu sur ces Peuples un titre plus légitime.

Mais on n'opère pas impunément, 775.
une grande révolution, & les idées établies ne changent pas en un jour. La plupart des Seigneurs Lombards, nourris dans la haine du Pape, n'étoient pas disposés à le laisser jouir tranquillement des bienfaits de Pepin & de Charlemagne : tandis que le Roi étoit appelé par des guerres continuelles aux extrémités les plus éloignées de sa vaste Monarchie, le Duc de Spolète, qui, par le nouvel arrangement, devenoit feudataire du Pape, voulut s'affranchir de cette dépendance ; il forma une ligue contre Adrien avec plusieurs Seigneurs Lombards. L'Archevêque de Ra-

(1) Gouvernant justement, ils s'en font justes Princes.

CORNEILLE.

venne trouvoit auſſi que le domaine utile des terres de l'Exarchat auroit tout auſſi bien convenu à ſon Siége qu'à celui de Rome; il donnoit des couleurs à ſes prétentions, il alléguoit des titres; cette cauſe fut plaidée en France: l'Evêque Anaſtaſe, Envoyé ou Légat du Pape, indigné de voir remettre en queſtion ce qui concernoit la donation faite au Saint Siége, s'étant laiſſé emporter par ſon zèle juſqu'à tenir des diſcours qu'on jugea peu reſpectueux, le Roi le fit mettre en priſon, & ne le relâcha que ſur de très-humbles ſupplications du Pape. La mort de l'Archevêque de Ravenne, qui arriva peu de temps après, termina ou ſuſpendit ce procès. C'étoit ce même Léon qui avoit fait périr le traître Paul Afiarte; mais quoique cet attentat, ſi c'en étoit un, eût été utile au Pape Adrien perſonnellement, il n'avoit jamais voulu en accorder le pardon à l'Ar-

chevêque, » tant Adrien, dit M. Fleuri, » étoit attaché à l'ancienne » discipline de sauver la vie aux cri- » minels, pour leur donner lieu de » faire pénitence «! Ce refus n'avoit pas peu contribué à la mésintelligence du Pape & de l'Archevêque.

Cependant Adrien eut occasion de donner au Roi des avis fort importans pour tous les deux; la petite querelle & les petits intérêts du Duc de Spolète ne formoient d'abord qu'un léger nuage, qui ne paroissoit pas même d'une si grande conséquence que le procès de l'Archevêque de Ravenne; ce fut bientôt un orage qui demanda que Charlemagne accourût du fond de la Saxe pour le dissiper. Nous avons dit que plusieurs Seigneurs Lombards avoient pris la défense du Duc de Spolète: le Duc de Bénévent, le Comte de la Marche-Trévisane, & d'autres de cette importance, étoient entrés

dans la Ligue. Rotgaud, Duc de Frioul, en étoit l'ame ; c'étoit le plus considérable de tous, & par ses talens, & par la situation de son Duché, qui donnoit la main à la fois à l'Allemagne, à la France & à l'Italie, & qui dominoit sur la mer Adriatique ; le Duc de Frioul comprit d'abord que les négociations & les efforts de la Ligue pouvoient être employés à quelque chose de plus utile qu'à soustraire Spolète de la mouvance du Pape ; il éleva par degrés ses idées, d'abord jusqu'à dépouiller le Pape des biens qu'il tenoit de la libéralité des Princes François, ensuite jusqu'à renverser entièrement l'ouvrage de Charlemagne, en affranchissant de son joug la Lombardie entière : le moyen qu'il vouloit employer pour y réussir, pouvoit être d'autant plus efficace, qu'il étoit légitime. Le Duc de Frioul, dans le fond de son

cœur, étoit resté fidèle au malheureux Adalgise, fils de Didier : nous avons dit que ce jeune Prince, assiégé dans Vérone par Charlemagne, s'étoit enfui à Constantinople, où il s'étoit mis sous la protection de l'Empereur des Grecs, Constantin-Copronyme ; les Seigneurs Lombards, par le conseil & par l'entremise du Duc de Frioul, traitèrent avec Léon Porphyrogénète, fils de Constantin, & mari de la fameuse Impératrice Irène. Léon avoit succédé au trône & aux opinions de son père ; il saisit les vûes qu'on lui présentoit, il promit d'envoyer Adalgise avec une puissante flotte, & les Seigneurs ligués se chargèrent de favoriser sa descente. Tandis que Léon faisoit lentement les préparatifs de cette expédition, Charles arrive en Italie avec sa célérité ordinaire, fond sur le Duc de Frioul, & le fait prisonnier ; un

Prêtre lui livre Trévise, l'Evêché de Verdun fut sa récompense; tout rentra dans la soumission; le Duc de Spolète, le Duc de Bénévent, & les autres Seigneurs ligués envoyèrent assurer Charles de leur fidélité: il usa d'indulgence envers eux; mais par une rigueur, où l'on reconnoît toujours plus les principes du temps que l'ame de Charlemagne, il fit trancher la tête au Duc de Frioul. Si l'on demande de quel droit, il nous est impossible d'en reconnoître d'autre ici que la force. Un Grand, fidèle au sang infortuné de ses Rois, étoit un homme précieux qu'il falloit gagner, & sur la fidélité duquel Charlemagne lui-même devoit plus compter, en la méritant par la clémence & les bienfaits, que sur celle des sujets qui lui avoient livré leur Roi dans Pavie, & qui s'étoient pliés avec tant de souplesse à un changement de domination si subit & si

Ann. Metens. Egin. in Ann.

étrange. Si on dit qu'une conquête se conserve par les mêmes moyens que l'autorité légitime, c'est-à-dire en punissant ceux qui s'élèvent contre elle, & que les exemples alors sont nécessaires pour maintenir toute Puissance, soit ancienne, soit nouvelle, soit qu'elle tire son origine des loix ou de la force; je répondrai que, comme le Conquérant est réduit à punir ce qu'il faudroit récompenser; comme c'est la fidélité, l'attachement aux loix qu'il est obligé de réprimer par des supplices, comme cet intervertissement des récompenses & des peines, de la gloire & de l'opprobre, sape tout principe de Morale & de Politique, & détruit les vertus mêmes qui font la sûreté du Trône, il s'ensuit qu'il ne faut point faire de conquêtes. Les Historiens François traitent le Duc de Frioul de *factieux*, & son projet d'*intrigue & de conjuration*; tant on

s'accoutume aisément à regarder comme le droit, ce qui a prévalu. Adalgise & les Grecs, voyant le projet avorté, n'osèrent paroître, & Charlemagne revola en Germanie à de nouveaux combats contre les Saxons, après avoir donné à des François le Duché de Frioul, & le Gouvernement des Villes qui s'étoient soulevées en cette occasion.

L'Historien des Lombards, Paul Varnefrid, plus connu sous le nom de Paul Diacre, avoit été Secrétaire de Didier; il étoit tombé entre les mains de Charlemagne, qui eut pour lui tous les égards qu'il se piquoit d'avoir pour les Savans. L'attachement que Paul Diacre conservoit pour son Maître, l'ayant fait soupçonner d'avoir eu part aux projets du Duc de Frioul & du Duc de Bénévent, en faveur d'Adalgise fils de Didier, il fut exilé sur le bord de la mer Adriatique; il se sauva du

lieu de son exil auprès du Duc de Bénévent, beau-frère d'Adalgise : Paul Diacre mourut Moine au Mont-Cassin. On peut le comparer avec Philippe de Comines ; comme lui Historien de son Pays, attaché au Duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, comme Paul Diacre à Didier Roi des Lombards ; devenu depuis sujet & créature de Louis XI, comme Didier de Charlemagne, avec cette différence que Comines s'étoit donné volontairement à Louis XI, au lieu que Paul Diacre étoit tombé entre les mains de Charlemagne par le sort des armes ; enfin, l'un & l'autre tombèrent dans la disgrace du Gouvernement François. Paul Diacre fut exilé pour son attachement à la famille de son premier Maître ; Philippe de Comines fut enfermé à Loches dans une cage de fer, pour avoir été dans les intérêts du Duc d'Orléans, depuis

Louis XII, contre Madame de Beaujeu.

On dit que Charlemagne ayant voulu s'éclaircir avec Paul Diacre, sur l'affection que celui-ci paroissoit conserver pour Didier & sa famille; Paul Diacre eût la fermeté de lui répondre : *Mes devoirs ne dépendent pas des événemens ; Didier est toujours mon Maître, & je dois lui rester fidèle.* On ajoute que Charlemagne, irrité, ordonna, dans son premier mouvement qu'on lui coupât les deux mains. Voilà le Conquérant. Voici le Prince, ami des Lettres. A peine cet ordre étoit-il donné, qu'il étoit révoqué ; Charlemagne, prompt à se rétracter, s'écria : *Eh ! où trouverions-nous un si habile Historien, si on coupoit la main qui a écrit de si beaux Ouvrages ?* car alors ces Ouvrages étoient beaux.

Charles venoit de prouver encore à l'Italie qu'il étoit invincible, &

elle devoit s'en ſouvenir long-temps. Accablée de ce nouveau coup de foudre, elle reſta dix ou onze ans dans une paix forcée, ou du moins dans un calme apparent; mais la terreur ne lie que les bras, & laiſſe au cœur toutes ſes diſpoſitions : le ſupplice du Duc de Frioul avoit plus envenimé les haines, qu'une indulgence équivoque envers ſes alliés n'avoit inſpiré de reconnoiſſance & d'amour. Les reſtes du parti du Duc de Frioul ſubſiſtèrent toujours; ce feu, caché ſous la cendre, éclata de nouveau en 786 & 787. Arichiſe, Duc de Bénévent, prit alors la place du Duc de Frioul; il avoit épouſé Amalberge, fille de Didier. Cette femme, dévorée d'ambition, & pénétrée d'un profond reſſentiment contre les François, regrettoit avec amertume les grandeurs de ſa Maiſon, & brûloit de venger ſon père; elle avoit fait de

son mari l'instrument de sa haine & de sa vengeance. A son instigation, il s'étoit étroitement lié avec Tassillon Duc de Bavière. Celui-ci avoit épousé Luitperge, autre fille de Didier, qui partageoit en tout les sentimens de sa sœur; mais c'étoit moins encore comme gendre de Didier, que Tassillon haïssoit les François, que comme Vassal de la Couronne; ce titre & les devoirs qu'il entraîne, avoient été pour lui, dès sa plus tendre jeunesse, une humiliation qu'il ne pouvoit supporter. Despote de ses sujets, il lui étoit affreux de reconnoître lui-même un Souverain. Lorsque dans l'expédition de Pepin le Bref son oncle, contre Gaïffre Duc d'Aquitaine, il avoit quitté si brusquement l'armée Françoise, on l'avoit soupçonné d'intelligence avec Gaïffre: on s'étoit trompé; Tassillon n'étoit point traître, il n'étoit qu'orgueil-

leux, & incapable de ſubordination; il eût accompagné avec plaiſir, à la guerre, ſon oncle & ſon allié, mais il ne pouvoit ſe réſoudre à y ſuivre ſon Seigneur; ſon orgueil étoit ſans ceſſe irrité par l'orgueil des Seigneurs François, qui affectoient avec lui une égalité entière, ſous prétexte qu'ils étoient tous Vaſſaux d'un même Souverain; il eſpéra qu'à la faveur des droits & des intérêts de la famille de Didier, il pourroit trouver les moyens de ſecouer entièrement le joug du vaſſelage; il engagea dans ſa querelle les Huns, ſes voiſins, qui avoient auſſi, pour y entrer, leurs vûes particulières; c'étoit l'eſpérance du pillage de l'Italie qui les attiroit dans cette contrée. Les Ducs de Bavière & de Bénévent négocièrent auſſi avec la Cour de Conſtantinople, qui ne prit point pour lors d'engagement avec eux, mais qui ne les rebuta

pas non plus. Tandis que ces Ducs faiſoient ſourdement leurs préparatifs, & croyoient que Charlemagne, occupé loin d'eux contre d'autres ennemis, ne ſoupçonnoit pas ſeulement cette nouvelle entrepriſe; voici Charlemagne qui deſcend en Italie, traverſe rapidement Florence & Rome, & court vers Bénévent, en ſoumettant ſur ſa route toutes les Places du Duc. Le Duc épouvanté envoie Romuald, ſon fils aîné, proteſter de ſa fidélité, & amuſer Charlemagne par des négociations & des prières : Charlemagne retient Romuald à ſa ſuite ſans l'écouter, &, preſſant plus vivement ſa marche vers Bénévent, ne laiſſe au Duc que le temps de s'enfuir à Salerne, Place plus forte que Bénévent, & qui, par ſa ſituation ſur le bord de la mer, lui ouvroit une voie pour la fuite, & lui facilitoit les moyens d'aller rejoindre Adalgiſe

Eginard. in Annal.

à Conſtantinople. La perte du Duc paroiſſoit certaine ; cependant les Evêques, & ſur-tout les Seigneurs Italiens, ſe rappelant le ſort du Duc de Frioul, & voyant avec terreur exercer ſur leurs pareils ces actes violens d'autorité, ſollicitèrent ſi inſtamment Charlemagne en faveur du Duc de Bénévent, qu'il conſentit à lui accorder la paix. Le Duc ſe ſoumettoit à toutes les conditions qu'on voudroit lui impoſer, & offroit ſes deux fils pour otages : Charlemagne eut la générosité de lui renvoyer l'aîné, qui fut remplacé par quelques Bénéventins.

Chaque voyage que Charlemagne faiſoit à Rome, étoit utile au Saint Siége. Dans ce dernier, il ajouta encore à la donation qu'il avoit déjà faite au Pape, les Villes qu'il venoit de conquérir ſur le Duc de Bénévent ; c'étoient Sorea, Arcès, Aquin, Arpi, Théano, & Capoue ;

c'étoit toujours pour Rome que Charlemagne faisoit des conquêtes en Italie.

Le Duc de Bavière sentit l'impossibilité de résister seul à l'activité foudroyante qui venoit d'accabler son allié. Rien n'étoit prêt, ni de la part des Huns, ni même de la sienne. Charlemagne avoit toujours exécuté avant qu'on eût seulement achevé de projeter. On a dit depuis de quelques Guerriers distingués par la même qualité, qu'ils faisoient voler des armées : pour Charlemagne, il sembloit qu'il en créât dans le lieu & dans le moment précis où il en avoit besoin ; & il seroit à cet égard le premier des modèles, si l'on pouvoit comprendre & rendre sensible aux autres cette activité qu'on est forcé de croire, parce qu'elle est prouvée par les faits : cependant, comme le témoignage de l'Histoire ne doit point laisser sub-

ſiſter de merveilleux, ne pourroit-on pas tenter d'expliquer cette célérité prodigieuſe, en diſant que Charlemagne n'avoit à tranſporter ainſi d'une extrémité à l'autre de ſes Etats, que ſa perſonne, ou tout au plus une ſuite peu nombreuſe, & que, dans une Nation toute guerrière, où chaque Citoyen étoit Soldat, il trouvoit par-tout où il paroiſſoit, des armées prêtes à combattre ſous lui? Avec cette explication, & en ſuppoſant tous les relais propres à précipiter ſa courſe, on aura encore de la peine à concevoir de certains détails de cette célérité qui le rendoit préſent par-tout.

Le Duc de Bavière, obligé, comme 737.
le Duc de Bénévent, de recourir aux ſupplications, & de tenter les voies d'accommodement, parvint à mettre dans ſes intérêts juſqu'au Pape Adrien, qui fut flatté de ce rôle de Protecteur du foible, & de

Médiateur auprès du Puiſſant, rôle ſi noble en effet, & qui auroit dû ſuffire à l'ambition des Papes.: Charlemagne, naturellement diſpoſé à l'indulgence envers Taſſillon, ſon couſin-germain, accueillit les ſollicitations d'Adrien; mais Taſſillon, plus éloigné du danger que ne l'avoit été Arichiſe, & ſe ſentant d'ailleurs défendu par les droits du ſang, mit dans la négociation toute la mauvaiſe foi qu'il crut pouvoir ſe permettre impunément: à l'ardeur avec laquelle ſes Envoyés ſollicitoient la paix, il ſembloit qu'il n'y eût qu'à conclure; cependant, lorſque le Pape, animé du même zèle, & entrant dans les mêmes vûes, les preſſa lui-même de s'expliquer ſur les propoſitions, il fut bien ſurpris d'apprendre qu'ils n'avoient d'autres inſtructions que d'écouter & de rendre compte: on vit évidemment alors, que le Duc de Bavière n'avoit voulu

que gagner du temps pour faire ses préparatifs; le Pape retira sa médiation, indigné qu'on en abusât ainsi, & qu'on voulût faire de l'arbitre de la paix un instrument de guerre: pendant qu'il menaçoit, qu'il parloit d'excommunication, qu'il justifioit Charlemagne & chargeoit Tassillon du crime de la guerre, Charlemagne, entrant dans la Bavière avec trois armées à la fois, avoit déjà réduit le Duc à se soumettre aux mêmes conditions qu'Arichise, c'est-à-dire en donnant pour otages son fils & douze des principaux Seigneurs Bavarois; précautions auxquelles n'ajoutoit rien celle qu'il prit encore de le faire jurer sur les corps de S. Denis, de S. Germain & de S. Martin, qu'il seroit désormais fidèle.

Ces soumissions forcées ne duroient qu'autant de temps qu'il en falloit au vainqueur pour s'éloigner; les Etats de Charlemagne étoient Eginard.

déjà trop vastes, & ses ennemis trop nombreux, pour qu'il pût tout gouverner & tout contenir; son activité prodigieuse ne faisoit que l'engager dans un cercle continuel de guerres: pendant qu'il combattoit au Midi, le Nord se soulevoit; il revoloit au Nord, le Midi secouoit le joug; il étoit comme au milieu d'un vaste incendie, qu'un vent impétueux étend & reproduit par-tout; quand il l'éteignoit d'un côté, & toujours dans des flots de sang, il le voyoit à l'instant se rallumer de l'autre avec plus de violence. Comment ce grand Prince, qui vouloit le bonheur de ses sujets, qui s'en occupoit sérieusement, qui voyoit tout le bien que les loix & les moeurs pouvoient faire aux hommes, se condamnoit-il ainsi à courir sans cesse d'un bout de l'Europe à l'autre pour leur faire du mal? Comment ne sentoit-il pas, que, plus il avoit vaincu, plus il auroit

auroit toujours à combattre ; qu'en agrandiſſant un Empire, on ne fait qu'augmenter la difficulté de le régir ; qu'on a beau conquérir, on aura toujours des voiſins, d'autant plus ennemis, d'autant plus diſpoſés à nuire, que, d'un côté, ils ſe ſentent toujours menacés par un Conquérant, & de l'autre, toujours défendus par l'éloignement où ils ſont du centre de l'Empire ? Il faut choiſir d'être Légiſlateur ou Guerrier, partiſan de la raiſon ou de la violence, bienfaiteur des hommes ou leur deſtructeur. Comment, encore un coup, des vérités ſi ſimples échappèrent-elles à Charlemagne ? C'eſt qu'en général on voit peu les erreurs & les contradictions de ſon ſiècle ; c'eſt qu'un cœur qui aime la gloire eſt preſſé d'en jouir, & va d'abord la chercher dans les objets où l'opinion l'a placé, ce qui forme un engagement pour le reſte de la

vie ; c'eſt qu'avec beaucoup de lumières & de talens, il eſt encore plus ſimple, plus court & plus ſûr de ſuivre les idées reçues, que d'entreprendre de les changer. Charlemagne croyant donc avoir ſoumis les Bavarois & les Bénéventins, & avoir pacifié l'Italie, ſe hâta de revoler en Germanie à de nouveaux combats & à de nouveaux ſuccès ; auſſi-tôt Taſſillon renoua ſes négociations avec les Huns, & Arichiſe avec l'Empire Grec.

Une femme (choſe abſolument ſans exemple depuis l'établiſſement de l'Empire Romain) rempliſſoit ſeule alors, & rempliſſoit avec éclat le trône de Conſtantinople, où elle étoit montée par des crimes ; c'étoit la fameuſe Impératrice Irène, digne Alliée, digne Rivale de Charlemagne, née pour charmer & pour commander, qui aimoit à faire le bien, parce que c'étoit un moyen

de plaire; qui ne se refusoit jamais au mal, quand elle le regardoit comme un moyen de réussir; qui sembla ne s'être permis tous les crimes du Machiavellisme, & n'en avoir eu tous les succès, que pour mieux prouver par sa chute éclatante, que le Machiavellisme n'a point de succès durable. Irène, jeune Athénienne, d'une famille noble, mais obscure, étoit distinguée par ces talens, par ces graces de l'esprit & de la figure, qui, dans les beaux jours de la Grèce, avoient illustré les deux Aspasies. Constantin Copronyme, comme nous l'avons vu, n'ayant pu obtenir pour Léon Porphyrogénète son fils, la Princesse Gisèle fille de Pepin le Bref, dégoûté par ce refus de mendier une alliance étrangère, jeta les yeux sur une de ses sujettes, & nomma Irène pour être la femme de son fils; ce fut le seul choix de Constantin Copronyme qui eut le

ſuffrage de ſon Peuple, & la ſeule action de ſa vie qui fut applaudie. Conſtantin étoit un monſtre déteſté, tyran avide & avare, & ſurtout Iconoclaſte perſécuteur comme Léon l'Iſaurien ſon père; Irène ſuivoit la foi de l'Egliſe. Ce ſeroit ſans doute profaner le nom ſacré de la Religion, que d'en attribuer à une femme ſouillée de crimes; mais à l'exemple de tant de Sectaires, & même de Catholiques, qui ont ſu allier avec une indifférence coupable pour la Religion, un zèle fanatique pour telle ou telle opinion religieuſe, Irène fut toujours auſſi attachée au culte des images, que ſon beau-père & ſon mari s'y montroient contraires, & peut-être parce qu'ils y étoient ſi contraires; cependant, pour épouſer Léon, il fallut qu'elle abjurât ce culte, & ſon premier degré, pour parvenir au pouvoir ſuprême, fut un parjure.

Sous l'Empire de Copronyme, on ne vit dans Irène qu'une sujette respectueuse, qu'une épouse tendre, qu'une femme sans cesse occupée à plaire à son beau-père, à son mari, à ses peuples. C'est ainsi que, dans la suite, sous François I & sous Henri II, Catherine de Médicis, toujours occupée de fêtes, sembloit née uniquement pour les plaisirs. Irène, aussi aimable, aussi séduisante, étoit plus intéressante encore, parce qu'elle étoit opprimée pour sa foi, que toute sa politique ne pouvoit dérober aux regards, ou du moins aux soupçons du fanatisme Iconoclaste.

Constantin Copronyme, chargé de l'exécration publique, mourut en peu de temps d'une espèce de maladie pestilentielle, à laquelle les Médecins déclarèrent qu'ils ne connoissoient rien. Irène, à qui cette

mort étoit utile, monta ſur le trône avec Léon Porphyrogénète ſon mari. Le Peuple reſpira ſous un gouvernement plus doux, & crut devoir ce bienfait à Irène. Une Princeſſe jeune & belle, pour être adorée, n'a qu'à le vouloir. La beauté a par elle-même un empire auquel on aime à ſe ſoumettre, elle ſemble être ſur la terre l'image la plus naturelle de la vertu (1); c'eſt du moins une illuſion que l'expérience contraire peut ſeule détruire. Irène poſſédoit le cœur de ſon mari, & lui aſſuroit les cœurs de ſes ſujets; mais la ſuperſtition & le fanatiſme ne laiſſent ſubſiſter aucun bonheur ſur la terre. Léon, fidèle à l'héréſie de ſes pères, étoit tourmenté de l'idée d'avoir une femme, peut-être Orthodoxe dans le

---

(1) *Gratior & pulchro veniens in corpore virtus.* VIRG.

cœur ; l'œil soupçonneux de l'*Inquisition* (1), toujours ouvert sur elle, parvint à découvrir une petite image de Jésus-Christ, & une de la Vierge, cachées & cousues dans le chevet de son lit ; dès-lors Léon n'eut plus que de l'horreur pour elle. Ce fut en vain qu'Irène, accoutumée au parjure sur cet article, protesta qu'elle avoit ignoré ce secret, & insinua que c'étoit un artifice de leurs ennemis pour semer entre eux la mésintelligence. Léon eut la crédulité de l'Inquisition, & n'eut pas celle de l'amour. Il fut impossible à Irène de le ramener, il lui jura une haine & une persécution éternelles ; la persécution fut courte, l'Empe-

(1) On n'entend point ici par ce mot, le Tribunal, qui n'a été érigé que long-temps après, mais l'esprit qui l'a fait ériger, & qui existoit long-temps auparavant, qui a même existé dans presque tous les temps & dans presque tous les Pays.

reur mourut ſubitement, & d'une maladie encore inconnue aux Médecins.

Irène régna ſous le nom de Conſtantin Porphyrogénète ſon fils, âgé de dix ans, & deſtiné à une longue enfance. Léon laiſſoit quatre frères, qui pouvoient diſputer à une femme l'adminiſtration de l'Empire; Irène les fit tous quatre ordonner Prêtres, & crut s'être délivrée de leurs prétentions : mais, dans la ſuite, quelques mouvemens du Peuple en leur faveur lui ayant montré l'inſuffiſance de cette précaution, elle en prit de plus barbares, elle fit crever les yeux à l'aîné comme au plus redoutable, & couper la langue aux trois autres; elle eut la funeſte adreſſe de rejeter ſur ſon fils la haine de cette exécution, & de s'en faire abſoudre par l'opinion publique; mais, après la mort de ce fils, une nouvelle tentative faite en faveur de ſes oncles,

tout mutilés qu'ils étoient, ayant appris à Irène combien les droits de la masculinité s'anéantissoient difficilement dans l'Empire Grec, elle consentit à être cruelle à découvert & en son propre nom ; elle fit égorger à la fois ces quatre malheureux Princes, & par ce coup elle éteignit entièrement la race de Léon l'Isaurien, qui fut peu regrettée, moins parce qu'elle étoit vicieuse, que parce qu'elle étoit Iconoclaste.

Le plus grand ennemi d'une Reine-Mère ambitieuse, c'est son fils, lorsqu'il veut régner. Constantin Porphyrogénète, parvenu à l'âge de se gouverner & de gouverner les autres, avoit voulu reprendre, des mains de sa mère, l'autorité dont elle n'étoit que dépositaire. Cette entreprise avoit été traitée de conjuration ; & Irène avoit fait battre de verges le jeune Empereur dans

son Palais, moitié comme un enfant, moitié comme un criminel; alors ne concevant plus de terme à sa fortune, elle fit dépouiller son fils & son Empereur de tous ses droits à l'Empire, & se fit nommer elle-même Impératrice. Cependant une révolution, qu'il ne fut pas possible de traiter de conjuration, puisqu'elle fut heureuse, la fit descendre du trône, & remit son fils à sa place; mais elle conserva toujours sur lui son ascendant, & elle s'en servit comme avoit fait autrefois Brunehaut à l'égard de ses enfans, pour le rendre odieux & vil, & pour le dissoudre dans les voluptés: cet absurde enfant se livra sans réserve à une femme qui l'avoit détrôné, qui l'avoit fait battre de verges pour le punir d'avoir voulu régner.

Nous avons vu qu'elle avoit eu l'art de rejeter sur lui la haine qu'ex-

citoit la mutilation barbare de ses oncles; elle fit plus, elle parvint à lui rendre suspect son Général Aléxis, auquel il étoit redevable de la révolution qui l'avoit replacé sur le trône ; & Constantin, pour prix d'un tel service, lui donna la mort. Dès-lors personne n'osa plus s'attacher à lui, il fallut choisir de combattre à la fois & le fils & la mère, ou de ramper sous celle-ci. Enfin, quand il en fut temps, Irène fit arrêter son fils au milieu d'une armée, qu'il avoit rassemblée autour de lui pour sa sûreté, elle lui fit crever les yeux, ayant auparavant donné à l'exécuteur des ordres précis que le Prince ne pût pas survivre à l'opération. Ses intentions furent remplies, & lorsqu'ensuite elle eut joint à Constantin les quatre Princes ses oncles, qu'elle eut éteint la race de Léon l'Isaurien, qu'elle n'eut plus à craindre les droits d'un beau-père,

d'un mari, d'un fils, de quatre beaux-frères, elle crut s'être délivrée pour jamais de toute inquiétude. Elle venoit au contraire d'en ouvrir une source inépuisable. Personne n'ayant plus désormais de droit à l'Empire, tout le monde y prétendit; ceux sur-tout qu'Irène avoit élevés jusqu'à elle, en s'abaissant jusqu'à eux, les confidens & les complices de ses crimes s'armèrent contre elle de cette complicité même; Storace, le grand Ministre de ses violences & de ses perfidies, l'ardent instigateur du meurtre de son fils, voulut n'avoir travaillé que pour lui-même. Déjà il commençoit à braver Irène, & à conspirer presque publiquement. Irène alla en personne l'accuser en plein Sénat, & le déclarer déchu de tous ses emplois. Le même jour, il fut attaqué d'une de ces maladies inconnues qui avoient emporté Constantin Copro-

nyme & Léon, & il en mourut de même presque subitement. On a remarqué que tous ceux qui ont » pu nuire à Irène, ont péri dans » les circonstances où sa politique » l'exigeoit «. Voilà ce que le vulgaire veut absolument trouver habile. Quelle habileté y a-t-il donc à se faire abhorrer? Il n'y avoit d'habile, dans la conduite d'Irène, que cet heureux instinct de son sèxe qui la portoit à chercher à plaire, quand les préjugés Machiavellistes ne s'y opposoient pas.

A Storace succéda un Aétius, qui avoit servi avec zèle le ressentiment d'Irène contre Storace, & qui voulut aussi se payer par ses mains, en usurpant l'Empire; enfin parut Nicéphore, qui fut plus heureux que tous les autres.

Irène n'avoit déjà plus le pouvoir de détruire d'un coup-d'œil ses propres créatures, révoltées contre elle;

c'étoit en vain qu'elle affectoit encore de se montrer au Peuple dans tout l'éclat de la parure la plus recherchée, & de la beauté la mieux conservée, le prestige se dissipoit; les crimes s'accumulant avec les années, détruisoient l'illusion que ses charmes pouvoient encore faire naître; la meurtrière des Rois, la mère dénaturée, effaçoient la femme aimable & l'Impératrice illustre; le Machiavellisme, plus que le temps, l'avoit flétrie. Nous dirons dans la suite quel fruit elle recueillit de tant d'attentats politiques.

Au temps que nous avons à examiner, Irène, délivrée d'un beau-père fanatique & d'un mari superstitieux, régnoit avec grandeur & avec gloire; la persécution avoit cessé, son fils étoit sous sa tutèle, l'Empire dans sa dépendance, ses beaux-frères servoient les Autels. Irène avoit obtenu l'amour de ses Sujets, l'admira-

tion des Etrangers, l'estime du Pape Adrien & de Charlemagne.

Telle étoit la Rivale de grandeur & de puissance avec laquelle Charlemagne avoit à s'unir, ou qu'il avoit à combattre. Au moyen des conquêtes qu'il avoit faites en Italie, toutes les barrières qui avoient jusqu'alors séparé la France de l'Empire des Grecs étoient renversées; l'Empire Grec, qui se prétendoit toujours l'Empire Romain, étoit la seule Puissance qui partageât l'Italie avec Charlemagne; mais ce partage étoit inégal. Charlemagne, appuyé de la reconnoissance des Papes, étoit le vrai Souverain de l'Italie, où il laissoit subsister les foibles possessions des Grecs, comme dans la suite Charles-Quint, au faîte de la puissance, laissa subsister dans le Continent des Espagnes ce foible Royaume de Portugal, que son fils envahit si facilement.

Irène, non moins alarmée que ses Prédécesseurs des rapides conquêtes de Charlemagne, sentoit la nécessité, ou de s'unir à lui par une étroite alliance, ou de lui opposer toutes les forces de l'Empire, & de soulever contre lui tous les mécontens. La gloire des armes n'étant guère à l'usage des femmes, leur règne tend toujours à être pacifique. Irène, qui n'avoit que trop d'affaires dans l'intérieur de l'Empire pour y maintenir une autorité toujours combattue, prit le parti de la paix, & voulut même se faire de Charlemagne un appui contre ses autres ennemis, étrangers ou domestiques; elle proposa le mariage de Constantin Porphyrogénète son fils, avec Rotrude fille de Charlemagne. Ce grand Prince ne pensa pas sur ce point comme Pepin le Bref son père, qui avoit refusé Gisèle à Léon Porphyrogénète; il fut flatté de pouvoir procurer à sa

fille un établissement si avantageux. D'ailleurs le mérite personnel des Princes ajoute aux motifs de rechercher leur alliance, & le nom d'Irène étoit plus imposant dans la Politique que celui de Constantin Copronyme; de plus, l'orthodoxie d'Irène, qui rétablissoit dans l'Empire le culte des images, levoit l'obstacle que l'hérésie de Constantin Copronyme opposoit autrefois à cette alliance. Les Ambassadeurs Grecs furent très-accueillis, & trouvèrent toute sorte de facilités dans leur négociation; le mariage fut résolu, & les noces ne furent différées pour lors, que parce que les deux époux étoient encore dans l'enfance. Les Ambassadeurs laissèrent auprès de Rotrude un Eunuque de la Cour de Constantinople, pour lui apprendre la Langue Grecque, & la former aux usages du Pays, dont un des principaux étoit d'avoir des Eunuques à la

En 782.

Cour, & de leur confier souvent l'autorité.

Le jeune Constantin Porphyrogénète, accoutumé à suivre en aveugle toutes les volontés de sa mère, se passionna sur sa foi pour cette illustre alliance; il étoit enchanté du portrait de la Princesse, & du récit que les Ambassadeurs lui faisoient de ses bonnes qualités; il étoit sur-tout flatté de devenir le gendre de ce grand Roi, dont la Renommée publioit par-tout la gloire. Plus il s'enflammoit pour ce mariage, plus Irène commençoit à se refroidir; cette femme défiante craignit qu'une fille de Charlemagne n'eût une partie de l'élévation & de la grandeur de son père, qu'elle ne conçût & qu'elle n'inspirât à son mari le désir de régner, & elle fut effrayée du danger de procurer dans ce cas à son fils l'appui de Charlemagne.

Théophane.

Bien différent de cette marâtre

ambitieuse, Charlemagne avoit l'ame d'un père, il étoit incapable de sacrifier sa fille aux vûes si souvent trompées de la Politique; il connut toute l'incapacité de Constantin, &, ce qui étoit plus à craindre, toute l'ambition de sa mère; il fut instruit de ses crimes, & il frémit des dangers où il avoit été près d'exposer sa fille.

On ne songea donc plus de part & d'autre qu'à rompre le mariage projeté. Mais la politique vulgaire est un mal-entendu perpétuel, qui force ceux mêmes qui sont d'accord à se tromper l'un l'autre. Ni Charlemagne ni l'Impératrice ne voulurent avoir le tort apparent de la rupture.

Les deux époux étoient parvenus En 788.
à l'âge d'être unis. Irène envoya des Ambassadeurs, chargés de presser en public avec instance le départ de la Princesse, & de profiter en secret de toutes les circonstances qui pour-

roient le retarder ; leur demande fut accueillie avec une froideur marquée ; (ils n'avoient pas osé se flatter de trouver des dispositions si favorables à leur projet) ils s'en plaignirent amèrement, & protestèrent qu'ils regarderoient le moindre délai comme un refus formel : on ne s'opposa point à cette interprétation, & ils partirent en montrant autant de colère qu'ils éprouvoient de satisfaction.

Cette même Politique vulgaire a des combinaisons bien bizarres & bien ridicules. Charlemagne & Irène avoient fait, chacun de son côté, ce que l'autre désiroit ; mais ils avoient agi par des motifs différens, & chacun d'eux ne pouvoit que soupçonner les motifs de l'autre. Ils étoient contens, mais ils devoient paroître brouillés ; la rupture d'un mariage, la violation d'un traité, avoient toujours été un sujet de guerre ; les

'uissances subalternes, intéressées à l'union ou à la rupture de ces deux grandes Puissances, avoient les yeux sur elles dans cette conjoncture; il falloit une guerre pour l'honneur & pour la forme, le mal-entendu devoit aller jusque là. Irène, qui s'étoit chargée de la honte du refus, se chargea de paroître mécontente, & le fut peut-être. Ce fut alors que les ennemis de Charlemagne, nommément le Duc de Bénévent Arichise, de concert avec Tassillon Duc de Bavière, recommencèrent à traiter avec la Cour de Constantinople, pendant que Charlemagne étoit éloigné d'eux. Adalgise, fils du malheureux Didier, étoit toujours dans cette Cour, soit que le généreux Charlemagne, pendant tout le temps de son alliance avec Irène, eût dédaigné un si foible ennemi, & eût assez respecté son alliée pour n'en point exiger un pareil sacrifice, soit

Egin. Annal.

qu'Irène elle-même, si capable de crime en politique, fût incapable de bassesse. Léon Porphyrogénète avoit toujours promis à Adalgise d'employer toutes les forces de l'Empire pour son rétablissement : en effet, il étoit d'un intérêt sensible pour les Empereurs Grecs, qu'il y eût entre eux & une Puissance telle que la France, une Puissance intermédiaire, telle que les Lombards. L'Empire & la France auroient pu être impunément limitrophes, s'il y eût eu entre ces deux Etats la barrière des Alpes; mais au défaut d'une barrière naturelle, il en falloit une politique. Irène sentit cet intérêt, elle se chargea de remplir les engagemens de son mari, & pour ôter toute espérance ou toute crainte de voir renouer le mariage de Constantin avec la Princesse Françoise, elle se hâta de le marier à une autre; elle lui annonça ses volontés despotiques; elle ne vouloit pas, di-

soit-elle, exposer la majesté de l'Empire à un troisième refus, il lui suffisoit d'avoir à venger celui que Constantin Copronyme avoit essuyé de la part de Pepin le Bref, & celui qu'elle venoit d'essuyer elle-même de la part de Charles. C'étoit une sujette qu'elle vouloit qu'il épousât, comme avoient fait Léon & la plupart de ses prédécesseurs. Elle choisit une Arménienne, nommée Marie, d'une famille obscure : si dans ce choix elle consulta ses intérêts, elle sauva aussi les apparences. Marie étoit belle, vertueuse, & fut toujours également soumise à son époux & à Irène. Celle-ci comprit bien que Constantin, ayant l'imagination toute remplie des perfections de Rotrude, qui lui avoient été si vantées, & de l'ambition d'être gendre de Charlemagne, n'épousant Marie qu'avec répugnance, ne seroit point porté à l'aimer, & c'étoit ce qu'elle

vouloit. Une femme aimée eſt toujours redoutable pour une mère abſolue. Conſtantin n'aima jamais ſa femme, & dans la ſuite il la répudia ſcandaleuſement, pour épouſer une de ſes Maîtreſſes, nommée Théodote; iniquité à laquelle Irène prêta les mains, mère toujours indulgente pour toutes les fautes qui pouvoient avilir ſon fils & le rendre odieux.

C'étoit principalement pour tromper Conſtantin, qu'Irène avoit envoyé à Charlemagne cette ambaſſade, chargée de demander Rotrude & de ne pas l'obtenir. Conſtantin, en épouſant malgré lui Marie, en faiſant la guerre à la France, en armant pour Adalgiſe, croyoit ſe venger d'un Prince qui lui refuſoit ſa fille après la lui avoir promiſe.

Le Duc de Bénévent, placé ſur les confins des domaines de la France & des poſſeſſions des Grecs, entre les droits nouveaux du Conquérant François,

François, & les prétentions surannées de l'Empire Grec, qui se disoit toujours le seul Empire Romain, sembloit pouvoir choisir le Souverain qu'il voudroit. Il choisit l'Empire, il s'en reconnut vassal & sujet; il prit l'habit Grec, se fit couper les cheveux à la manière des Grecs; Irène & Constantin le créèrent leur Patrice en Italie; il reçut solennellement la robe qui étoit la marque de cette dignité, avec les ciseaux, qui, en lui coupant les cheveux, devoient le naturaliser Grec. Il attendoit impatiemment Adalgise & l'armée Grecque, & pressoit leur arrivée par les plus ardentes sollicitations: en même temps Tassillon armoit le plus secrètement qu'il pouvoit ses Bavarois, & appeloit les Huns dans les Etats de Charlemagne. Ce grand Prince sentit toute l'importance de l'affaire que ses conquêtes & ses ennemis lui suscitoient; c'étoit la pre-

Egin. Annal.

mière fois qu'il alloit ſe commettre avec les forces de l'Empire. Il avoit autrefois bravé les menaces de Conſtantin Copronyme & de Léon Porphyrogénète; il n'eût fait que rire du dépit de Conſtantin Porphyrogénète : mais Irène ne pouvoit être un ennemi à dédaigner, & le fils du Roi des Lombards réclamant le trône paternel, & ſoutenu par les Grecs, par les Huns, par le Duc de Bénévent, & par les Bavarois, étoit une grande Puiſſance, qui, avec l'avantage de la cauſe la plus favorable, venoit ſe meſurer en Italie & en Germanie à la fois avec la Puiſſance Françoiſe. Auſſi Charlemagne changea-t-il de conduite. Juſque là les mouvemens intérieurs n'avoient été que des conſpirations qu'il avoit étouffées en ſe montrant; ſes guerres n'avoient été que des expéditions rapides, & des courſes; il ſentit que, cette fois, c'étoit le choc d'un grand

Eginard. Annal.

Etat contre un grand Etat, qu'il s'agissoit de la prééminence de l'Empire François ou de l'Empire Grec, & du poids des noms de Charlemagne & d'Irène. A cette célérité foudroyante, *qui d'abord accabloit ses ennemis surpris*, & qui avoit suffi pour les guerres précédentes, il substitua toutes les ressources de la prudence & de la politique; il conçut un grand plan. Il résolut de faire la guerre, comme Irène, par ses Lieutenans, & de se réserver pour les occasions délicates & pour les momens difficiles; il se plaça au centre de ses Etats, sur les confins de la France, de la Germanie & de l'Italie, pour veiller à la fois sur ces trois principales parties de son Empire, & pour être à portée d'envoyer ou de conduire lui-même du secours, suivant les circonstances, par-tout où il en seroit besoin. Il distingua d'abord ses ennemis couverts & ses

ennemis publics, & il eut à leur égard une conduite toute différente. Le Duc de Bénévent s'étoit hautement déclaré ; le Duc de Bavière au contraire n'avoit agi qu'en silence, & plus exposé aux regards de Charlemagne, moins à portée d'être secouru par ses Alliés, il avoit couvert ses armemens du voile du mystère : mais il n'y avoit point de mystère pour Charlemagne, son œil vigilant perçoit tous les complots ; il assemble un Parlement solennel à Ingelheim, lieu de sa naissance ; le Duc de Bavière y est invité comme cousin-germain du Roi, comme vassal de la Couronne ; cette invitation fut pour lui un coup de foudre. Il étoit également dangereux & de s'y rendre & de s'y refuser. S'y rendre, c'étoit remplir ce devoir de vassal qui lui étoit si odieux ; mais ce n'étoit-là qu'un inconvénient, & non pas un danger. Le danger étoit de

comparoître devant des Juges, étant déjà condamné par sa conscience. Refuser de comparoître, c'étoit s'avouer coupable, & Tassillon n'étoit pas encore en état d'éclater. Après avoir pesé les inconvéniens des deux partis, autant qu'une citation si pressante & le trouble où elle le jetoit purent le lui permettre, il prit le parti de comparoître; il compta sur le secret qu'il croyoit avoir mis à ses opérations, & sur la parenté qui l'unissoit à Charlemagne; il crut sur-tout que cette démarche même feroit illusion, & dissiperoit jusqu'aux moindres soupçons qu'on pourroit avoir de ce qui se passoit. A peine arrivé au Parlement, il est arrêté, on lui fait son procès; mille accusateurs s'élèvent contre lui de toutes parts, & ces accusateurs étoient pour la plupart ses propres sujets, qu'il avoit engagés malgré eux dans sa révolte. Il n'eut rien à

Id. Ibid.

répondre pour sa défense ; il fut convaincu d'avoir traité directement avec les Huns pour les attirer sur les terres des François, & indirectement avec les Grecs, par l'entremise d'Arichise. Ses propres sujets l'accusèrent de leur avoir donné des leçons d'une infidélité grossière, mais infernale, & au moyen de laquelle il n'y auroit plus rien de sûr parmi les hommes ; c'étoit de diriger leur intention de manière qu'en prêtant serment de fidélité à Charlemagne comme à leur Suzerain, ils substituassent dans leur esprit le nom de Tassillon à celui de Charlemagne, & le titre de Duc de Bavière à celui de Roi de France (1). On voit que la doctrine de la direction d'intention, & tous ces absurdes artifices par lesquels les hommes croient

(1) *Et homines suos, quandò jurabant, jubebat ut aliter in mente retinerent & sub dolo jurarent.* Ann. Loisel.

tromper Dieu en trompant leur conſcience, ſont de tous les temps, & ſur-tout des temps barbares. Taſſillon fut jugé ſelon toute la ſévérité des loix féodales ; il fut condamné unanimement à avoir la tête tranchée, comme Vaſſal félon, & comme Sujet traître envers l'Etat. Charlemagne parut uſer d'une aſſez grande clémence en lui laiſſant la vie, par égard pour les liens du ſang qui les uniſſoient, & en ſe contentant de faire enfermer, dans divers Monaſtères, le Duc, ſa femme, deux fils, & deux filles, fruits de leur union, après avoir confiſqué leurs Etats ; ce qui fut exécuté ſans réſiſtance, & même ſans contradiction : preuve certaine que les Bavarois ne partageoient point l'infidélité de leur Duc, & qu'ils préféroient même l'autorité de Charlemagne à celle de leur Souverain particulier. C'eſt ainſi que, dès l'ouverture de la

Id. Ibid.

guerre, la Bavière fut entièrement soumise, & réunie à l'Empire François, en vertu d'un jugement, & sans que cette utile conquête eût couté une seule hostilité. Ce fut une exécution de justice, & non une expédition militaire.

Le Roi changea la forme du Gouvernement de la Bavière; au lieu d'un Duc Héréditaire, il établit dans cette Province un certain nombre de Comtes, qui n'étoient qu'à vie (1). Quelques années après, le malheureux Tassillon comparut au Concile de Francfort en habit de Moine, confessa toutes ses infidélités, en demanda pardon au Roi, & renonça, pour lui & pour sa postérité, à tous ses droits sur la Bavière. Pour prix de sa soumission & de son re-

Sitmond. t. II, Concil. Gall. Can. 5.

(1) Les Duchés & les Comtés ordinaires n'étoient qu'à vie. Un Duché comprenoit douze Comtés: *Pippinus Grifonem, more Ducum, duodecim Comitatibus donavit.* Egin. ann. 749.

pentir, le Roi lui accorda quelques graces, il le réunit avec ſes deux fils ſous une clôture moins rigoureuſe, dans le monaſtère de Jumiéges, & leur aſſigna une penſion, que ſa libéralité meſura moins ſur leur état de Moines, que ſur le rang dont ils étoient déchus.

Cependant les Huns furent fidèles au traité qu'ils avoient fait avec Taſſillon : n'ayant pu paroître en armes aſſez tôt pour le défendre, ils voulurent du moins le venger ; ils envoyèrent deux armées, l'une dans la Bavière, pour eſſayer de la reprendre, l'autre dans le Frioul, pour pénétrer en Italie & favoriſer l'expédition du Prince Adalgiſe & des Grecs. Grace aux précautions que Charlemagne avoit ſu prendre, aucune de ces deux entrepriſes ne réuſſit. Les Huns furent repouſſés deux fois de la Bavière avec une grande perte, & ils ne furent pas moins complétement dé-

faits dans le Frioul par le Duc François, qui gouvernoit cette Province. La fortune voulut encore ajouter aux succès que Charlemagne se procuroit par sa bonne conduite, des avantages dont il ne fut redevable qu'à elle. L'Allié sur lequel Adalgise & les Grecs avoient principalement compté pour faciliter leur descente en Italie, Arichise, Duc de Bénévent, mourut sur ces entrefaites, ainsi que Romuald son fils aîné : l'Histoire ne répand à ce sujet aucun soupçon sur Charlemagne, qui, de si loin, n'avoit pas de moyens de se défaire si à propos de ses ennemis, & qui ne se permit jamais de semblables moyens. La Duchesse de Bénévent, Amalberge, veuve d'Arichise, fit ce qu'elle put, pour obtenir des Bénéventins, qu'ils tinssent les engagemens qu'Arichise avoit pris avec Adalgise son frère, & avec les Grecs; mais les négociations de

Charlemagne prévalurent; les Béné-ventins montrèrent les mêmes diſpo-ſitions que les Bavarois, & crurent devoir la même fidélité à leur Suze-rain. Par la mort d'Arichiſe & de ſon fils, & ſur-tout par la diſpoſi-tion des Peuples, le Duché de Béné-vent rentroit dans la main de Char-lemagne; il avoit en ſa puiſſance le jeune Grimoald, ſecond fils d'Ari-chiſe; ce fut à lui qu'il donna le Duché de Bénévent, pour lui four-nir l'occaſion de réparer les torts de ſa famille. Le Pape Adrien, ne pou-vant s'élever juſqu'à une politique ſi ſublime, fit au Roi de fortes repré-ſentations ſur l'imprudence d'un tel choix, fait ſur-tout dans un pareil moment. Charlemagne n'en fut point ébranlé, il oſa croire au pouvoir des bienfaits, en voyant quel eſt dans toute la terre le pouvoir des injures. En effet, l'aſcendant naturel de Char-lemagne avoit agi ſur le jeune Gri-

moald pendant le temps qu'il avoit été en otage auprès de lui. Touché de la confiance généreuse que ce grand Prince lui témoignoit, il ne songea qu'à s'en rendre digne, & Charlemagne n'eut point alors de sujet plus fi-
Egin. Annal. dèle. Uni au Duc de Spolète son voisin, Grimoald combattit Adalgise & les Grecs avec autant de succès que de bonne conduite. Il est vrai que, sous prétexte d'envoyer du secours aux deux Ducs, Charlemagne, dont la prudence égaloit la générosité, leur avoit donné pour collègue & pour surveillant Vinigise, un de ses meilleurs Généraux, avec l'élite des troupes Françoises; Vinigise fut témoin de la reconnoissance de Grimoald, & du zèle des Bénéventins, qui ne cédèrent en rien aux François dans cette journée; les Grecs furent entièrement défaits; Adalgise dut son salut à la fuite; le Général d'Irène, nommé Jean, qui avoit

acquis de la gloire dans le commandement des armées, fut pris, &, ce que toute la barbarie, qui pouvoit encore rester dans ce siècle, ne peut pas même faire concevoir, on le fit périr dans la prison, pour avoir rempli ses devoirs de Général & de Sujet. L'atrocité incroyable de ce fait avoit persuadé à quelques Auteurs que c'étoit Adalgise lui-même qui avoit été pris, & qu'on l'avoit sacrifié aux intérêts de Charlemagne, pour terminer la querelle du Royaume des Lombards ; crime politique, assez d'usage dans tous les temps, & que les circonstances, sans pouvoir l'excuser, expliqueroient du moins : mais il est bien reconnu qu'Adalgise ne tomba point dans les mains des François, ni dans celles des Bénéventins, qu'il retourna vivre dans l'obscurité à la Cour de Constantinople, & qu'il y vécut même long-temps encore ; mais on ne le vit plus faire aucune

tentative pour réclamer ses droits, & la querelle de la Lombardie finit à cette époque de 788.

Les François, dans cette seule campagne, qui avoit été purement défensive de leur part, avoient gagné quatre grandes batailles, tant contre les Huns que contre les Grecs, &, ce qui est très-remarquable, c'étoit sans que Charlemagne eût assisté à aucune : pour la première fois, il n'avoit dirigé que de loin les exploits de ses sujets, s'étant réservé pour des conjonctures qui n'eurent point lieu, parce qu'il sut les prévenir, en soumettant la Bavière sans combat, en faisant rentrer par des moyens doux le Duché de Bénévent dans le devoir, en opposant aux Huns & aux Grecs d'habiles Généraux, qu'il guidoit par de sages instructions.

Irène s'en tint à cette épreuve, & ne voulut plus commettre sa fortune

avec celle de Charlemagne. Ses violences & ses crimes lui suscitoient assez d'affaires dans l'intérieur de son Empire. Elle eut toujours à combattre pour conserver son autorité, comme Charlemagne pour conserver ses conquêtes. Ce Prince, de son côté, ne profita pas, comme on devoit s'y attendre, & comme on s'y attendoit à Constantinople, de la foiblesse des Grecs, & de la victoire qu'il avoit remportée sur eux, pour achever de les chasser de l'Italie, ou de les réduire du moins à la seule Isle de Sicile, en leur enlevant les possessions qu'ils conservoient encore dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Naples; ils auroient eu peine à s'y maintenir, sur-tout ayant contre eux le Duc de Bénévent. Charlemagne, acharné à réduire & à convertir les Saxons, tournoit toutes ses vûes de conquête du côté de la Germanie, & négligeoit

un peu les affaires de l'Italie. Cette préférence donnée aux conquêtes du Nord ſur celles du Midi, & à une guerre infructueuſe contre des Peuples Barbares, ſur une guerre en apparence plus utile contre des Peuples amollis par les Arts, & corrompus par le luxe, cette préférence étoit bizarre en politique; auſſi n'étoit-elle pas dictée par la Politique, mais par l'intérêt de la Religion, tel qu'on pouvoit le concevoir alors. Voilà la clef de toute la conduite de Charlemagne, conſidéré comme Prince Guerrier; il avoit l'ame d'un Conquérant beaucoup moins que celle d'un Convertiſſeur: s'il étoit jaloux d'agrandir ſes Etats, il l'étoit beaucoup plus encore d'étendre le Royaume des Cieux ſur la terre; auſſi quelques-uns des Hiſtoriens Germaniques, recueillis par Meibomius, l'appellent-ils l'Apôtre de la Saxe & de la Weſtphalie. L'eſ-

prit qui l'animoit eſt celui qui a préſidé depuis aux Croiſades. C'étoit ſans doute ſaiſir bien mal l'eſprit de la Religion, dont le Royaume n'eſt pas de ce monde, que de vouloir fonder ſon Empire ſur les armes; il falloit conſerver au Chriſtianiſme ſur le Mahométiſme, l'avantage ineſtimable que lui donnoit la manière divine dont il s'étoit établi. Nous écrivons ici l'Hiſtoire de Charlemagne, & non pas ſon panégyrique; nous devons le faire connoître, & non le faire ſeulement admirer; nous diſons que convertir étoit ſon premier objet, & conquérir, le ſecond. Cet eſprit ſe manifeſtoit déjà dans la conquête qu'il avoit faite du Royaume des Lombards; content, à beaucoup d'égards, d'une ſuzeraineté ſtérile, c'étoit le Saint Siége qu'il s'étoit plu à enrichir, parce qu'il regardoit l'union du Sacerdoce & de l'Empire, dans la perſonne

du Pape, comme favorable à la propagation de la Foi. S'il ménage les Grecs & s'acharne à soumettre les Saxons, c'est que les Grecs étoient Chrétiens, & même Orthodoxes, sous Irène, au lieu que les Saxons étoient Idolâtres, & que la première loi qu'il avoit à leur imposer, étoit celle du Baptême. Cette différence de motifs sera bien sensible dans la conduite différente que nous lui verrons tenir à l'égard des mêmes Grecs, & à l'égard des Huns, dont il avoit eu également à se plaindre dans l'affaire d'Adalgise, de Tassillon & d'Arichise; il oublia tous les torts des Grecs, & s'acharna sur les Huns, dont il voulut absolument soumettre tout le Pays, parce que c'étoit soumettre des Païens au joug de l'Evangile. Un Conquérant purement politique, uniquement occupé de l'utilité temporelle & sensible, en jetant ses regards sur l'Empire entier de

Charlemagne, après la destruction du Royaume des Lombards, n'auroit pas vu de conquête plus urgente à faire que celle du reste de l'Italie; Charlemagne fut plus pressé de baptiser les Saxons & les Huns.

Il semble que les Princes aiment à faire des traités, pour avoir le plaisir de les violer; Charlemagne & Irène n'en firent point. Ils n'entreprirent plus rien l'un contre l'autre, mais ils ne réglèrent rien entre eux; Adalgise resta tranquille à la Cour de Constantinople, & Charlemagne ne tenta rien pour lui enlever cet asile. L'Empire François & l'Empire Grec, amis sans traité, ennemis sans hostilité, s'observèrent sans se nuire; Charlemagne & Irène n'eurent plus de querelle qu'en matière de Religion, comme nous le dirons dans l'Histoire Ecclésiastique de ce règne.



CHAPITRE IV.

GUERRES ET AFFAIRES D'ESPAGNE.

DANS le Chapitre précédent, nous venons de ſuivre la grande querelle de la Lombardie dans ſes diverſes révolutions, jusqu'à l'époque de 788, où elle eſt entiérement terminée par le mauvais ſuccès de la tentative d'Adalgiſe; nous allons parcourir les expéditions de Charlemagne en Eſpagne pendant une partie du même temps: nous y retrouverons quelques reſtes de cette querelle de l'Aquitaine, qui s'étoit unie à celle de la Lombardie, lorſque le malheureux Hunauld s'étoit enfermé dans Pavie avec Didier. Nous avons dit que Loup Duc de Gaſcogne, fils de Gaïffre, & petit-fils de Hunauld, avoit à réclamer les droits & à ven-

ger les malheurs de sa Maison ; nous verrons qu'il en trouva l'occasion dans les guerres que nous allons rapporter, mais qu'elle lui couta cher.

L'Espagne étoit toujours sous la puissance des Sarasins ; mais il étoit arrivé à ce Peuple conquérant ce qui arrivera toujours aux Peuples conquérans, d'être obligé de se diviser par l'effet même de la conquête, & de détruire par-là l'ouvrage de la conquête. Tout grand Empire tend à se dissoudre ; tout grand Empire semble frappé de paralysie, dit un Auteur moderne ; les soins les plus attentifs du Gouvernement ne peuvent porter la chaleur & la vie dans tous les membres & jusqu'aux extrémités d'un corps trop vaste ; s'il pouvoit être permis de conquérir, ce ne seroit jamais du moins que ce qu'on pourroit gouverner : le Calife d'Orient avoit beau être placé au centre de tant d'Etats, il étoit impos-

Entretiens de Phocion.

ſible de contenir dans la même main, & de ſoumettre aux mêmes loix, des Provinces répandues dans les trois parties du Monde alors connu; l'Eſpagne avoit ſecoué le joug du Calife; elle avoit enſuite ſubdiviſé ſa propre puiſſance; tous les Gouverneurs s'étoient faits Rois, & les plus forts d'entre eux, opprimant les plus foibles, travailloient de nouveau à réunir ce qu'on avoit été obligé de diviſer : quelques-uns de ces petits Princes, accablés par les plus puiſſans, vinrent trouver Charlemagne au milieu d'un Parlement qu'il tenoit
An 777. à Paderborn, ſe mirent ſous ſa protection, implorèrent ſon ſecours pour être rétablis dans les Etats dont ils avoient été dépouillés; &
Egin. Annal. comme ils parloient à un Conquérant, ils préſentèrent à ſon ambition une perſpective brillante de conquêtes dans cette contrée, bien plus heureuſe & bien plus digne de ſes

regards que la Germanie, qui l'occupoit sans cesse. Charlemagne fut peu ébloui de ces belles espérances; il ne vit d'abord dans ces Princes supplians, que des Infidèles dont les intérêts devoient peu le toucher; il douta s'il convenoit à un Prince Chrétien de s'allier avec des Mahométans, même contre d'autres Mahométans; on ne savoit point encore alors que c'est à la politique, & non à la croyance à décider des alliances politiques; il appliquoit à cette alliance ce que le Pape Etienne IV lui avoit écrit autrefois contre celle des Lombards: *Quelle société de la lumière avec les ténèbres!* mais ensuite il considéra que l'ascendant qu'il acquerroit par ses bienfaits & par ses victoires, pourroit être utile aux Chrétiens qui vivoient sous les loix des Mahométans, & ce motif religieux & humain le détermina; il prend les armes, perce les Pyrénées

comme il avoit percé autrefois les Alpes ; en même temps une autre armée pénètre dans l'Espagne par le Roussillon : c'étoit la méthode ordinaire de Charlemagne, de jeter à la fois plusieurs armées dans le Pays qu'il attaquoit, & de l'entamer par des côtés différens ; c'étoit à cette méthode, qui ne laissoit pas respirer l'ennemi, qui souvent l'enveloppoit de toutes parts, qui du moins divisoit son attention & sa défense, & lui exagéroit le péril de sa situation, c'étoit à cette méthode que les François, sous Charlemagne, avoient dû principalement la sûreté & la rapidité de leurs conquêtes. L'armée entrée par la Navarre prit Pampelune ; celle qui étoit entrée par le Roussillon prit Barcelone ; toutes deux soumirent la Navarre, l'Aragon, la Catalogne ; la prise de Pampelune, qui fut alors démantelée, est consacrée par une médaille. On y voit un trophée

trophée d'armes, élevé sur les murs d'une Place forte, avec cette inscription : *Captâ excisâque Pompelonâ*, *Pampelune prise & démantelée* (en 778). Charlemagne fut maître d'une grande partie de l'Espagne, d'une mer à l'autre, & des montagnes jusqu'à l'Ebre; il remit sur le trône de Saragosse Ibinalarabi, le plus considérable de ces Rois qui s'étoient mis sous sa protection; les autres petits Princes furent rétablis de même dans leurs Etats; aucun n'avoit imploré en vain le secours de Charlemagne; tous le reconnurent pour leur bienfaiteur & pour leur Seigneur suzerain; tous furent fidèles à son alliance & aux obligations de cette vassalité, qu'il se contenta d'imposer en Espagne comme il l'avoit fait en Italie, dans les Etats dont il avoit abandonné au Saint Siége le Domaine utile : attentif sur-tout aux intérêts des Chrétiens, il les affranchit de tout tribut

alors pour les Pyrénées ce qu'un Duc de Savoie est pour les Alpes; il avoit la clef de l'Espagne, comme les Ducs de Savoie de l'Italie.

Le Duc de Gascogne, dont Charles-le-Chauve, dans la Charte d'Alaon, dit qu'il étoit Loup de nom & de caractère (1), & qui fut long-temps en exécration aux François pour l'expédition dont nous parlons, attendit l'armée de Charlemagne dans les défilés des montagnes; il n'osa pas cependant lui fermer le passage, de peur que si les François venoient à le forcer ou à s'ouvrir quelque route négligée ou peu connue, comme ils avoient fait au passage des Alpes, il ne fût lui-même enveloppé par eux; il laissa passer le gros de l'armée, & lorsqu'elle fut engagée dans les détours des Pyré-

(1) *Omnibus pejoribus pessimus, ac perfidissimus suprà omnes mortales, operibus & nomine Lupus, latro potiùs quàm Dux dicendus.*

nées, il fondit en traître sur l'arrière-garde, qui ne s'attendoit nullement à cette brusque attaque, mais qui étoit prête à tout, étant composée des plus braves gens de l'armée : le bagage fut pillé, le choc fut même assez violent pour que l'arrière-garde, n'ayant pu être mise en désordre, fût taillée en pièces, & pour que les François y perdissent plusieurs Guerriers distingués, tels qu'Egibard, Grand-Maître de la Maison du Roi, Anselme, Comte du Palais, & ce Roland, neveu de Charlemagne, si célèbré par les Romanciers & par les Poëtes, mais dont l'Histoire dit simplement qu'il étoit Gouverneur des côtes de l'Océan Britannique, & fils de Milon, Comte d'Angers, & de Berthe sœur de Charlemagne. Les François ne pouvant ni développer leurs forces, ni se mettre en bataille, ni atteindre un ennemi presque invisible, effrayés par la vue des préci-

pices, & par le bruit des torrens, étoient écrasés par de grosses roches qu'on rouloit sur eux du haut des montagnes, ou percés par des flèches lancées d'un lieu sûr. C'est là cette fameuse journée de Roncevaux, dont l'Espagne est encore si fière, & où elle se vante d'avoir vaincu Charlemagne & ses douze Pairs. Les François disent qu'on ne doit point se vanter d'une si lâche trahison; que s'il étoit possible d'en tirer quelque gloire, cette gloire seroit un peu étrangère à l'Espagne; qu'elle appartiendroit à des voleurs montagnards, demi-François, demi-Espagnols, ou qui plutôt n'étoient ni l'un ni l'autre; qui avoient moins combattu qu'ils n'avoient pillé, ce qu'ils pouvoient toujours faire impunément, grace aux retraites inaccessibles où ils se cachoient, & où on ne pouvoit les suivre; que le fruit de la victoire fut pour Charlemagne; que la Navarre,

l'Aragon, la Catalogne, tout ce qu'il avoit conquis en Espagne, resta soumis; que tous les petits Princes de ces Pays ne cessèrent point d'être ses vassaux & ses tributaires; que les avantages stipulés en faveur des Chrétiens, eurent lieu; que Charlemagne établit dans la plupart des Villes, soumises par ses armes, des Gouverneurs qui veilloient sur les Sarasins, & qui lui répondoient de leur fidélité; que si les François essuyèrent un échec dans cette occasion, bien loin qu'il ait pu nuire à leur gloire, il semble avoir augmenté leur considération en Europe, par l'importance même que l'Espagne attache à ce petit fait de guerre, par les exagérations & les fables dont elle l'a orné.

Le P. Daniel, à l'année 778, a fait usage d'une relation manuscrite des Antiquités du Pays de Roncevaux, datée du 15 Décembre 1707;

& adreſſée au Préſident de Lamoignon (Chrétien François). Cette relation contient la deſcription d'une Chapelle, bâtie à trois cents pas de l'Egliſe de l'Abbaye de Roncevaux : ſous cette Chapelle eſt une cave, au fond de laquelle l'Auteur de la relation vit, à la lueur d'un flambeau, quelques oſſemens.

Autour de la Chapelle ſont trente tombeaux, ſimples & ſans inſcriptions.

Sur un mur de la Chapelle, on voit une bataille peinte à freſque ; c'eſt la journée de Roncevaux ; on y voit quelques inſcriptions, entr'autres celles-ci : *Thierry d'Ardennes*, *Riol du Mas*, *Gui de Bourgogne*, *Olivier*, *Roland*.

La tradition du Pays, eſt que c'eſt Charlemagne qui a fait bâtir cette Chapelle, où l'on prioit pour les François morts à la journée de Roncevaux ; que la cave eſt l'endroit où

il les fit enterrer ; que les trente tombeaux ſont ceux des Seigneurs les plus conſidérables qui périrent dans cette journée.

A l'appui de cette tradition vient un uſage immémorial, c'eſt qu'on n'enterre dans ce lieu que des François, & ce ſont ceux qui meurent dans l'Hôpital de l'Abbaye de Roncevaux ; les gens du Pays ne ſouffriroient pas qu'on y enterrât un des leurs.

Mais ſi cette tradition eſt véritable, il faut que les inſcriptions rapportées ci-deſſus, à l'exception des deux dernières, aient été ajoutées après coup ; car, du temps de Charlemagne, les Seigneurs François n'étoient point encore dans l'uſage de prendre ainſi le nom de leurs Terres, encore moins de leurs Duchés & de leurs Comtés, qui n'étoient point alors héréditaires.

Quoi qu'il en ſoit de ces Antiqui-

tés, sur lesquelles, dit le P. Daniel, il n'est pas de la prudence de prononcer trop hardiment, Charlemagne, ainsi trahi par le Duc Loup, ne pouvoit laisser sans vengeance une pareille félonie de la part d'un Vassal, il ne pouvoit laisser la tache d'une défaite imprimée à son nom; il porta la guerre dans la Gascogne: le Duc tomba entre ses mains, & Charlemagne, par une atrocité qui flétrit bien plus sa gloire que n'avoit fait la défaite de Roncevaux, & qui prouve qu'il se regardoit comme ayant été vaincu dans cette journée, fit pendre ce Prince, comme Pepin le Bref avoit fait pendre Rémistain, grand-oncle de ce même Duc. Si Pepin méritoit d'être imité en quelque chose par son fils, ce n'étoit pas sans doute dans cette violence. Les loix, ou plutôt les usages de la Feodalité, ne justifient point Charlemagne; un Prince tel que lui étoit digne

d'abolir ces loix & ces usages barbares; il devoit du moins en tempérer la rigueur d'après les circonstances, & respecter dans le Duc Loup, le sang Royal dont il étoit issu, le malheur dont il étoit accablé, le juste ressentiment dont le fils de Gaïffre, le petit-fils de Hunaud, le petit-neveu de Rémistain, l'arrière petit-fils du Duc Eudes, devoient être animés contre Charles-Martel, Pepin & Charlemagne, les ennemis & les persécuteurs éternels de sa Maison.

Observons du moins que ce vainqueur inexorable n'étendit point sa colère jusque sur la postérité du Duc Loup; il laissa par pitié, *misericorditer*, dit toujours Charles-le-Chauve dans la Charte d'Alaon, à Adalaric ou Adalric, fils de Loup, une partie de la Gascogne, pour qu'il eût de quoi vivre convenablement, *ad decenter vivendum*. Mais un

si foible bienfait ne pouvoit balancer de si horribles outrages. On voit dans la suite ce Duc Adalric se révolter contre Louis le Débonnaire, & périr, en 812, avec Centulle un de ses fils, dans un combat contre ce Prince (1).

Louis, de l'aveu de son père, partagea la Gascogne entre Sciminus frère de Centulle, & Loup III, neveu de Sciminus, & fils de Centulle. Loup III, & Garsimine son cousin, fils de Sciminus, ne furent pas plus fidèles que leurs pères, & perdirent la Gascogne, qui fut confisquée sur eux. Garsimine & Sciminus son père furent tués dans des combats auxquels leur révolte donna lieu. Sciminus périt comme Adalric son père, & Centulle son frère, en 812; Garsimine en 818; Loup fut chassé de

(1) C'étoit encore du vivant de Charlemagne. Louis son fils étoit alors Roi d'Aquitaine.

son Duché, & exilé en 819. Donatus Lupus & Centulupus, fils de ce Loup, furent, l'un Comte de Bigorre, l'autre Comte de Béarn; celui-ci fut père de Sance, surnommé Mitarra, premier Comte ou Duc héréditaire de Gascogne, élu par les Gascons; son petit-fils, Garcias Sance, dit le Courbé, eut deux fils, dont le second, nommé Guillaume Garcie, est la tige des Comtes de Fezensac; son second fils, Bernard de Fezensac, dit le Louche, fut la tige des Comtes d'Armagnac. Othon frère aîné de Bernard, eut pour petit-fils Aimeri Comte de Fezensac, dont le second fils, nommé aussi Aimeri, est la tige des Barons de Montesquiou, &c.

L'Abbé le Gendre, qui n'a point connu la Charte d'Alaon, quoique imprimée depuis long-temps dans les Conciles d'Espagne, recueillis par le Cardinal d'Aguirre, a ignoré que

le Duc Loup II fut fils de Gaïffre, & a cru que Gaïffre étoit mort sans enfans; erreur fondée sans doute sur ce que Loup ne succéda point au Duché d'Aquitaine, qui avoit été confisqué sur Gaïffre par Pepin : mais nous ne concevons point les doutes que l'Abbé Velli & M. Villaret, qui ont eu connoissance de la Charte d'Alaon par l'Histoire du Languedoc de D. Vaissette, affectent de répandre sur un point aussi clair que celui de la Généalogie de la Maison d'Armagnac, & des autres qui ont la même origine.

Au reste, qu'il y ait ou qu'il n'y ait point des descendans de Clovis par Aribert & Boggis, on sent bien que ce n'est qu'un point de curiosité, flatteur pour les Maisons qu'il concerne, mais dont il ne peut pas aujourd'hui résulter plus de droits, que la conquête de Jules-César n'en donneroit aux Romains sur le même Pays.

La nouvelle victoire de Charlemagne sur les Gascons affermit encore son autorité dans les Provinces Espagnoles qu'il avoit soumises, & qui formoient une espèce de Souveraineté particulière, sous le titre de *Marche d'Espagne.* Les Sarasins cependant ne respectèrent cette autorité que quand il leur fut impossible de l'attaquer; ils épioient avec soin les momens où Charlemagne étoit éloigné, où les Saxons & ses autres ennemis lui donnoient le plus d'embarras, pour faire des irruptions, non seulement sur cette partie de l'Espagne, mais même sur les Provinces Françoises adjacentes. En Egin. Annal.
793 ils surprirent Barcelone, forcèrent de ce côté la barrière des Pyrénées, pénétrèrent jusqu'à Narbonne, en brûlèrent les fauxbourgs, remportèrent une victoire sur le Duc de Toulouse, qui étoit venu à leur rencontre, & ravagèrent ensuite à loisir

tout le Languedoc; on craignit de voir renaître le temps où ils régnoient sur cette belle Province, d'où ils menaçoient le reste de la France. Charlemagne suspendit le cours de ses expéditions contre les Saxons & les Huns, pour donner toute son attention aux entreprises de ce Peuple formidable, dont la défaite avoit immortalisé son aïeul. L'année suivante ces alarmes cessèrent; Issem Roi Sarasin de Cordoue, ayant perdu une grande bataille contre Alphonse le Chaste, Roi d'Espagne, c'est-à-dire Chef des Goths Chrétiens, Issem sentit le besoin de rassembler toutes ses forces, & rappela les Sarasins qui occupoient le Languedoc, & qui sembloient vouloir y faire un établissement. Cette bataille & l'heureuse influence qu'elle eut sur les affaires de la France, indiquoient assez à Charlemagne ses vrais intérêts, & étoient un avertis-

ſement de plus de ſuivre le plan dont nous avons parlé plus haut, c'eſt-à-dire d'embraſſer la défenſe générale des Eſpagnols & des Chrétiens contre les Saraſins, & de réparer l'imprudence de Roderic & l'ouvrage de Julien, en rejetant les Saraſins hors de l'Eſpagne, puiſqu'enfin Charlemagne avoit beſoin de conquérir.

Toutes les conquêtes de Charlemagne en Eſpagne avoient été faites ſur les Saraſins, & l'on ne conçoit pas par quelle bizarrerie les Auteurs Eſpagnols, même Chrétiens, ſont plus favorables aux Saraſins leurs oppreſſeurs, qu'à Charlemagne leur libérateur en partie; mais enfin les Eſpagnols n'ont jamais pu ſouffrir qu'on dît que Charlemagne avoit ſoumis une partie de l'Eſpagne, &, pour n'en pas convenir, ils ont cherché à expliquer, par une fable ridicule & deſtituée de tout fondement,

les témoignages qu'ils rencontroient à chaque pas des expéditions de Charlemagne dans leur Pays. Cette fable est rapportée, sur la foi de quelque bruit populaire, par Roderic, Archevêque de Tolède, Ecrivain du treizième siècle. Cet Auteur dit que Charlemagne s'étant brouillé avec Pepin le Bref son père, ce Monarque le chassa de ses Etats; que Charlemagne se retira chez Galafre ou Galastre, Roi de Tolède, & qu'il servit dans ses troupes contre Marsile, Roi de Saragosse; qu'il reçut en Espagne la nouvelle de la mort de son père; que sur cette nouvelle il revint en France, emmenant avec lui la fille du Roi Galastre, nommée Galiene, qui se fit Chrétienne, & qu'il épousa. On dit, ajoute Roderic, qu'il lui fit bâtir un Palais à Bordeaux. En effet, on donne encore vulgairement le nom de *Palais Galiene* à l'amphithéâtre de Bordeaux,

dont M. le Baron de la Baſtie a donné la deſcription dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & qu'on croit avoir été conſtruit par l'Empereur Gallien; ce qui fournit le mot de l'énigme, ſans qu'on ſoit obligé de recourir à la fable de la Princeſſe Galiène.

En 797, Charlemagne envoya encore une armée en Eſpagne : on ignore les détails de cette expédition : le réſultat fut un accroiſſement de puiſſance & d'autorité pour Charlemagne, que tous les Princes, tant Chrétiens qu'Infidèles, s'empreſſoient de prendre pour arbitre de leurs différends, & de reconnoître pour leur Souverain, parce que lui ſeul ſavoit juger & régner.

Rod. Tolet. de reb. Hiſp. l. 4, cap. 11, p. 75, t. 11, Hiſp. Illuſtr. A Schott.





CHAPITRE V.

GUERRES ET AFFAIRES DE GERMANIE.

JETONS un coup-d'œil ſur ces cruelles & pieuſes expéditions, ſur ces eſpèces de Croiſades, qui attiroient toujours Charlemagne du côté de la Germanie, & qu'il préféroit aux entrepriſes plus utiles qu'il auroit pu tenter du côté de l'Italie & de l'Eſpagne. Les Saxons & une guerre de trente-trois ans s'offrent d'abord à nous, guerre auſſi ennuyeuſe que funeſte, ſans variété, ſans intérêt, ſans ces grands tableaux, ſans ce ſpectacle impoſant de talens & de paſſions contraires, qui peuvent rendre quelquefois l'hiſtoire des guerres aſſez attachante. Si la ſé-

chereſſe des Ecrivains qui ont décrit cette guerre des Saxons, nous a privés de ces tableaux intéreſſans, elle nous a auſſi épargné bien des ſcènes d'horreur qu'une Hiſtoire plus circonſtanciée nous eût offertes. Le carnage & la déſolation ne s'y montrent, pour ainſi dire, qu'en maſſe, ſans que des détails affreux, & par-là peut-être ſalutaires, viennent ſouiller les regards & effrayer l'imagination. Si on a défini l'Hiſtoire en général, le tableau des malheurs & des crimes de l'humanité, les guerres ſont la partie honteuſe de ce tableau.

La deſtinée de la Germanie a été d'avoir à ſoutenir des guerres remarquables par leur longueur; le règne de Charlemagne eſt rempli preſque tout entier par cette guerre de trente-trois ans contre les ſeuls Saxons, & le dernier ſiècle a vu, dans la même contrée, une guerre diſtinguée entre

toutes les autres, par le nom de *Guerre de trente ans.*

Les Nations Barbares sont jalouses de leur liberté, mais elles ne savent pas respecter celle de leurs voisins; cependant quel droit a-t-on aux avantages de la liberté, quand on veut en priver les autres? Les Saxons avoient horreur du joug, mais ils étoient toujours prêts à l'imposer; & leurs incursions perpétuelles sur les terres Françoises prouvent que l'esprit de conquête ne leur étoit pas
772. étranger. La France les avoit, à di-
773. verses reprises, assujettis au tribut, & ce tribut même étoit une cause toujours renaissante de guerre: avec des voisins, tels qu'étoient alors les Saxons, il faut des précautions de la nature de celles que la Chine a prises contre les Tartares, il faut des barrières en un mot, & non point des combats. Les François de leur côté, les Saxons du leur avoient bien

quelques forteresses, telles qu'Eresbourg (1), Sigebourg, & quelques autres sur les bords du Véser, de l'Issel, de la Lippe, &c. mais pour deux Nations si acharnées, l'une à combattre, l'autre à conquérir, il ne suffisoit pas qu'elles pussent être arrêtées, il falloit qu'elles fussent totalement séparées; Charlemagne au contraire cherchoit à les unir inséparablement, en soumettant l'une à l'autre. Ceux qui ont jugé le plus favorablement de son ardeur pour les conquêtes Germaniques, comparée avec son indifférence pour s'agrandir du côté de l'Italie ou de l'Espagne, ont remarqué que les Nations Germaniques ayant avec les François une origine commune & une grande conformité de moeurs, d'usages & de loix, étoient plus propres à de-

(1) Aujourd'hui Stadberg, entre Cassel & Paderborn.

venir membres de l'Empire François que les Napolitains, les Grecs, & les Sarasins; qu'elles devoient même être naturellement disposées à se regarder comme faisant partie de la Nation Françoise. Mais c'étoit cette conformité même entre les deux Nations qui rendoit les Saxons plus difficiles à vaincre; deux Peuples Barbares, dans toute la vigueur & dans toute la férocité de leur jeunesse, sont nécessairement des ennemis redoutables l'un pour l'autre; il n'y a que l'extrême inégalité des forces qui puisse assujettir l'un à l'autre, encore est-il souvent plus facile d'exterminer un Peuple Barbare que de l'asservir; c'est ainsi que Childebert, fils de Sigebert & de Brunehaut, trouva plus aisé de détruire les Varnes, Peuple Germanique, que de lui imposer le joug ou le tribut. Regle générale, c'est contre les Peuples énervés, c'est sur les Empires

Empires qui tombent que les conquêtes ſont faciles; les Perſes étoient déjà domptés par le luxe & par la molleſſe, lorſqu'Alexandre acheva de les ſubjuguer; l'Empire Romain tomboit en lambeaux lorſqu'il ſuccomba ſous les Barbares; il alloit ſe détruire de lui-même, ſi les Barbares ne l'euſſent détruit. L'Empire de Conſtantinople, cette branche bâtarde de l'Empire Romain, née de ſa décadence, n'avoit que des vices, & n'attendoit que ſa ruine; ſi Charlemagne eût ſuivi les exemples & les principes de tous les Conquérans ſes prédéceſſeurs, c'eſt contre l'Empire Grec qu'il auroit porté ſes armes, ou contre ces Saraſins dont Charles Martel avoit augmenté la foibleſſe en la révélant. La guerre de Charlemagne contre les Saxons fut bien moins une conquête comme celles d'Alexandre & de Clovis, qu'une rivalité comme celle de

Rome & de Carthage, ou celle de la France & de l'Angleterre. Les Saxons & les Francs n'avoient presque pas cessé d'être en guerre depuis la fondation de la Monarchie Françoise, & dans cette grande guerre contre Charlemagne, c'étoient toujours les Saxons qui attaquoient, parce qu'ils avoient un joug à secouer. Au milieu des embarras que causoient à Charlemagne, au commencement de son règne, la guerre d'Aquitaine, & ensuite le soin de recueillir, au préjudice de ses neveux, la succession de Carloman son frère, les Saxons n'avoient pas manqué de se jeter sur les terres Françoises; pour les en punir, Charlemagne, dans un Parlement assemblé à Vormes, fait résoudre la guerre contre eux, entre dans leur Pays, prend la forteresse d'Eresbourg, & commence l'ouvrage de la conversion des Saxons par la destruction de leur Idole & de son

Egin. Annal.

Temple. Cette Idole, l'objet principal de la vénération des Saxons, qui, suivant l'usage de presque toutes les Nations barbares, lui immoloient des victimes humaines, se nommoit Irminsul. Les Savans ont cherché à quelle Divinité Grecque ou Romaine il falloit la rapporter (1); les uns ont cru que c'étoit Mars (2), d'autres, Mercure : il importe assez peu de savoir bien précisément ce point. C'étoit peut-être une Divinité plus particulière aux Saxons; & ceux qui ont cru que c'étoit le célèbre Arminius, divinisé par ce Peuple libre pour avoir défendu la li-

---

(1) Voir les Mémoires de Littérature, tome III, pag. 175 & suiv. de l'Hist.

(2) Mézetai (grande Histoire) dit que le nom d'Irminsul signifie, en vieux Saxon, *Statue commune*, & que cette statue étoit celle du Dieu Mars, ainsi nommé chez les Saxons, *parce qu'il est commun à tous, favorisant maintenant un parti, puis demain un autre.*

berté Germanique contre la tyrannie Romaine, n'ont peut-être pas le plus mal rencontré. C'eſt du moins l'idée à la fois la plus intéreſſante, & la plus analogue aux moeurs de ce Peuple; & l'on conçoit que Charlemagne, en détruiſant le culte de ce Dieu, & en cherchant à ſoumettre les Saxons au Chriſtianiſme, qui, dans ſa naiſſance, paroît avoir produit par-tout l'heureux effet d'adoucir les ames & de polir les moeurs, travailloit pour ſes intérêts; c'étoit pour lui tout à la fois une affaire de zèle & une affaire de politique; il vouloit ſoumettre les Saxons pour les convertir, c'étoit ſa première ambition, mais il vouloit auſſi par réflexion les convertir pour les ſoumettre. Les Saxons déjà conſternés de la priſe de cette forteresſe d'Ereſbourg, qu'ils avoient regardée comme imprenable, le furent bien plus encore, lorſqu'ils virent le Temple

d'Irminſul profané, les riches offrandes que la ſuperſtition des Peuples y avoit accumulées, devenues la proie du vainqueur, le Dieu, impuiſſant à les défendre & à ſe défendre lui-même, conſumé ſur ſon autel. Les flammes qui dévoroient Eresbourg, éclairant au loin les campagnes dans les ténèbres de la nuit, glaçoient les Peuples de terreur en même temps qu'elles les rempliſſoient de rage ; la crainte fut la plus forte, ils ſe cachoient dans les forêts pour ſe dérober à ce ſpectacle ; & du Rhin au Véſer, les François ne trouvèrent qu'un vaſte déſert, qu'ils dévaſtèrent encore. Charlemagne, pour enlever aux Saxons un objet d'idolâtrie, fit enterrer la colonne ſur laquelle avoit été élevée la ſtatue du Dieu ; elle fut déterrée ſous Louis le Débonnaire, & tranſportée dans l'Egliſe d'Hildesheim. On célèbre encore tous les ans,

dans cette Ville, la veille du Dimanche *Lætare*, la mémoire de la destruction de l'Idole Irminsul.

La prise d'Eresbourg avoit été précédée d'une bataille perdue par les Saxons, & qui s'appela la *bataille du torrent*. Les François, que la soif consumoit, & qu'elle alloit forcer à la retraite, furent sauvés par un torrent, qui ayant été à sec jusque là, roula tout-à-coup des eaux abondantes; ce qui produisit le double effet de désaltérer les François & de les encourager, en leur persuadant que le Ciel faisoit un miracle en leur faveur. L'événement est consacré par une médaille, qui représente un trophée élevé en face d'un torrent, avec cette inscription : *Saxonibus ad torrentem devictis. Les Saxons vaincus devant un torrent.*

Mém. de Littérature, t. 3, pag. 17 & f. de l'Hist. Charlemagne se disposoit à passer le Véser, pour chercher des ennemis au delà; les Saxons reparurent

alors, mais en ſupplians; ils demandèrent grace, & offrirent des otages: c'eſt par-là que nous verrons preſque toujours finir chaque campagne.

En 774, lorſqu'ils virent Charlemagne occupé de la guerre de Lombardie, ils reprirent tout ce qui eſt entre le Véſer & le Rhin, & firent de nouvelles incurſions ſur les terres Françoiſes; c'étoit tantôt une peuplade, tantôt une autre; car, ainſi que nous l'avons obſervé, les Saxons ne ſavoient guère ſe réunir pour la cauſe commune, ni ſuivre un plan, ſoit de conquête, ſoit de défenſe. Charlemagne étoit déjà dans la Saxe, lorſqu'ils le croyoient en Italie, & il étoit avec les mêmes troupes qui venoient de ſoumettre la Lombardie; il diviſe ſon armée en quatre colonnes, dont trois virent l'ennemi & le battirent, la quatrième n'apperçut que de loin quelques fuyards.

L'année 775 fut encore employée

presque toute entière contre les Saxons ; ils avoient reperdu tout le Pays situé entre le Rhin & le Véser ; ils voulurent du moins se faire de ce dernier fleuve une barrière contre le vainqueur, & ils s'avancèrent pour lui en disputer le passage : Charlemagne le passe à leur vue, fond sur eux, les dissipe, s'avance dans le Pays, après avoir laissé un détachement pour garder le passage du Véser, & s'assurer de n'être pas coupé. Les François n'aimoient & ne connoissoient de la guerre que ce qui s'accordoit avec leur impétuosité naturelle, des batailles, des coups de main ; tout ce qui demandoit du sang froid & de la patience, répugnoit à leur caractère : les Saxons s'apperçurent que le détachement chargé de la garde du Véser, comptant sur la fortune de Charlemagne, & sur le succès de ses armes, faisoit cette garde assez négligem-

Egin. Annal.

ment, ils s'attachèrent à augmenter cette sécurité, en présentant eux-mêmes toutes les apparences de la négligence & de la foiblesse; ils osèrent former le projet de fermer le retour à Charlemagne, en se rendant maîtres du Véser, & d'enfermer ce Conquérant dans leur Pays. Ils épièrent les momens favorables, & fondirent pendant la nuit sur le détachement du Véser; ils eurent d'abord tous les avantages qu'ils pouvoient attendre de la surprise: les François furent d'abord égorgés sans combattre, combattirent ensuite en désordre, & sans savoir si leurs coups tomboient sur des amis ou sur des ennemis. Peu à peu l'ordre s'établit; les marques auxquelles les Saxons étoient convenus de se reconnoître, furent distinguées: les François se formèrent en bataille, résistèrent avec plus d'égalité; bientôt ils parvinrent à reprendre tous leurs avantages: pour

combles de bonheur, Charlemagne, dont le talent magique étoit de se trouver par-tout, n'étoit pas alors assez éloigné du Véser, pour que quelque bruit, ou quelque soupçon du combat ne parvînt jusqu'à lui; il arrive au grand étonnement & des amis & des ennemis; les Saxons sont eux-mêmes pressés, enveloppés, & taillés en pièces (1). Leurs différentes Peuplades viennent s'humilier, & demander grace. Charlemagne leur pardonne; car, après un grand carnage, accorder une trève, dont on avoit besoin soi-même, s'appeloit *pardonner*; comme deman-

(1) Un des Auteurs Germaniques, recueillis par Meibomius, représente cette affaire comme une défaite de la part de Charlemagne, & attribue à ce Prince, dans cette occasion, un mot bien peu digne de lui. Ce mot est : » J'aime » mieux qu'on dise : *Charles a fui devant les* » *ennemis*, que si on disoit : *Charles a été tué* » *par les ennemis* «.

der la paix, quand on avoit perdu les moyens de faire la guerre, & donner des otages d'une foi qu'on alloit violer, s'appeloit *se soumettre.* Les Saxons n'étoient jamais véritablement soumis, & ils étoient encore plus éloignés de l'être, depuis qu'ils avoient à leur tête cet Irminsul vivant, ce nouvel Arminius, ce Vitikind, digne rival de Charlemagne par les talens, par la valeur, par les vertus, & plus intéressant que lui, puisqu'enfin il combattoit pour la liberté. Cet homme, aussi éloquent que brave, ne cessoit d'animer les Saxons à la défense de leur Pays; ses discours, toujours animés du feu de la liberté, échauffoient & transportoient aisément des cœurs nés pour elle; il avoit pour les François, parce qu'ils étoient conquérans, parce qu'ils vouloient être maîtres, la haine qu'Annibal avoit autrefois vouée aux Romains. Non Id. Ibid.

content d'errer dans toutes les Peuplades des Saxons pour les remplir de son esprit, sa politique s'étendoit jusqu'aux Puissances Etrangères, & il cherchoit par-tout à susciter des ennemis à la France. L'entreprise que Rotgaud, Duc de Frioul, le Duc de Bénévent, & quelques autres Seigneurs Lombards, avoient formée dès l'an 776, de rétablir Adalgise sur le trône des Lombards, forçant Charlemagne à s'éloigner, parut aux Saxons une occasion favorable de reprendre les armes, ils la saisirent; mais il falloit mieux connoître Charlemagne : ses ennemis ne savoient pas encore assez à quel point il étoit redoutable; il venoit d'accabler les Lombards; qui le croyoient en Germanie, il arrive, & foudroie les Saxons, qui le croyoient engagé pour long-temps au fond de l'Italie : à cette vue, ils se sentirent terrassés par un Dieu plus puissant que les leurs, ils

ne furent que tomber à ses pieds & qu'implorer sa clémence. C'étoit pour la troisième fois qu'ils se révoltoient, car on appeloit révoltes tous les efforts qu'ils faisoient pour recouvrer la liberté, & nous les appellerons peut-être ainsi nous-mêmes, entraînés par l'exemple de tous les Historiens ; Charlemagne voulut enchaîner les Saxons par les liens qu'il jugea les plus puissans sur les hommes, ce furent ceux de la Religion. Après les deux autres soulèvemens des Saxons, il avoit agi en Vainqueur qui accorde la paix ; cette fois il agit en Maître qui pardonne ; il avoit traité, il ordonna : il avoit plutôt invité que forcé les Saxons au baptême ; cette fois il en fit une condition absolue de la grace qu'il vouloit bien accorder. Mais cet article peut-il être l'objet d'une convention ou d'un ordre ? Que prétendoit Charlemagne ? que les Saxons fussent Chrétiens. Que Egin. Annal.

promettoient & qu'exécutoient les Saxons ? une cérémonie. Ils se faisoient baptiser. Avec la persuasion, pourquoi des commandemens & des promesses ? Sans la persuasion, à quoi bon des promesses & des commandemens ? Les Saxons ne virent dans ce qu'on exigeoit d'eux qu'une formalité très-aisée à remplir, & ils se trouvèrent fort heureux d'obtenir la paix à ce prix. Une si prompte obéissance devoit être suspecte ; mais Charlemagne songeoit à donner de la consistance & des effets réels à cette formalité : il affectoit de regarder la réunion des deux Peuples comme consommée par l'unité de foi & de culte ; en conséquence, les Saxons furent appelés aux délibérations communes, ils furent invités à l'assemblée du champ de Mai de 777, qui devoit se tenir pour cette raison à Paderborn dans leur propre Pays : on espéroit peu qu'ils s'y trou-

vassent, & ce fut pour les François une surprise fort agréable d'y voir arriver leurs différentes Peuplades, conduites par leurs Chefs, à la réserve d'un seul; mais ce seul Chef étoit tout, c'étoit Vitikind. Incapable de toute feinte & de toute foiblesse, incapable de mentir à Dieu & aux hommes, il ne vouloit ni être ni paroître Chrétien & François. Tandis que Charlemagne, à l'assemblée de Paderborn, imposoit des loix à la Saxe, & faisoit donner le baptême à ceux des Saxons qui ne l'avoient point encore reçu, Vitikind alla porter sa haine & sa douleur à la Cour de Sigefroi son ami, Roi des Danois ou Normands, démarche importante, première époque d'une grande révolution dans l'Europe : ce fut cette alliance de Vitikind avec Sigefroi, ce furent ses continuelles instigations qui attirèrent sur les côtes de la France ces

Normands, qui, pendant plus d'un siècle, la fatiguèrent par tant de ravages, qui se firent céder la plus belle & la plus riche de ses Provinces, à laquelle bientôt ils en ajoutèrent d'autres, qui conquirent l'Angleterre sous Guillaume le Bâtard leur Duc, & qui, depuis ce temps, sous le nom d'Anglois, n'ont cessé que par intervalles, d'être nos ennemis & nos rivaux. Charlemagne sembla prévoir tous les maux qu'ils feroient un jour à la France. Etant sur les bords de la Méditerranée dans un Port du Languedoc, & jetant les yeux, des fenêtres de son Palais, sur la vaste étendue de la mer, il apperçut des navires de ces Normands, qui, pénétrant déjà d'une mer dans une autre, venoient examiner les côtes du Languedoc & de la Provence, & cherchoient à y faire une descente; ce spectacle l'émut, & lui arracha des larmes; il s'accusa d'a-

Monach. Sangall. l. 2, c. 2.

voir négligé le soin de la Marine, il résolut d'en créer une, capable de protéger toutes les côtes de son vaste Empire, & d'en écarter ces Pirates. Nous verrons dans la suite les efforts qu'il fit pour l'exécution de ce projet; considérons seulement ici l'influence que ce voyage de Vitikind dans le Nord eut sur tant de grands évènemens, qui firent dans la suite & qui font encore aujourd'hui la destinée de l'Europe, & concluons que, sur les conquêtes & l'agrandissement des Empires, il faut en revenir à ce mot que dit un Paysan à un grand Roi, qui faisoit enfermer dans son Parc des terres immenses & des Paroisses nombreuses: *Sire, vous aurez toujours des voisins.* Charlemagne, en subjuguant les Lombards, ne trouvoit-il pas encore derrière eux l'Empire Grec, ennemi si redoutable dans sa décadence même, & qui pouvoit lui opposer tant de ressources? En

protégeant, en ſoumettant du côté de l'Eſpagne divers petits Princes Mahométans, ne pouvoit-il pas ſoulever contre lui toute la Nation des Saraſins, & toutes les forces du vaſte Empire des Califes? Enfin, en réduiſant les Saxons au déſeſpoir, il les forçoit d'appeler à leur ſecours les Puiſſances du Nord, il apprenoit aux Normands le chemin de la France, & préparoit ces grandes révolutions, dont les ſiècles ſuivans furent témoins. Défendons-nous, & n'attaquons pas; reſpectons les Etats de nos voiſins, & rendons les nôtres reſpectables; ſongeons à les améliorer, & non pas à les agrandir. C'eſt aux Conquérans & non aux voyageurs, qu'il faut appliquer *cette leçon que donnent les Sauvages:* *RESTE DANS TON PAYS.*

Charlemagne, croyant avoir converti les Saxons, parce qu'il les avoit baptiſés, fit frapper à ce ſujet une

médaille, avec cette inſcription : *Saxonibus ſacro lavacro regeneratis ; les Saxons régénérés par les eaux du Baptême.* Exergue 777.

En 778, pendant que Charlemagne étoit occupé en Eſpagne à rétablir Ibinalarabi ſur le trône de Saragoſſe, pendant qu'il eſſuyoit à Roncevaux le ſeul échec qu'il ait jamais reçu en perſonne, pendant qu'il s'en vengeoit glorieuſement par la défaite du Duc de Gaſcogne, & honteuſement par ſon ſupplice, Vitikind revient du Danemarck, il parle à ſes compatriotes, & bientôt toute la Saxe eſt en armes ; ils adoptent ſa haine, ils reſpirent la vengeance, ils rougiſſent de leur eſclavage & de leur Chriſtianiſme forcé, ils relèvent leurs Idoles abattues, ils renverſent les forts mal défendus & trop peu nombreux, que Charlemagne avoit crus ſuffiſans pour les contenir ; ils reprennent tout le Pays ſitué entre

le Véser & le Rhin : ce dernier fleuve, qui semble être la borne naturelle de la France du côté du Nord-Est, arrête seul leur impétuosité ; ils tentent de le passer, & n'ayant pu y réussir, ils en ravagent les bords depuis Cologne jusqu'à Coblents. Observons que dans cette expédition, ainsi que dans les précédentes, les Saxons massacroient tout, sans distinction de sexe ni d'âge, qu'ils égorgeoient les femmes, qu'ils écrasoient ou brûloient les enfans dans leurs berceaux, les vieillards & les malades dans leurs lits, qu'ils épuisoient tous les moyens de nuire, en quoi (il faut l'avouer) ils étoient plus conséquens que les Peuples policés, qui sont retenus dans leur cruauté par quelques principes du droit des gens, contradictoires avec l'esprit de guerre. En effet, si la guerre est bonne, il faut la faire à outrance ; s'il est beau de tuer ses

frères & ses semblables, il ne faut point de terme au carnage & à la désolation; s'il faut affoiblir l'ennemi, on ne peut remplir plus sûrement, plus pleinement cet objet, qu'en détruisant avec la génération déjà formée la génération naissante, & jusqu'à l'espoir des générations futures. Le contre-sens seroit trop fort, si l'on me soupçonnoit de conseiller ici une guerre cruelle, & de vouloir ébranler le peu que nous conservons, ou que nous avons acquis, de principes d'humanité; bien loin de vouloir les borner, c'est parce que je voudrois les étendre, que j'en montre l'incompatibilité avec notre systême de guerre, & la nécessité de transformer ce droit des gens si foible, si impuissant, si contradictoire, en un systême de paix constant & universel.

Charlemagne sortoit à peine de l'échec de Roncevaux, lorsqu'il ap-

prit le nouveau soulèvement des Saxons. A ces emportemens forcenés, il opposa sa célérité ordinaire, remède toujours efficace aux maux du moment; tandis qu'on le croyoit engagé dans les Pyrénées, il étoit dans la Vestphalie; & les Historiens observent encore expressément que les mêmes troupes qui avoient commencé cette campagne sur les bords de l'Ebre, la terminèrent sur les bords du Rhin & du Véser. La même chose étoit arrivée en 774; lès mêmes troupes qui avoient appaisé les troubles de la Lombardie, & qui avoient dissipé la faction du Duc de Frioul, allèrent terminer la campagne en Saxe. Cette circonstance de la célérité Françoise n'en est pas la moins inexplicable, & il se présente ici deux difficultés. 1°. Comment des armées se transportoient-elles ainsi d'un bout de l'Europe à l'autre en si peu de temps? Comment suffi-

soient-elles à deux guerres dans une campagne, à deux guerres si éloignées, & contre des ennemis si différens? Comment les fatigues de ces marches forcées leur laissoient-elles les moyens d'accabler si promptement & si facilement leurs ennemis? Ces hommes étoient donc bien différens de ceux que nous connoissons! 2°. Comment en faisant toujours la guerre, en ignoroit-on si parfaitement l'art? Comment employoit-on si peu ou si mal les espions? Comment avoit-on si peu de relation avec les Peuples dont on étoit entouré, que des armées pussent ainsi se transporter du fond de l'Italie & de l'Espagne au Nord de la Germanie, sans que leur marche fût apperçue ou même soupçonnée?

Quoi qu'il en soit, les Saxons ne songeoient plus qu'à terminer la campagne, & ils passoient à gué la petite rivière nommée l'Eder, près

d'un village nommé Lihesi, vers les confins de la Hesse, lorsque les François parurent & les attaquèrent au milieu même de la rivière. Une partie des Saxons fut noyée, le reste taillé en pièces ou mis en fuite. L'année suivante, Charlemagne en personne gagna contre Vitikind une grande bataille, dans un lieu appelé Bucholt, sur les bords de la Lippe; Vitikind fut obligé de retourner dans son asile auprès de son ami Sigefroi, & les Saxons eurent recours de nouveau à la clémence du vainqueur. Cette clémence étoit lassée, & le joug s'aggravoit à chaque révolte. Charlemagne resta dans leur Pays toute cette année 779, & une partie de l'année 780, à chercher inutilement les moyens de dompter cette Nation indomptable. Toujours attaché à l'idée qu'ils ne seroient soumis que lorsqu'ils seroient véritablement Chrétiens, il prit des mesures

Annal. Moissac.

ſures pour rendre leur converſion ſolide & entière ; il falloit commencer par la rendre ſincère, & c'eſt ce qui n'étoit pas aiſé. Charlemagne fit à ce ſujet des ordonnances, qu'un Auteur moderne trouve pleines de ſageſſe ; mais, encore un coup, étoit-ce là une matière à ordonnances ? Voyons ces règlemens. Tom. II, Concil. Gall.

» Tout Saxon qui refuſera le Baptême, ſera puni de mort «.

Premier article parfaitement contraire à la Religion, à la raiſon, & à l'humanité.

Ceux d'entre les Saxons, qui, par zèle pour leurs Dieux, ou parce qu'ils regardoient la cérémonie du Baptême comme un acte formel d'Apoſtaſie, cherchoient à s'y ſouſtraire, avoient aiſément trouvé le petit ſtratagême de ſe dire baptiſés & Chrétiens, pour ſe diſpenſer de l'être. On voulut leur ôter cette reſſource facile : on décida que » ceux

» qui, pour éviter le Baptême, se » diroient baptisés, seroient pareil» lement punis de mort «. C'étoit leur défendre d'être hypocrites; mais toute défense d'être hypocrites ne peut que redoubler l'hypocrisie; chacun sent d'ailleurs dans quels détails d'Inquisition devoient jeter cette loi & quelques autres semblables dont nous allons parler. En général, on prodiguoit volontiers la peine de mort dans ces règlemens *si sages*; elle étoit prononcée sans difficulté contre tout Saxon, qui, après avoir été baptisé ou s'être dit baptisé, retournoit à l'Idolâtrie. Cet article est une suite nécessaire des précédens, & n'a plus rien qui étonne. Mais un autre article qui peint plus particulièrement les mœurs du temps, c'est de voir la peine de mort également prononcée pour le crime de tuer un Evêque ou un Prêtre, & pour le péché de manger de la viande

en Carême (1). On ne favoit guère alors proportionner les peines aux délits ; on faifoit des loix comme on faifoit la guerre, fans art, fans vûes, fans principes ; ou, fi l'on avoit des vûes immédiates & directes, comme de remédier à un inconvénient dont on étoit frappé, on ne favoit pas voir plufieurs objets à la fois, & combiner fes idées de manière à ne pas ouvrir la porte à mille abus, en remédiant à un feul, ou fans y remédier.

Au refte, une loi de grace tempé-

(1) Dans cette affimilation ridicule d'un péché avec les plus grands crimes, les Auteurs de l'Hiftoire de l'Eglife Gallicane n'ont vu que la matière d'une déclamation contre les Riches mondains qui obfervent mal le Carême. Ils triomphent en rapportant ce que nous apprend Dithmar, Evêque de Mersbourg dans le onzième fiècle, que de fon temps, en Pologne, on arrachoit les dents à quiconque étoit convaincu d'avoir mangé de la viande après la Septuagéfime. L'ufage étoit févère.

roit, ou plutôt détruisoit toutes ces loix de sang : un Saxon, coupable de tous les crimes dont on vient de parler, non seulement échappoit à la peine, mais encore se mettoit à l'abri de toute recherche, en se faisant baptiser (1), ou, s'il étoit baptisé, en se soumettant à la pénitence publique. Cette Loi, placée ainsi à côté des autres, devoit sans doute avoir une grande efficacité, mais seulement pour faire des hypocrites; & qu'est-ce que c'est que de recevoir le Baptême sans foi, ou d'embrasser la Pénitence sans repentir, & uniquement pour racheter sa vie ? Quels motifs de conversion ! & comment pouvoir compter sur des conversions pareilles ? Ne louons

(1) Saxon. Capitul. Art. 19 ... *Omnes ... infrà annum baptizentur.* Art. 14. *Si quis pro his mortalibus criminibus .... sponte ad Sacerdotem confugerit, & confessione datâ agere pœnitentiam voluerit, testimonium Sacerdotis de morte excuset.*

point ces Loix, qui ne pouvoient faire que de mauvais Chrétiens, & des Sujets très-suspects. On ne peut se dissimuler d'ailleurs que ces précautions rigoureuses contre la rechute des Saxons dans l'Idolâtrie, n'aient été le berceau de l'Inquisition, qui même n'a pas manqué de s'appuyer du nom de Charlemagne, se servant ainsi de la gloire de ce grand Prince pour imprimer une tache à sa mémoire. Nous trouvons cependant une chose à louer dans ces règlemens, c'est la défense de brûler qui que ce soit, sous prétexte de sorcellerie. Les Sorciers seront seulement donnés à l'Eglise, c'est-à-dire deviendront serfs des Ecclésiastiques (1), disposition presque juste, si ces Sorciers étoient des malfaiteurs

Une autre défense bien louable encore, & qui condamne bien hau-

(1) Art. 21. *Ad Ecclesiæ servitium donentur.*

tement les mœurs de la barbarie, eſt celle d'immoler des victimes humaines (1). C'eſt le fameux traité que Gélon, ſelon Plutarque, fit avec les Carthaginois, mais dont on conteſte la réalité.

Charlemagne fit publier ces Loix avec la plus grande ſolennité, dans un Parlement où aſſiſtèrent tous les Chefs des Saxons; mais, en les ſuppoſant même entièrement bonnes, elles n'auroient pas ſuffi pour amener les Saxons au Chriſtianiſme, s'ils n'avoient eu les yeux continuellement frappés de l'appareil de la Religion. Charlemagne bâtit dans leur Pays des Monaſtères & des Egliſes; il y fonda divers Evêchés, il remplit la Saxe de Prêtres & de Miſſionnaires; il s'avança dans le Pays, &, ſans combat, ſans violence, par la ſeule ter-

(1) Art. 9. *Si quis hominem Diabolo ſacrificaverit, & in hoſtiam, more Paganorum, Dæmonibus obtulerit, morte moriatur.*

reur de son nom, il étendit ses conquêtes & celles du Christianisme jusqu'à l'Elbe; il prit soin de relever les forts qui venoient d'être abattus; mais ces forts étoient insuffisans, & les autres moyens ne le furent pas moins. Charlemagne s'éloigna, & Vitikind revint. Vitikind gouvernoit les Saxons par l'éloquence & par l'amour, Charlemagne par la force & par la terreur.

En 782, la Saxe se révolta de nouveau; Charlemagne, occupé ailleurs, y envoya deux armées qui devoient se concerter dans leurs opérations; car sans concert, quel succès peut-on attendre? L'une étoit commandée par le Comte Theuderic, parent & ami de Charlemagne, accoutumé à vaincre avec lui, & le Parmenion de cet Alexandre: l'autre armée avoit trois Chefs; Adalgise Chambellan du Roi, Geilon Comte de l'Estable, Egin. Annal.

ou Connétable (1), & Wolrade Comte du Palais. On ne conçoit pas bien par quelle politique Charlemagne avoit tant multiplié les Généraux ; c'étoit faire naître gratuitement des occaſions de diſcorde ; les trois Chefs furent cependant aſſez unis entre eux, parce qu'ils étoient tous les trois également jaloux de la faveur & des talens de Theudéric. Ce Général avoit tracé un plan de campagne, dont le ſuccès paroiſſoit infaillible ; les trois Chefs s'attachèrent à le faire manquer, & parce qu'il n'étoit pas d'eux, & parce qu'il étoit de lui. On trouve chez les Peu-

(1) Ce n'étoit pas à titre de Connétables que le Connétable Geilon, & depuis encore ſous le même règne, le Connétable Bouchard, commandoient les armées. Cette dignité, qui répondoit à celle de Grand-Ecuyer, étoit alors purement domeſtique, & n'eſt devenue Militaire que long-temps après.

ples guerriers & barbares presque tous les vices des Cours polies & corrompues, sans les avantages de celles-ci ; on savoit dès-lors exposer le salut de l'Etat pour empêcher les succès d'un rival. L'armée des trois Chefs devoit se réunir à l'armée du Comte Theudéric, qui devoit en prendre alors le commandement général ; il avoit déjà pris un poste très-avantageux, d'où il incommodoit fort les Saxons dans leur camp ; il indiqua aux trois Chefs le poste qu'ils devoient prendre aussi, pour achever d'enfermer les Saxons, & de leur couper les vivres. Les trois Chefs convinrent ensemble de déconcerter ce projet, & d'attaquer les Saxons, qu'ils se croyoient sûrs de vaincre, parce que Charlemagne les avoit toujours vaincus. Vitikind reconnut d'abord, & à cette attaque faite mal-à-propos, & à la manière dont elle fut

faite, qu'il avoit affaire à des hommes imprudens; profitant habilement de toutes leurs fautes, & déployant contre eux ce génie qui n'étoit terrassé que par celui de Charlemagne, il remporta la victoire la plus complette; l'armée Françoise fut mise en déroute & taillée en pièces, après avoir perdu tous ses plus braves Capitaines. Adalgise & Geilon, voyant les tristes fruits de leur jalousie & de leur indocilité, ne voulurent point survivre à cet affront; ils se jetèrent au milieu des ennemis, tendant la gorge aux épées & aux traits, & expièrent du moins une faute si funeste par une mort honorable; le Comte Wolrade, qui eut le malheur de ne pouvoir mourir, put s'en consoler, par l'honneur qu'il eut de n'être pas inutile à sa Patrie dans ce grand désastre; il sauva les restes de l'armée vaincue; leur asile fut le camp du Comte Theudéric, qui ne put être

Id. Ibid.

entamé par les vainqueurs. Cette bataille mémorable se livra au pied du Mont Sintal, près du Véser.

Charlemagne ne voulut confier qu'à lui-même le soin de sa vengeance; il accourt dans la Saxe : à sa vue, les Saxons oublièrent leur victoire, ils se sentirent vaincus, & demandèrent grace; Vitikind prit la fuite; & les Saxons, parce qu'il étoit absent, n'accusèrent que lui de leur révolte : mais Charlemagne irrité vouloit des victimes présentes; il pardonnoit les révoltes, mais non pas les succès; moins jaloux de sa puissance que de sa gloire, tout affront lui étoit insupportable. On a vu avec quelle cruauté il s'étoit vengé du Duc de Gascogne, après l'échec de Roncevaux; il fut plus cruel encore envers les Saxons; il se fit remettre quatre mille cinq cents des principaux d'entre eux, & de ceux qu'il jugea les plus coupables,

& il les fit tous décapiter. Les Saxons désarmés entouroient l'échafaud, & étoient entourés eux-mêmes par les François en armes ; leurs regards furent souillés de cet affreux spectacle, qui réunissoit l'appareil d'un supplice & l'horreur d'un massacre public ; ils furent obligés de renfermer dans le fond de leur cœur la rage & la douleur dont ils étoient dévorés. Charlemagne, en cette occasion, prit Alexandre pour modèle, & le surpassa en cruauté. Le Conquérant Macédonien ayant forcé la ville de Tyr, fit attacher à des croix plantées le long du rivage de la mer, deux mille Tyriens échappés au carnage, spectacle horrible aux yeux mêmes des vainqueurs. Tout Conquérant est forcé d'être barbare (1).

Aveuglé par les préjugés du temps,

(1) Quels traits me présentent vos Fastes,
Impitoyables Conquérans !

Charlemagne, tandis qu'il flétrissoit par cette infame cruauté la gloire déjà si équivoque de ses conquêtes, ne doutoit pas que cette horrible exécution ne lui répondît pour toujours de la fidélité des Saxons; il y ajouta un ordre secret de poignarder ceux qui exciteroient les Saxons à la révolte, ordre si dangereux par la facilité d'en abuser; il ne tint qu'à lui de reconnoître toute l'inefficacité de la violence. Jamais les Saxons n'avoient été si turbulens, si ennemis du Christianisme & de la France, si dévoués à Vitikind. *Ce Chef infortuné* En 783.
du parti le meilleur, revint leur demander comment ils avoient pu soutenir la vue du supplice de leurs compatriotes, de leurs frères, de leurs complices, s'ils étoient coupables; comment ils n'avoient pas renversé l'échafaud, égorgé les bourreaux, & si la vie étoit un si grand bien, qu'elle méritât d'être rache-

tée par un tel opprobre? Leur réponse fut de le suivre, & de se précipiter de nouveau avec lui dans le péril & dans la mort. Une fureur sombre & farouche les rendoit supérieurs à toute crainte, insensibles à toutes leurs pertes. Ce n'étoit plus pour la liberté ni pour l'honneur qu'ils combattoient, c'étoit pour mourir (1) en donnant la mort à leurs oppresseurs & à leurs bourreaux. Albion, un des principaux Chefs des Saxons, digne Lieutenant de Vitikind, comme lui plein de talens, de valeur & de ressources, comme lui ennemi des François & de la servitude, associa son nom au grand nom de ce généreux défenseur de la liberté; ils succombèrent tous deux sous Charlemagne, & ils furent plus grands que lui.

---

(1) *Devota morti pectora liberæ,*
Quantis fatigaret ruinis!

Jusque-là, les Saxons n'avoient pas osé combattre en bataille rangée contre Charlemagne en personne; ou ils s'étoient soumis à sa vue, ou ils avoient fui devant lui, ou ils l'avoient attendu dans des retranchemens : n'ayant plus rien à ménager, ils l'attaquèrent en plaine; ils perdirent contre lui deux grandes batailles, dont chacune leur couta une armée presque entièrement détruite ou dissipée; mais chaque fois ils disputèrent la victoire, & leur désespoir enfanta aussi-tôt des armées nouvelles. Convaincus de nouveau, par cette double expérience, de l'ascendant invincible de Charlemagne, ils voulurent croire du moins que cet ascendant lui étoit personnel, & se rappelant la victoire qu'ils avoient remportée sur les Lieutenans de ce Prince au pied du mont Sintal, ils attaquèrent à Draigny, près de la Lippe, une autre armée, comman-

784.

785.

dée par Charles, l'aîné des fils légitimes de Charlemagne (1); ils espéroient se venger sur le fils des triomphes du père, ils ne firent qu'augmenter ces triomphes, en lui procurant la satisfaction de vaincre encore par son fils : on ignore à quel point ce fils, âgé alors de douze ans, mais né & nourri dans les camps de Charlemagne, pouvoit avoir contribué à la victoire ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il commandoit à cette bataille, qui parut consommer pour lors la défaite des Saxons, & après laquelle ils ne reparurent plus en bataille rangée.

Mais ils ne se soumirent point. A la guerre de plaine, ils substituèrent une guerre de montagnes ; ils se dispersoient par pelotons, que Vitikind & Albion rassembloient quelquefois,

(1) Pepin le Bossu, fils d'Himiltrude première femme de Charlemagne, étoit réputé bâtard.

& qui tenoient continuellement les François en alarme ; ils obligèrent Charlemagne à ſe fixer pendant pluſieurs années dans leur Pays ; il employa d'abord ce temps à les chercher, à les pourſuivre dans leurs retraites inacceſſibles, à courir par-tout ſur leurs traces, à combler leur déſeſpoir, à ravager, à conquérir, à ſe rendre de plus en plus odieux & redoutable à ces Peuples. Il reconnut enſuite l'abus de ce ſyſtême de guerre, il ſe repentit de n'avoir fait de toute la Saxe qu'un vaſte déſert, il voulut y ramener des habitans ; il commença de négocier avec les Saxons, pour qu'ils abandonnaſſent leurs forêts & leurs montagnes ; mais il s'y prit mal encore ; il ſuivit les principes de la politique vulgaire, il voulut diviſer pour commander, il jeta des ſemences de diſcorde parmi les Saxons ; il profita de la jalouſie que la gloire de Vitikind & d'Albion

inſpiroit à tous les autres Chefs, pour attirer ceux-ci dans ſon parti. Son eſprit naturellement éclairé, ſon cœur naturellement droit, lui découvrirent bientôt encore l'abus de cette politique artificieuſe; il n'écouta plus que ſa générosité, qui ne le trompoit jamais; il s'adreſſa directement à ſes illuſtres ennemis, Vitikind & Albion; il entreprit de changer leurs cœurs, & de déſarmer leur
786. haine par des procédés nobles, de traiter avec eux comme un grand homme traite avec de braves gens qu'il a eu la gloire de vaincre; il leur prodigua ces égards & ces honneurs qui peuvent ſeuls flatter les grandes ames; il leur fit ſentir les douceurs de la vie civile, les charmes de la paix, la ſainteté du Chriſtianiſme, qui tend à faire de tous les hommes un peuple de frères; enfin, Vitikind
Egin. Annal. & Albion ſentirent qu'ils devoient ſe confier à Charlemagne, & ce Prince

ayant été rappelé en France par quelques affaires, ils vinrent le trouver au milieu de ses Etats à Attigny-sur-Aîne, où ils reçurent le Baptême, ainsi qu'une foule de Saxons qu'ils menoient à leur suite ; ils donnèrent à tous l'exemple d'embrasser sincèrement le Christianisme, & d'y rester constamment attachés. Divers Auteurs mettent Vitikind au nombre des Saints (1) ; quelques Généalo-

(1) On raconte que Vitikind, après sa conversion, étant retourné en Saxe, encore imparfaitement instruit de nos Mystères, mais plein d'un désir ardent de s'en instruire mieux, il lui vint dans l'esprit, comme par inspiration, de se déguiser en Mendiant, pour venir à la Cour de Charlemagne, inconnu, & y examiner à son aise les cérémonies de l'Eglise pendant la Semaine Sainte & la Semaine de Pâques ; il fut reconnu, & conduit au Roi, qui, surpris de ce travestissement, lui en demanda la cause. Vitikind la lui dit ; le Roi alors l'interrogea sur les observations qu'il avoit faites à la faveur de son déguisement. Vitikind, après avoir paru très-édifié

gistes font descendre de lui la troisième race de nos Rois.

---

du pieux recueillement de Charlemagne, & de la manière dont il l'avoit vu entrer dans l'esprit des différens Mystères, ajouta : » Mais ce qui » m'a le plus étonné, a été de voir que tous ceux » qui approchoient d'une certaine table, placée » au milieu du Temple, recevoient dans la bou- » che des mains du Prêtre un bel Enfant, que » j'ai vu distinctement sourire aux uns avec ten- » dresse, & s'approcher des autres avec une répu- » gnance marquée. Expliquez-moi ce que c'est » que cet Enfant. Charlemagne, plein d'admi- » ration, s'écria : Que vous êtes heureux d'a- » voir vu ce que ni moi ni nos Prêtres mêmes » n'avons encore mérité de voir «! Qu'Albert Crantz, à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième, ait rapporté ce trait dans sa *Métropole Saxone*, ou Histoire Ecclésiastique de la Saxe, d'après quelque Légende du temps, ou quelque vieille tradition Saxone, il n'y a rien là d'étonnant; mais on peut être surpris de voir les Auteurs de l'Eglise Gallicane, qui se piquent de critique, redire la même chose sur sa parole, au milieu du dix-huitième siècle, sans témoigner le moindre doute, quoique la réponse même de Charlemagne soit propre à en faire naître.

La ſoumiſſion de ces deux Chefs entraîna, au moins pour quelques années, celle de preſque toute la Saxe; nous voyons même Charlemagne ſe ſervir des Saxons, comme d'un Peuple de ſa dépendance, dans les guerres qu'il fait à d'autres Peuples; mais cette vaſte Nation, ſubdiviſée en une multitude de Peuplades, n'étoit jamais parfaitement réunie. Malgré tous les ſoins de Charlemagne, ſecondés par les efforts ſincères de Vitikind & d'Albion, quelques-unes de ces Peuplades n'avoient point reçu le Baptême; & parmi celles, qui, de gré ou de force, de bonne ou de mauvaiſe foi, s'étoient ſoumiſes au Chriſtianiſme, toutes n'étoient pas dans les intérêts de la France. Quelques-unes fourniſſoient des ſecours à ces mêmes Peuples, contre leſquels Charlemagne employoit le gros de leur Nation; d'autres entretenoient dans les

montagnes une guerre ſourde, qui éclatoit dans les momens favorables, & qui, dans tous les temps, étoit un objet d'attention pour les François.

L'année 790 a été remarquée comme unique dans tout le règne de Charlemagne, parce qu'elle ſe paſſa ſans guerre. Juſque-là il n'y avoit point eu d'année où Charlemagne n'eût paru en armes, au moins dans la Saxe, qui, au défaut de toute autre contrée, lui fourniſſoit toujours infailliblement des occaſions de guerre. On a comparé cette année 790 à ces années ſi rares dans l'Hiſtoire Romaine, où l'on fermoit le Temple de Janus. On a depuis remarqué de même, ſous Louis XIV, une époque bien rare & bien courte, où, après le Traité de Riſwick en 1697, & celui de Carlowitz en 1699, il n'y eut aucune guerre, non ſeulement dans toute l'Europe, mais même dans

tout le Monde connu. L'année 790 n'a pas entièrement mérité d'être regardée comme une époque de paix, car elle se passa toute entière en préparatifs de guerre.

Les Saxons étoient toujours censés soumis, ils avoient pour Gouverneur le Comte Théderic, qui exerçoit sans cesse leur valeur, & occupoit leur inquiétude contre les autres ennemis de la France. En 793 ceux d'entre eux qui servoient dans son armée se mutinèrent, & taillèrent en pièces un détachement qui lui servoit d'escorte; bientôt ce mouvement, qu'on avoit regardé comme un trait particulier d'indiscipline plutôt que comme un germe de révolte, & qu'on avoit cru devoir dissimuler, dégénéra en un soulèvement général, qui éclata par les mêmes signes que toutes les révoltes précédentes, c'est-à-dire par le retour à l'Idolâtrie, par le rétablissement des Idoles,

par l'incendie des églises, par le massacre des Prêtres; ainsi l'ouvrage de tant de conquêtes & de tant de conversions fut renversé en un jour. On s'apperçut même que ces Peuples grossiers avoient appris ou de la France, ou de la nécessité, à étendre les liens de la politique; que non seulement ils avoient des correspondances avec ces peuplades de Montagnards indomptés, dont les courses avoient toujours entretenu en Saxe une sorte de guerre, mais encore qu'ils avoient traité secrètement avec les ennemis mêmes contre lesquels on prétendoit les faire marcher, c'est-à-dire avec les Huns. Charlemagne fit entrer dans leur Pays deux armées; ils se soumirent. Il chercha de nouveaux moyens, sinon de les punir, du moins de les contenir pour la suite; il avoit épuisé tour à tour les voies de rigueur & les voies de clémence; il avoit été cruel & généreux;

généreux ; il crut être politique, en arrachant ces rebelles obstinés d'une Patrie où ils respiroient, avec l'air, l'esprit d'indépendance & de révolte ; semblables à ces enfans de la terre, dont parle la Fable, qui, lorsqu'ils avoient été renversés, se relevoient plus hardis & plus vigoureux. comme ranimés par les embrassemens de leur mère ; Charlemagne imagina de transplanter le tiers des Saxons, & de les disperser dans diverses Provinces de la France, où, forcés d'abord de paroître François & Chrétiens, ils le devinrent naturellement dans la suite, & il mena de nouveau le reste de la Nation contre les Huns ; non qu'il attendît d'eux un zèle sincère & des services utiles, mais pour les avoir sous ses yeux, & pour les tenir sous sa main puissante & victorieuse.

Ces occupations remplirent toute l'année 794. Charlemagne indiqua

un Parlement à Cuffenftein, près de Maïence, pour l'ouverture de la campagne de 795; car chaque année étoit une campagne (1). Il avoit ordonné à tous les Saxons de s'y trouver, il ne s'y en trouva qu'un fort petit nombre; cette abfence fut imputée à défobéiffance. Charlemagne, pour les en punir, fit de nouveau de leur Pays un vafte défert, & cela de deux manières: 1°. en ajoutant encore à fon fyftême de tranfplantation, ce qui lui procuroit le double avantage & d'affoiblir la Saxe & de peupler la France; 2°. en portant le fer & le feu dans tout le Pays fitué entre le Véfer, la mer d'Allemagne & l'Elbe, & même au delà de l'Elbe du côté de la mer

Chron. Moiffiac. Annal. Fuldens. Egin. Annal.

(1) *Je vois quelques campagnes de plus fur le vifage de Votre Majefté*, difoit à Louis XIV un Flatteur, qu'un mouvement involontaire de furprife avoit trahi, en annonçant à ce Prince combien il le trouvoit changé.

Baltique ; il consuma toutes les années 795, 796 & 797 à ravager ces malheureuses contrées, qu'il étoit au moins inutile de conquérir pour les livrer au feu. Les tristes détails de ces stériles & funestes expéditions seroient aussi ennuyeux pour le Lecteur, qu'il dut être ennuyeux pour Charlemagne d'avoir à recommencer sans cesse un ouvrage toujours imparfait, & si souvent renversé.

En 795, les Saxons, dans un de leurs soulèvemens, avoient attiré dans une embuscade le Roi des Abcdrites, ces fidèles alliés des François, & ce Prince y avoit péri. Sa mort fut vengée par le massacre de plus de trente mille Saxons.

En 798, quoique Charlemagne fût dans le Pays, il y eut encore un grand soulèvement des Saxons, qui fut encore puni par de nouveaux ravages & de nouveaux massacres, & qui continua toujours plus ou

moins vivement, plus ou moins ouvertement; quand Charlemagne étoit en deçà de l'Elbe, on se révoltoit au delà; quand il passoit l'Elbe, la révolte étoit sur les bords du Véser. Enfin, ce ne fut qu'en 804 que Charlemagne parvint à couper entièrement la racine de ces guerres par une transplantation générale des Saxons, exécutée sous ses yeux par son armée victorieuse, dont toute la puissance & toute la violence suffisoient à peine pour arracher ces malheureux à une Patrie qu'ils aimoient d'autant plus, qu'ils la regardoient comme le seul véritable asile de la liberté; les marais situés vers l'embouchure de l'Elbe leur étoient principalement chers par l'inaccessibilité qui les y avoit défendus si long-temps. La Flandre & le Brabant étoient alors presque entièrement couverts de forêts; dix mille familles Saxones y furent transplantées, &

furent employées à les défricher, ouvrage doublement utile, & pour rendre ces contrées habitables, & pour dompter les Saxons par le travail.

On prétend cependant que le caractère dominant des Saxons, leur amour pour l'indépendance & pour la liberté, inſpirés par eux aux naturels du Pays, fut dans la ſuite le principe de tant de révoltes des Flamands contre leurs Souverains; & c'étoit un proverbe commun du temps de Philippe le Bel & de Philippe de Valois, que Charlemagne, en mêlant les Saxons avec les Flamands, *d'un Diable en avoit fait deux.*

Jacob. Mey. An. rer. Flandr.
Joan. Iſaac. Pontan. Hiſt.
Egin. Annal.

Un Souverain légitime & juſte a droit de traiter de rebelles les ſujets qui réſiſtent à ſes loix; mais ce titre de rebelles eſt trop ſouvent prodigué par les Conquérans & les Deſpotes aux amateurs de la liberté. Eh! pourquoi vouloir aſſervir un Peuple

libre? pourquoi exterminer ou transplanter un Peuple, pour conquérir un désert au delà duquel on retrouve encore la guerre & la haine?

Le Pays dont on arrachoit les Saxons, fut donné aux Abodrites leurs ennemis perpétuels & les alliés fidèles des François.

Au delà de ces Peuples étoit cette formidable Puissance des Danois ou Normands, qui ne voyoit pas avec moins d'inquiétude l'agrandissement de Charlemagne de ce côté, que les Sarasins du côté de l'Espagne, & les Grecs du côté de l'Italie : comme cette Puissance étoit moins connue que les deux autres, parce qu'elle étoit encore dans sa naissance, peut-être Charlemagne avoit-il moins songé à la ménager, & avoit-il moins redouté de lui donner des alarmes, peut-être étoit-ce un des motifs de la préférence qu'il avoit donnée aux conquêtes du Nord sur celles du

Midi. Sigefroi, Roi des Normands, avoit toujours paru vouloir entretenir la paix avec la France; mais ses sujets infestoient toutes les mers, observoient toutes les côtes. Ce Peuple tiroit de la Marine une source nouvelle de puissance, inconnue à toutes ces Nations barbares, qui, sorties du sein de la Germanie, n'avoient jamais conçu d'agrandissement que par terre. Sigefroi parloit toujours de paix à Charlemagne, mais il étoit l'ami de Vitikind; sa Cour avoit été la retraite de ce Général Saxon dans toutes ses disgraces, & les Etats de Sigefroi servoient d'asile à tous les Saxons chassés de leur Pays par le sort de la guerre; il avoit souvent envoyé à Charlemagne des Ambassadeurs, qui avoient comparu dans les divers Parlemens que tenoit ce Prince; mais ces Ambassadeurs étoient des espions, choisis de concert par Sige-

froi & par Vitikind pour épier les endroits & les momens foibles ; ils n'avoient jamais de rapport favorable à faire ; ils voyoient Charlemagne dans toute sa puissance & dans toute sa gloire ; ils le voyoient plus grand dans ses Parlemens & dans ses Conseils qu'à la tête de ses armées, donner des loix aux Nations vaincues, prendre des mesures sages pour l'exécution de tous ses desseins, & sur-tout gouverner ses sujets avec une douceur & une justice qui invitoient tous les cœurs à voler au devant de son joug. C'étoient autant de raisons pour éviter d'entrer en guerre ouverte avec un Prince qui joignoit ainsi au talent de vaincre le talent plus rare de régner ; ces raisons déterminèrent toujours Sigefroi à la paix : Godefroi son successeur, qui régnoit dans le temps de la réduction des Saxons, suivit la même politique, & voyant la barrière qui séparoit ses Etats de la France, ren-

versée par la transplantation entière des Saxons, il n'en fut que plus empressé à marquer au Vainqueur la plus grande condescendance; il se hâta de conclure un Traité, par lequel il s'obligeoit à faire sortir de ses Etats les Saxons qui s'y étoient réfugiés.

La guerre naît de la guerre, & les conquêtes rendent quelquefois les conquêtes nécessaires; de la guerre des Saxons naquit la guerre des Wiltses, qui fut moins une guerre qu'une conquête prompte & rapide, faite sans aucune hostilité, par la seule terreur du nom de Charlemagne. Les Wiltses occupoient, sur les bords de la mer Baltique, les contrées qu'on nomme aujourd'hui la Poméranie & la Marche de Brandebourg. Charlemagne, qui n'avoit pas encore dompté ni transplanté les Saxons, sentit aisément l'avan-

tage qu'il pourroit tirer contre eux de la possession de ces Provinces, à la faveur desquelles il pourroit les presser du côté de l'Oder & de la Vistule, comme il les pressoit déjà du côté du Rhin & du Véser. Il ne faut qu'un prétexte aux Conquêrans, souvent même ils ne daignent pas en alléguer : mais ces Peuples barbares en fournissoient toujours plus ou moins par les courses qu'ils ne cessoient de faire chez leurs voisins, comme ceux-ci en faisoient chez eux; les Wiltses en avoient fait quelquefois chez les Abodrites, qui les serroient de près; ceux-ci étoient sous la protection de la France. Charlemagne jugea qu'il devoit venger les Abodrites, parce qu'il avoit besoin du Pays des Wiltses; il y parut tout d'un coup en armes, & ce Pays fut soumis; les Wiltses furent François comme les Abodrites, ils prêtèrent serment de fidélité, &, ce qui est

peut-être assez étonnant après une conquête, ce serment ne fut guère violé.

Les Frisons avoient été enveloppés dans la ruine des Saxons leurs alliés, & leur Pays avoit été soumis, ainsi que celui des Sorabes, long-temps avant la réduction & la transplantation des Saxons. Ainsi toute la partie septentrionale de la Germanie étoit réduite. Saxons, Frisons, Abodrites, Wiltses, Sorabes, tout étoit devenu François; mais à quel prix! Les conquêtes de Charlemagne, jointes aux possessions que les François avoient avant lui dans ces contrées, étendoient la domination de Charlemagne en Germanie, depuis la mer d'Allemagne & la mer Baltique, presque jusqu'aux confins de l'Italie par la Bavière; mais cette domination ne s'étendoit guère que sur des ruines, du moins dans la partie con-

quise, & même les anciennes possessions Françoises se ressentoient des ravages de la guerre : les Saxons y avoient laissé, en plus d'un lieu, des monumens durables de leur désespoir.

Egin. Annal. Annal. Fuld. Une autre guerre, née en partie de la guerre contre les Saxons, en partie des guerres d'Italie, avoit occupé Charlemagne, dans le temps même où les Saxons lui donnoient le plus d'embarras ; cette guerre est celle qu'il fit aux Huns ou Avares. Nous avons vu que ces Peuples étoient entrés dans la Ligue que Tassillon Duc de Bavière, & Arichise Duc de Bénévent, avoient formée avec les Grecs, pour replacer Adalgise leur beau-frère sur le trône des Lombards : Charlemagne avoit triomphé de tous ces ennemis ; Arichise étoit mort, Tassillon dépouillé, Adalgise chassé, les Grecs

& les Huns repoussés. Il étoit naturel cependant que Charlemagne conservât du ressentiment de cette entreprise, & que, d'après le système de guerre établi alors, il cherchât à se venger ; mais il semble que ce ressentiment auroit dû se tourner par préférence contre les Grecs, & que la politique l'exigeoit ainsi : en effet, c'étoit la Cour de Constantinople qui donnoit un asile au Prince Adalgise ; elle continuoit de lui en donner un depuis sa défaite ; par-là elle menaçoit sans cesse Charlemagne d'une entreprise nouvelle, & perpétuoit la querelle de la Lombardie ; les Huns n'étoient entrés dans cette querelle qu'à la sollicitation du Duc de Bavière, que dans le désir & dans l'espérance du pillage ; ils n'avoient point, comme les Grecs, une suite d'intérêts & de vûes politiques qui les rendissent essentiellement ennemis des François ; les Provinces de l'Em-

pire Grec, contiguës aux domaines des François, étoient peut-être beaucoup plus aisées à conquérir sur cette Nation amollie & dégénérée, que ne l'étoit le Pays sauvage d'une Nation barbare, & la conquête en étoit sûrement plus utile. On dit que Charlemagne, faute de marine, ne pouvoit pas faire la guerre aux Grecs avec avantage; s'il sut créer une marine contre les Normands, il eût pu en créer une contre les Grecs. D'ailleurs, s'il falloit une marine pour enlever à ceux-ci la Sicile & les autres Isles de la Méditerranée, il n'en falloit pas pour les dépouiller de ce qui leur restoit en Italie, sur-tout dans un temps où il y avoit si peu de Places fortes, soit sur le bord de la mer, soit dans l'intérieur des terres; il étoit peut-être assez extraordinaire qu'un Roi Conquérant, Maître de la Lombardie, Souverain de Rome, du Duché de Bénévent, & d'une

partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Royaume de Naples, n'achevât point cette conquête, & qu'il laissât subsister une autre Puissance que la sienne dans le continent de l'Italie. Les François n'avoient au contraire avec les Huns que ces contestations inévitables entre voisins, & sur lesquelles on est si aisément d'accord, quand on veut sincèrement la paix; on disputoit sur les limites respectives de la Bavière & de la Pannonie; on ouvrit même des conférences à ce sujet, pour paroître chercher la paix; on ne put y convenir de rien, parce qu'on cherchoit la guerre.

Le vrai motif qui engageoit Charlemagne à porter la guerre dans le Pays des Huns, en laissant en paix les Grecs, est celui que nous avons déjà dit. Charlemagne étoit un Conquérant; mais un Conquérant convertisseur. S'il vouloit ajouter des

Monach. San-gall, Egin. Annal.

Provinces à son Empire, il vouloit aussi gagner des ames à Dieu; les Grecs n'offroient de ce côté aucune matière à son zèle, & les Huns étoient Idolâtres; c'étoit moins une guerre de politique qu'il vouloit faire, qu'une guerre de Religion & une véritable Croisade; il la fit en effet prêcher par les Prêtres, comme on prêcha dans la suite les Croisades; son camp fut une espèce de Séminaire, où l'on observoit des jeûnes rigoureux, où l'on faisoit des prières publiques & des processions solennelles, où l'appareil religieux étoit joint par-tout à l'appareil militaire. Ce faste pieux n'étoit pas sans politique. Les armées avec lesquelles Charlemagne entroit en Pannonie, étoient principalement composées de ces Saxons, de ces Frisons, de ces Wiltses, de tous ces Peuples encore mal soumis, & à peine Chrétiens; il étoit bon de fortifier leur

Christianisme par l'habitude des pratiques religieuses, & par la pompe imposante des cérémonies. Charlemagne pensoit même que ce spectacle, exposé aux regards des Peuples qu'il venoit combattre & convertir, pourroit devenir un moyen de conversion pour eux, soit parce qu'un Peuple, encore grossier & barbare, est facilement ému par les sens, soit parce que ce même Peuple, témoin des cérémonies par lesquelles les François appeloient sur leurs armes la protection divine, reconnoîtroit l'efficacité de leurs prières aux succès mêmes dont elles seroient suivies. Charlemagne eut dans cette guerre ses succès ordinaires, & il les avoit mérités par sa bonne conduite. Il avoit tracé pour cette année (791) un plan de campagne, auquel on ne peut, ce semble, faire qu'un seul reproche, c'est qu'on n'en commença l'exécution qu'au mois de Sep-

tembre, ou plutôt on ne peut pas même faire ce reproche, puisque, malgré cette exécution tardive, la campagne réussit. Ce plan étoit de pénétrer à la fois en Pannonie avec trois armées, & par trois endroits; du côté de la Bohême, du côté de la Bavière, & du côté de l'Istrie. Le Comte Théderic, & Mainfroi Chambellan du Roi, à la tête des Saxons, des Frisons & des Thuringiens, s'avançoient le long du Danube par la rive septentrionale; Charlemagne avec ses François, ayant passé ce fleuve, le côtoyoit par la rive droite; les Bavarois descendoient le fleuve avec ce qu'on appeloit alors une flotte, c'est-à-dire avec des bateaux, qui, portant toutes les provisions, fournissoient à la subsistance des deux armées, & qui assuroient leur communication. Les Ducs de Frioul & d'Istrie conduisoient de leur côté les troupes d'Ita-

lie; ils furent les ſeuls qui virent l'ennemi ; ils remportèrent une victoire qui répandit une telle épouvante parmi les Huns, qu'ils ſe diſperſèrent dans les bois & ſur les montagnes, comme avoient fait ſi ſouvent les Saxons, & laiſsèrent leurs Forteresses ſans garniſon, & leur Pays ſans défenſe. Charlemagne de ſon côté, Théderic du ſien, n'eurent qu'à piller & à ravager ; ils arrivèrent ainſi juſqu'aux bords du Raab, où la ſaiſon avancée, & une épizootie qui détruiſoit les chevaux de l'armée du Roi, obligèrent de terminer la campagne. Le Roi ſe propoſoit de revenir l'année ſuivante achever ſa conquête, & c'étoit le vœu de tous ſes Guerriers, qui, s'ils avoient perdu leurs chevaux, en avoient été bien dédommagés par le butin qu'ils avoient fait : mais avec tant d'ennemis & tant d'affaires, comment ſuivre un projet ? Le malheur d'avoir

tant vaincu, eſt d'avoir toujours à vaincre; la peine des Conquérans eſt d'avoir toujours à recommencer l'ouvrage de leurs conquêtes, ſans pouvoir jamais s'en aſſurer la paiſible poſſeſſion; d'autres ennemis, qu'on avoit crus domptés, occupèrent ailleurs la valeur de Charlemagne; les Saxons n'étoient point encore débellés, ils firent alors une de ces irruptions ſi fréquentes, dont nous avons parlé, ils la firent à l'inſtigation des Huns, qui commençoient à entretenir quelque correſpondance avec leurs voiſins, & à faire quelque uſage de la politique; ils auroient dû avoir celle de ſe joindre à tous les ennemis de Charlemagne pour augmenter ſon embarras, & lui ôter, même à l'avenir, le pouvoir de leur nuire; ils ſe contentèrent de reſpirer pour le moment, & Charlemagne, obligé de renvoyer à un temps éloigné la conquête & la converſion de

la Pannonie, ne tira aucun fruit du grand armement de 791. Cette campagne si savante & si bien combinée ne fut qu'une course ; ce formidable appareil, ce grand développement des forces d'un grand Monarque, aboutit à quelque butin.

Enfin, ce ne fut qu'en 795 que Charlemagne, sans être libre encore de ses autres affaires, reprit son projet sur la Pannonie. Les Huns avoient dans leur gouvernement quelques-uns des inconvéniens qui avoient fait la foiblesse des Saxons, ou plutôt ils n'avoient aucuns principes fixes de gouvernement ; tantôt ils se rassembloient sous un même Roi qu'ils élisoient, tantôt ils se divisoient, comme les Saxons, en diverses Peuplades, qui avoient chacune leur Chef particulier ; de là naissoient tous les troubles qu'on peut aisément imaginer. Au temps dont il s'agit, le Pays étoit en proie

aux discordes civiles; ce fut le moment que Charlemagne prit pour y porter la guerre. Si les Huns avoient aussi bien su s'accorder entre eux alors, qu'ils avoient su depuis long-temps pourvoir à la défense de leur Pays, cette conquête n'auroit pas été facile; aucune autre Nation n'avoit pris, relativement à cet objet, de si sages mesures, & elles auroient pu servir de modèles aux François mêmes, pour se mettre à l'abri des incursions des Saxons, & de leurs autres voisins Germaniques, sans tant de guerres & d'effusion de sang. La Pannonie étoit divisée en neuf Cantons, appelés *Cercles*; de là vient, à ce qu'on croit, l'usage qu'on fait encore aujourd'hui de ce nom dans la division des principales Provinces de l'Empire; ces Cercles étoient séparés les uns des autres par une haute levée qui les environnoit de tous côtés, & qui étoit bordée d'une forte

palissade. Outre ce rempart & ce retranchement général de chaque Cercle, chaque Ville, chaque Bourg, chaque Village, renfermé dans chacun des Cercles, étoit encore défendu par de bonnes murailles, seul genre de fortifications que l'on connût alors. Il y avoit si peu de distance entre ces différens lieux, qu'on pouvoit aisément, à la seule voix, donner l'alarme d'un poste à l'autre, & qu'en un instant le Cercle entier pouvoit être averti. On communiquoit de Cercle en Cercle par des chemins pratiqués à travers des taillis qu'on tenoit toujours à une hauteur telle que les gens du Pays, en passant d'un Cercle à un autre, pussent n'être pas vus des ennemis, & qu'ils pussent cependant voir par-dessus les taillis ce qui se passoit au dehors, & règler leur marche en conséquence, selon le besoin. Ainsi les secours pouvoient être facilement

Monac. Sangall. de reb. bell. Car. M. Lib. 2, c. 2.

& promptement portés d'un Cercle à l'autre, sans que les ennemis en fussent instruits.

Charlemagne, contre qui ces barrières avoient déjà été impuissantes en 791, se préparoit à les renverser de nouveau; mais encore occupé ailleurs par d'autres ennemis, il ne put faire cette guerre que par ses Lieutenans. Le Duc de Frioul, nommé Henri, pénétra dans la Pannonie sans trouver de résistance; il arriva jusqu'à la Capitale ou principale Forteresse, qu'il força; il livra au pillage ce fameux trésor des Huns, enrichi sous Attila des dépouilles de toutes les Provinces de l'un & l'autre Empire; & des dépouilles mêmes de l'Italie & des Gaules: le soldat s'enrichit jusqu'à l'opulence, si l'on en croit Eginard.

Theudon, l'un des petits Rois qui partageoient alors la Pannonie, & un des plus ambitieux, comme on

on le reconnut dans la suite, se sépara entièrement des intérêts de sa Nation, se rendit aux François, se reconnut leur Vassal, vint trouver Charlemagne à Aix-la-Chapelle, lui rendit hommage, reçut le baptême, & le fit recevoir aux Peuples de sa dépendance.

En 796, Charlemagne confia le commandement de l'armée de Pannonie au jeune Pepin son second fils, & lui donna pour Lieutenant & pour guide le même Duc de Frioul. Ils trouvèrent plus de résistance; les Huns avoient senti la nécessité de cesser ou de suspendre leurs querelles, & de se réunir pour la cause commune; ils avoient repris leur Capitale, & y avoient fait à la hâte quelques nouvelles fortifications; ils avoient élu un nouveau Roi, & s'étoient rassemblés sous lui : il fallut leur livrer bataille; ils furent défaits, leur Capitale reprise, & de nouveau

Egin. Annal. Annal. Fuld.

livrée au pillage. Les Huns furent poussés jusqu'aux bords de la Teiſſe, & tout le Pays ravagé, tandis que les heureux ſujets de Theudon, contemplant de loin la flamme de ces incendies dont ils étoient environnés, & jouiſſant tranquillement & ſûrement de leurs poſſeſſions, ſous la protection du vainqueur, rendoient graces à la prudence de Theudon, & béniſſoient le Chriſtianiſme, à l'ombre duquel on vivoit ainſi en paix.

Cette campagne de 796 ne termina pourtant point encore la guerre de la Pannonie ; les Huns firent l'année ſuivante un dernier effort, & parvinrent à former encore une armée ; ils ſe battirent en déſeſpérés : mais leur déſeſpoir étoit aveugle, la valeur des François étoit diſciplinée ; les Huns ſuccombèrent, & ne trouvèrent plus de reſſources que dans la ſoumiſſion & le baptême. Le jeune Pepin, au retour de cette glo-

rieuse campagne, eut le plaisir de présenter à son père les Ambassadeurs des Huns domptés & soumis; Charlemagne les reçut comme des amis présentés de la main d'un fils; tout ce qu'une affabilité politique peut répandre d'adoucissemens & de consolations sur les malheurs de la guerre & les torts de la conquête, fut prodigué par l'adroit Monarque, pour attacher les Huns au joug de la France & de l'Evangile.

La Pannonie fut tranquille pendant toute l'année 798; mais l'année suivante vit naître dans ce Pays un grand orage du côté où on l'attendoit le moins. Ce Theudon, qui avoit montré tant d'empressement pour le baptême & pour l'alliance Françoise, n'avoit voulu en effet qu'étendre sa puissance & son autorité dans le Pays, & qu'envahir successivement tous les différens Cercles; les Chefs de ces Cercles & les

principaux Seigneurs de la Nation avoient péri pour la défense du Pays ; Theudon, délivré par-là de tous les rivaux que son ambition pouvoit redouter, crut que le premier qui s'annonceroit comme le restaurateur de la liberté, le premier qui proposeroit aux Huns de secouer le joug étranger, auquel ils n'étoient point encore accoutumés, s'empareroit aisément du trône de la Pannonie entière ; il trahit donc les François comme il avoit trahi sa Patrie, & avec assez de facilité, parce qu'on ne se défioit point de lui : lorsqu'enfin sa mauvaise volonté fut manifeste, on se hâta d'en prévenir les effets ; le Duc de Frioul Henri & le Comte de Bavière Gérold entrèrent dans la Pannonie, livrèrent bataille à Theudon, & remportèrent une victoire qui couta des larmes & un sang précieux au vainqueur : ce Theudon, qui n'étoit en politique

qu'un hypocrite ambitieux & qu'un traître, étoit dans les combats un guerrier redoutable; il se défendit avec un grand courage : un des Comtes de la Bavière fut tué dans la bataille; le Duc de Frioul tomba dans une embuscade où il périt aussi; tous deux furent pleurés de leur Roi. Theudon avoit été pris; il fut puni de mort, comme Vassal félon & rebelle : il eût été à désirer pour lui & pour Charlemagne qu'il fût mort les armes à la main; il auroit évité la honte du supplice, & auroit épargné à Charlemagne la honte d'une violence odieuse. Avec Theudon tomba pour jamais cette puissance des Huns, qui, même dans sa décadence, offroit encore de beaux monumens de grandeur & de sagesse. Cette Monarchie ou cette République avoit subsisté avec gloire près de deux siècles & demi.

De la guerre de Pannonie naquit

la guerre de Bohème, comme celle des Huns étoit née de celle des Saxons. Les Bohémiens étoient une peuplade d'Esclavons, Nation libre & féroce comme tous les autres Peuples de la Germanie : l'amour du pillage les attiroit souvent sur les terres de leurs voisins ; ils faisoient des courses dans le Pays des Huns, qui n'étoient plus en état de leur résister, & dans les autres Provinces soumises à la domination de Charlemagne. Des Historiens observent que cet usage de leur liberté, que le spectacle de cette liberté même étoit un exemple dangereux donné aux Nations nouvellement soumises. Ils ont raison ; & il suit de là qu'en s'engageant dans une première conquête, il faut avoir bien pris son parti de ne s'arrêter qu'après avoir achevé la conquête du Monde entier, car au delà du Peuple qu'on aura soumis, on trouvera nécessairement un Peu-

ple libre (1), dont il n'y aura pas plus de raiſons de laiſſer ſubſiſter l'indépendance, qui ſera toujours pour les Peuples ſoumis un exemple, un reproche, & une ſource de regrets.

Charlemagne vouloit que ſes fils partageaſſent ſa gloire, il aimoit à exercer leur valeur, & à cultiver leurs talens; la politique n'avoit pas encore établi qu'un Roi dût être jaloux de ſes fils, & préparer à la Nation des Rois ſans mérite, en leur refuſant toute occaſion de s'illuſtrer & de s'inſtruire. La guerre contre les Huns avoit été confiée au jeune Pepin : la guerre contre les Bohémiens fut confiée à Charles ſon frère aîné. Charlemagne lui traça le plan de ſa campagne, & ce plan étoit celui qu'il avoit ſuivi lui-même dans ſa

(1) Nous ne parlons ici que de la liberté conſidérée de Nation à Nation, & non de la liberté conſidérée des ſujets au Souverain dans un même Etat.

campagne de 791 contre les Huns. Trois armées pénétrèrent à la fois dans la Bohème par trois endroits différens ; elles étoient composées de tous ces mêmes Peuples Germaniques qui avoient subi depuis longtemps le joug de la France, ou qui venoient de subir celui de Charlemagne : à peine ce Conquérant avoit-il soumis un Peuple, qu'il en faisoit un instrument de conquête à l'égard des nouveaux voisins qu'il acquéroit. On ne pouvoit guère faire d'autre usage de ces Peuples guerriers & barbares : inhabiles aux arts de la paix, ils ne pouvoient que faire la guerre ; il leur falloit un ennemi, il falloit un aliment à leur inquiétude : sans cette politique, jamais leur vainqueur n'auroit pu s'assurer d'eux. Les Saxons, les Wiltses, tous les habitans des bords de la mer Baltique s'avancèrent par la partie septentrionale de la forêt noire ; les François

Austrasiens, les Thüringiens, les Allemands par la Franconie; les Bavarois & les Huns passèrent le Danube, & entrèrent en Bohème du côté du Midi. Le jeune Charles conduisoit tous ces Peuples, & avoit plusieurs Rois sous ses ordres. Les Bohémiens n'ayant point de digue à opposer à ce débordement effroyable de nations & d'armées qui les inondoit de toutes parts, coururent se cacher dans les forêts & dans les montagnes. Les trois armées ravagèrent sans obstacle le plat Pays, chacune de leur côté, & se réunirent au centre de la Bohème; il y eut à peine quelques légers combats contre des détachemens d'Esclavons qui paroissoient au bord de leurs forêts, & dans les défilés des montagnes: dans toutes ces rencontres, les Esclavons eurent un désavantage marqué; ils étoient partagés, comme autrefois les Saxons & les Huns, en di-

Cordemoy, Hist. de Fran. art. Charlem.

verses Peuplades, qui avoient chacune leur Souverain : un de ces petits Souverains, nommé Léchon, périt dans un de ces combats de la main même du Prince Charles, ce qui tenoit encore des mœurs Mérovingiennes; c'étoit aussi le Prince Charles qui avoit soumis [illegible] Sorabes, & tué de sa main leur Chef ou Roi Miliduoch. Les Rois alors mouroient de la main des Rois dans les batailles, comme si tous les combattans leur eussent fait place pour qu'ils se battissent en duel. Cette seule campagne décida du sort de la Bohème, elle fut soumise sans retour.

Annal. Metens. Moissiac & alii.

Dans l'Histoire des autres Princes & des autres Peuples, les guerres sont ordinairement successives; & les Romains mêmes, ce Peuple conquérant, observoient de ne faire leurs conquêtes qu'une à une, pour les faire plus sûrement. Une singularité qui caractérise peut-être le règne de

Charlemagne, c'eſt cette accumulation de guerres ſimultanées, mais indépendantes les unes des autres, auxquelles non ſeulement la France, mais la perſonne même de Charlemagne ſuffiſoit toujours. On a vu Louis XIV réſiſter preſque ſeul aux efforts de l'Europe conjurée; mais Louis XIV, ſans ſortir de Verſailles, faiſoit préparer de grandes choſes par de grands Miniſtres, & les faiſoit exécuter par de grands Généraux; Charlemagne étoit ſeul ſon Miniſtre & ſon Général, il dirigeoit tout, il exécutoit tout, il étoit par-tout: nous l'avons vu plus d'une fois venir achever ſur les bords du Rhin, du Véſer ou de l'Elbe, une campagne qu'il avoit commencée ſur les bords de l'Ebre ou de l'Ofanto. » Perſonne, dit M. de Monteſquieu, » n'eut à un plus haut degré l'art de » faire les plus grandes choſes avec » facilité, & les difficiles avec promp-

» titude...... Les affaires renaissoient
» de toutes parts, il les finissoit de
» toutes parts «. On a peine à comprendre, & que l'esprit puisse embrasser tant d'objets, & que le corps puisse résister à tant de fatigues. L'Europe dut se liguer contre Louis XIV, puisqu'il fut conquérant; elle se seroit liguée aussi contre Charlemagne, si on avoit su se liguer de son temps. Cette ligue de l'Europe contre tout Souverain ambitieux, si elle étoit poussée jusqu'à une réunion entière, si elle se faisoit constamment & d'après des principes invariables contre tout ennemi de la paix indistinctement, seroit le remède que nous cherchons à cette rage épidémique de guerre qui désole l'Univers. Mais les Nations n'ont jamais eu cette sagesse; tout ce qu'ont produit jusqu'ici les alliances, les traités, tous ces jeux mobiles de la politique vulgaire, a été d'armer pour une même

querelle un certain nombre de Nations les unes contre les autres : on sait, lorsqu'on entre en guerre avec une, quelles sont celles qu'on doit avoir à combattre, & quelles sont celles dont on sera secondé ; ce sont des parties de jeu cruelles qu'on arrange d'après des vûes d'intérêt commun, vûes souvent fausses, & toujours changeantes : de part & d'autre on cherche à s'assurer la supériorité de forces, & le résultat de ces efforts contraires est de parvenir à l'égalité, qui entretient & perpétue la guerre. En un mot, parmi nous, point de guerre particulière ; toute guerre est l'affaire de toute l'Europe, & tout le monde vient y prendre part. Du temps de Charlemagne au contraire, toutes les Nations étoient encore isolées (1), l'une ne savoit rien de ce qui se paf-

(1) Les exemples, rares & foibles, que nous avons vus ou que nous pourrons voir du contraire, ne sont que des exceptions.

ſoit chez l'autre ; nulle correſpondance entre elles, nulles réſolutions communes, nulles opérations concertées. Si quelquefois pluſieurs Nations, déterminées par un même intérêt, attaquent ou combattent à la fois l'ennemi commun, c'eſt par haſard & ſans concert ; ce ſont autant de guerres particulières, ſimultanées au lieu d'être ſucceſſives ; ſi, par exemple, les Saxons ſe jetoient ſur les terres des François, tandis que Charlemagne étoit occupé en Eſpagne contre les Saraſins, ou en Italie contre les Grecs ou les Lombards, ce n'étoit par l'effet d'aucune intelligence entre ces divers Peuples, mais uniquement parce que Charlemagne étoit éloigné & occupé ailleurs, & que c'étoit un temps favorable pour lui nuire.

De cette ſéparation des Nations, au temps de Charlemagne, ſuivoient divers effets qui mettent des diffé-

rences essentielles entre les guerres de ce temps & nos guerres actuelles.

1°. Dans ces temps anciens, comme nous l'avons dit, point de guerre générale, chaque guerre est une affaire particulière. Les guerres, même simultanées contre une même Puissance, ne se mêlent point, & demandent des soins & des efforts particuliers.

2°. On n'avoit point alors d'alliés, puisqu'il n'y avoit point encore de politique extérieure, & cette circonstance n'étoit point favorable à Charlemagne. Les Romains, quoiqu'ils menaçassent la liberté de tous les Peuples, ou peut-être parce qu'ils la menaçoient, avoient des alliés; ils avoient pour eux les Politiques imprudens, qui ne vouloient pas voir le joug que ces alliés tyranniques leur préparoient, & les Politiques timides, toujours partisans du

plus fort. Charlemagne étoit seul (1), & il arrivoit souvent que, sans se réunir contre lui, plusieurs Puissances, poussées par un même intérêt, l'attaquoient chacune de leur côté, ce qui faisoit l'effet d'une réunion, mais sans concert.

3°. Au lieu d'alliés, Charlemagne avoit dans les Peuples subjugués des

---

(1) Nous ne lui comptons point pour des alliés les Abodrites ou quelques peuplades Saxones qui se détachoient des autres pour se soumettre à lui; c'étoient des protégés plus que des alliés, ou plutôt c'étoient des sujets. Il ne faut pas, d'un autre côté, prendre trop à la rigueur ce que nous disons ici, qu'il n'y avoit point alors de politique extérieure, car on en avoit vû des traces dans les intrigues de Tassillon auprès des Huns & d'Arichise à la Cour de Constantinople, en faveur d'Adalgise. On en a vu quelques autres exemples dans cette Histoire, mais tout cela n'étoit rien par comparaison avec nos temps modernes; & si la politique existoit du temps de Charlemagne, elle étoit encore au berceau.

ſujets nouveaux qu'il employoit à l'inſtant contre les voiſins nouveaux qu'il vouloit auſſi ſubjuguer ; ce qui devoit remplir ſes armées de ſoldats indociles & mal-intentionnés , ſur leſquels il falloit toujours veiller, & qui rendoient la préſence du Prince preſque néceſſaire par-tout.

4°. Si Charlemagne n'avoit point d'alliés, ſes ennemis n'en avoient pas non plus, & il ſemble d'abord qu'à cet égard tout ſoit égal; mais comme Charlemagne étoit toujours ſeul, & qu'il arrivoit ſouvent que pluſieurs ennemis l'attaquoient ou ſe défendoient contre lui à la fois, c'étoit lui qui ſouffroit le plus de ce défaut d'alliés, c'étoit lui qui étoit privé ſenſiblement des avantages que des alliés peuvent procurer, comme de faire diverſion, d'occuper les ennemis chez eux, ou de les tenir dans l'inquiétude ; il falloit qu'il ſuffit ſeul, par ſes propres forces & par

ſes propres reſſources, à pluſieurs guerres, ſinon réunies, au moins ſimultanées. Ainſi nous trouvons que, ſous ce point de vue, l'inexiſtence d'une politique extérieure étoit fort contraire à Charlemagne; mais d'un autre côté, ſi cette politique eût exiſté telle qu'elle eſt aujourd'hui, elle auroit réuni contre lui, par des nœuds bien plus forts, toutes les Puiſſances alarmées de ſes conquêtes, & elle auroit rendu ces conquêtes ou impoſſibles ou plus infructueuſes encore.

Au reſte, ces guerres toujours ſi funeſtes, & de plus ſi uniformes & ſi ennuyeuſes qu'elles fatiguent l'Ecrivain, qui n'en préſente cependant que le réſultat, furent du moins l'occaſion de deux établiſſemens, dont l'un paroît être le triomphe des Arts dans ce ſiècle, & l'autre auroit été de l'utilité la plus ſenſible dans tous les ſiècles, s'il n'étoit reſté imparfait.

776. Le premier eſt la conſtruction du

Palais d'Aix-la-Chapelle, & de ſes dépendances, ſur-tout de cette fameuſe Baſilique ou Chapelle qui a donné ſon nom à ce lieu.

Les conquêtes de Charlemagne avoient ſi fort reculé les bornes de ſon Empire, qu'il ſentit la néceſſité de changer de Capitale, de s'en faire une nouvelle qui fût plus au centre de ſes Etats, qui donnât la main à la fois à la France & à la Germanie; peut-être même le lieu qu'il choiſit avoit-il l'inconvénient d'être trop éloigné de l'Italie, ſur laquelle s'étendoit auſſi ſa domination; mais c'étoit, comme nous l'avons dit, la Germanie qui l'occupoit par préférence à tout; c'étoit-là ſa conquête de prédilection, & ce fut en Weſtphalie qu'il plaça le ſiége de ſon Empire. Eginard, le Moine de St. Gal, & la plupart des Auteurs contemporains, ou voiſins de ce temps, parlent des édifices d'Aix-la-Chapelle avec une admira-

Egin. in Vit. Carol. Magn. Mon. Sangal. ap. Hincmar. Ord. Palat. c. 45.

tion qui annonce qu'il venoit de ſe faire une révolution dans les Arts, & que Charlemagne imprimoit à ſes ouvrages la grandeur de ſon génie. Il avoit profité de ſes conquêtes, Rome & l'Italie ne lui avoient pas montré en vain leurs ruines auguſtes; les monumens de la majeſté Romaine, échappés au ravage des Barbares, en frappant ſes yeux, avoient élevé ſon ame; ſes idées s'étoient étendues; le goût du beau & du grand l'avoit ſaiſi. La deſtruction même ſervit à l'embelliſſement de ſes édifices; des blocs de pierre carrée, employés à la conſtruction de la Baſilique, venoient des démolitions des murs de Verdun, que Charlemagne avoit détruits pour punir l'Evêque de cette Ville, qui s'étoit révolté contre lui. Les colonnes de marbre & la moſaïque, qui ornoient cette même Baſilique, étoient des débris de l'ancien Palais Impérial de Ravenne.

Rome avoit aussi fourni de très-beaux marbres, & cette profusion de marbre étoit un spectacle nouveau & surprenant pour la France & pour la Germanie. Les Historiens parlent aussi d'un dôme surmonté d'un globe d'or massif. Les portes & les balustres étoient de bronze, les vases & les chandeliers d'or ou d'argent; les ornemens employés au Service divin étoient d'une magnificence inconnue jusqu'alors. Peut-être cette magnificence n'étoit-elle qu'apparente, peut-être l'art d'imiter les métaux précieux trompoit-il presque tout le monde dans ces temps d'ignorance. En général, on ne risque rien de soupçonner de quelque exagération les éloges prodigués aux Arts dans leur naissance; leurs inventeurs, comme nous l'avons déjà observé, ont presque tous été déifiés.

Quant au Palais, on en vante surtout l'immense étendue, qui étoit

telle, que non seulement les Grands Officiers de la Couronne, avec tous ceux qui leur étoient subordonnés, toutes les personnes employées au service du Palais, les Députés de tous les Pays soumis à la France, les Seigneurs & les Evêques que les affaires appeloient à la Cour, & les Vassaux qui les y suivoient (1), y étoient logés commodément; mais encore qu'on y avoit pratiqué de grandes salles où se tenoient dans les unes les conférences des Prélats & des Ecclésiastiques, dans les autres les Diètes des Grands-Vassaux; dans d'autres, ces assemblées mixtes, ces synodes ou plaids, qui étoient à la fois des Conciles & des Parlemens; d'autres salles enfin étoient consacrées à l'administration de la Justice tant civile qu'ecclésiastique.

(1) Hincmar (*Ordo Palat. c.* 27.) parle de Vassaux attachés à la suite de leurs Seigneurs.

La chambre du Roi étoit, dit-on, disposée de manière qu'il voyoit tout ce qui entroit dans ces salles & dans ces divers appartemens, petit agrément qui pouvoit offrir un grand sens, & donner une grande leçon; c'est que le Prince doit tout voir.

Monac. San-gal. de Eccle-siast. curâ Carol. M Lib. I. c. 32.
Egin. in Vit. Carol. Magn.

On parle aussi de vastes portiques, de superbes galeries, où les Gardes, les Soldats, la multitude des Officiers & *des personnes du service* pouvoient être à couvert. On vante sur-tout celle de ces galeries qui conduisoit du Palais à la Basilique. Les eaux Thermales d'Aix-la-Chapelle n'avoient pas peu contribué au choix que Charlemagne avoit fait de ce séjour. L'Art avoit beaucoup ajouté à la Nature par la construction des bains; Charlemagne avoit fait creuser de vastes bassins, où on faisoit couler les eaux en si grande abondance, que cent personnes pouvoient non seulement s'y baigner à

la fois, mais y nager sans se rencontrer & se gêner. C'étoit un des amusemens du Monarque, & un des spectacles de sa Cour. Il excelloit dans cet exercice, comme dans tous les autres; il prenoit ce divertissement avec ses enfans, ses Officiers, ses Soldats, avec tous ceux qui vouloient le partager, sans distinction de rang ni d'état; sa popularité en tout égaloit sa magnificence.

793. L'autre établissement, dont les guerres Germaniques donnèrent l'idée à Charlemagne, eût immortalisé son règne, & changé la face de la terre, s'il n'avoit pas été abandonné. Le seul projet prouve au moins combien les grandes choses étoient familières à ce Prince dans un temps où personne n'avoit encore songé au bien public. Il vouloit faire communiquer l'océan Germanique & la mer Noire par le Rhin & par le Danube, en joignant ces deux fleuves par des

rivières

rivières intermédiaires; & si l'on veut que les canaux de Drusus & de Corbulon, dont l'un joignoit le Rhin avec l'Issel, & l'autre avec la Meuse, aient contribué à lui inspirer ce projet, on voit par-là quel utile usage il savoit faire de ses connoissances dans l'Histoire. Les rivières qu'il s'agissoit de joindre par un canal, étoient d'un côté le Rednitz, de l'autre l'Athmul; le Rednitz se jette dans le Mein aux environs de Bamberg, le Mein dans le Rhin, près de Maïence, le Rhin dans l'Océan; l'Athmul se jette dans le Danube à Kelheim, & le Danube dans la mer Noire. Du Rednitz à l'Athmul, il n'y a que deux lieues de distance; le canal de jonction devoit avoir trois cents pieds de largeur sur ces deux lieues de longueur; le travail fut poussé jusqu'à deux mille pas; des pluies continuelles le firent abandonner; les terres s'ébouloient, le sol étoit sans

Annal. Fuld. Poë. Saxon. Moine d'Angoul. Chron. de Moissac. Regino.

consistance ; mille obstacles qui n'en seroient point aujourd'hui, parurent alors invincibles ; le découragement se mit parmi les travailleurs ; & un des plus beaux établissemens que l'esprit humain eût encore conçus, ne put avoir lieu. Les vestiges du canal subsistent encore près du village de *Graben*, qui en a tiré son nom, le mot Allemand *Graben* signifiant un fossé.

On eût sans doute repris ce projet dans un temps plus favorable, si Charlemagne, en le formant, avoit été animé des grandes vûes de bien public, qui auroient dû présider à une pareille entreprise, s'il avoit vu les diverses Provinces de France, de Germanie, de Pannonie, tous ces vastes Pays qu'arrosent le Danube, le Don & les autres rivières d'Europe & d'Asie, qui se déchargent médiatement ou immédiatement dans la mer Noire, excités, vivifiés, enrichis par

le commerce le plus actif, & une communication directe & facile établie depuis le fond du Nord de l'Europe jusqu'au centre de l'Asie. Voilà les objets qui auroient dû s'offrir aux regards de Charlemagne, & parler à son coeur. Il ne vit dans ce grand & bel ouvrage, qu'une facilité pour la guerre de Pannonie, qu'un moyen de faire descendre des troupes des bords de l'Océan Germanique jusqu'aux rives de la Save, de la Drave & du Raab, de leur procurer aisément & à peu de frais toutes les provisions nécessaires. Et comme il parvint sans ce secours à terminer heureusement la guerre de Pannonie, il ne pensa plus à cet ouvrage; il perdit par-là l'occasion de faire pour toute la suite des siècles plus de bien au monde qu'il n'avoit fait de mal par ses conquêtes passagères.

Il tenta aussi d'unir la Moselle à la Saône.

Obſervons encore avec quelque conſolation, que la guerre qui détruit tant de Villes, fut une fois pour
797. Charlemagne l'occaſion d'en fonder une. Réſolu de paſſer plusieurs années de ſuite dans la Saxe pour achever de la réduire, ce qu'il s'obſtinoit à croire poſſible, il forma ſur les bords du Véſer un camp retranché, pour la commodité duquel il bâtit tant de maiſons, & avec tant de diligence, qu'elles formèrent dès-lors une eſpèce de Ville, qui en devint réellement une dans la ſuite, & qui prit le nom d'Hériſtal (1) qu'elle porte encore aujourd'hui.

(1) Cet Hériſtal eſt différent de celui qui donnoit ſon nom à Pepin, biſaïeul de Charlemagne ; celui-ci étoit un Château ſur les bords de la Meuſe.





CHAPITRE VI.

FAMILLE DE CHARLEMAGNE.

DÉTOURNONS un moment nos regards de tant de guerres, & arrêtons-nous à considérer Charlemagne dans le sein de sa famille, d'où partoient aussi quelquefois des mouvemens & des orages qui troubloient la politique tant extérieure qu'intérieure. Charlemagne, porté à l'amour & par la tendresse de son ame & par la vigueur de son corps, eut un grand nombre de femmes & de maîtresses; mais les moeurs avoient fait assez de progrès pour ne plus permettre d'avoir plusieurs femmes à la fois, comme au temps de la première Race, encore moins d'avoir à la fois pour femmes les deux sœurs, comme avoit fait Clotaire I, le plus licencieux &

le plus pervers de tous ces mauvais Rois. L'indiſſolubilité de ce lien ſacré n'étoit pas encore bien reconnue, ni confirmée par l'exemple des Souverains; mais on ne pouvoit avoir qu'une femme à la fois, & le divorce n'avoit plus d'autre effet que de ſubſtituer une ſeule femme à une ſeule. Du moins le ſage Fleuri & le judicieux Cordemoy font les plus grands efforts pour prouver qu'il eſt poſſible en toute rigueur que Charlemagne n'ait jamais eu qu'une femme à la fois, ſoit femme en titre, ſoit concubine. Des eſprits ſévères reſtent effrayés de ce grand nombre de femmes (car il en eut neuf), en le ſuppoſant même ſucceſſif, ſelon l'idée de M. l'Abbé Fleuri; ils diſent que ç'eût été un grand ſcandale dans la primitive Egliſe; ils citent St. Grégoire de Nazianze & St. Baſile, qui diſent qu'au delà des troiſièmes noces, l'Egliſe n'en connoiſſoit plus de

légitimes, & qu'elle condamnoit tout le reste comme excès d'intempérance. Saint Basile imposoit un an de pénitence à ceux qui s'étoient seulement mariés deux fois; encore s'accusoit-il de trop d'indulgence & de quelque relâchement dans la discipline; car dans d'autres Eglises, disoit-il, on les soumettoit à deux ans de pénitence. L'intérêt de l'Etat semble dicter d'autres maximes.

Charlemagne, qui ne vouloit être ni privé des douceurs de l'amour par la guerre, ni distrait des soins de la guerre par l'amour, & qui se sentoit en état de suffire à tous les devoirs, à tous les plaisirs, à toutes les fatigues, menoit par-tout avec lui ses femmes dans ses expéditions les plus lointaines, & elles habitoient plus les camps qu'elles ne règnoient dans une Cour paisible. Les Despotes de l'Asie avoient connu cet usage dans l'antiquité; lorsqu'ils alloient à la

guerre, ils traînoient à leur ſuite leurs femmes, leurs maîtreſſes, leurs enfans, leurs eunuques, leurs eſclaves, & tout l'appareil de leur vaine grandeur; c'eſt-à-dire qu'ils tranſportoient dans leurs camps, & qu'ils étaloient au milieu de leurs innombrables & foibles armées, le luxe & les vices de leur Cour. Charlemagne menoit ſa femme à l'armée, parce que cette douce ſociété étoit pour lui un délaſſement naturel, & commel e prix de ſes travaux; mais alors la Reine paroiſſoit ſans ſuite & ſans pompe, & moins comme la femme du Roi que comme la compagne d'un Guerrier.

La première femme de Charlemagne, nommée Himiltrude, n'eſt regardée que comme une concubine; mais il faut prendre ce nom dans le ſens que nous avons expliqué (1),

(1) Voir l'Introduction, Chap. II, tome I, page 72.

c'est-à-dire dans le sens d'une femme légitime, qui, par la disproportion de naissance ou le défaut de dot, avoit dans la maison moins de considération qu'une femme de condition égale; mais dont les enfans étoient réputés légitimes, & pouvoient succéder, moins peut-être par le droit de leur naissance que par la volonté de leur père.

De ce mariage naquit un fils, que son père n'aima point assez, soit parce qu'il n'avoit pas long-temps aimé sa mère, soit parce que ce jeune Prince, avec un très-beau visage, avoit une taille difforme. Il est connu dans l'Histoire sous le nom de Pepin le Bossu : ainsi ce Charlemagne distingué entre tous les hommes par sa taille majestueuse & par la beauté régulière de ses proportions, étoit fils de Pepin le Bref, & père de Pepin le Bossu.

Les François ne s'accoutumèrent

jamais à regarder Pepin comme destiné à être leur Roi ; & s'il avoit besoin, pour succéder, d'une disposition expresse de son père, il dut peu se flatter de l'obtenir.

C'étoit cependant cet engagement de Charlemagne avec Himiltrude, si peu respecté de la Nation, & si peu agréable à Charlemagne, que le Pape Etienne IV vouloit faire regarder comme le lien le plus indissoluble & le plus sacré, pour empêcher Charlemagne d'épouser Hermengarde, fille de Didier Roi des Lombards ; le motif qui le faisoit parler étoit trop manifeste, pour qu'on pût s'y méprendre : on ne fit que rire en France de cette prétendue indissolubilité, Charlemagne épousa Her-
770. mengarde ; mais cette alliance malheureuse, conclue par la politique, ne fut point ratifiée par l'amour ; Charlemagne n'aima pas même assez Hermengarde, pour en avoir des en-

fans; il la renvoya ignominieusement à son père, & détruisit le Royaume des Lombards. 771. 774.

La troisième femme de Charlemagne se nommoit Hildegarde; elle étoit d'une famille noble, de la Nation des Suèves. C'est, de toutes les femmes de Charlemagne, celle qui paroît avoir été la plus chère & à son mari & au Peuple François; il sortit d'elle une nombreuse postérité, mais entre autres trois Princes, l'espérance de la Nation. L'aîné se nommoit Charles, comme son père; le second, qui se nommoit Pepin, comme son aïeul, avoit d'abord été nommé Carloman, comme son oncle & son grand-oncle. Le Pape, en le baptisant, fit ce changement de nom, apparemment pour lui en donner un plus cher au Saint Siége. Le troisième se nommoit Louis, nom qui paroît être le même que celui de Clovis, à jamais illustré par le Conquérant,

véritable Fondateur de la Monarchie Françoise, & porté depuis avec moins d'éclat par plusieurs autres Princes de la première Race. Ce nom de Louis, porté pour la première fois sous cette forme par le Prince dont nous parlons, est, comme on sait, celui qui a été porté par le plus grand nombre de Rois, tant de la seconde Race que de la troisième.

Nous avons vu les deux premiers de ces Princes marcher sur les traces de leur père dans la carrière de la gloire; Charles se signaler contre les Saxons, gagner sur eux, à douze ans, la bataille de Draigny, & subjuguer dans la suite la Bohème; Pepin faire la conquête de la Pannonie. Louis avoit aussi commandé en Espagne, mais avec moins d'éclat & de bonheur. Hildegarde leur mère mourut, en 784, à Thionville, sous les yeux de Charlemagne, emportant au tombeau les regrets de tous les François.

Charlemagne fut pénétré de douleur, mais il n'en fut point accablé; il combattit ſon affliction comme une ennemie de ſa gloire; il s'impoſa la loi de la vaincre par l'effort du travail, & de l'étouffer ſous le poids des affaires. La ſatisfaction de n'avoir pas ſuſpendu un moment des devoirs que l'état de ſon ame lui rendoit ſi pénibles, lui tint lieu de conſolation (1). Il fit faire par Paul Diacre l'épitaphe d'Hildegarde.

Il ne pouvoit ſe paſſer de femme; il épouſa trop tôt pour l'honneur de ſa douleur, mais trop tôt ſur-tout pour le bonheur de ſon Peuple & pour le ſien, une femme impérieuſe, injuſte & cruelle, nommée Faſtrade, fille d'un Seigneur François. Si cette femme toucha moins ſon cœur qu'Hildegarde, elle prit un plus grand empire ſur ſon ame, & elle

Egin. in Ann. & in Vit. Carol. M.

(1) *Negotia pro ſolatiis accipiens.* TACITE.

abusa de cet empire; elle rendit Charlemagne complice de ses violences, elle lui fit faire des coups d'autorité contraires à son inclination; elle parvint enfin à faire haïr ce Prince aimable, de qui le don suprême étoit le don de plaire. On conspira, non pas comme les Rotbold, les Tassillon & les Arichise, seulement contre sa puissance, mais contre sa personne.
785. On attenta en un mot à sa vie, & des ennemis domestiques, nombreux, puissans, redoutables, se joignirent à tant d'ennemis étrangers que Charlemagne avoit toujours à combattre. Le Chef de la conjuration étoit Hartrade, un des Comtes de Thuringe; il croyoit avoir à se plaindre de la Reine, & il s'en prenoit au Roi, dont il n'avoit pu obtenir justice contre elle. On ne sait point de particularités sur le sujet de ses mécontentemens; on n'en sait pas davantage sur la conspiration même, ni sur la ma-

nière dont elle fut découverte. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle répandit beaucoup d'effroi dans la Maison Royale, que le nombre & la qualité des conjurés sembloient annoncer des dispositions à une révolution, & annonçoient du moins quelles alarmes excitoit le moindre abus du pouvoir de la part d'un Vainqueur & d'un Conquérant. C'est encore un des inconvéniens des conquêtes, de rendre le Conquérant trop redoutable, même à ses sujets. On le voit toujours armé de toute la puissance militaire, puissance toujours prête à braver toutes les loix, & à laquelle on ne connoît d'autre frein que les complots secrets. On en forma plusieurs contre Alexandre au milieu de son camp; César, qui avoit conquis Rome, tomba sous le poignard de la liberté qu'il avoit détruite; Charlemagne fut menacé, mais il écarta les orages & les dangers; il répara

en partie les torts de Faſtrade, & ajouta même à l'amour & à l'admiration publique par la politique ſublime qu'il eut de faire grace de la vie à tous les conjurés, dont la plupart ne furent qu'exilés; mais cette grace fut bien légère pour Hartrade, car il eut les yeux crevés. Ce genre de ſupplice, uſité depuis long-temps dans l'Orient, s'étoit introduit en France par les relations que ce Royaume avoit avec l'Empire Grec : l'Abbé Velli a tort de dire qu'on en vit le premier exemple en France dans la perſonne d'Hartrade; car nous avons vu que le Duc d'Aquitaine, Hunaud, avoit fait crever les yeux à ſon frère Hatton, & long-temps auparavant Ebroin avoit traité de même Saint Léger.

Nous avons eu plus d'une fois occaſion d'obſerver que les conquêtes ſont impoſſibles quand il y a une politique extérieure, c'eſt-à-dire lorſ-

que les diverses Nations ont entre elles des liaisons suivies ; lors même qu'il n'y a point encore de politique extérieure, ni de communication entre les Nations, les conquêtes sont encore difficiles à faire, & sur-tout à conserver : mais, soit dans l'état barbare, soit dans l'état civil, soit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de politique extérieure, & que les conquêtes soient faciles ou difficiles, il y a une grande raison qui s'élève toujours contre elles, & qui en montre l'abus, c'est l'impossibilité de gouverner des Etats trop vastes (1). Nous avons vu que quand les Rois de la première Race voulurent saisir le vrai systême de la Monarchie, qui est de réunir le Royaume, la nature même des choses y résista, le

(1) Souvenons-nous de la Fable du Conquérant & de la pauvre femme :

Eh ! pourquoi donc Seigneur, répondit la Matrone,
Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis ?

Royaume se trouva trop étendu. Les influences du Gouvernement ne pouvoient s'étendre par-tout, ni parvenir jusqu'aux extrémités ; le Monarque fut obligé de donner des Rois particuliers ou des fantômes de Rois à de certaines portions de ses Etats : c'est ainsi que Clotaire II se vit forcé de donner l'Austrasie à Dagobert son fils, & Dagobert de la donner de même à Sigebert II. Charlemagne avoit bien augmenté par ses conquêtes les inconvéniens de la trop vaste étendue de l'Empire François ; il sentit la nécessité d'y appliquer le même remède, il jugea qu'il falloit un Roi en Italie, & un du côté de l'Espagne. Pepin, le second des fils d'Hildegarde, eut le Royaume d'Italie, qui s'étendoit des Alpes à l'Ofanto, & auquel on joignit la Bavière ; Louis eut le Royaume d'Aquitaine, qui comprenoit le Poitou, l'Auvergne, le Périgord, le Limou-

ſin, le Languedoc, la Gaſcogne, & auquel étoit joint le département des affaires d'Eſpagne. Leur père, dans un voyage qu'il fit à Rome en 781, les fit couronner par le Pape Adrien. Pour lui, il ſe réſervoit plus particulièrement les affaires de la Germanie, comme celles qu'il avoit le plus à cœur. Le 15 Avril, jour de Pâq.

Ces Rois enfans (l'aîné n'avoit que quatre ans, & l'autre que trois) (1) étoient utiles aux Pays dont on leur confioit l'adminiſtration, ou plutôt dont on leur donnoit le titre & les revenus; ils y tenoient une Cour particulière; ils avoient un Conſeil compoſé des perſonnes les mieux intentionnées & les plus éclairées, qui

(1) On porta ce dernier en Aquitaine dans ſon berceau; mais pour ſon entrée, on lui fit des armes & des habits de guerre proportionnés à ſa taille; on le mit, comme on put, à cheval, & ce fut dans cet appareil qu'il reçut les hommages des Grands & du Peuple.

connoiſſoient le Pays, & qui avoient intérêt qu'il fût bien gouverné; enfin les Peuples ſavoient où adreſſer leurs plaintes & leurs demandes. Charlemagne, en donnant ainſi à ſes fils des Royaumes, leur donna auſſi des Miniſtres de ſon choix; le titre de ces Miniſtres étoit *Bajules*, *Bajuli*, ſans doute à cauſe du fardeau dont ils étoient chargés. On ne ſait le nom que de celui qu'il donna au Roi d'Aquitaine, & on ne ſait que ſon nom. C'étoit Arnoul, nom d'heureux préſage dans la Race Carlovingienne, dont St. Arnoul, cet excellent *Bajule* ou Gouverneur de Dagobert, avoit été le Chef.

Lorſque Clotaire II & Dagobert avoient cédé l'Auſtraſie à leurs fils, ils s'étoient réellement dépouillés de leur autorité ſur ce Royaume; Charlemagne, en confiant la ſienne, ſe la réſervoit toute entière, il étoit le Roi de tous ces Rois; ſes fils n'étoient

que ſes Repréſentans ; c'étoient les canaux par leſquels ſon influence ſe répandoit ſur ſes ſujets les plus éloignés : il mandoit ſouvent ces jeunes Princes pour recevoir ſes ordres, quelquefois ſes réprimandes, & pour apprendre de lui à réformer les abus qu'ils avoient ou introduits ou ſoufferts. De Paris ou d'Aix-la-Chapelle à Milan, à Ravenne, à Toulouſe (1), il veilloit ſur eux avec plus de ſoin que bien des Rois & bien des pères ne veillent ſur leurs enfans, élevés ſous leurs yeux dans leur propre maiſon ; il avoit en eux des exécuteurs zélés & fidèles de ſes volontés. Inſtruit de tout, préſent à tous par eux, s'il y avoit un mouvement à prévenir ou à réprimer, un voiſin à combattre, un rebelle à ſoumettre, on retrouvoit

(1) Milan étoit la Capitale du Roi d'Italie, & Ravenne le lieu de ſa réſidence la plus ordinaire. Toulouſe étoit la Capitale du Roi d'Aquitaine.

par-tout Charlemagne dans des fils formés par ses leçons, animés de son esprit, & guidés par ses ordres. C'étoit le jeune Pepin qui avoit fait la conquête de la Pannonie, parce qu'elle appartenoit au département de la Bavière jointe à l'Italie; Louis fit souvent la guerre en Espagne, parce qu'elle étoit du département de l'Aquitaine.

Lorsqu'en 791, le jeune Roi d'Aquitaine, Louis, fit ses premières armes, Charlemagne fit la cérémonie de lui ceindre l'épée. Ce fut l'institution de la Chevalerie, & de la manière d'armer les Chevaliers. Ce sont les grands Princes qui, souvent sans y songer, forment les établissemens & introduisent les usages, parce qu'on aime toujours à imiter un grand homme, & à s'appuyer de l'autorité d'un grand nom.

En donnant ainsi aux fils puînés d'Hildegarde ces brillans apanages,

décorés du titre de Royaumes, & revêtus de tous les droits d'une Jurisdiction qui n'étoit subordonnée qu'à son autorité suprême, Charlemagne ne donna au Prince Charles, l'aîné de ses fils, que le Maine pour tout apanage (1), & il eût pu ne lui en donner aucun; l'apanage du fils aîné des Rois est d'être l'héritier du trône. L'intention de Charlemagne avoit été de fixer le partage des cadets, & de réserver à l'aîné les trois Royaumes de l'ancienne division, savoir, l'Austrasie, la Neustrie & la Bourgogne; observons que l'Austrasie s'étoit accrue par les conquêtes de Charlemagne jusqu'à comprendre la Germanie presque entière. Egin. in vit. Ludov. Pic.

Cependant l'aîné de tous, Pepin 792.

(1) On se sert ici du mot d'*apanage*, faute d'autre terme. L'apanage, tel qu'il est conçu aujourd'hui, est très-postérieur à ces temps. Il a remplacé les partages des cadets, & il est absolument étranger à l'héritier du trône.

le Boſſu, traité en bâtard, n'avoit aucune part à ces diſpoſitions d'un père. On le deſtinoit à l'état eccléſiaſtique; mais il ne s'y deſtinoit pas. L'exemple de Thierri, fils de Clovis, & de tant d'autres Princes bâtards, ou qu'on pouvoit regarder comme tels, & qui n'en avoient pas moins ſuccédé à la couronne, formoit en ſa faveur un préjugé qu'il affectoit de regarder comme un droit, & qu'il étoit réſolu de faire valoir. La prédilection marquée de Charlemagne pour les fils d'Hildegarde, & l'indifférence que tout le monde, à l'exemple du Roi, témoignoit pour Pepin, avoient depuis long-temps jeté dans le cœur de ce jeune Prince des ſemences de jalouſie, auxquelles on n'avoit pas fait aſſez d'attention: quand il vit les Etats de ſon père partagés d'avance entre les ſeuls fils Egin. Annal. d'Hildegarde, ſans qu'on eût paru ſeulement ſonger à lui, il ne mit plus de

de bornes à son ressentiment. Dès-lors tous les mécontens (& Fastrade en avoit fait beaucoup) se rallièrent à lui; on ranima les restes de la faction de Hartrade; on en fortifia le parti de Pepin; on le mit en relation avec ceux des complices de Hartrade qui étoient encore exilés, & qui devoient s'estimer trop heureux de n'avoir été qu'exilés, mais qui étoient toujours prêts à entrer dans tous les complots dont ils croiroient pouvoir attendre leur rétablissement; enfin en irritant un caractère naturellement pervers & une ambition naturellement violente, on amena ce Prince jusqu'au projet monstrueux d'assassiner un père qu'il ne regardoit plus que comme son tyran, & des frères dans lesquels il ne voyoit que des rivaux enrichis de ses dépouilles. Nous ne prétendons nullement infirmer le témoignage des Historiens, qui est unanime sur ce fait; nous observons seu-

lement qu'une telle entreprise devoit avoir bien des difficultés, & demandoit des intelligences bien étendues & bien combinées, pour que quatre Princes, presque toujours séparés, & très-éloignés les uns des autres, fussent frappés par les assassins, si à propos & si bien de concert, qu'aucun des quatre n'échappât, qu'aucun ne pût être averti par le sort des autres, & ne restât pour les venger.

Comme il s'agissoit d'une révolution générale, que les Conjurés ne pouvoient opérer par leurs propres forces, ils se mirent sous la protection des Puissances étrangères; il est à présumer qu'on cacha soigneusement à celles-ci toute l'horreur du complot, & qu'on leur parla seulement de rétablir dans les droits de
792. sa naissance un fils aîné injustement déshérité. Les Saxons qui n'étoient pas encore transplantés, les Huns qui n'étoient pas encore subjugués, mais qui étoient menaçés, & qui

avoient même déjà été attaqués, les Grecs, les Lombards, c'eſt-à-dire ceux des Lombards qui ſouffroient encore impatiemment le joug de Charlemagne, furent ſollicités d'entrer dans cette entrepriſe, & promirent de faire diverſion ou de fournir des ſecours; mais avant qu'ils puſſent agir, la conjuration fut découverte par l'imprudence des Conjurés. Au lieu de s'aſſembler, & même encore avec précaution, chez un d'entre eux, ils ſe donnèrent rendez-vous dans une égliſe pour délibérer ſur leurs affaires, voulant peut-être par-là échapper plus ſûrement au danger d'être entendus de leurs domeſtiques. Comme ils ſe croyoient apparemment maîtres de cette égliſe, & qu'ils en avoient fermé les portes, tout ce que leur complot avoit de plus coupable & de plus affreux fut dévoilé ſans crainte. Près de ſe ſéparer, ils ſongèrent à prendre une

précaution qu'ils avoient négligée d'abord. Ils s'étoient contentés d'un examen un peu superficiel, pour s'assurer en entrant qu'il n'y avoit personne dans l'église; en sortant, ils recommencèrent cet examen avec plus d'exactitude; ils trouvèrent un Ecclésiastique caché sous l'Autel, & qui avoit été à portée de les entendre. Il avoit tout entendu en effet, & il étoit tellement saisi d'horreur de tout ce qu'on avoit dit, & d'effroi de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, que, n'en pouvant tirer aucun éclaircissement, ils le prirent pour un imbécille & pour un homme sans conséquence. Ce fut son salut, comme celui du Roi & de ses fils, car ils avoient d'abord eu dessein de le tuer; ils se contentèrent de prendre une précaution, qui devenoit superstitieuse à force de supposer la superstition, ce fut de le faire jurer qu'il ne révéleroit rien de ce qu'il avoit

Egin. Annal.

entendu ; ils crurent qu'un Ecclésiastique, un Prêtre même (car il s'annonça pour tel) n'oseroit jamais violer un serment fait dans l'église & sur l'autel, quoiqu'il s'agît de la vie du Roi & de ses enfans. Echappé de ce péril, cet homme courut tout révéler ; il donnoit des avis tellement circonstanciés, qu'il ne fut pas possible de les négliger. On fit les perquisitions nécessaires ; tous les Conjurés furent arrêtés, & condamnés à divers supplices, selon leur qualité, ou selon la part qu'ils avoient eue au complot. Le Roi ne fit grace qu'à son fils, & ne lui fit grace que de la vie. Pepin fut rasé, & enfermé dans le Monastère de Prum, où il finit ses jours du vivant même de son père, en 811.

Au premier bruit de la découverte 791.
de cette conjuration, les Rois d'Italie & d'Aquitaine quittèrent leurs Royaumes, & coururent se ranger

auprès de Charlemagne à Ratisbonne, pour le défendre, s'il étoit encore en danger, ou pour le consoler du moins par leur zèle, des attentats d'un fils dénaturé.

L'homme qui sauva l'Etat en cette occasion, eut pour récompense l'Abbaye de S. Denis; il se nommoit Fardulfe, & étoit Lombard de Nation.

Tels étoient les chagrins que trouvoit au sein de sa famille ce Charlemagne qui remplissoit l'Univers de sa gloire. Si l'on ne peut pas dire qu'il les eût absolument mérités, on ne peut pas dire non plus qu'il eût la consolation de n'avoir à cet égard aucun reproche à se faire : car, sans examiner si ce Roi distingué entre tous les pères par sa tendresse pour ses enfans, fut assez tendre & assez juste envers le fils d'Himiltrude; si, puisqu'il donnoit des partages à ses fils, & puisque les partages eurent lieu sous la seconde Race comme

fous la première, il n'eût pas mieux fait d'imiter Clovis & les autres Rois qui avoient admis leurs bâtards à fuccéder; fi enfin il n'eut pas tort d'ajouter au malheur que Pepin avoit eu d'être maltraité par la Nature, celui de le maltraiter encore du côté de la fortune : il eft certain qu'il eut la foibleffe de fouffrir dans Faftrade des hauteurs & des violences qui aliénèrent les cœurs que Charlemagne favoit fi bien gagner. Il fentit ce tort, & il s'empreffa de le réparer, non en ufant de plus de fermeté à l'égard de Faftrade, mais en redoublant d'attention pour prévenir ou pour diffiper les mécontentemens par des bienfaits, par des égards, par ces mots obligeans & flatteurs, qui n'ont tout leur prix que dans la bouche des Rois.

Faftrade ne furvécut que deux ans à la conjuration de Pepin le Boffu; elle mourut en 794, & ne fut re- Egin. Annal.

grettée que de Charlemagne, dont le » suffrage, dit un Auteur moderne, ne décidoit rien en cette » occasion, parce qu'entraîné par » un penchant impérieux, il appli» quoit sans discernement à l'objet » qu'il possédoit, ce goût vif que la » Nature lui avoit donné pour les » femmes en général «.

Il n'avoit eu de Fastrade que des filles.

Il prit peu de temps après une cinquième femme, dont l'Histoire ne dit ni autant de mal que de Fastrade, ni autant de bien que d'Hildegarde; elle se nommoit Luitgarde, & étoit de la Nation des Allemands.
800. Elle mourut encore du vivant de Charlemagne, sans laisser d'enfans.

Charlemagne eut ensuite successivement quatre concubines; Madelgarde, Gersuinde, Régine, Adelaïde; il eut des enfans de toutes les quatre, & même des fils des deux

dernières, mais ils entrèrent tous dans l'état ecclésiastique.

Indépendamment de tant de femmes & de tant de concubines, qui n'étoient distinguées des autres femmes des Rois, qu'en ce qu'elles ne portoient pas le titre & ne recevoient pas les honneurs de Reines ou d'Impératrices, & que cette alliance étoit ce qu'on appelle en Allemagne *Mariage de la main gauche*, en France & ailleurs, *Mariage de conscience*, il paroît que Charlemagne eut plusieurs Maîtresses proprement dites, & qu'il aima diverses femmes, dont on sait qu'une au moins lui fut rebelle; c'est Sainte Amalberge: peut-être obtint-elle principalement ce titre de *Sainte*, pour avoir eu le courage de résister au plus puissant des Rois & au plus aimable des hommes. L'accident arrivé à cette vertueuse fille, qui, en voulant échapper à Charlemagne, tomba &

Hist. de l'Acad. Roy. des Inscript. & B. Lettr. t. v, p. 283, Rec. des Bolland.

se cassa le bras, n'a pas peu contribué sans doute à établir la réputation d'incontinence dont la mémoire de ce grand Prince est restée chargée; en effet, cet air de violence, & je ne sais quel air d'inceste spirituel que ce titre de *Sainte* semble avoir répandu après coup sur cette entreprise de Charlemagne, ont dû faire tort à ce Prince; cependant, plus la vertu de la Sainte doit avoir été prompte à s'alarmer, plus il reste permis de croire que le généreux Charlemagne n'eut contre lui que les apparences, & n'avoit pas réellement intention d'aller jusqu'à la violence.

Ceux qui voudroient trouver dans Charlemagne toute la pureté d'un Saint, puisqu'enfin il a été canonisé, observent qu'il fit de très-beaux règlemens pour réprimer les effets de l'incontinence; ils ajoutent que Charlemagne n'étoit capable ni de l'hypocrisie, qui eût affecté un zèle

pour les moeurs qu'auroit démenti sa conduite, ni de la tyrannie qui exige dans les autres des vertus dont on se dispense soi-même. Ces raisons peuvent avoir quelque force; mais il est certain que l'opinion reçue ne met point la continence au nombre des vertus qu'on révère dans Charlemagne.

La *Vision de Wetin* (1), Ouvrage composé en 825, onze ans après la mort de ce Prince, fait voir quelle idée on en avoit de son temps. On y rend justice aux grandes vertus de Charlemagne, on y rend hommage à sa gloire, on y vante son zèle pour la Religion; on ne l'attaque enfin que sur un seul point, l'incontinence. Wetin est transporté en songe dans un lieu d'expiation, tel que notre Purgatoire; il est fort étonné

(1) Wetin étoit un Moine de l'Abbaye de Richenoue près de Constance.

d'y rencontrer Charlemagne. L'Ange qui conduit Wetin, & qui lui explique tout ce qu'il voit, le rassure en lui déclarant que ce Prince recevra dans l'éternité la récompense des Justes, mais qu'en attendant, il est justement puni dans ce lieu de souffrances, de son amour pour la volupté. En effet, un monstre tel que le vautour de Prométhée, lui déchire le coupable organe de ses plaisirs, en respectant toutes les autres parties de son corps (1).

Un bon mari est naturellement un bon père ; Charlemagne aima autant ses enfans qu'il avoit aimé ses femmes & ses maîtresses ; le partage qu'il fit de ses Etats entre ses fils, fut autant l'effet de sa tendresse que de sa politique ; il aimoit à leur fournir

(1) *Oppositumque animal lacerare virilia stantis,*
Lætaque per reliquum corpus lue membra carebant.

les occasions de se former & de se signaler ; il jouissoit de leur gloire encore plus que de la sienne ; sans s'aveugler sur leurs fautes, sans cesser de veiller sur eux, il les laissoit suivre la Nature & l'exemple ; il les abandonnoit à leurs talens, jamais à leurs défauts. Il avoit entendu parler, peut-être avec éloge, de la magnificence du jeune Roi d'Aquitaine Louis, & de l'éclat de sa Cour, il craignit que cet éclat ne fût fatal à ses Peuples ; il envoya en Aquitaine un homme de confiance, nommé Archambaud, qui, sous prétexte de traiter de quelque autre affaire, étoit chargé secrètement d'examiner la conduite de Louis, & d'écouter ce qu'on en disoit : cet homme, qui n'auroit pas voulu tromper Charlemagne, & qui savoit qu'on ne le trompoit pas long-temps, lui avoua que l'administration du Roi d'Aquitaine avoit d'abord été imprudente ;

& que son luxe avoit été à charge à ses Peuples; mais il assura que ce Prince avoit eu le mérite de se réformer de lui-même; que son administration étoit devenue très-sage, & ses Peuples très-heureux, & qu'il avoit trouvé dans une austère économie les moyens de tenir toujours une Cour brillante, sans fouler ses sujets. Charlemagne fit part de ces bonnes nouvelles à ses Courtisans: *Mes amis*, s'écrioit-il dans les transports de sa joie, *réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est déjà plus sage & plus habile que nous.*

Vit. Ludov. Pii.

On prétend que sa tendresse pour ses filles nuisit à leur établissement. Eginard dit formellement que ce Monarque ne put jamais se résoudre à marier aucune de ses filles, parce qu'il ne pouvoit s'en séparer. On a vu les raisons qui l'avoient empêché de marier Rotrude, l'aînée des filles d'Hildegarde, avec l'Empereur Conf-

Egin. in Vit. Carol. Magn.

tantin, fils de la fameuse Irène; on ne peut le blâmer d'avoir voulu dérober sa fille aux dangers dont l'ambition d'Irène la menaçoit. Mais toutes les Puissances de l'Europe devoient briguer l'alliance de Charlemagne, & toutes les alliances n'avoient pas le même inconvénient. Ces Princesses étoient filles de Charlemagne, & Hildegarde leur mère avoit été d'une fécondité remarquable. Charlemagne n'y fit point assez d'attention; il aima plus ses filles pour lui que pour elles-mêmes, il eut sujet de s'en repentir. Des désordres honteux déshonorèrent sa Maison; Rotrude eut du Comte Roricon un fils, nommé Louis, qui fut Abbé de Saint Denis, & Chancelier de France. Berthe eut deux enfans d'Angilbert, un des Seigneurs les plus aimables de la Cour de son père, savoir Nitard, connu pour avoir écrit une partie de l'Histoire

Ex illicitâ copulâ. Annal. de S. Bertin.

de son temps, & Harnide, dont on ignore la destinée. On pourroit induire du récit de quelques Historiens, que Berthe, du consentement de son père, avoit épousé secrètement Angilbert; d'autres ne parlent point de mariage; d'autres disent clairement qu'il n'eut lieu qu'après qu'il eût été rendu nécessaire par la naissance de ces enfans. Quoi qu'il en soit, Angilbert renonça dans la suite au monde & à la faveur; il se fit Moine, & fut Abbé de St. Riquier. Un de ses successeurs dans cette Abbaye, nommé Auscher, qui, dans le douzième siècle, a écrit la vie d'Angilbert, prétend qu'Angilbert étoit déjà Prêtre lorsqu'il épousa la Princesse Berthe, ce qui n'empêcha pas Charlemagne de consentir à ce mariage. Ce trait n'est pas aussi dépourvu de vraisemblance, que la décence des usages actuels pourroit le faire croire. Les mariages des Prêtres

n'étoient pas rares alors ; ce fut Charlemagne qui réforma cet uſage, comme un abus introduit à la faveur des guerres & de la licence ; mais il pouvoit en avoir profité pour réparer l'honneur de ſa fille ; & lorſque les Prêtres eurent été rappelés à la loi du célibat, Angilbert aura cru expier & ſes galanteries & ſon mariage, en ſe faiſant Moine.

Les galanteries d'Hiltrude (fille, non d'Hildegarde, mais de Faſtrade, & Abbeſſe de Farmoutier) avec un autre Seigneur, nommé Odillon, causèrent encore, s'il ſe peut, plus de ſcandale.

On parle auſſi d'une Emma, fille de Charlemagne, dont la mère n'eſt point connue, & qu'il fit, dit-on, épouſer au célèbre Eginard, ſon Secrétaire & ſon Hiſtorien, ayant découvert le commerce que cette Princeſſe avoit avec lui. Voici comment on raconte cette hiſtoire.

Eginard ayant passé une nuit dans l'appartement de la Princesse Imma ou Emma, & voulant se retirer avant le jour, trouva la terre couverte de neige; il craignit que la trace de ses pas ne trahît le mystère de ses amours; il fit part de son inquiétude à Emma, qui, prenant son parti d'après les circonstances, le porta sur ses épaules jusqu'au delà de la neige. Cependant, si les pas d'un homme sortant de l'appartement d'Emma, étoient un indice de leur commerce, les pas d'une femme allant de l'appartement de la Princesse à l'appartement d'Eginard, ne pouvoient-ils pas aussi être suspects? Il faut sans doute supposer qu'elle le porta dans un lieu où les pas d'une femme pouvoient s'adresser sans faire naître aucun soupçon, & d'où Eginard pouvoit ensuite se retirer sans inconvénient. Mais Charlemagne qui se levoit souvent

Chroniq. de Lauresheim. Bayle, art. Eginard.

au milieu de la nuit pour obſerver les aſtres, vit ce ſtratagême de l'amour ; il reconnut ſa fille courbée ſous ſon fardeau & marchant avec peine, il reconnut auſſi Eginard. Il fit d'abord la démarche aſſez peu prudente, ce ſemble, d'aſſembler ſon Conſeil, & de le conſulter ſur cette matière, qui n'étoit pas de ſon reſſort; c'étoit d'ailleurs un peu trop compter ſur la diſcrétion des Conſeillers. Le Conſeil ſe montra plus ſage que le Prince, il ne décida rien, & s'en rapporta entièrement à la prudence de Charlemagne. Celui-ci fit venir Eginard & Emma, & après leur avoir fait quelques plaiſanteries qui les déconçertèrent beaucoup, en leur annonçant qu'ils étoient découverts, il ſe hâta de les marier. Cette hiſtoire, rapportée dans la Chronique de Lauresheim, publiée par Marquard Freher, dans ſon Recueil des Ecrivains

de l'Hiſtoire Germanique, ſert de ſujet à un Conte en vers Flamands, de Jacob Cats, Grand Penſionnaire de Hollande, traduit en vers Latins héxamètres, par Gaſpard Barlée, ſous le titre de *Virgo* Ἀνδροφόρος, & où diverſes eſtampes repréſentent des particularités de cette aventure. Un Savant Allemand, nommé Hermann Flayder, fit ſur le même ſujet un Drame Latin, intitulé *Imma Portatrix*, qui fut joué, en 1625, par des Ecoliers de l'Univerſité de Tubinge ou Tubingue en Souabe.

Vincent de Beauvais, Auteur du treizième ſiècle, rapporte une hiſtoire ſemblable de l'Empereur Henri III; & dans une Hiſtoire du Maréchal de Saxe, qui a paru peu de temps après ſa mort, on attribue auſſi à ce Général une aventure à peu près pareille : l'original de tous ces Contes eſt l'anecdote d'Eginard & d'Emma. Mais la plupart des Criti-

ques la rejettent, en se fondant sur le silence d'Eginard. Un Sujet, disent-ils, auroit-il dissimulé l'honneur d'avoir été le gendre de son Souverain, & d'un Souverain tel que Charlemagne? On pourroit même alléguer son témoignage formel; car Eginard dit expressément que Charlemagne ne maria aucune de ses filles.

Dom Mabillon, loin de rejeter cette anecdote, l'a crue confirmée par le titre de neveu, *neptitas vestra*, *neptitatem vestram*, qu'Eginard donne à l'Empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne; mais le Bollandiste Papebroch essaye d'expliquer ce titre par une autre généalogie.

Annal. Ord. Bened. l. 28, n. 47.

Bolland. 2. Junii ad transl. Marcellini & Petri.

Les Bénédictins, Auteurs de l'Histoire Littéraire de la France, disent qu'il est difficile de se refuser aux preuves qui établissent la vérité de l'anecdote; M. de Foncemagne répond que celles qui la combattent, ne sont pas moins fortes; on les trouve

Hist. de l'Ac. Roy. des Inscript. & Bel. Lettr. t. 14. p. 218.

presque toutes rassemblées dans la Préface que M. Schminke a mise à la tête d'une bonne édition qu'il a donnée de la Vie de Charlemagne, par Eginard.

Charlemagne eut en tout vingt enfans connus, & il est à présumer qu'il en eut d'autres que l'on ne connoît pas.

D'Himiltrude, il avoit eu, outre Pepin le Bossu, une fille, nommée Rothais ou Rothaïs, dont la destinée n'est pas connue.

D'Hermengarde, il n'eut point d'enfans.

D'Hildegarde, il en eut neuf, savoir quatre fils : Charles, Pepin, Louis, & un Lothaire, mort dans l'enfance. Les cinq filles furent Adelaïde, Rotrude, Berthe, Gisèle, & Hildegarde; Adelaïde & Hildegarde moururent jeunes.

De Fastrade, il n'eut que deux filles : Théodrade, Abbesse d'Ar-

genteuil, & Hiltrude, Abbesse de Farmoutier.

Luitgarde n'eut point d'enfans.

Voilà tous les enfans nés des femmes qui eurent le titre de Reines, si cependant on doit mettre Himiltrude au nombre de ces femmes.

Quant aux concubines :

De Madelgarde naquit Rothilde.

De Gersuinde, Adeltrude.

De Régine, deux fils : Hugues, dit l'Abbé, parce qu'il le fut de Saint Bertin, de St. Quentin, & de Noaillé; Drogon, Evêque de Metz, & une fille, nommée Adalinde.

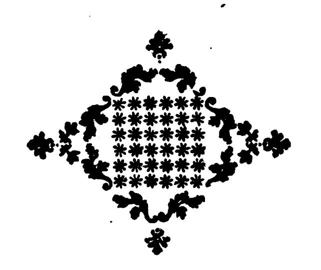
D'Adelaïde, un fils, nommé Thierri, qui fut Ecclésiastique.

Enfin, selon quelques-uns, d'une mère inconnue, cette Emma, qui fut ou ne fut point femme d'Eginard, ni peut-être même fille de Charlemagne.

On montre à Bourges, dans le chœur de l'église de Saint-Laurent,

le tombeau & l'épitaphe de Sainte Eufraise, première Abbesse de ce Monastère. Quelques Auteurs disent qu'elle étoit fille naturelle de Charlemagne. C'est une erreur, dit le P. Anselme.

Charlemagne pourvut à la subsistance de ses bâtards par des bénéfices & des terres, mais il les exclut de la succession du Royaume.



CHAPITRE VII.



CHAPITRE VII.

ETAT des Affaires de la France, & de la puissance de Charlemagne avant le rétablissement de l'Empire d'Occident.

LA guerre des Saxons n'étoit pas encore terminée, mais elle touchoit à sa fin; ces Peuples, découragés par tant de défaites, affoiblis par tant de massacres & par diverses transplantations, ne se défendoient encore que parce qu'ils préféroient la mort à la servitude. Les Huns étoient subjugués, Charlemagne étoit maître de presque toute la Germanie; mais ses conquêtes, comme nous l'avons dit, aboutissoient à trouver au delà des ennemis vaincus, un nouvel ennemi qui pouvoit lui être plus funeste, 797, 798, &c.

& qui le fut à sa postérité. Cet ennemi, c'étoient les Danois ou Normands.

Godefroy, leur Roi, avoit conservé les impressions qu'il avoit reçues de Vitikind, son ami, & l'ami de Sigefroy son prédécesseur; & quoique Vitikind se fût converti & soumis, quoiqu'il fût devenu le disciple & l'ami de Charlemagne, Godefroy n'avoit pas changé comme lui de sentimens; d'ailleurs il n'avoit besoin des suggestions de personne, pour sentir combien cette puissance de Charlemagne, accrue par tant de conquêtes, devenoit redoutable pour lui; elle l'étoit à tel point, depuis qu'il n'y avoit plus entre lui & Charlemagne la barrière des Saxons, qu'elle le forçoit à des ménagemens politiques, & le réduisoit à prendre des voies détournées pour nuire à la France; il sentoit qu'il auroit dû s'attacher avec plus de soin à forti-

fier cette barrière, & que, depuis qu'elle étoit à peu près renversée, il étoit tard de vouloir s'oppoſer au vainqueur. Il ſe garda bien de l'attaquer du côté de la terre, il n'eût fait peut-être que lui fournir une occaſion de joindre la Cherſonèſe Cimbrique à ſes autres conquêtes; mais la mer étoit à lui; Charlemagne qui ſuffiſoit à tant de choſes, mais qui ne pouvoit ſuffire à tout, avoit négligé juſqu'alors ce moyen de puiſſance. Les Rois Mérovingiens, comme on peut croire, ne lui avoient point laiſſé de marine, & Pepin ſon père, principalement occupé des affaires d'Italie, n'avoit point tourné ſes vûes du côté de la mer. Les vaiſſeaux de Godefroy infeſtoient tous les parages, & menaçoient toutes les côtes; Charlemagne avoit à défendre contre eux plus de ſix cents lieues de côtes ſur l'Océan ſeul, depuis l'embouchure de l'Elbe juſqu'au

delà de Fontarabie; de plus, il les retrouvoit même du côté de la Méditerranée, puisque ce fut d'un port du Languedoc qu'il les apperçut pour la première fois, ce qui lui arracha des larmes prophétiques sur les maux réservés à ses descendans.

Les navires des Danois étoient si légers, & prenoient si peu d'eau, que ces corsaires pouvoient remonter les fleuves, entrer dans l'intérieur des terres, & choisir les lieux qui fournissoient le plus à leurs ravages. Charlemagne, pour la défense des côtes, fit fortifier avec soin toutes ses places maritimes, comme on savoit alors fortifier les places : pour préserver des courses des Normands les bords des rivières & l'intérieur des terres, il fit construire avec une diligence presque incroyable, une multitude de navires, qu'il plaça aux embouchures des fleuves, & qui empêchoient les Normands de les

Egin. in Ann. & in Vit. Carol, M.

En 800.

remonter. Quelles que fussent les difficultés, une volonté forte, de grands moyens, employés avec intelligence & avec activité, surent en triompher; Charlemagne eut une marine purement défensive : il auroit été à souhaiter que ses forces de terre se fussent bornées de même à la défense; mais enfin, grace à ses soins prévoyans & actifs, il n'eut plus rien à craindre des Normands, ni par terre, ni par mer.

En Espagne, il étoit arrivé diverses révolutions; presque tout ce 797.
que Charlemagne avoit conquis étoit retombé sous la domination des Sarasins. Nous avons dit que les Sarasins ou Maures d'Espagne avoient secoué le joug du Calife; ils s'étoient fait un Calife ou Roi particulier, dont la résidence étoit à Cordoue, & qui étoit la plus grande Puissance de l'Espagne; le reste de cette contrée étoit partagé entre divers petits

Souverains, que le Roi de Cordoue cherchoit à soumettre ; il avoit de plus à combattre le Roi de Galice, Alphonse le chaste, Prince Goth & Chrétien, qui défendoit avec courage & avec succès les restes de la puissance des Goths en Espagne.
Egin. Annal. Issem, Roi de Cordoue, s'étoit fait encore d'autres ennemis, en voulant, selon l'usage barbare de quelques Orientaux, faire périr ses deux frères Zulema & Abdalla, lorsqu'il eut un fils pour lui succéder ; manière de se procurer la sûreté, qui a si souvent & si justement coûté le trône & la vie aux Despotes d'Asie qui l'ont voulu employer. Les deux frères, échappés à la cruauté d'Issem, s'étoient sauvés en Afrique. Abdalla reparut en Espagne après la mort d'Issem, s'y fit un parti, & donna beaucoup d'embarras au jeune Abulas son neveu, fils d'Issem. Ce désordre des affaires d'Espagne en-

hardit un Aventurier, nommé Za-
tus, simple particulier parmi les Sa-
rasins selon les uns, Emir ou Prince
selon les autres, à tenter fortune; il
s'empara de Barcelone, & quand il
l'eut prise, il trouva le fardeau dont
il s'étoit chargé trop pesant pour
lui; il ne songea plus qu'à en acheter
la protection de quelque grande Puis-
sance qui pût faire prévaloir son
parti. Ce fut à Charlemagne qu'il re-
mit cette place, dont il ne se réser-
va que le Gouvernement. Il vint lui
rendre hommage à Aix-la-Chapelle;
& Charlemagne envoya le Roi d'A-
quitaine son fils faire la guerre en
Espagne pour les intérêts de ce Za-
tus. Louis fit d'abord le siége d'Iler- 801.
da ou Lérida, place alors peu forti-
fiée, & qui, dans nos temps moder-
nes (1), a été l'écueil du Comte
d'Harcourt & du grand Condé. Louis

(1) En 1646 & en 1647.

prit Lérida, & leva le siége d'Osca, léger affront dont il se vengea cruellement par le ravage des campagnes voisines. On s'appercevoit cependant d'une grande différence entre la manière dont Charlemagne faisoit la guerre, & celle dont la faisoit Louis, dit le Débonnaire; ce n'étoit plus cette impétuosité foudroyante à laquelle rien ne pouvoit résister; ce n'étoient plus ces trois armées qui fondoient à la fois sur un même Pays par trois endroits différens; c'étoit une irrésolution dans les Conseils, & une lenteur dans l'exécution, dont il falloit bien que le succès se ressentît; c'étoient des siéges témérairement entrepris, foiblement suivis, honteusement levés. Zatus, qui avoit compté sur un appui plus solide, abandonna les François, fit sa paix avec Abulaz, & lui remit Barcelone, dont il fallut faire le siége, qui fut sans succès; car c'étoit tou-

Vit. Ludovic. Pii. Annal. Fuld.

jours le Roi d'Aquitaine qui commandoit, le Roi d'Aquitaine, plus Moine que Roi & que Général, aussi indifférent sur la gloire militaire & sur la grandeur royale, qu'exact & zélé sur les pratiques de dévotion.

La France ne fit que changer d'alliés en Espagne; ceux qu'elle y acquit pouvoient la dédommager de la défection de Zatus, qui d'ailleurs s'étant remis imprudemment entre les mains du Roi d'Aquitaine, qu'il vouloit tromper de nouveau, fut retenu prisonnier. Abdalla, hors d'état de résister à la puissance d'Abulas son neveu, vint à Aix-la-Chapelle implorer la protection de Charlemagne. D'un autre côté, Alphonse envoyoit au même Charlemagne des Ambassadeurs & des présens, & l'appeloit aussi à son secours; pour l'exciter, il lui faisoit part de tous ses succès: il avoit pris & pillé Lisbonne; il envoya au Monarque François sa

part du butin, comme si les François avoient eu part à la victoire; il ne cessoit de l'exhorter à suivre le plan que nous avons tracé plus haut (1); il vouloit que Charlemagne prît plus de part aux affaires de l'Espagne; il vouloit que ce grand Prince entreprît d'y rétablir la Monarchie Chrétienne, d'en chasser entièrement les Maures, & de s'en faire le Souverain; il offroit de lui faire hommage de son Royaume de Galice; il se nommoit déjà d'avance son
802. *homme* & son vassal. Charlemagne ne fit pas peut-être à cette proposition autant d'attention qu'elle en méritoit: entraîné par les affaires de la Germanie, auxquelles il s'obstinoit à donner la préférence, il se contenta de faire entretenir foiblement la guerre en Espagne par le foible Roi d'Aquitaine, qui n'y eut point

(1) Voir ci-dessus dans le Chapitre IV.

de ſuccès, & il continua d'opprimer la Saxe. C'étoit préférer à la plus riche contrée de l'Europe un déſert mille fois dévaſté : il faut l'avouer, Charlemagne ne mit pas même de politique dans le choix de ſes conquêtes ; il ſembloit que l'échec de Roncevaux l'eût dégoûté pour jamais des conquêtes d'Eſpagne ; c'étoit donner à cet échec trop d'importance, & juſtifier celle qu'affectoient d'y mettre les Eſpagnols.

On fut plus heureux dans les Iſles que dans le continent de l'Eſpagne : les Saraſins étoient alors, comme les Danois, une Puiſſance maritime ; ils étoient le fléau de la Méditerranée, comme les Danois de l'Océan ; des Pirates Maures s'étoient emparés des Iſles Baléares, ou Iſles Majorque & Minorque, d'où ils pouvoient infeſter les Provinces Méridionales de la France, la partie de l'Eſpagne qui appartenoit encore aux François, &

toutes les côtes de l'Italie; les Insulaires, maltraités par ces Pirates, implorèrent la protection de Charle-
799. magne, & l'obtinrent; les Maures furent chassés des Baléares, & ces Isles furent ajoutées à l'Empire François.

Tous les foibles, tous les opprimés, tous les malheureux avoient recours à la puissance bienfaisante de Charlemagne. S'il étoit la terreur du monde par ses exploits, il en étoit l'espérance par ses vertus, & l'amour par ses bienfaits.

Il faut publier à la gloire des Souverains, qu'on vit alors régner une amitié sincère & personnelle entre les deux plus illustres Monarques, entre les deux Héros, l'un de l'Orient, l'autre de l'Occident. Charlemagne & le Calife Aaron Rachid (1) étoient bien plus unis par l'heureuse conformité de leurs grandes ames, & par le

(1) Ou Haroun Rashid ou Al Rashid.

respect qu'ils avoient pour le caractère l'un de l'autre, que par les intérêts politiques. Aaron Rachid qu'on appeloit en France le Charlemagne de la Perse, & Charlemagne qu'on appeloit en Perse le Rachid de la France, étoient à la vérité placés aux deux extrémités opposées de l'Empire Grec; & ils auroient pu le presser, chacun de leur côté, s'ils avoient voulu s'agrandir à ses dépens: il est difficile de croire qu'ils aient été absolument sans vûes & sans projets à cet égard; mais ces projets en sont toujours restés à la simple spéculation, sans passer jusqu'à l'exécution. Ces deux Princes, qui ne se virent jamais, avoient conçu l'un pour l'autre, sur leur réputation, une inclination naturelle, bien supérieure aux liaisons intéressées de la politique; ils cherchoient à se com- 802.
plaire, à se prévenir dans les moindres choses; les présens qu'ils se fai-

ſoient l'un à l'autre étoient toujours, par le choix, par le moment, par les circonſtances, une marque d'eſtime & un témoignage d'amitié. Aaron ſut que Charlemagne déſiroit d'avoir un éléphant, cet animal étoit alors un grand objet de curioſité en France, Aaron s'empreſſa de lui envoyer le ſeul qu'il eût pour le moment. On croit que c'eſt le premier éléphant qui ait paru en France. Par le ſoin que les Hiſtoriens ont pris de nous conſerver ſon nom (Abulabaz), & de marquer l'année de ſon arrivée en France (801), & celle de ſa mort (810), on voit que cet animal fut fort conſidéré en Europe.

Eginard & les Auteurs des Annales de Metz & de celles de Moiſſac, ont pris plaiſir à décrire quelques-uns des préſens d'Aaron ; & il ne ſera peut-être pas hors de propos de les décrire d'après eux, pour donner une idée de l'état où étoient alors les

Arts en Perse, & même en France où on admiroit ces présens. On vante sur-tout une tente du lin le plus fin, & d'une grande variété de couleurs, élevée à tel point, qu'un trait lancé par le bras le plus vigoureux n'en pouvoit atteindre le sommet. On peut juger en effet de cette élévation par l'étendue intérieure de la tente, qui contenoit autant d'appartemens que le plus vaste Palais.

On admiroit encore une horloge d'eau, dont l'artifice a tant été imité depuis sous toutes les formes, qu'il ne paroîtroit plus aujourd'hui qu'une puérilité. Douze portes représentoient les douze heures; quand l'heure sonnoit, une des portes s'ouvroit, & il en sortoit un nombre réglé de petites boules, qui, tombant dans des temps pareillement réglés sur un bassin d'airain, marquoient l'heure par le bruit qu'elles faisoient en tombant. Ainsi l'oeil jugeoit de l'heure par

le nombre des portes ouvertes, & l'oreille par le nombre des boules tombantes. A la douzième heure, douze petits cavaliers, sortant chacun par une porte, les refermoient toutes, en faisant le tour du cadran.

Hist. de l'Ac. Roy. des Insc. & Bel. Let. t. 9, p. 190, 191.
Poët Saxon. L. 4.

A Châteaudun, dans l'Abbaye de la Madeleine, dont on attribue le rétablissement à Charlemagne, on conserve un verre, de neuf pouces de haut, & de cinq de diamètre, à compartimens d'émail, séparés par des filets d'or; on voit autour de ce verre d'anciens caractères Arabes, que les uns ont rendus par ces mots: *Majestas perpetua, vita longæva ac sana, fortuna ascendens, tempus adjuvans, Imperium perfectum*; & d'autres par ceux-ci, qui expriment de même des voeux pour le bonheur & pour la gloire d'un Prince (apparemment de celui à qui le verre avoit été envoyé) *Bona vita, felix regnum, æterna majestas, summa gloria*. Ce verre,

depuis un temps immémorial, porte le nom de *verre de Charlemagne*. C'est, dit-on, un des présens envoyés à ce Prince par Aaron Rachid.

Nous allons parler d'un présent beaucoup plus considérable, que le même Rachid fit à Charlemagne, si l'on en croit les Historiens; mais nous avouons que leur récit sur ce point nous paroît sujet à interprétation. & à restriction. Jérusalem & les Lieux Saints étoient sous la puissance d'Aaron. Le Patriarche de Jérusalem, connoissant les sentimens de ce Calife pour Charlemagne, envoya en France un de ses Moines implorer la protection de ce grand Prince pour les Eglises d'Orient, nommément pour les Chrétiens de la Palestine: le Moine présenta au Roi un morceau de la vraie Croix; le Roi montra, par des présens magnifiques, le prix qu'il attachoit au monument sacré qu'on lui apportoit. Les Historiens ne disent

pas plus positivement quel étoit l'objet de cette ambassade, qui attestoit la gloire de Charlemagne autant qu'elle flattoit sa piété; un Prêtre, nommé Zacharie, accompagna au retour le Député du Patriarche jusqu'à Jérusalem, pour voir par ses propres yeux ce qu'il seroit possible de faire en faveur des Chrétiens de ce Pays: aussi-tôt que le Calife fut instruit de l'intérêt que Charlemagne y prenoit, il n'attendit pas que ce Prince lui demandât formellement ce qu'il désiroit; il se fit un plaisir délicat, disent les Historiens, de prévenir ses prières & de surpasser ses espérances. Il dut les surpasser en effet, & il surpassa certainement l'attente des Nations, s'il est vrai qu'il alla jusqu'à céder au Roi en toute souveraineté Jérusalem & les Lieux Saints, ne s'y réservant que le titre de son Lieutenant (1).

(1) De pareils Lieutenans n'ont des Chefs qu'en idée. CORNEILLE.

Tel eſt le récit des Hiſtoriens, il nous paroît ſuſceptible de modification. Des Souverains ne cèdent point ainſi leurs Etats à d'autres Sonverains, ſans intérêt & ſans motif. Nous ne voyons d'ailleurs, ni dans l'Hiſtoire de Charlemagne, ni dans celle de ſes Succeſſeurs, aucun exercice, aucune trace de cette propriété. Nous concevons donc que ce n'étoit qu'une propriété honorifique, & qui n'avoit rien de réel. Nous concevons qu'Aaron Rachid aura dit à Charlemagne : » La Religion vous fait attacher à cette portion de mes Etats » un prix qui ne peut être le même » pour moi. Regardez-vous donc » comme le Souverain de Jéruſalem » en tout ce qui concerne les monumens de votre foi. Ordonnez de » tout ce qui intéreſſe les Chrétiens; » ne me conſidérez à cet égard que » comme votre Lieutenant & l'exécuteur de vos ordres «. En conſé-

quence, Zacharie, à son retour, accompagné d'Ambassadeurs Persans, apporta au Roi les clefs du saint Sépulcre & du Calvaire, avec l'étendard de la ville de Jérusalem, & de magnifiques présens. Aaron Rachid, outre qu'il aimoit Charlemagne sur la foi de la Renommée, n'estimoit que lui parmi tous les Souverains de la terre, qu'il traitoit tous avec beaucoup de hauteur. Illustre comme Charlemagne par *la gloire des conquêtes* (on parloit ainsi alors), il avoit gagné en personne huit grandes batailles contre ses divers ennemis; il avoit étendu son Empire dans les trois parties du Monde, depuis l'Espagne & l'Afrique jusqu'aux Indes; il avoit forcé l'Empire Grec à lui payer tribut.

Les Rois n'entretenoient point alors, comme aujourd'hui, des Ambassadeurs ordinaires dans les Cours Etrangères; toutes leurs ambassades

étoient extraordinaires, & envoyées pour le besoin du moment, lorsqu'il s'agissoit de quelque négociation & de quelque objet particulier de politique. Par un effet ou de la politique ou du hasard, il y avoit auprès de Charlemagne, dans le temps dont il s'agit, un Ministre de l'Empire Grec (c'étoit un des plus grands Seigneurs de la Cour d'Irène), qui eut le désagrément de voir quelle différence Aaron mettoit entre Charlemagne & sa Souveraine, entre l'Empire François & l'Empire Grec.

Cette cession vraie ou fausse de la Terre Sainte, faite à Charlemagne par Aaron Rachid, jointe aux divers voyages de Charlemagne à Rome, & à l'éclat que ces voyages avoient eu, est ce qui a fait imaginer dans la suite que non seulement Charlemagne avoit fait le voyage de la Terre Sainte, mais encore qu'il en avoit fait la conquête sur les Sarasins; fable

qui pourroit bien elle-même n'avoir été bâtie que sur une autre fable (la cession des Lieux Saints), mais qui n'en a pas moins été long-temps accréditée, & qui, même dans le seizième siècle, a encore été consacrée par le Poëme de l'Arioste.

Ainsi les grands Souverains recherchoient l'amitié de Charlemagne, & les petits sa protection; le Roi d'Ecosse & d'Irlande aimoit à se dire son Vassal, aussi bien que le Roi de Galice. Tous les petits Rois de l'Heptarchie imploroient son secours les uns contre les autres. Alred, Roi de Northumberland, l'appeloit son Seigneur (1), & faisoit intercéder pour lui auprès de Charlemagne l'Archevêque de Maïence Lulle. Il rétablit sur le trône Eadulfe, autre Roi du Northumberland. Un des plus grands

(1) *Ad Dominum nostrum gloriosissimum Regem Carolum.*

Rois de l'Angleterre, & qui devoit un jour en être le seul Roi, Egbert, chassé pour un temps de son Pays par la persécution, trouva un asile dans sa Cour, & apprenant de lui à réunir des Etats, y médita & y mûrit le grand projet de l'extinction de l'Heptarchie; il accompagna Charlemagne au voyage de Rôme, dont l'objet & les effets vont être la matière du Livre suivant. Lorsqu'il partit pour réunir l'Angleterre sous ses loix, Charlemagne, en l'embrassant, lui fit présent de son épée : » Elle a » vaincu mes ennemis, dit-il, j'es» père qu'elle aura la même vertu con« tre les vôtres. » Elle n'est plus dans » la même main, répondit Egbert, » mais votre Disciple tâchera de sui» vre les leçons & les exemples d'un » tel Maître «.

Vita Alfridi Regis Saxonum. Le Père Daniel à l'année 8 2.

La rivale d'Egbert, la Reine Edburge, que les Anglois Occidentaux abandonnèrent pour se donner à lui,

Inter Epist. S. Bonif. n. 90.

& qui avoit mérité ce sort par ses vices & par ses crimes, trouva aussi un asile à la Cour de Charlemagne. Cette femme, qui avoit empoisonné son mari en voulant empoisonner un de ses Amans qu'elle craignoit, ou dont elle avoit à se plaindre, disoit un jour à Charlemagne, que le plus grand objet de son ambition seroit d'être Reine de France. » Eh bien ! dit Charlemagne, tournant la chose en plaisanterie, » je suis veuf, » & mon fils aîné n'est pas marié, qui » voulez-vous épouser de nous » deux? Le plus jeune, dit Edburge. » Ah! repliqua Charlemagne, » si vous » m'aviez choisi, je vous aurois don- » né mon fils ; mais puisque vous » me l'avez préféré, vous n'aurez ni » lui ni moi «. Il lui donna une Abbaye, qu'elle quitta pour s'enfuir avec un nouvel Amant ; elle finit par aller mourir à Pavie, dans la misère.

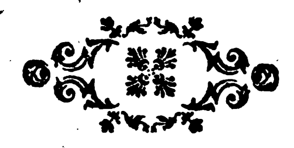
Les

Les Historiens parlent d'une alliance indissoluble, conclue entre la France & l'Ecosse en 790, & renouvelée en 809; & d'un secours de quatre mille hommes, envoyé par Charlemagne au Roi Achaïe ou Archaïe (Achaïus), que les Ecossois comptent pour le soixante-troisième dans la liste fabuleuse de leurs Rois.

Buchanan, Hist. Scot. Jean Leslé, Hist. d'Ecoss. Polyd. Virgile, Hist. Angl. L. 4.

Ils parlent aussi des soins que se donna Charlemagne, & des Missionnaires qu'il envoya pour établir la Foi en Suède, de concert avec Biorn Roi de cette contrée.

Eginard. Baronius. Mézerai.





CHARLEMAGNE, EMPEREUR.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Affaires d'Italie. Renouvellement de l'Empire d'Occident.

DANS le Livre précédent, Chapitre III, nous avons laissé les affaires de l'Italie au moment où la fortune de Charlemagne triomphoit de la Ligue, formée contre lui en faveur du Prince Lombard Adalgise, par Arichise Duc de Bénévent, & Tassillon Duc de Bavière, secondés d'un côté par les Huns, de l'autre

par les Grecs. Arichise étoit mort dans l'instant où Adalgise & les Grecs descendoient en Italie ; Tassillon avoit été accablé & détrôné ; les Huns avoient été battus alors, & ensuite subjugués ; les Grecs repoussés, s'étoient estimés très-heureux que Charlemagne, occupé ailleurs, & les réservant peut-être pour une autre occasion, ne leur eût pas fait éprouver, comme aux Huns, tout son ressentiment. Nous avons vu que Grimoald, fils d'Arichise, touché de la confiance généreuse que Charlemagne lui avoit témoignée, en lui donnant ce même Duché de Bénévent que la *félonie* d'Arichise mettoit dans le cas de la confiscation, n'avoit pas peu contribué à repousser Adalgise & les Grecs, que son père avoit appelés. Mais la reconnoissance des Princes a des bornes plus étroites que celle des particuliers ; chez les premiers, *la raison d'Etat* fournit à

l'oubli des bienfaits, des prétextes raffinés, qui ne sont point à l'usage du vulgaire. Charlemagne, en donnant à Grimoald le Duché de Bénévent, avoit attaché une condition à cette libéralité; il avoit exigé que Grimoald fît démolir trois des plus fortes places de son Duché, savoir, Salerne, place maritime dans laquelle consistoit la principale force de cet Etat, Acherontia, & Consia ou Conza. Grimoald, fidèle d'ailleurs à la France, ne le fut pas de même à l'exécution de cette condition, qui lui paroissoit trop dure. Charlemagne, n'ayant eu pour objet que de lui rendre la félonie impossible, ou du moins plus difficile, eût peût-être dissimulé cette légère infidélité, qui n'entraînoit point une défection formelle; mais le jeune Pepin, Roi d'Italie, emporté par cette ardeur guerrière dont son père & tous les Héros de sa race lui avoient

donné l'exemple, voulut regarder les délais de Grimoald, relativement à l'exécution de cette clause, comme une infraction au traité, & comme un refus de l'exécuter; il saisit cette occasion d'exercer son jeune courage. Grimoald & lui étoient de même âge, ils entroient l'un & l'autre dans la carrière de la gloire; la guerre qui s'alluma entre eux fut une affaire d'émulation, & plutôt une guerre personnelle qu'une guerre politique. La force étoit du côté de Pepin, à qui même le Roi d'Aquitaine, Louis, amena en personne un puissant secours; il eut l'avantage, mais il l'acheta cher. La famine, qui désoloit alors l'Italie, ainsi que plusieurs Provinces de la France, fut sur-tout poussée aux dernières extrémités dans le camp François; les Historiens, pour représenter l'excès de misère où on fut réduit, en rapportent un effet assez bizarre, c'est que les sol-

Egin. Annal.

792.

dats furent obligés de manger de la viande pendant le Carême. Un effet plus funeste de cette disette, fut la ruine d'une grande partie de l'armée. Si quelque chose peut faire craindre que cette rage épidémique de guerre, dont l'espèce humaine est possédée, ne soit incurable, c'est de voir qu'elle subsiste à l'aspect des ravages causés par les fléaux, & que les hommes ne concluent pas qu'ils peuvent s'en rapporter à la Nature pour leur destruction, & pour celle de leurs semblables. Tout l'effet de cette petite guerre imprudente, qui produisit d'ailleurs peu d'exploits & peu d'évènemens, fut d'affranchir Grimoald du joug de la reconnoissance, de le détacher des intérêts de la France, & de le jeter, comme son père, dans l'alliance de l'Empire Grec, avec lequel la situation de ses Etats lui donnoit des relations presque nécessaires.

Rome étoit alors le théatre de

révolutions importantes; le Pape Adrien I étoit mort après environ vingt-quatre ans de Pontificat, ayant plus approché qu'aucun autre Pape de ce terme qu'aucun Pape ne doit voir (1). Charlemagne ne le regretta pas seulement comme un de ces alliés que donne la politique, & sur lesquels on ne peut compter qu'en proportion de l'intérêt, il le pleura comme un ami tendre, courageux, d'une constance éprouvée dans des temps difficiles; qui, assiégé dans Rome par Didier, & pressé de couronner les fils de Carloman, avoit sauvé Rome, & peut-être la France, par son intrépide fidélité; un ami, dont le coeur ne s'étoit jamais dé- 796. Egin. in Vit. Carol. Magn.

(1) *Non videbis annos Petri*. Vingt-quatre ans, cinq mois & dix jours, pendant lesquels St. Pierre gouverna l'Eglise de Rome. Adrien I fut, dit-on, le premier Pape qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds.

menti à ſon égard dans tout le cours de ſa vie. Nous avons dit qu'Aaron Rachid & Charlemagne s'étoient aimés fidèlement ſans s'être jamais vus; Charlemagne & Adrien s'aimoient d'autant plus qu'ils s'étoient vus, qu'ils s'étoient connus dans l'une & l'autre fortune, & que leurs relations étoient plus intimes. Adrien avoit fait en vers l'éloge de Charlemagne; Charlemagne fit auſſi en vers Latins l'épitaphe d'Adrien, il y peint ſa tendreſſe & ſa douleur; c'eſt un monument bien précieux de l'amitié d'un grand Prince. On voit encore cette épitaphe gravée ſur une table de marbre auprès de la porte de l'égliſe du Vatican.

Charlemagne apprit la mort d'Adrien au moment où il lui envoyoit Angilbert, Abbé de St. Riquier, ſon gendre, comme nous l'avons dit, & ſon ami particulier (car, on ne peut trop l'obſerver, Charlemagne eut

beaucoup d'amis); Angilbert portoit à ce Pontife ce qui, dans le butin fait sur les Huns, avoit paru être le plus précieux, ce que Charlemagne avoit jugé le plus digne d'enrichir le trésor de Saint Pierre.

Léon III, élu en la place d'Adrien, ne fut pas moins dévoué à Charlemagne. Il commença par lui faire part de son exaltation avec toutes les marques possibles de soumission; il lui envoya les clefs du tombeau de Saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome, & le pria d'envoyer un Commissaire, pour recevoir le serment de fidélité que les Romains devoient lui renouveler à cause de cette mutation. Charlemagne chargea de cette commission Angilbert, qui porta en même temps à Léon III les présens originairement destinés pour Adrien. Charlemagne, dans les instructions qu'il donne à son Envoyé, parle, sur ce qui concerne le

Pape, d'un ton de Maître & de Souverain, qui eût fort étonné les Innocent III & les Boniface VIII. Il lui trace tous ses devoirs de Pape, il lui en recommande l'accomplissement, ainsi que l'observation des Canons.

Après avoir ainsi parlé en Maître, il eut occasion dans la suite d'agir en Juge du Pape, & il fut reconnu pour tel par le Pape lui-même, & par ses adversaires.

Annal. Egin. Théophane. Anastase.

Pascal & Campule, parens du dernier Pape, & revêtus en conséquence des premières dignités de Rome, après avoir fait inutilement, chacun de son côté, tout ce qu'ils avoient pu pour lui succéder, avoient contribué malgré eux à élever Léon III sur le trône pontifical. Quels que fussent leurs services, ils les mettoient, selon l'usage, à trop haut prix, & n'étoient jamais contens de la reconnoissance de Léon. Outrés

de ce qu'ils appeloient l'ingratitude du Pape, ils ne mirent point de bornes à leur ressentiment; mais ils le dissimulèrent si bien, que le Pape, qui avoit lieu de les croire fort contens de lui, les mettoit au rang de ses meilleurs amis, tandis qu'ils formoient le complot de l'assassiner. Il est difficile de dire pourquoi ils choisirent pour l'exécution de leur crime, le moment d'une solennité où tous les yeux étoient fixés sur le Pape; ce fut au milieu d'une procession, le 24 Avril 799, que Pascal & Campule étant aux côtés du Pape, auquel ils n'avoient jamais fait leur cour avec plus d'empressement, on vit paroître une foule d'assassins armés, qui dissipèrent la procession, se jetèrent sur le Pape, le renversèrent de cheval, le foulèrent aux pieds, &, craignant que le Peuple ne s'émût en sa faveur, le portèrent dans un Couvent voisin, pour l'y outrager plus à

loisir. Pascal & Campule, restés seuls du Clergé avec le Pape, changèrent tout-à-coup de personnage, & se mirent à la tête des assassins. Leur intention étoit, dit-on, de crever les yeux au Pape, & de lui arracher la langue, comme on avoit fait trente ans auparavant à l'Antipape Constantin. Tout est fort étrange dans cette aventure; il est inconcevable qu'une troupe d'hommes armés, tenant entre ses mains un homme sans défense, & voulant lui arracher la langue & lui crever les yeux, n'ait pu y parvenir; & comme un Pape attaqué avec cette violence au milieu de ses fonctions pontificales, est un évènement propre à exalter l'imagination, Anastase le Bibliothécaire n'a pas balancé à dire que Léon eut réellement la langue arrachée & les yeux crevés, mais que la langue & les yeux lui furent à l'instant rendus miraculeusement; ce miracle a même

été inféré, en 1673, dans le Martyrologe Romain. Laiſſons aux miracles leur rareté, pour leur conſerver le reſpect qui leur eſt dû, quand l'Être ſuprême, par des raiſons cachées dans le ſecret de ſa ſageſſe, juge à propos de ſuſpendre les immuables loix de l'ordre qu'il a établi lui-même, & qui ſera toujours le plus grand des miracles. Les aſſaſſins furent ſans doute très-imprudens d'attaquer le Pape, en plein jour, au milieu des rues, à la vue du Peuple, dans une proceſſion ſolennelle; ils furent peut-être plus imprudens encore de laiſſer leur crime imparfait; mais on auroit tort d'aimer mieux croire au merveilleux, qu'à l'imprudence humaine qui n'a rien du tout de merveilleux.

Au reſte, tout prétexte même de merveilleux diſparoîtra, ſi l'on ſuppoſe que les aſſaſſins, au lieu de s'arrêter à mutiler le Pape, vouloient le tuer, & le laiſſèrent pour mort; mais

que les blessures dont il étoit couvert, ne se trouvèrent point mortelles.

799. Albin, Camerlingue (1) du Saint Siége, vint à main armée enlever le Pape pendant la nuit, & le Duc de Spolète Vinigise étant accouru avec de plus grandes forces sur le bruit de ce qui s'étoit passé, emmena le Pape à Spolète, pour l'enlever à ces complots ténébreux & mal-éclaircis.

Le premier soin du Pape, lorsqu'il se vit en sûreté, fut d'instruire le Roi de son aventure, & de lui demander la permission de l'aller trouver, pour conférer avec lui sur leurs affaires communes. Il vint en effet trouver le Roi à Paderborn. Ce voyage donna lieu à beaucoup de raisonnemens & de conjectures, sur-tout quand on vit qu'il étoit suivi d'un autre voyage de Charlemagne à Rome. Avec quel-

(1) Maître de la Chambre, ou Trésorier. Le Cardinal Camerlingue est aujourd'hui celui qui règle l'Etat de l'Eglise & administre la Justice.

que facilité que les Princes se transportassent alors hors de leurs Etats, & entreprissent les plus longs voyages, on jugea que Charlemagne, à qui l'âge commençoit à rendre le mouvement moins agréable & plus fatigant, & que tant d'affaires obligeoient à se placer au centre de ses Etats, pour avoir l'oeil sur tout & donner la main à tout, ne s'engageoit pas dans le voyage de Rome sans quelque grand intérêt; c'en étoit un sans doute que d'aller remplir, dans cette Capitale du Monde Chrêtien, dans l'ancienne Capitale de l'Empire, la fonction de Juge suprême, d'exercer cette jurisdiction sur le Pape même, & de décider de sa déposition ou de son rétablissement; car les assassins du Pape, ne pouvant se cacher, avoient pris le parti de se déclarer hautement ses accusateurs: ils entreprenoient de prouver la légitimité de leur atten-

tat & l'indignité du Pape ; mais on soupçonna qu'un motif plus personnel à Charlemagne, plus important pour lui que la querelle d'un Pape avec les neveux de son prédécesseur, attiroit ce Conquérant en Italie, & l'évènement persuada qu'on ne s'étoit pas trompé. Cependant Charlemagne parut ne s'occuper que du procès du Pape ; il affecta de donner le plus grand éclat à cette affaire.
800. Pascal, Campule, & leurs complices, qui étoient les principaux Chefs de la Noblesse Romaine, avoient pris le Roi pour juge entre le Pape & eux ; ils avoient envoyé à ce Prince un Mémoire, contenant, contre Léon III, des accusations, que la plupart des Ecrivains qualifient d'atroces & de calomnieuses, mais sans les spécifier. Il est difficile de concevoir quel succès les ennemis du Pape avoient pu se promettre dans une pareille affaire. Quand leurs accusations auroient été

fondées, quand le Pape auroit été coupable, ses assassins étoient-ils moins criminels? Quand un Pape a eu des torts, quand le dernier même des hommes a commis des crimes, faut-il l'assassiner?

Comme, suivant les loix de toutes les Nations, la provision est due au titre, Charlemagne, avant même de partir pour Rome, fit rétablir solennellement le Pape dans son siége par deux Archevêques, quatre Evêques, & trois Comtes, qu'il nomma ses Commissaires, non seulement pour cette fonction, mais encore pour faire toutes les informations nécessaires, tant sur la violence commise à l'égard du Pontife, que sur tous les faits allégués dans le Mémoire de ses ennemis. Parmi les Historiens, les uns disent que le retour du Pape à Rome y causa dans le Peuple une joie universelle; les autres observent que l'indifférence que le Peuple avoit

témoignée pour le Pape le jour de l'assassinat, & le peu d'empressement qu'il avoit eu à le défendre, malgré l'horreur du sacrilège jointe à l'horreur du crime, n'annonçoient pas que Léon fût aimé.

Quoi qu'il en soit, Léon III avoit été reçu à Paderborn, comme Etienne III l'avoit été en France du temps de Pepin, & Charlemagne fut reçu à Rome, comme il l'avoit été vingt-huit ans auparavant. Ce fut le même empressement de tous les Corps à lui rendre les honneurs dus au Souverain, & la même ardeur du Peuple à voir, à applaudir le Héros du siècle.

Chev. Anc. & M. p. 30.

» Le Pape Léon III, dit le P. Mé-
» nétrier, reçut Charlemagne comme
» *Avoué* de l'Eglise, faisant aller au
» devant de lui toutes les bannières,
» & c'est pour cela qu'il est repré-
» senté l'épée nue à la main; c'est
» aussi pour cela que les Empereurs

» sont vêtus d'une chape aussi-tôt
» après leur élection «.

Les informations étant faites, & le résultat étant en faveur du Pape & à la confusion de ses adversaires, le Roi convoqua dans l'église de St. Pierre une assemblée solennelle, pour procéder au jugement; Anastase le Bibliothécaire rapporte qu'au jour indiqué, le Roi & même le Pape, quoiqu'accusé, ayant pris séance, ils firent asseoir les Archevêques, les Evêques, & les Abbés; que le reste du Clergé & les Seigneurs Laïcs, tant les François de la suite du Roi que les Romains de la suite du Pape, resterent debout : petite circonstance de cérémonial, dont les Lecteurs feront tel cas qu'ils voudront. Le Roi prit les voix, elles furent toutes favorables au Pape, il étoit sans contradicteurs; ses accusateurs, convaincus de calomnie & d'assassinat, n'avoient pas osé paroître devant cette

Annal. Moiss. fiac. Anastas. de Vit. Pontif.

assemblée; l'innocence de Léon fut reconnue d'une voix unanime, & comme par acclamation. Cependant on proposa que le Pape se purgeât par serment, des accusations intentées contre lui. Parmi ceux qui firent cette proposition, les uns regardoient seulement cette cérémonie comme un complément convenable de la justification du Pape; les autres, & de ce nombre étoient principalement les Evêques, avoient des vûes ultérieures; ils vouloient épargner au Pape la formalité humiliante, selon eux, d'un jugement, même d'absolution; ils disoient que le premier des Evêques, & le Juge de tous les autres, ne pouvoit avoir d'autre Juge que lui-même: or, c'étoit se juger soi-même, que de déclarer s'il se sentoit innocent ou coupable; aussi les Evêques insistoient-ils pour que le Pape fît ce serment de son chef, volontairement, & sans aucun juge-

ment qui l'ordonnât. Le Pape prit le Livre des Evangiles, monta au Jubé; là, élevant la voix, il prit le Juge éternel à témoin de ſon innocence : » Je fais, dit-il, ce ſerment ſans y être obligé par aucune » loi, & ſans vouloir en faire une » coutume ou une loi pour mes » Succeſſeurs, mais ſeulement pour » diſſiper plus pleinement d'injuſtes » ſoupçons «. L'égliſe retentit à l'inſtant des acclamations du Peuple, & des applaudiſſemens du Clergé; on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir manifeſté l'innocence du Pape. Ce jour fut uniquement conſacré à la joie; le jugement des ennemis du Pape, le jour de la vengeance, fut remis à un autre temps. Cette aſſemblée ſe tint le 15 Décembre de l'an 800.

Dix jours après, le même Temple fut témoin d'une autre cérémonie encore plus pompeuſe, qui avoit

ſans doute avec la première plus de rapport qu'on ne le diſoit. Le jour de Noël de l'an 800, à commencer l'année comme aujourd'hui au premier Janvier, mais de l'an 801, en commençant l'année à Noël, comme font les Auteurs François de ce temps-là, Charlemagne étant dans tout l'appareil de la Souveraineté à la Meſſe ſolennelle de ce jour, dans l'égliſe de St. Pierre, le Pape choiſit un moment où ce Prince étoit à genoux aux pieds du grand Autel; il prit une couronne, & la lui poſa ſur la tête; le Peuple qui aſſiſtoit en foule à cette cérémonie, s'écria d'une voix unanime: *Vive Charles, toujours auguſte, grand & pacifique* (1) *Empereur des Romains; c'eſt Dieu qui le couronne par les mains de ſon Vicaire; qu'il ſoit à jamais victorieux!* Auſſi-

(1) Ce titre de *Pacifique* étoit de forme, & les formes expriment quelquefois ce qui devroit être.

tôt. Léon répandit l'huile sainte sur sa tête, & se prosternant devant lui, fut le premier à l'*adorer*; c'est le terme dont se servent tous les Annalistes contemporains, & les Auteurs même Ecclésiastiques. Dans la suite, les Papes se sont fait adorer à leur tour. C'est ainsi que Charlemagne fut proclamé Empereur, & c'est ainsi que s'opéra dans sa personne le renouvellement de cet Empire d'Occident, qui avoit péri l'an 476, sous Augustule.

Le premier acte d'autorité que Charlemagne exerça en qualité d'Empereur, fut de condamner à la mort Pascal, Campule, & leurs complices. Ils l'avoient bien méritée; mais le Pape, par une générosité paternelle, digne de son caractère sacré, demanda grace pour eux, & voulut que l'exil fût leur seul châtiment; ils moururent en France dans l'opprobre & dans [illegible]

Eginard dit que Charlemagne, en se voyant couronner, montra une surprise mêlée de colère, & déclara hautement, que s'il avoit pu prévoir ce qui devoit arriver, il se seroit dispensé d'aller à la Messe ce jour-là, malgré la solennité de la fête. D'autres Auteurs disent aussi que quelques jours auparavant, le Pape avoit proposé au Roi de recevoir ce titre d'Empereur, l'assurant qu'il pouvoit compter sur les suffrages du Clergé, de la Noblesse & du Peuple, & que la réponse de Charlemagne avoit été un refus formel, accompagné de prières faites au Pape de ne lui en plus parler.

Egin. in Vit. Car. M.

Eginard & les autres Auteurs tiennent sur ce point le propos qu'on étoit convenu alors à la Cour de tenir; mais il est impossible de croire que Charlemagne ait été fait Empereur malgré lui; que le voyage du Pape à Paderborn, & sur-tout celui de

de Charlemagne à Rome n'aient pas eu pour objet ce grand dessein du renouvellement de l'Empire d'Occident. Les Empereurs Grecs étoient toujours les ennemis nés des Papes; les Ducs de Bénévent, alliés presque nécessaires de l'Empire Grec, & par leur position, & par les mauvais traitemens qu'ils recevoient quelquefois de la France, serroient de près l'Etat de l'Eglise. Indépendamment de ces ennemis que lui donnoit la politique extérieure, Léon avoit des ennemis domestiques, sous lesquels il avoit pensé succomber; on l'avoit assassiné dans sa Capitale, on vouloit le déposer : à qui Léon pouvoit-il plus naturellement avoir recours qu'au Prince généreux, protecteur de tous les Princes foibles, qu'au bienfaiteur illustre du Saint Siège, fils de ce premier bienfaiteur à qui les Papes avoient dû leur puissance temporelle? Lorsqu'Etienne III étoit venu en

France solliciter cet important service, il avoit tâché de le payer par les moyens que les conjonctures mettoient en son pouvoir ; il avoit donné à l'élection des François, en faveur de Pepin, une sanction alors respectable ; & pour engager par honneur Pepin & ses fils à protéger & à défendre le Saint Siège, il leur avoit donné, au nom du Peuple Romain, le titre de *Patrices de Rome.* Léon III venoit demander à Charlemagne une nouvelle grace, celle d'être délivré de ses persécuteurs & rétabli dans son siège : il falloit de nouveaux services pour ce nouveau bienfait ; car en politique les bienfaits ne sont qu'un commerce : les Papes n'avoient que des titres à donner ; mais les titres sont les droits aux yeux de la multitude ; & la puissance même, sans les titres, semble avoir quelque chose d'illégitime. Quel titre plus noble pour celui qui l'obtenoit, plus utile

pour celui qui le conféroit, &, à tout évènement, plus sans conséquence pour le Saint Siège, que ce titre d'Empereur Romain qu'offroit Léon III à son bienfaiteur !

Titre noble pour celui qui l'obtenoit.

On ne le lui donnoit que parce qu'il en avoit déjà la puissance, & cette puissance, il ne la devoit qu'à lui; cette élection étoit un hommage rendu à sa gloire. Il étoit substitué à toute la grandeur des Césars, avec le mérite d'en être le restaurateur, & le mérite même d'en avoir été le vengeur: en effet, Charlemagne, par ses conquêtes sur les Saxons & sur les autres Peuples Germaniques, avoit vengé l'Empire Romain des Nations barbares qui l'avoient détruit quatre siècles auparavant, & il est peut-être assez remarquable que ce second Empire Romain ait dans la suite établi son siège au milieu même des con-

trées habitées par les Barbares, qui avoient détruit le premier Empire Romain.

Mézerai croit que le mécontentement de Charlemagne pouvoit être réel, parce qu'on lui faisoit, dit-il, tenir » de l'élection des Romains ce » qu'il ne tenoit que de son épée «.

Il ne tenoit que de son épée la réalité du pouvoir, mais il étoit flatteur pour lui de tenir du choix libre du Peuple Romain, un titre que n'avoient eu ni les Rois Lombards, ni les autres Souverains vaincus par Charlemagne.

Titre utile pour celui qui le conféroit.

1°. Il est toujours utile de conférer des titres, c'est s'en donner un à soi-même, c'est exercer une autorité qui ne peut être désavouée par celui sur qui on l'exerce, puisqu'il en profite, & c'est acquérir des droits à sa reconnoissance.

2°. Le Pape, en donnant à Charlemagne ce titre d'Empereur Romain, espéroit le rendre irréconciliable ennemi de l'Empire Grec, qui se prétendoit le seul Empire Romain, quoiqu'il n'en fût en effet qu'un démembrement & comme une espèce de colonie. L'Empire d'Occident étant rétabli, l'Italie entière, avec toutes les Isles qui en dépendent & qui peuvent servir à sa sûreté, étoient incontestablement de son partage; ainsi le Pape croyoit engager le nouvel Empereur à chasser pour jamais les Grecs de l'Italie: alors le Duc de Bénévent, nécessairement soumis, & privé de l'allié qui l'encourageoit à la révolte, eût cessé d'être inquiétant pour le Pape. Il est vrai qu'alors Charlemagne, déjà Souverain de Rome, enfermant l'Etat de l'Eglise au sein de ses Etats, eût été pour le Saint Siège une Puissance bien formidable, & dont rien n'auroit pu la

défendre ; mais la politique ne porte pas ses vûes bien loin dans l'avenir, le présent seul entraîne ; on veut se délivrer de l'ennemi qui gêne actuellement : ce sentiment trop vif du présent a souvent préparé de grands malheurs pour la suite ; l'avenir, pour peu qu'il soit éloigné, n'est rien pour les hommes.

Enfin ce titre, à tout évènement, & dans tous les cas, étoit sans conséquence pour le Saint Siège.

Cette proposition n'est vraie, qu'en ne considérant, comme on fait toujours en politique, que le présent ou un avenir peu éloigné.

En effet, Charlemagne feroit ou ne feroit pas valoir son nouveau titre d'Empereur.

Dans ce dernier cas, rien n'étoit changé.

Dans le premier cas, Charlemagne chassoit les Grecs de l'Italie & de la Sicile, & c'étoit ce que désiroit le

Pape, éclairé ou non ſur ſes vrais intérêts.

Il y a tout lieu de penſer que ces grands intérêts du Sacerdoce & de l'Empire avoient été diſcutés & concertés entre le Pape & le Roi, dès le temps de l'entrevue de Paderborn. Si Charlemagne, même depuis ſon arrivée en Italie, avoit refuſé ce titre d'Empereur lorſque Léon le lui avoit offert, ſon refus avoit ſi fort reſſemblé à une acceptation, que le Pontife s'y étoit mépris, & qu'il s'y méprit impunément; jamais, ſans l'aveu du Monarque, aveu ou formel ou fortement préſumé, il n'eût oſé riſquer la proclamation du jour de Noël. D'ailleurs tout étoit viſiblement préparé de tous côtés. Charlemagne étoit accompagné de ſes deux fils aînés, Charles & Pepin Roi d'Italie, & des Princeſſes ſes filles qu'il avoit miſes du voyage, ſans doute

pour qu'elles fussent témoins de cette éclatante cérémonie : les Romains l'avoient fait prier de venir à la Messe en habit de Patrice ; & sans s'informer du motif de cette prière qui annonçoit quelque dessein, il y avoit consenti, quoiqu'il eût, dit-on, beaucoup de répugnance à quitter l'habit François. Le Pape présenta aussi au Prince Charles la couronne royale, & lui donna aussi l'onction sacrée : de là vient peut-être (car les usages établis par les grands Princes, ou à leur occasion, sont ceux qui se conservent le plus long-temps), de là vient l'usage d'élire Roi des Romains le fils de l'Empereur régnant, pour lui assurer l'Empire.

Si l'Empereur (nous l'appellerons ainsi désormais) témoigna de la surprise, il témoigna aussi de la satisfaction, & même de la reconnoissance par les présens magnifiques

dont il se plut à enrichir cette église de Saint Pierre où il avoit été proclamé, présens dont Anastase le Bibliothécaire s'est plu à faire l'énumération. C'étoient quantité de vases d'or, une croix de ce même métal, enrichie d'hyacintes, un livre d'Evangiles tout brillant d'or & de pierreries, deux tables d'argent massif, l'une pour le service de la Basilique, l'autre pour être mise devant le tombeau de Saint Pierre. Les Princesses, filles de Charlemagne, pour montrer leur satisfaction particulière du spectacle flatteur dont elles avoient joui, firent aussi de magnifiques offrandes; c'étoient plusieurs vases de grand prix, & une couronne d'or du poids de deux cents livres, ornée de pierres précieuses.

Anastase in Vit. Léon III.

Ces présens, tant de Charlemagne que de ses filles, outre qu'ils prouvent leur contentement, donnent d'ailleurs l'idée d'une magnificence,

qu'on explique par la conquête faite sur les Huns de trésors immenses que ceux-ci avoient enlevés à Rome, & Rome à l'Univers. Charlemagne les rendoit à Rome. Tous ces présens furent faits le jour même du couronnement après la Messe; on les tenoit donc tout prêts dans l'attente de cette cérémonie.

Enfin, si Charlemagne étoit sincèrement mécontent de la démarche du Pape & du zèle du Peuple Romain, que ne les désavouoit-il? que ne refusoit-il ce titre d'Empereur indiscrètement donné? Pourquoi, de ce moment, les actes sont-ils toujours datés à Rome de l'année de son Empire, comme autrefois de celui des Empereurs Romains? Pourquoi fait-il battre cette monnoie, où l'on voyoit d'un côté son nom avec son nouveau titre d'Empereur, & de l'autre celui du Pape?

Mais, dira-t-on, si tout avoit été

concerté entre le Pape & Charlemagne, pourquoi cet air de surprise & de mécontentement dont parlent tous les Historiens ? Pourquoi ce petit trait d'hypocrisie, si peu digne d'un si grand Monarque ?

C'est (en supposant le récit des Historiens bien fidèle sur cet article), c'est que le Pape avoit son point de vue dans cette affaire, & que Charlemagne avoit le sien, qui étoit tout différent. Le Pape vouloit le brouiller avec l'Empire Grec; Charlemagne vouloit éviter cette rupture : elle paroissoit inévitable par la concurrence des prétentions & des intérêts. Horace sembloit avoir prévu ces inconvéniens, dans cette belle Ode où il détournoit Auguste du projet que cet Empereur sembloit avoir formé de rétablir Troie, & d'y fixer le siège de l'Empire (1). Constantin avoit fait

(1) *Justum & tenacem propositi virum*, &c. Ode 3e. du 3e. Livre.

à peu près ce qu'avoit projetté Auguste, ou plutôt il avoit fait beaucoup mieux, il avoit choisi une situation unique dans le monde, qui commande à la Propontide, au Pont Euxin, & au Bosphore de Thrace, qui tient à l'Europe & jette ses regards sur l'Asie; il y avoit bâti la Ville qui porte encore son nom. Après la mort de Constantin, il arriva ce qui doit toujours arriver à tout Empire trop vaste; &, ce qui prouve l'abus des grands Empires, l'Empire Romain fut divisé. Il l'avoit déjà été avant Constantin, entre Dioclétien & Maximien, qui trouvant encore leur portion du fardeau trop pesante, l'avoient partagée de nouveau entre Galérius & Constance-Chlore père de Constantin. Sous les Successeurs de Constantin, la division fut marquée par les deux Capitales, Rome, de l'Occident, Constantinople, de l'Orient. Rome conserva son droit

d'aîneſſe, & fut la Capitale de l'Empire Romain proprement dit ; l'autre fut l'Empire Grec. L'Empire Romain tomba le premier ; l'Empire Grec alors voulut lui ſuccéder, comme un frère puîné ſuccède à ſon frère. Les victoires de Béliſaire & de Narsès, ſous Juſtinien & Juſtin II, donnèrent du poids à cette prétention. L'Empire Grec ſoumit une partie de l'Italie, & Rome même à qui ce titre d'Empire & d'Empire Romain faiſoit ſupporter plus patiemment le joug des Grecs, que celui des Conquérans barbares qui l'avoient ſucceſſivement ſoumiſe ; mais les vrais Succeſſeurs de l'Empire d'Occident avoient été d'abord les Hérules, enſuite les Goths, puis les Lombards, & enfin les François. On prétend que Rome avoit conſervé, depuis les Tarquins, ſon ancienne averſion pour le titre de Rois, & que celui d'Empereurs lui plaiſoit davantage, quoiqu'aſſurément elle

eût beaucoup moins souffert de la tyrannie de Tarquin, que de celle de tant d'Empereurs *qui n'avoient conservé que la figure d'hommes* : tant les préjugés nationaux sont difficiles à détruire ! Ce fut, dit-on, une des raisons qu'employa le Pape auprès de Charlemagne, pour l'engager à recevoir du Peuple Romain ce titre d'Empereur : » Jusqu'à présent, lui dit-il, » vous n'avez succédé qu'à la puis- » sance des Lombards, des Goths » & des Hérules, qui n'avoit point » l'aveu du Peuple Romain ; il s'agit » de succéder, de l'aveu de ce Peu- » ple, à la puissance des Empereurs » Romains. Rome alors sera vérita- » blement soumise, & se croira libre «.

Mais si l'Empire Romain étoit rétabli, le premier devoir du nouvel Empereur sembloit être de lui rendre ce qui restoit encore de l'Italie à conquérir ; c'étoit ce qu'espéroit & désiroit le Pape : mais Charlemagne,

encore un coup, avoit des vûes bien différentes; il jugeoit qu'il avoit assez d'ennemis, l'abus des conquêtes commençoit même à se faire sentir à son ame éclairée: nous avons vu, d'ailleurs, que la Germanie étoit l'objet dont il s'occupoit toujours par préférence, & auquel il sacrifioit les affaires de l'Italie & de l'Espagne. Il prévoyoit les alarmes que ce renouvellement de l'Empire Romain alloit répandre dans l'Empire Grec; il voyoit naître de ce titre d'Empereur d'Occident, des guerres sanglantes & des haines éternelles: d'un autre côté, ce titre flattoit son orgueil, il sembloit légitimer & consacrer ses conquêtes, & l'autoriser à des conquêtes nouvelles; c'étoit un noble & digne prix de ses travaux. Charlemagne étoit sans doute très-combattu, & nous ne serions point surpris qu'à la première proposition que le Pape lui fit de cette affaire, son premier mou-

vement eût été un refus & un refus sincère ; mais du moment où il se détermine à passer en Italie, il est évident que son parti étoit pris d'accepter, non pas pourtant dans le même esprit où le Pape lui faisoit cette offre : le Pape, Ministre de paix, vouloit & proposoit la guerre ; Charlemagne, Guerrier & Conquérant, désabusé enfin de la guerre & des conquêtes, ne respiroit plus que la paix : il n'accepta que parce qu'il sentit qu'il dépendroit toujours de lui & de lui seul de faire valoir ou de négliger les droits résultans de son nouveau titre, & qu'il entrevit des moyens d'entretenir la paix, en réglant à l'amiable, & par la voie de la négociation, les droits des deux Empires. Nous ne voyons pas en effet qu'il se soit livré un moment aux vastes idées, aux grandes entreprises que ce titre de Successeur des Césars & d'Empereur Romain, élu

par les Romains mêmes, sembloit devoir lui inspirer.

Les bienfaits de Charlemagne envers le Saint Siège, & l'autorité qu'il exerçoit dans Rome avant même d'être Empereur, ont donné lieu à des fables & à des prétentions contradictoires. Les Papes ou leurs partisans indiscrets ont imaginé après coup une prétendue donation de Constantin, que Pepin & Charlemagne, selon eux, n'avoient fait que confirmer & qu'étendre; & au lieu que dans l'origine l'élection des Papes étoit confirmée par les Empereurs François, comme elle l'avoit été auparavant par les Empereurs Romains, & même par les Empereurs Grecs, ce furent les Papes qui, dans la suite, voulurent confirmer ou même concéder la dignité Impériale, qui auroient voulu disposer même de la Couronne de France, & en général asservir toutes les Couronnes à la

Tiare. Les Impérialistes ont eu aussi leurs fables & leurs prétentions exagérées. Ils ont conté qu'en 774, après la réduction de la Lombardie, Charlemagne avoit fait tenir à Rome un Concile de cent cinquante-trois Evêques, où on lui avoit accordé le droit, non pas de confirmer, mais d'élire le Pape. Il paroît que c'est une équivoque fondée sur la convention par laquelle les Papes s'engagèrent à n'entrer en possession de leur temporel qu'après avoir obtenu l'agrément des Empereurs, Rois de France; il est cependant parlé de ce droit dans le décret de Gratien, & précédemment encore dans Sigebert & dans Walthram, Evêque de Naumbourg, & postérieurement dans Sigonius. Cette tradition s'est longtemps conservée en France : on trouve dans les Mémoires de Castelnau un discours du Chancelier de l'Hôpital à Charles IX, dans lequel

il lui dit que les Rois ses prédécesseurs ne seroient jamais excusés d'avoir laissé perdre un des plus beaux droits de leur couronne, celui de nommer à la Papauté, si justement acquis à Pepin & à Charlemagne.

On conserve en original dans les archives de la ville de Beauvais, un discours de Henri IV, tenu le 2 Août 1594, aux Députés de cette Ville. En voici les propres termes : » J'accuse mes Prédécesseurs d'une » grande lâcheté d'avoir laissé perdre » ce beau titre d'être le pilier du Chef » de l'Eglise, & la première nomi- » nation qu'ils avoient anciennement » du Saint Père à Rome «.

Mézerai dit expressément que le Pape Adrien & les Evêques accordèrent à Charlemagne le pouvoir de donner l'investiture » des Evêchés, & » même de nommer les Papes, pour » ôter les cabales & les désordres qui » se faisoient dans l'élection «.

Le Blanc ne s'éloigne point de cette opinion, dans la savante Dissertation placée à la suite de son *Traité des Monnoies*. Nous ne pouvons mieux terminer le tableau de cette grande époque du renouvellement de l'Empire d'Occident, & l'examen des droits qu'ont exercés à Rome les Empereurs François, que par l'extrait d'une partie de cet Ouvrage de Le Blanc. Il a pour titre : *Dissertation historique sur quelques monnoies de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Lothaire, & de leurs Successeurs, frappées dans Rome; par lesquelles on réfute l'opinion de ceux qui prétendent que ces Princes n'ont jamais eu aucune autorité dans cette Ville, que du consentement des Papes.*

La fausseté de la prétendue donation faite par Constantin au Pape Silvestre, est reconnue. Constantin & ses Successeurs n'ont pas cessé d'être maîtres dans Rome. Constantin

exila le Pape Libère, puis le rappela, & chassa le Pape ou Antipape Félix, qui avoit pris la place du Pape Libère pendant l'exil de ce Pontife.

L'Empereur Honorius termina en maître le schisme d'Eulalius & de Boniface.

Odoacre, Roi des Hérules, fut maître de Rome, comme étant subsstitué par la conquête aux Empereurs Romains. Il fit un Edit pour régler l'élection des Papes ; &, dans cet Edit, il défend d'élever qui que ce soit à la Papauté sans son consentement : *Non sine nostrâ consultatione cujuslibet celebretur electio.* Coucil. t. 10, p. 307.

Théodoric termina le schisme de Laurent & de Symmaque, & les Rois Goths furent les maîtres dans Rome, ainsi que l'avoient été les Empereurs Romains & Odoacre. Théophane, Eginard, & *alii passim.*

Athalaric fit, pour l'élection des Papes, des règlemens à peu près conformes à celui d'Odoacre. Cassiod. Variar. Liv. 8, Epist. 15, L. 9, Epist. 16.

Après l'expulsion des Goths, les Empereurs de Constantinople, & en leur nom les Exarques, confirmoient l'élection des Papes. L'Empereur Maurice, gendre de Tibère, confirma celle de Grégoire I. L'Exarque Isaac, Lieutenant de l'Empereur Héraclius, confirma celle du Pape Séverinus. L'abus même de vendre ces confirmations s'étoit établi; ce qui prouve combien il étoit impossible de s'en passer, & combien les Empereurs étoient les maîtres. L'Empereur Constantin Pogonat, à la prière du Pape Agathon, réforma cet abus; c'est peut-être ce qui a fait dire que ce Prince s'étoit démis du droit de confirmer l'élection des Papes: on cite cependant une constitution de l'an 684, qui porte cette renonciation; mais quelques Savans la regardent comme supposée; & le Pape Conon ayant été nommé deux ans après (en 686), son élection fut confir-

mée, *ut mos erat*, dit Anastase le Bibliothécaire, par l'Exarque Théodore, Lieutenant de Justinien II.

La Souveraineté des Empereurs Grecs à Rome étoit universellement reconnue; les Papes étoient leurs sujets, & furent quelquefois traités en sujets rebelles. L'Empereur Justinien & l'Impératrice Théodora, sa femme, traitèrent ainsi les Papes Sylvère & Vigile, à tort ou avec raison, n'importe; la preuve de l'autorité est toujours la même. Boniface IV voulut faire du Panthéon une église; il fut obligé d'en demander la permission à l'Empereur Phocas. Le Pape Honorius n'osa enlever les tuiles d'airain du temple de Romulus, pour en couvrir l'église de St. Pierre, qu'après en avoir de même obtenu la permission de l'Empereur Héraclius.

Il n'est pas vrai que, comme l'ont dit plusieurs Auteurs, lorsque l'Empereur Léon l'Isaurien voulut abolir

à Rome le culte des Images, le Pape Grégoire II ait délié les Italiens du ferment de fidélité envers l'Empereur, & que les Romains alors se soient soumis au Saint Siège; mais il est vrai qu'ils commencèrent dès-lors insensiblement à se rendre indépendans de l'Empire, & que les Papes paroissent aussi avoir formé dès-lors le projet de devenir Souverains.

Ce projet ne pouvant s'exécuter qu'avec le temps & qu'à la faveur des conjonctures, les Papes parurent plus long-temps soumis aux Empereurs Grecs, qu'ils ne le furent véritablement. L'autorité de Constantin Copronyme, fils de Léon, étoit toujours censée reconnue à Rome: lorsqu'Astolphe, Roi des Lombards, s'étant emparé de l'Exarchat de Ravenne & de la Pentapole, voulut se rendre maître de Rome, le Pape Etienne III s'étant adressé vainement à l'Empereur Constantin Copronyme pour obtenir

obtenir des ſecours, que ce Prince hérétique & indolent n'étoit ni en état ni dans l'intention de lui accorder, s'adreſſa enſuite à Pepin; & lorſqu'avant de paſſer en France, il alla conférer avec Aſtolphe à Pavie, il étoit accompagné d'un Ambaſſadeur de l'Empereur, qui étoit venu à Rome porter *des ordres* au Pape de la part de Conſtantin; *Regiam juſſionem*, dit Anaſtaſe. Le Blanc paroît croire que le Pape fit ſincèrement tous ſes efforts, de concert avec cet Ambaſſadeur, & en conformité des ordres de Conſtantin, pour engager Aſtolphe à rendre à cet Empereur l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole. D'après ce récit, ce ſeroit un problême, ſi Etienne, en paſſant en France, venoit ſeulement demander à Pepin du ſecours pour lui & pour l'Empereur, contre les Lombards, ou s'il avoit dès-lors le projet d'acquérir au Saint Siège une Souve-

raineté temporelle par les armes des François.

Selon le récit du même Le Blanc, Pepin envoya deux fois des Ambassadeurs au Roi Astolphe, & lui fit offrir douze mille sous d'or, s'il vouloit rendre à l'Eglise *& à l'Empire* ce qu'il leur avoit enlevé : jusque-là les droits de l'Empire étoient toujours reconnus par le Pape & par le Roi de France : mais dans le même temps, Constantin Copronyme, emporté par un zèle aveugle d'Iconoclaste, & abandonnant le soin de ses Etats pour faire la guerre aux Images, ayant assemblé un Concile Hérétique, où il fit condamner le Culte Catholique, le Pape Etienne, qui avoit eu occasion de connoître la bonne volonté, le zèle même des François à l'égard du Saint Siège, & leur indifférence pour l'Empereur Grec, n'eut pas de peine à persuader à Pepin que cet Empereur, par son hérésie & par sa

négligence ſur les affaires d'Italie, méritoit peu qu'on lui fît rendre l'Exarchat & la Pentapole ; il fut donc convenu que ce ſeroit au Pape même que Pepin feroit ce préſent ; Le Blanc croit que le projet n'en fut formé qu'en France ; nous croyons ſeulement qu'il y fut concerté, mais qu'il avoit été le motif & l'objet du voyage du Pape ; queſtion indifférente. Ce fut pour déterminer encore plus efficacement le Roi en faveur de Rome, que le Pape conféra la dignité de Patrice à Pepin & à ſes deux fils.

La Chronique du Mont Caſſin dit que Pepin ne fut fait Patrice, qu'après qu'il eut obligé Aſtolphe de céder au Pape l'Exarchat de Ravenne & la Pentapole : le Pape Adrien I, dans une de ſes lettres, ne fait commencer le Patriciat de Charlemagne qu'à l'époque de la priſe de Pavie, & de la ruine du

Royaume des Lombards; il date ses lettres des années de ce Patriciat, que quelques Auteurs, nommément Dom Mabillon & Le Blanc, distinguent de celui qui avoit été conféré à Pepin & à Charlemagne lui-même par Etienne III, regardant le premier comme un simple titre d'honneur, & le second comme un titre de pouvoir & d'autorité : en effet, il est remarquable que Charlemagne n'ait jamais pris ce titre de Patrice avant la ruine du Royaume des Lombards, & que depuis ce temps il n'ait jamais manqué de le prendre à la suite du titre de Roi des Lombards. Il paroît que les Romains concoururent avec le Pape à donner, soit à Pepin, soit à Charlemagne, le titre de Patrice.

Telle est donc la succession des Souverains de différentes Nations, qui ont exercé ou prétendu dans Rome une autorité absolue.

D'abord les Empereurs Romains.

Après la division de l'Empire, les Empereurs d'Occident.

Après la chute de l'Empire d'Occident, Odoacre, Roi des Hérules.

Théodoric, vainqueur d'Odoacre, & après lui, les Rois Goths, ses Successeurs.

Les Empereurs Grecs, après la destruction du Royaume des Goths.

Les Lombards, après avoir chassé les Grecs d'une grande partie de l'Italie, nommément de l'Exarchat de Ravenne, qui étoit devenu le siège de l'Empire des Grecs en Italie, & duquel Rome dépendoit.

Enfin, Charlemagne, après la destruction du Royaume des Lombards.

C'est par l'effet de cette conquête, & en vertu de la dignité de Patrice, conférée par le Pape au nom du Sénat & du Peuple Romain, que Charlemagne fut reconnu pour Souverain dans Rome, & qu'il y exerça des actes d'autorité avant même qu'il fût

Lib. de Metens. Eccles. Episcop.

Empereur. Paul Diacre dit que Charlemagne ayant détruit le Royaume des Lombards, unit la ville de Rome à sa couronne : *Romuleam urbem suis addidit sceptris*. Le même Auteur, en dédiant à Charlemagne, toujours avant qu'il fût Empereur, le Livre de Pompeïus Festus, lui dit : » Vous » trouverez dans ce Livre les noms des » rues, des portes, des montagnes, » & des tribus *de votre ville de Rome* «.

En 795, le Pape Léon III lui fit part de son élection, lui envoya l'étendard de la ville de Rome, & lui fit prêter serment de fidélité par les Romains. Charlemagne lui dit dans sa réponse : *Nous avons une grande joie de ce qu'on nous rend l'obéissance qui nous est due*. Des monnoies de Charlemagne & de ses Successeurs, frappées dans Rome, attestent l'autorité qu'ils ont eue dans cette Capitale du Monde Chrétien. Parmi celles de ces monnoies qui portent le nom de

Charlemagne, il y en a quelques-unes dont l'inſcription à demi-effacée ne permet plus de connoître certainement la date; mais on a des raiſons de croire qu'elles avoient été frappées avant que ce Prince parvînt à l'Empire. Le Blanc les rapporte dans ſa Diſſertation.

C'eſt encore avant l'époque du rétabliſſement de l'Empire d'Occident, que Charlemagne déploie à Rome tout l'appareil de la Souveraineté, en rétabliſſant le Pape Léon III, & en condamnant ſes aſſaſſins Paſcal & Campule. Cette autorité de Charlemagne s'étendoit à toute la partie de l'Italie, conquiſe par ſes armes. En nommant Duc de Bénévent, Grimoald, fils d'Arichiſe, il exigea qu'en reconnoiſſance de ſa Souveraineté, ſon nom fût mis dans les actes & ſur les monnoies. Le Blanc rapporte une de ces monnoies, où Charles eſt qualifié *Seigneur*. Chronique d'Erchemp.

Les Ducs de Spolète appellent, dans plusieurs titres, Charlemagne & Pepin son fils, *leurs Rois & leurs Maîtres*; ils datent toujours leurs actes des années du règne de ces Princes.

Les habitans de Viterbe, dans un acte daté de la sixième année du règne de Charlemagne en Italie, l'appellent *Rex noster*.

C'étoient des Officiers de Charlemagne qui rendoient la justice, & à Rome, & dans tous les lieux voisins de cette Ville. Charlemagne, dans ses loix, donne des ordres, fait des défenses aux Papes comme à ses moindres sujets, & tout cela, encore un coup, avant d'être Empereur.

Ainsi les Romains, en couronnant Charlemagne Empereur, n'ajoutèrent rien à son autorité, qui avoit dès auparavant toute son étendue. On peut même dire qu'en le créant Patrice, soit avec Pepin son père, soit sur-

tout ſeul après la ruine du Royaume des Lombards, ils ne firent que conſacrer, par leur approbation, une autorité que Charlemagne devoit toute entière aux armes de ſon père & aux ſiennes.

Le Patriciat avoit été conféré à Pepin & à Charlemagne au nom du Peuple Romain; ce fut aux acclamations du même Peuple que Charlemagne fut couronné Empereur. *Il fut élu par tous les Romains*, diſent Anaſtaſe & Luitprand. *Les Romains l'élevèrent ſur le trône Impérial*, dit le Moine d'Angoulême.

Ce renouvellement de l'Empire Romain dans la perſonne de Charlemagne, eſt conſacré par un monument que Le Blanc rapporte dans ſa Diſſertation : c'eſt un ſceau de plomb, offrant d'un côté la figure de Charlemagne, qui eſt qualifié *Dominus noſter*, de l'autre la ville de Rome, avec cette inſcription :

Renovatio Romani Imperii.

T v

Il résulte de quelques titres, aussi bien que du récit de divers Auteurs, que Charlemagne fit bâtir à Rome, près de l'église de St. Pierre, un palais où il rendoit publiquement la justice, soit par lui-même, soit en son absence, par des Juges qu'il choisissoit.

Le Pape Léon III respecta toujours Charlemagne comme son Souverain & son Bienfaiteur; il datoit ses lettres des années de l'Empire de ce Prince; il lui donnoit les titres de *Seigneur* & d'*Auguste*.

Charlemagne, dans un Capitulaire de l'an 813, met expressément les Romains au nombre de ses sujets.

Eginard, en faisant l'énumération des Villes Métropolitaines des Etats de Charlemagne, auxquelles cet Empereur fit des legs dans son testament, met Rome la première.

Enfin, tout ce qu'on peut reconnoître d'autorité dans un Souverain,

eſt recónnu dans Charlemagne par les Romains & les Italiens, le Pape à leur tête, & dans Charlemagne, ſoit Roi, ſoit Empereur, ſans aucune différence : il avoit ſuccédé à toute la puiſſance des Empereurs Romains, des Conquérans Hérules & Goths, des Empereurs Grecs, des Lombards; comme les Empereurs Romains & Grecs, & comme les Rois Goths, il jouiſſoit du droit, non d'élire les Papes, fonction eccléſiaſtique, mais de les confirmer, droit aſſez général de la Souveraineté. Si le Pape & les Romains lui firent une conceſſion particulière de ce droit, ils ne lui donnèrent que ce qui étoit à lui, auſſi bien qu'en lui conférant les titres de Patrice, d'Exarque, de Seigneur, d'Empereur, tous compris dans celui de Conquérant, qu'il ne devoit qu'à lui ſeul. Mais ce titre violent a beſoin de ſe cacher ſous des titres plus populaires, & la tyran-

nie adroite feint de devoir quelque chose à la liberté. Au reste, Charlemagne avoit sur les Romains, surtout sur les Papes, le titre de Souveraineté le plus respectable, celui que donnent les bienfaits. Baronius, selon les principes Ultramontains, a voulu tirer du couronnement de Charlemagne, par le Pape Léon III, un argument en faveur du droit qu'il attribue au Pape de disposer des Empires & des Royaumes; il a été pleinement réfuté par tous les bons Critiques Allemands & François, & cet extrait de la Dissertation de le Blanc le réfute suffisamment.

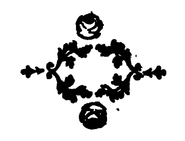
Annal. t. 9.

A son retour du voyage de Rome, où il avoit été fait Empereur, Charlemagne, étant à Spolète, éprouva un violent tremblement de terre, qui renversa plusieurs Villes en Italie, & dont la France & l'Allemagne sentirent aussi quelques secousses plus foibles. Selon les observations du

temps, cet accident fut accompagné de tempêtes, & suivi de maladies contagieuses. Ce fut à l'occasion de ce fléau que Léon III établit à Rome la cérémonie des Rogations (1), que Saint Mamert avoit établie en France dès le cinquième siècle, à l'occasion aussi de quelques désastres arrivés à Vienne & dans la Province du Dauphiné.

---

(1) On a remarqué que ce Pape, fort dévot, avoit sur-tout une dévotion assez singulière. On prétend qu'il disoit quelquefois sept & même neuf Messes par jour. *Valafr. Strab. de Reb. Eccles. c.* 21.





CHAPITRE II.

AFFAIRES DE L'EMPIRE D'ORIENT.

CETTE grande nouvelle du rétabliſſement de l'Empire d'Occident, porta, comme Charlemagne l'avoit prévu, le trouble & l'effroi à Conſtantinople, & fit trembler Irène ſur le trône qu'elle avoit enlevé à ſon fils avec la vie. La politique intérieure ne lui fourniſſoit déjà que trop d'embarras & d'affaires. C'étoit la première fois qu'on voyoit une femme aſſiſe en ſon nom au trône des Céſars, & c'étoit la première fois qu'une mère avoit règné pour avoir aſſaſſiné ſon fils. Nos Frédegondes & nos Brunehauts avoient gouverné, mais ſous le nom de leurs fils : mères dénaturées, elles n'avoient pas toujours

respecté leur propre sang, mais elles n'en avoient point hérité; le crime avoit quelquefois prolongé leur puissance, mais il ne leur avoit pas acquis la propriété du trône, & le droit héréditaire n'avoit reçu aucune atteinte. Irène après avoir puni son fils, par un supplice ignominieux, du projet de monter sur le trône qui étoit à lui, l'avoit puni, par une mort cruelle, d'avoir occupé ce trône pendant quelques années, & le prix de tant de violences avoit été d'obtenir l'Empire de son chef, & en son nom; c'est peut-être le plus grand scandale qui ait été donné au Monde; mais il étoit près de cesser, le sang de son fils crioit vengeance, & alloit l'obtenir; la haine des Peuples étoit encore renfermée, mais elle étoit prête d'éclater. Irène crut qu'à cette haine des Peuples alloient se joindre les entreprises de Charlemagne; elle crut que le moment étoit arrivé où il alloit

tirer vengeance de l'appui qu'elle avoit prêté contre lui au Prince Lombard Adalgiſe, & au Duc de Bénévent Arichiſe. Elle regarda l'Italie comme perdue pour elle, ne doutant point que la réunion entière de cette contrée ſous l'obéiſſance de Charlemagne, ne fût le grand objet de ce renouvellement de l'Empire d'Occident, & s'eſtimant peut-être heureuſe dans ſon ame, ſi elle en étoit quitte pour la perte de Naples & de la Sicile.

Charlemagne n'étoit pas fâché qu'elle eût ces inquiétudes ; mais il ne vouloit pas que, perdant toute eſpérance de négociation & d'accommodement avec lui, elle prît le parti déſeſpéré d'armer toutes les forces de l'Orient contre l'Occident, & d'allumer une guerre furieuſe, dont l'idée commençoit à lui déplaire & à l'alarmer lui-même. Cette diſpoſition d'eſprit explique

les mouvemens qu'il fit paroître & les discours qu'il tint, lorsque le Pape lui posa sur la tête la couronne Impériale, & lorsque le Peuple le proclama ; cet air de surprise & ce mécontentement affecté entrent naturellement dans ce plan. Charlemagne vouloit qu'on publiât, & qu'on crût, s'il étoit possible, qu'il n'avoit eu aucune part au grand évènement dont il avoit été l'objet, & qu'il l'avoit même improuvé comme un effet indiscret de la reconnoissance du Pape, & de l'effervescence du Peuple : cette idée laissoit à Irène des espérances de conciliation, & prévenoit les résolutions extrêmes. En effet, Irène, qui ne recouroit guère à la force qu'après avoir essayé l'artifice, imagina un moyen très-heureux de tirer parti de la conjoncture, & de faire tourner à l'affermissement de son autorité cette même entreprise qui sembloit faite

pour la détruire. Charlemagne étoit veuf, depuis quelque temps, de Luitgarde sa cinquième femme ; Irène étoit depuis long-temps veuve & libre ; elle étoit belle encore au delà de ce que son âge sembloit permettre ; elle offrit sa main à Charlemagne : elle lui portoit en dot tout ce qu'il auroit pu vouloir conquérir, elle joignoit l'Empire d'Orient à l'Empire d'Occident, elle joignoit le grand nom d'Irène au grand nom de Charlemagne ; elle sentoit quel secours la politique intérieure alloit tirer de la politique extérieure ; combien la gloire de Charlemagne, qui n'étoit pas, comme la sienne, souillée par le crime, combien sa puissance, chère à ses Peuples, redoutatable ou respectable à toutes les Nations, imposeroient aux sujets de sa femme : il est à présumer que, dans le traité qui devoit se faire, Irène auroit pris des mesures pour s'assu-

rer l'exercice de cette autorité à laquelle elle avoit tout sacrifié ; que ces époux auroient été souvent séparés par les soins qu'entraînoit l'administration de leurs vastes Etats ; qu'enfin Charlemagne, dans les Etats de sa femme, n'auroit été que son Lieutenant.

Il étoit assez difficile de prévoir quel ordre de succession alloit naître de cette réunion de l'Empire d'Occident & de l'Empire d'Orient dans la main de Charlemagne : tant que la race de Léon l'Isaurien avoit subsisté, la succession n'avoit pas eu d'incertitude ; Constantin Copronyme avoit succédé sans difficulté à Léon l'Isaurien son père, Léon Porphyrogénète à Constantin Copronyme, & Constantin Porphyrogénète, ou Irène sous son nom, avoit succédé à Léon : mais Irène n'avoit plus de fils, elle avoit immolé

ce fils unique à son ambition, & au maintien de son autorité; les Peuples alloient-ils, après la mort d'Irène, rentrer dans le droit d'élection, & se nommer des Maîtres, ou l'Empire d'Orient alloit-il passer avec l'Empire d'Occident par droit héréditaire dans la famille de Charlemagne? Cette question étoit ce dont Irène s'occupoit le moins: sa politique n'avoit qu'elle seule pour objet; elle vouloit, ne disons pas *régner*, mais être la maîtresse à Constantinople, tout le reste n'étoit rien pour elle. Irène ne voyoit dans Charlemagne qu'un instrument utile à ses desseins; ses intérêts, toujours uniquement personnels, étoient séparés de ceux de l'Empire, comme ils l'avoient été de ceux de son fils; elle voyoit tomber cet Empire en lambeaux, & ne paroissoit pas s'en inquiéter: Aaron Rachid lui imposoit tribut, & dédaignoit de le conquérir; les Arabes

& les Tartares le déchiroient à l'envi : un Prince de cette dernière Nation faiſoit impunément des courſes juſqu'à Conſtantinople, & enlevoit dans l'écurie même de l'Impératrice les chevaux réſervés pour ſon uſage. Irène diſſimuloit tous ces affronts ; mais le Miniſtre Storace & l'Eunuque Aétius, s'armant contre elle de ſes bienfaits, & lui enviant l'autorité dont elle étoit ſi jalouſe, la faiſoient trembler ; une mort prompte, & arrivée très-à propos pour ſes intérêts, l'avoit délivrée de Storace ; la qualité d'Eunuque éloignoit ſans retour Aétius du trône, & ce préjugé, que le trône ne pouvoit être rempli par un Eunuque, parce que le vœu public attendoit de chaque Empereur un Héritier né de lui, étoit peut-être le principe de la confiance des Empereurs dans cette eſpèce d'hommes, qui ne pouvoient être pour eux un objet de jalouſie, ni dans leurs plai-

ſirs, ni dans leur ambition (1); mais Aétius avoit un frère incapable de gouverner, & propre uniquement à lui fournir un nom ſous lequel il pût règner lui-même. Aétius étoit alors le grand objet de l'inquiétude d'Irène : n'ayant pu s'en défaire ainſi que de Storace, elle imagina de lui oppoſer toute la puiſſance de Charlemagne, & de ſe jeter entre les bras de ce Conquérant. C'étoit peut-être à Charlemagne à balancer ſur cette alliance avec l'empoiſonneuſe d'un mari & la meurtrière d'un fils; peut-être devoit-il craindre de prendre pour femme celle qu'il avoit craint de donner pour belle-mère à ſa fille. Il ne paroît pas que cette conſidération l'ait arrêté; il étoit dans ſon

(1) On peut dire des Eunuques-Miniſtres, ce que Pline diſoit à Trajan, des Affranchis qui avoient été ſi puiſſans ſous l'Empereur Claude & ſous Néron : *Scis præcipuum eſſe indicium non magni Principis magnos libertos.*

caractère ambitieux & intrépide, qu'un grand Empire lui parût plus à désirer que la femme la plus criminelle ne lui paroissoit à craindre; ce fut donc de bonne foi & avec beaucoup d'ardeur qu'on traita de part & d'autre cette grande affaire. Aétius, témoin de la négociation, n'oublia rien pour la traverser; ses émissaires répandoient dans le Public que Constantinople alloit être assujettie à Paris ou à Aix-la-Chapelle, & que l'Empire-Romain alloit être dépendant d'un Empire barbare, élevé sur les ruines des Saxons dans les forêts de la Germanie. Ces discours, & plus encore l'évidence des intérêts, firent impression sur les esprits; mais Aétius ne recueillit point le fruit de ses intrigues; on ne vouloit être gouverné ni par un eunuque, ni par un étranger, & on se lassoit de l'être par une femme.

On parut cependant se contenter

d'abord d'avertir Irène sans la rejeter : les Grands de Constantinople lui déclarèrent sans détour qu'il falloit qu'elle renonçât à l'alliance de Charlemagne ; qu'en lui permettant de s'asseoir sur le trône des Césars, on n'avoit pas prétendu lui donner le privilège d'en disposer à son gré, encore moins d'anéantir l'Empire, en le soumettant à une Puissance étrangère & ennemie ; que la Nation s'étoit réservé tous ses droits, & vouloit les exercer lorsque le trône seroit vacant.

Mais comme on comptoit peu sur l'effet que ces remontrances pourroient produire dans son ame, on conspira contre elle, & bientôt ce fut moins une conspiration qu'un soulèvement général. Les regards des Grands s'abaissèrent sur un homme qui n'avoit jamais élevé les siens jusqu'à l'autorité suprême ; son manque & de crédit & d'ambition fut son titre

titre le plus puissant; c'étoit Nicéphore, Chancelier de l'Empire. Le Peuple & les Soldats le proclamèrent Empereur, le Patriarche le couronna dans l'église de Sainte-Sophie, & Irène, prisonnière dans son Palais, n'eut plus de gardes que pour l'observer, & non pas pour la défendre.

Nicéphore parut devant elle plutôt comme un Sujet que comme un Maître; il protesta qu'il la respecteroit toujours comme son Impératrice & comme la Bienfaitrice de l'Empire; mais il finit par lui demander les trésors des Empereurs Constantin Copronyme & Léon Porphyrogénète, dont elle s'étoit, disoit-on, emparée. » Qu'en veux-tu faire? lui dit Irène; » ils m'ont trahi comme mes sujets. » Je les prodiguois ces trésors pour » conserver l'Empire, & l'Empire » m'a échappé «. Nicéphore, toujours respectueux, mais inflexible sur un article si important, lui fit enten-

dre que ſa liberté dépendoit de ſa condeſcendance ; il jura ſur la vraie Croix, ſerment ordinaire à Conſtantinople, qu'à ce prix elle ſeroit traitée & ſervie en Impératrice dans ſon Palais : elle obéit, ne pouvant réſiſter, & remit à Nicéphore ce qu'elle appeloit le reſte des tréſors de l'Empire. Nicéphore ne crut pas, ou ne voulut pas croire cette reſtitution bien complette ; en conſéquence, ne ſe jugeant point lié par ſon ſerment, il relégua Irène au fond d'un monaſtère, qu'elle avoit bâti elle-même dans l'Iſle du Prince ; mais enſuite la trouvant trop près de Conſtantinople, & jugeant qu'elle n'étoit pas aſſez oubliée, il l'envoya dans l'Iſle de Leſbos, à Mytilène, où il la fit étroitement garder. Elle y mourut, dans la même année, de la maladie des ambitieux, ayant eu le loiſir de reconnoître combien eſt fauſſe & trompeuſe cette politique Machiavelliſte,

qui foule aux pieds la Nature & la Justice, qui, ne voyant rien au delà du moment présent, se permet toute sorte de crimes pour renverser le moindre obstacle, sans songer que de ces crimes mêmes naîtront des obstacles plus forts. Irène avoit fait périr trois Empereurs, son beau-père, son mari, & son fils; elle avoit empoisonné son Ministre, le complice de ses crimes, & peut-être aussi le principe de sa grandeur & de sa gloire; elle avoit appelé Charlemagne pour renverser l'Eunuque Aétius qui alarmoit son autorité, & cette autorité lui est enlevée par un homme obscur, sans talens, sans desseins, qui n'étoit à craindre que parce que personne ne le craignoit. Combien elle dut regretter ce fils, qu'elle avoit sacrifié au désir de conserver le pouvoir & d'usurper la Couronne! S'il eût vécu, quelque foible part qu'il lui eût laissée dans l'autorité, cette

part eût été consacrée par ses droits, & affermie par sa puissance : elle perdit tout, parce qu'elle l'avoit perdu, & sur-tout parce qu'elle l'avoit fait périr; car sa chute fut évidemment l'effet, non du hasard, mais de l'indignation qu'excitoient ses crimes, & c'est ce qu'on ne peut trop redire aux petits politiques, aux petits ambitieux, toujours prêts à se prosterner devant les criminels, qu'ils appellent *habiles*, & à se croire très-habiles eux-mêmes, quand ils peuvent se rendre le témoignage qu'ils sont faux & mal-faisans. Tout Machiavelliste est essentiellement maladroit, va directement contre son but, & sera tôt ou tard, mais infailliblement & par la nature des choses, la victime de ses artifices, parce qu'il n'en est point qu'on puisse dérober entièrement aux regards, ou du moins aux soupçons, & qu'il n'en est point qui n'irrite & ne révolte,

dès qu'il eſt apperçu ou ſoupçonné. C'eſt une vérité qu'il importe encore plus de bien inculquer, que celle de l'inutilité de la guerre, car il eſt effrayant de conſidérer quel vieux reſpect pour la fourberie & pour le crime eſt encore enraciné dans le cœur des hommes, & combien l'une les ſéduit par un air d'eſprit, & l'autre par un air de grandeur.

Les Ambaſſadeurs François à la tête deſquels étoit un Evêque nommé Hetton, furent témoins de la révolution qui renverſa Irène du trône; à tout ce que cet évènement avoit de déſagréable pour eux, la Nation Grecque ajouta des marques choquantes d'éloignement pour la France. Les Ambaſſadeurs prirent d'abord le ton de la menace, ils proteſtèrent que Charlemagne ne laiſſeroit pas impuni le traitement fait à ſon alliée, & ils partirent mécontens. Cependant l'affaire tourna

bientôt en négociation. Nicéphore ſentit l'intérêt qu'il avoit de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne, il ſe hâta de lui envoyer des Ambaſſadeurs pour demander la paix.

Charlemagne, ordinairement le plus ſimple de tous les hommes dans ſon extérieur, ne voulut pas même que l'Empire d'Occident cédât à l'Empire d'Orient le foible avantage de la repréſentation; il prit plaiſir à étonner les Ambaſſadeurs Grecs par une magnificence inattendue, & à étaler un faſte plus qu'Aſiatique aux yeux de cette Nation vaine & frivole, qui n'eſtimoit que l'éclat. Le Moine de St. Gal dit que ceux qui ſervoient de guides aux Ambaſſadeurs, les firent paſſer à deſſein à travers les Alpes par des chemins impraticables, ce qui en alongeant leur route & la rendant plus pénible, les avoit excédés de fatigue, & même épuiſés d'argent, de ſorte qu'ils manquoient

Moine de S. Gal, De reb. bellic. Car. Magn.

de tout à leur arrivée. Cette petite vengeance ou ce petit artifice, pour leur faire trouver la magnificence de l'Empereur plus imposante par le contraste de leur pauvreté, est au moins d'un mauvais goût. Les Ambassadeurs furent admis à l'audience de l'Empereur dans le Palais de Seltz en Alsace; on les fit passer par quatre grandes salles superbement ornées, & où la pompe alloit toujours en croissant de salle en salle. Dans la première, qui étoit consacrée au faste militaire, une foule de Guerriers & d'Officiers, revêtus, les uns d'habits somptueux, les autres de riches armures, environnoit avec respect un trône élevé, sur lequel étoit assis un Roi devant qui les Ambassadeurs alloient se prosterner, lorsqu'on les avertit que cet honneur devoit être réservé à l'Empereur, dont ils ne voyoient là que le Connétable. Dans la seconde salle, le Comte du Palais

rendoit la justice (1), & joignoit à la magnificence dont il étoit environné, un appareil imposant de grandeur & de puissance. Le Maître de la Table du Roi, qui, dans la troisième salle, sembloit étaler tout le luxe de la Cour, étoit encore effacé en magnificence par le Grand Chambellan qui présidoit dans la quatrième salle ; par-tout nouvelle surprise, nouvelle erreur, nouvelle

(1) Ordinairement la Cour de Justice de nos Rois siégeoit à l'entrée du Palais (Mémoires de Littérature, t. 30, p. 590.) ; peut-être même dans la *cour*, quand le temps le permettoit, pour que l'audience contînt plus de monde ; chez les Juifs, les jugemens se rendoient *à la porte* des Villes. » Chez nos ancêtres, dit M. Fleuri (*Mœurs des* » *Israélites*), les Vassaux de chaque Seigneur » s'assembloient dans la *cour* de son Château, » & delà sont venues les *Cours des Princes*. » En Levant, comme les Princes sont plus en- » fermés, les affaires se font *à la porte* de leur » Serrail. De là le nom de *la Porte* donné à la » Cour Ottomane, & le nom de *Cours* donné » aux demeures des Rois & aux divers Tribu- » naux «.

envie de se prosterner de la part des Ambassadeurs, saisis d'admiration & de respect. Le Moine de St. Gal dit qu'on chassoit ces Ambassadeurs de chaque salle, en leur donnant des soufflets, *cum colaphis propellerentur* : ne peut-on pas ici se dispenser de croire le Moine de St. Gal ? Deux des plus grands Seigneurs de la Cour vinrent ensuite recevoir les Ambassadeurs, & au fond d'un appartement encore plus riche, ils trouvèrent l'Empereur tout éclatant d'or & de pierreries, au milieu des Rois ses enfans, des Princesses ses filles, & d'une multitude de Prélats & de Ducs, auxquels il paroissoit se communiquer avec une dignité paternelle & une auguste familiarité. Il avoit dans ce moment la main appuyée sur l'épaule de l'Evêque Hetton, auquel il affectoit de prodiguer les marques de considération, comme pour le venger des dégoûts qu'il avoit essuyés

à la Cour de Conſtantinople. Les Ambaſſadeurs reconnurent aiſément dans Charlemagne le Roi de tous ces Rois, le Prince que la Nature & la Fortune ſembloient avoir fait pour être le Monarque du Monde; ils ſe proſternèrent devant lui avec une eſpèce de vénération religieuſe, non ſans quelque confuſion de retrouver dans la plus haute faveur auprès d'un tel Souverain & dans une telle Cour, ce même Evêque Hetton, pour lequel ils ſavoient qu'on avoit eu à Conſtantinople fort peu d'égards. L'Empereur les releva, les raſſura, & leur dit avec un mélange impoſant de ſérénité & de fierté : *Hetton vous pardonne, & je vous pardonne à ſa prière; mais déſormais reſpectons la perſonne des Evêques & des Ambaſſadeurs.* La leçon étoit utile. Quant à cette petite recherche, &, s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, cette débauche de repréſentation, que des

Ecrivains, même modernes, vantent & admirent comme une des actions les plus imposantes de Charlemagne, c'est un véritable jeu d'enfant, qui ne reçoit d'excuse, que parce que c'étoit devant des enfans qu'on le jouoit, & qu'il faut des spectacles pour tous les yeux.

Le respect que Charlemagne exigeoit avec raison pour ses Ambassadeurs, il se piquoit de l'avoir pour les Ambassadeurs étrangers, ce qui ne s'observoit pas alors fort exactement, les ambassades étant assez rares, & les principes du droit des gens, à cet égard, peu familiers. Les Ambassadeurs de Perse s'étant plaint d'avoir été assez mal accueillis à leur passage, par quelques Gouverneurs & quelques Evêques, Charlemagne cassa ces Gouverneurs, & condamna ces Evêques à une forte amende : ce qui peut faire douter de quelques circonstances dont le Moine de St.

Gal charge l'hiſtoire de la réception des Ambaſſadeurs Grecs, ſur-tout de celle des ſoufflets, qui eſt incroyable, & de celle du paſſage par les Alpes, qui reſſemble trop encore à un jeu d'enfans fâchés, qui *font des niches* pour ſe venger.

La paix, objet digne d'occuper des hommes, fut bientôt conclue; il ne pouvoit plus être queſtion d'unir les deux Empires; il s'agiſſoit d'en conſacrer les droits & d'en fixer les bornes. Nicéphore, ſi inférieur à Charlemagne, fut trop heureux de le reconnoître pour collègue & pour égal, & de conſerver à ce prix tout ce que l'Empire d'Orient poſſédoit encore en Italie. Les deux Empires furent également l'Empire Romain, comme ils l'avoient été autrefois, & les Grecs admirèrent la modération du nouvel Empereur, qui, avec tant de moyens de conquérir, n'acquéroit tant de droits litigieux que pour les éteindre ou les ſuſpendre.



CHAPITRE III.

AUTRES AFFAIRES DE L'EUROPE.

CHARLEMAGNE cependant étoit plutôt dégoûté que détrompé de la guerre; il la faisoit peu par lui-même, mais il la faisoit faire par ses fils; il avoit été un Héros, il falloit qu'il leur permît de devenir des Héros à leur tour; il regardoit la guerre comme une carrière de gloire qu'il falloit que tout Roi parcourût. L'aîné de ses fils, le Prince Charles, à qui l'Empire étoit destiné, avoit sous son père le département de la Germanie; il soumit les Sorabes & les Bohémiens qui s'étoient révoltés. Le Roi d'Italie, toujours jaloux de Grimoald, Duc de Bénévent, vouloit toujours le soumettre; & Grimoald

se révoltoit toujours, quand il pouvoit espérer d'être soutenu par l'Empire Grec. Nicéphore ayant fait sa paix avec Charlemagne, le Duc de Bénévent fit aussi la sienne avec le Roi d'Italie.

D'autres ennemis vinrent exercer la valeur de ce Roi. Les Sarasins, non contens de leurs possessions d'Espagne, tentèrent de subjuguer quelques-unes des Isles voisines de l'Italie; ils voulurent faire une descente en Sardaigne, ils furent repoussés avec perte de trois mille hommes. Ils tombèrent ensuite sur l'Isle de Corse; mais Charlemagne avoit déjà des flottes sur toutes les mers; il remporta sur eux, par les armes du Connétable Bouchard, une grande victoire navale. D'un autre côté, le Roi d'Aquitaine, Louis, alla les chercher en Espagne, pour les punir de leur incursion en Italie. Après cette vicissitude de succès heureux & mal-

heureux, à laquelle il faut s'attendre dans la plupart des guerres; après que le Roi d'Aquitaine eut pris, perdu, repris plusieurs fois, ou par lui-même, ou par ses Lieutenans, plusieurs places sur l'Ebre, ou dans le voisinage; après que les Gascons, qui avoient pris parti pour les Sarasins, eurent été sévèrement châtiés, on fit un traité, par lequel toute la Navarre & tout le Pays jusqu'à l'Ebre, en un mot, tout ce qui avoit été originairement conquis par Charlemagne, & qui depuis avoit passé & repassé tour-à-tour sous la domination des François & sous celle des Sarasins, demeura définitivement aux François, sous le nom de *Marche d'Espagne*.

L'Empereur s'étoit réservé l'ennemi le plus redoutable peut-être, & une guerre purement défensive; s'il ne vouloit plus être Conquérant, rien ne pouvoit l'empêcher de redevenir Guerrier pour la défense de son

pays & de ses conquêtes. Le turbulent Godefroy, Roi de Danemarck, couroit toujours toutes les mers, & obſervoit toutes les côtes du vaſte Empire de Charlemagne; il voyoit par-tout avec dépit les précautions que la ſageſſe de l'Empereur avoit priſes contre les incurſions des corſaires; toutes les rivières gardées à leur embouchure, toutes les côtes défendues ou par des flottes ou par des forts, un principal arſenal de marine établi à Boulogne, d'où les munitions néceſſaires étoient diſtribuées, au deſſus, dans la mer d'Allemagne, au deſſous, dans la Manche & dans tout l'Océan. Dans ce même lieu, Charlemagne avoit fait relever un ancien Phare qu'avoit bâti Caligula, lorſque s'étant avancé juſque là, dans l'intention d'aller conquérir la Bretagne, c'eſt-à-dire l'Angleterre, il s'étoit contenté de ramaſſer quelques coquilles ſur le bord de la mer, &

de bâtir ce Phare, comme s'il eût craint que les Bretons ne voulussent venir attaquer la Gaule. Des Auteurs disent que ce Phare fut bâti par Jules César. Charlemagne y faisoit avec soin allumer des feux toutes les nuits, pour éclairer les vaisseaux & leur indiquer l'entrée du Port : ce monument s'appelle encore aujourd'hui la Tour d'ordre, nom qu'il portoit dès le temps de Charlemagne, & qu'on croit avoir été une corruption de *Turris ardens*. M. Bonamy le dérive du mot *Odrans*, dont il avoue qu'il ignore la signification.

Egin. in Ann. & in Vit. Carol. Magn.

Godefroy s'indignoit d'une telle vigilance, & n'en étoit que plus animé contre l'Empereur : le même zèle que celui-ci avoit eu pour la conversion des Saxons, & qu'il conservoit peut-être dans le fond de son cœur à l'égard des Danois, Godefroy l'avoit pour le culte de ses Dieux ; c'étoit autant par fanatisme religieux

Hist. de l'Acad. des Insc. & Bel. Lettr. t. 18, p 270. 804.

que par politique qu'il aimoit à faire la guerre aux Chrétiens ; auſſi faiſoit-il une guerre doublement cruelle, & dans toutes ſes incurſions, ſes plus grandes violences s'exerçoient ſur les plus grands ennemis de ſes idoles, c'eſt-à-dire ſur les Prêtres & les Moines. La politique, d'un autre côté, lui reprochoit ſans ceſſe l'imprudence qu'il avoit eue de laiſſer opprimer les Saxons, & renverſer la ſeule barrière qui le ſéparât de la France ; il vouloit, mais trop tard, réparer cette faute : le ſeul moyen d'y réuſſir étoit de vivre toujours en paix avec un voiſin ſi redoutable, qui, lui-même, heureuſement, inclinoit toujours de plus en plus pour la paix : mais les paſſions ne raiſonnent point ainſi ;
808. Godefroy irritoit toujours Charlemagne par des menaces ſuivies d'incurſions : il vouloit envahir tout le Pays des Saxons & des Friſons ; il attaqua le Meckelbourg, il prit

quelques Châteaux ſur les bords de l'Elbe; ſes foibles exploits furent chèrement achetés par la perte d'un de ſes neveux, tué dans un aſſaut, & promptement arrêtés par Charlemagne & le Prince Charles ſon fils, qui le repouſsèrent avec tant de vigueur, châtièrent ſi rudement les alliés qui s'étoient laiſſé ſéduire ou entraîner par Godefroy, & lui inſpirèrent à lui-même tant de terreur, qu'il prit enfin de tous les partis qui n'étoient point la paix, le ſeul qui fût raiſonnable, celui que Charlemagne auroit dû prendre contre les Saxons & les autres Nations Germaniques, celui que les Chinois prennent contre les incurſions des Tartares, celui que les Romains & les Bretons avoient pris contre les Pictes & les Montagnards Ecoſſois; il fit fermer par une haute muraille, garnie, d'eſpace en eſpace, de forts & de tours, cette langue de terre qui s'étend entre l'Océan Ger-

Annal. Egin.
Annal. Loiſ.
Annal. Met.

manique & la mer Baltique, & qui contient le Holſtein, le Duché de Sleſwick & le Jutland : Charlemagne de ſon côté fit défendre, par divers forts, les confins de la Saxe, & les bords de l'Elbe ; mais ces précautions ne pouvant s'étendre à tout, Godefroy fit une deſcente dans la Friſe, battit les Friſons & ce qu'il y avoit parmi eux de François pour les ſeconder. Charlemagne, à cette nouvelle, s'avança juſqu'au Véſer avec ſa célérité ordinaire. Il apprit, en arrivant, que le Roi de Danemarck venoit d'être aſſaſſiné par un de ſes gardes. Le premier ſoin d'Hemminge,
810. fils & ſucceſſeur de Godefroy, fut de demander la paix ; il l'obtint, en ſacrifiant le peu de conquêtes que ſon père avoit faites, fort inutilement, comme on voit.

La République de Veniſe étoit alors dans une ſituation aſſez cri-

tique. Placée entre l'Empire d'Orient & celui d'Occident, entre Nicéphore & Charlemagne, elle avoit, selon les conjonctures, la prétention tantôt avouée, tantôt secrète, d'une indépendance entière; elle soutenoit que les premiers citoyens qui l'avoient fondée du temps d'Alaric (1) & d'Ataulphe, puis d'Attila, & enfin de Genséric, & qui avoient construit Rialte, avoient dû, par leur retraite au milieu des eaux, & par leur séparation absolue de la terre, échapper à la fois & aux ravages des Barbares & à la souveraineté de l'Empire Romain. Les acquisitions qu'ils avoient faites dans la suite en terre ferme, n'avoient rien changé, selon eux, à la nature des choses; ces espèces de Colonies devoient suivre le sort de la Métropole, & participer à son in-

(1) Cet Alaric étoit antérieur d'un siècle au Rival de Clovis.

dépendance. L'Empire ſoutenoit au contraire que rien de ce qui exiſtoit dans le Monde connu, ne pouvoit prétendre à l'indépendance, & que tout devoit reconnoître la ſouveraineté de Rome. Ce qu'il y avoit de plus ſingulier, c'étoit que les Empereurs de Conſtantinople conſervaſſent cette prétention dans le temps où Rome même n'étoit plus dans leur dépendance.

Le renouvellement de l'Empire d'Occident, ſous Charlemagne, eſt une grande époque dans la fameuſe queſtion de l'indépendance des Vénitiens, queſtion agitée tant de fois avec tant d'éclat, mais ſur-tout vers le temps de la conſpiration du Mar-
1618. quis de Bedmar. Il paroît que les Vénitiens, dans l'origine, étoient ſujets de l'Empire Romain; ceux qui formèrent leur République étoient perſonnellement ſujets de l'Empire; les Iſles où ils la formèrent étoient du-

domaine de l'Empire. Ces réfugiés, contens d'avoir trouvé un asile contre la fureur des Barbares, regardoient sans doute eux-mêmes comme un avantage de tenir à l'Empire d'Occident, tout ébranlé, tout déchiré qu'il étoit. En effet, quel autre moyen avoient-ils de résister aux Barbares, que de rester incorporés à l'Empire, qui seul pouvoit les défendre ? Il paroît encore qu'à la chute de l'Empire d'Occident, les Vénitiens portèrent leur hommage aux Empereurs d'Orient, & que s'ils furent soumis aux Barbares, ils ne le furent que de fait, & que malgré eux. On ne voit pas qu'Odoacre ait rien entrepris en particulier contre les Isles Vénitiennes.

Théodoric, qui enleva l'Italie à Odoacre, rendit les Isles Vénitiennes tributaires ; mais le Royaume des Goths, qu'il avoit fondé, dura peu, & aussi-tôt que les armées Impériales eurent commencé d'en ébranler les

fondemens, les Vénitiens, qui n'avoient été que malgré eux soumis aux Barbares, se livrèrent à leur ancienne inclination pour le nom Romain, & se mirent sous la protection des Empereurs d'Orient.

Les Lombards n'eurent jamais sur les Isles Vénitiennes ni droit ni prétention. Les François succédoient aux Lombards, & tant que Charlemagne fut simplement Roi de France & de Lombardie, il ne paroît pas qu'il eût aucun domaine direct à prétendre sur les Vénitiens; mais il renouvela l'Empire d'Occident, dont les Vénitiens avoient dépendu dans l'origine: ce renouvellement de l'Empire d'Occident devint pour eux une source d'embarras & d'inquiétudes.

Dans la division qui avoit été faite de l'Empire entre Nicéphore & Charlemagne, celui-ci avoit nommément dans son partage l'Istrie & la Dalmatie, Provinces si voisines de l'Etat de

Venise,

Venise, que, jointes aux contrées de l'Italie dont Charlemagne avoit, même avant le renouvellement de l'Empire d'Occident, le domaine, soit direct, soit utile, elles devoient au moins donner à un si puissant Prince une très-grande influence sur les affaires de la République de Venise; & il résulte de divers témoignages historiques, que les possessions que Venise avoit dès-lors en terre ferme, relevoient de l'Empire d'Occident, & que les Isles qu'ils occupoient dans le Golfe, ou étoient indépendantes, ou relevoient de l'Empire d'Orient. Le mystère que les Vénitiens ont toujours affecté de répandre sur les matières de Gouvernement, & leur Inquisition d'Etat, aussi ombrageuse, aussi terrible que peut l'être dans d'autres Pays l'Inquisition Religieuse (qui n'est elle-même dans le fond qu'une Inquisition politique), rendent leur Histoire, sur-tout dans

ces temps-là, fort obſcure & fort incertaine ; on croit voir ſeulement qu'ils ſe mettoient tour à tour ſous la protection de l'Empire d'Orient & de l'Empire d'Occident, pour ſe dérober à la ſouveraineté de tous les deux. Nicéphore croyoit quelquefois avoir acheté la paix trop cher, en reconnoiſſant Charlemagne & l'Empire d'Occident ; il étoit toujours prêt à entrer en guerre avec les François ; & dans le même temps où le Connétable Bouchard battit la flotte des Saraſins dans la Méditerranée, aux environs de l'Iſle de Corſe, le Patrice Nicétas croiſoit avec une flotte Grecque dans le Golfe de Veniſe, diſpoſé à ſeconder les Saraſins, s'ils euſſent été plus heureux. La défaite de ceux-ci empêcha Nicétas de rien entreprendre. Nicéphore montra encore dans d'autres occaſions des diſpoſitions ennemies ; les Vénitiens, ſuivant les intérêts de leur

indépendance, prirent tour à tour le parti de Nicéphore & de Charlemagne.

Venise étoit alors gouvernée par un Duc ou Doge, & par des Tribuns. Le Doge Jean, & son fils Maurice qu'il s'étoit associé, étoient dans les intérêts de Nicéphore; les Tribuns Obélério & Béat son frère, dans ceux de Charlemagne. Le Doge, pour plaire à Nicéphore, fit choix d'un Grec pour remplir le Siége Episcopal d'Olivolo, une des Isles qui composent Venise (1); les Tribuns prièrent l'Archevêque de Grado de refuser l'ordination au Grec que le Doge avoit choisi. L'Archevêque alla

(1) Venise, telle que nous la voyons aujourd'hui, n'existoit pas alors; on n'avoit pas encore réuni toutes ses Isles en une seule Ville; Rialte, qui en occupe aujourd'hui le centre, est la première de ces Isles qui ait été habitée; mais c'étoit alors Malamauco qui passoit pour la Capitale de l'Etat Vénitien.

plus loin, il excommunia le Grec; le Doge irrité, ou son fils, assiégea l'Archevêque dans sa Ville, l'y prit, & le fit précipiter du haut d'une tour. Paulin, Patriarche d'Aquilée, non moins ami de Charlemagne qu'Obélério & Béat, tint à ce sujet à Altino un Concile, pour lequel il prit les ordres de ce Monarque. Fortunat, neveu du Patriarche assassiné, se sauva en France à la Cour de Charlemagne; Obélério, à Trévise. Charlemagne, sur leurs remontrances & leurs plaintes, donna ordre à Pepin son fils, Roi d'Italie, de prendre en considération les affaires des Vénitiens, & Pepin fit la guerre aux Doges. Ceux-ci appelèrent Nicéphore à leur secours; mais bientôt, par les intrigues plus puissantes du parti François, les Doges furent obligés de prendre la fuite. Obélério, leur ennemi, fut fait Doge à leur place, & son frère Béat lui fut

associé, comme Maurice l'avoit été à Jean son père. Fortunat fut fait Patriarche de Grado à sa place de son oncle. Cette affaire de Grado, ainsi que les autres qui concernoient l'Etat de Venise & l'Empire des Grecs, parurent d'une assez grande importance pour mériter que le Pape fît à ce sujet un voyage en France, en prétextant je ne sais quel miracle opéré à Mantoue, & dont il vouloit, disoit-il, rendre à Charlemagne un compte détaillé. Dans une lettre où ce Pontife recommande au Roi les intérêts de l'Archevêque de Grado, il parle du *respect* que ce Prélat *doit à son Maître*; ce Maître, c'est Charlemagne. On voit en effet que ce Prince fit des actes de Souveraineté dans l'Etat de Venise; Eginard dit formellement que Charlemagne donna ses ordres sur tout ce qui regardoit les Ducs & les Peuples de Vénétie & de Dalmatie. Louis le Dé-

Tome 7, Concil. Epist. 11, Léon. ad Car. M.

bonnaire y conserva la même autorité; l'Auteur du *Squitinio della liberta Veneta*, & après lui le Blanc, en rapportent pour preuve une monnoie d'argent de ce Prince, frappée dans Venise, ce qui fut toujours la marque la moins équivoque de la Souveraineté.

La flotte de Nicéphore reparut dans le Golfe de Venise sous un autre Commandant, nommé Paul; elle tenta de surprendre Comacchio, & fut repoussée; elle s'en vengea sur Populonie (1), aujourd'hui Piombino, qu'elle prit & pilla.

Annal. Egin. Loisel. Met. *& alii.*

Dans le cours de ces diverses expéditions, les nouveaux Doges servirent Charlemagne avec zèle; mais ils ne purent entraîner leur Nation, qui persévéra dans son attachement

(1) Virgile parle de ce lieu dans le dixième Livre de l'Enéide.

Sexcentos illi dederat Populonia Mater,
Expertos belli juvenes.

pour les Grecs. Pepin continua la guerre contre Venise; & alors Obélério & son frère, étant devenus suspects aux Vénitiens, furent chassés à leur tour. Quelques Auteurs disent au contraire que ces deux Doges, en affectant beaucoup de zèle pour les intérêts de Charlemagne, s'attachoient sur-tout à perpétuer la guerre & à traverser tous les traités entre les deux Empires : on s'apperçut qu'ils n'étoient pas plus fidèles à Charlemagne qu'à Nicéphore; alors ce fut à eux-mêmes que Pepin, Roi d'Italie, crut devoir faire la guerre; il les attaqua par terre & par mer, les battit par-tout, & les força de se soumettre à sa domination. C'est ainsi du moins que l'Abbé Velly raconte l'histoire de ces guerres, d'après Sigonius : en général, les Auteurs François ne parlent que des triomphes de Pepin dans ses diverses hostilités contre Venise; mais les Auteurs

Sigon. L. 4, *de regno Italia.*

Vénitiens racontent les choses bien différemment. Ils conviennent que Pepin s'avança en vainqueur jusqu'à Malamauco ; mais ce fut, selon eux, le terme de ses succès. Par le conseil d'Ange Participatio, qui fut Doge après l'expulsion d'Obélério & de Béat, les Vénitiens abandonnèrent Malamauco pour se retirer tous à Rialte, comme les Athéniens, dans la guerre contre Xerxès, avoient quitté leur Ville pour se réfugier dans leurs vaisseaux. Les lagunes rendoient l'accès de Rialte difficile & dangereux, & c'étoit sur cette ressource que les Vénitiens avoient compté ; ils se présentèrent au com-
810. bat avec des navires, dont la petitesse excita, de la part des François, un rire universel de mépris & de pitié. Les François avoient toute la confiance que les succès de Charlemagne devoient naturellement inspirer à sa Nation ; mais ils n'avoient

pas toujours la prudence qui avoit assuré ces succès ; ils crurent qu'avec leurs gros vaisseaux ils alloient écraser cette flotte légère. Les Vénitiens reculant toujours devant eux à mesure que les François s'avançoient, les attirèrent insensiblement au milieu des lagunes, où les vaisseaux François s'embourbèrent, tandis que les légers bâtimens Vénitiens, pour lesquels il y avoit toujours assez d'eau, sembloient voltiger autour de ces masses immobiles, prenant leur temps pour les attaquer & se retirer à propos ; les Vénitiens remportèrent une victoire complette, dont Pepin ne put jamais prendre sa revanche. La paix se fit entre les deux Empires aux mêmes conditions qu'auparavant ; par conséquent la guerre avoit été inutile. Venise fut mise ou rentra sous la dépendance de l'Empire Grec ; la Dalmatie resta aux Fran- 11. Sigon. ibid.

X v

çois, du moins en grande partie. Les bornes de l'Empire de Charlemagne étoient, au nord, la mer Baltique jusqu'à la Vistule; à l'orient, la Teisse & la Save; au midi, la Calabre ultérieure en Italie; au couchant, le cours de l'Ebre en Espagne. Il avoit ajouté aux Etats du Roi Pepin son père, toute la Saxe, depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, depuis la Franconie jusqu'à la mer Germanique, & jusqu'à la mer Baltique; le Duché de Bavière avec la Stirie & la Carinthie; la Pannonie, c'est-à-dire l'Autriche, la Hongrie & l'Esclavonie; les Pays situés entre l'Italie & la Pannonie, tels que l'Istrie, la Liburnie ou Croatie, une partie de la Dalmatie; toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la Pouille & à la Calabre; car ce que Pepin avoit conquis deux fois en Italie sur Astolfe, avoit été repris par Didier; enfin, l'Aquitaine & la Gas-

cogne, les Pyrénées, & toute la partie de l'Efpagne fituée entre ces montagnes & l'Ebre.

La paix régna entre les deux Empires fous le refte du règne de Nicéphore. Michel Curopalate, fon Succeffeur, n'eut rien de plus preffé à fon avènement, que d'envoyer demander à Charlemagne fon amitié, & que de le reconnoître fous le même titre de *Bafileus* qu'il prenoit lui-même.





CHAPITRE IV.

Affaires de l'intérieur de l'Empire François, sur la fin du règne de Charlemagne.

CHARLEMAGNE reconnoiſſoit de plus en plus, que le réſultat de ſes conquêtes avoit été ſeulement de changer d'ennemis, & d'en acquérir toujours de plus puiſſans; au lieu des Saxons, des Lombards & des Peuples de l'Aquitaine, c'étoient les Danois ou Normands, les Grecs & les Saraſins qu'il avoit à combattre; l'ardeur des Normands étoit ſur-tout ce qui l'inquiétoit pour la ſuite. Monac. San-gall. l. 2, c. 2. » S'ils oſent, diſoit-il, attaquer un » ſi puiſſant Empire, réuni dans une » main, qui peut-être n'eſt pas foi- » ble; que n'oſeront-ils pas contre

» ce même Empire, affoibli comme
» il le sera par le partage & peut-
» être par les divisions « ?

Mais, d'un autre côté, ce partage si contraire à l'esprit de conquête, puisqu'il tend à resserrer ce que la conquête veut étendre & agrandir, devient, comme nous avons déjà eu occasion de l'observer, un effet presque inévitable de la conquête, par l'impossibilité de gouverner des Etats trop étendus : il falloit être Charlemagne, pour suffire au gouvernement d'un si vaste Empire ; encore avoit-il été obligé d'en partager les soins entre ses trois fils ; & ce partage, fait de son vivant, devoit à plus forte raison subsister après sa mort. Les grands Empires demandent nécessairement un partage. L'Empire Romain, partagé plusieurs fois, & encore trop vaste, avoit péri, principalement parce qu'un fardeau qu'Auguste & Constantin avoient pu

porter tout entier, & auquel ils avoient suffi, s'étoit trouvé beaucoup trop pesant pour la foule de leurs foibles Successeurs : on étoit accoutumé en France à ces partages, & l'accroissement de l'Empire sous Charlemagne, ajoutoit un motif de plus à la force de l'habitude. D'ailleurs la Nature parloit au cœur de Charlemagne, & la Nature veut que tous les enfans aient un partage, & même un partage à peu près égal; c'est la Politique qui cherche à réunir, & qui sacrifie tous les cadets à l'aîné seul. La Nature, qui devroit seule règler les successions particulières, conseille le partage. La Politique, qui a seule le droit de règler la succession des Empires, suivant l'intérêt des Peuples, demande la réunion; mais la trop grande étendue des Empires, fruit des conquêtes, rend la réunion impossible, & le partage nécessaire, même en po-

litique : ainsi la Nature & la Politique étoient d'accord pour exiger le partage de l'Empire François ; ces raisons avoient déterminé Charlemagne à l'acte de partage dont nous avons parlé (1). Charles, l'aîné des fils, devoit avoir l'Empire & la France, & en attendant il avoit sous son père le département de la Germanie, & le soin de réprimer les courses des Normands ; Pepin étoit Roi d'Italie, ce qui entraînoit la fonction de veiller sur l'Empire Grec, & d'en arrêter les entreprises ; le Roi d'Aquitaine avoit dans son partage la Marche d'Espagne, & étoit opposé au Sarasins.

En l'an 806, Charlemagne se sentant vieilli & affoibli, fit un testament (2), qui, pour le fond des dis-

(1) Voir le Livre I, Chap. VI, t. 2, p. 328 & suivantes.

(2) Baluze (tome II des Capitul. p. 1068), & Dom Bouquet (tome V du Recueil des Historiens de France, p. 771), ont fort bien prou-

positions, n'étoit proprement qu'une confirmation du partage qu'il avoit fait entre ses fils en 781 ; il y faisoit seulement quelques légères modifications ; il augmentoit de quelques Provinces les Royaumes d'Italie & d'Aquitaine, tant pour récompenser le zèle & les services des puînés de ses fils, que parce que l'Empire ayant reçu de nouveaux accroissemens depuis l'acte de partage, les Etats qui devoient former le département de l'aîné ne devoient encore être que trop étendus.

Chart. Divis. Mais c'est sur-tout dans les clauses étrangères au fond même des dispositions, que ce testament offre plusieurs objets dignes de remarque:

1°. Ce testament fut lu dans un Parlement solennel, assemblé à Thionville, en présence des princi-

vé contre P. Pithou l'authenticité de ce testament ou acte de partage (*Charta divisionis*) de 806, & c'est l'opinion générale des Savans.

paux Seigneurs, dont le suffrage étoit alors nécessaire, ou du moins bon à obtenir.

2°. L'opinion générale, que, sous la seconde Race, la Couronne étoit à la fois héréditaire & élective, c'est-à-dire qu'il falloit être de la Race Carlovingienne pour pouvoir être élu, mais que le droit d'aînesse pouvoit être démenti par l'élection, cette opinion paroît principalement fondée sur une des clauses du testament ou de la charte de partage de Charlemagne. Cette clause porte : *Que si un des trois Princes a un fils que le Peuple veuille bien élire pour succéder à l'Etat de son père, ses deux oncles donneront leur consentement à cette élection, & le laisseront régner dans la partie de l'Etat que son père avoit eue en partage* (1).

(1) *Quod si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit, quem populus eligere voluerit ut patri suo succedat in regni hareditate*,

3°. Ce testament fut envoyé au Pape, qui le signa : nous disons avec raison en France, que cette signature n'y donnoit pas plus de validité, mais seulement plus d'authenticité ; l'expérience a fait connoître que ces sortes de déférences ne sont jamais sans conséquence, & qu'on ne fournit point impunément à la Cour de Rome le prétexte d'une prétention.

4°. L'Empereur fit jurer à ses fils d'observer son testament dans tous les points ; il leur recommanda l'union, comme s'il eût prévu que la discorde devoit un jour faire périr sa malheureuse (1) famille ; & dans cet acte même où il fait le partage de ses Etats entre ses fils, il se réserve

---

volumus ut hoc consentiant patrui ipsius pueri. Article 5.

(1) *Ego regnum vobis trado, firmum, si boni eritis, si mali, imbecillum ; nam concordiâ res parvæ crescunt, discordiâ maximæ dilabuntur.* Sallust. Bell. Jugurth.

expreſſément, par la vingtième & dernière clauſe, toute l'autorité.

5°. L'Empereur prévoyant le cas où, malgré tous ſes ſoins, il s'éléveroit quelques conteſtations entre ſes fils, leur défend d'avoir recours aux armes, & leur interdit la voie du duel; il veut qu'on s'en rapporte au jugement de la Croix. Nous ne voyons plus aujourd'hui dans cette diſpoſition qu'un monument de la ſuperſtition du temps; nous pourrions y voir un aſſez grand trait de ſageſſe, & nous pourrions nous applaudir moins de nos lumières actuelles: ne nous flattons pas en effet d'avoir beaucoup perfectionné la ſcience de vérifier les faits; peut-être cette ſcience n'eſt-elle pas ſuſceptible de perfection chez les hommes: nous avons eu raiſon ſans doute de préférer la preuve teſtimoniale au duel & aux autres prétendus *jugemens de Dieu*; car les jugemens de Dieu nous

Charta Diviſionis, c. 14.

sont inconnus, & il est du moins vraisemblable que deux hommes aimeront mieux dire vrai que de mentir, sur-tout s'ils sont menacés de peines, dans le cas où on viendroit à découvrir qu'ils ont menti : mais enfin les diverses épreuves étoient fondées sur une supposition qui n'avoit rien d'injurieux à la Divinité, & qui étoit très-consolante pour les hommes, c'est que Dieu ne peut pas laisser succomber l'innocence. La preuve testimoniale est aussi fondée sur une supposition qui n'a rien de plus réel, c'est que deux hommes ne peuvent être ou visionnaires, ou calomniateurs. Au reste, dans un temps où les épreuves passoient pour un moyen sûr de connoître la vérité, & chez une Nation toute guerrière & encore féroce, qui, parmi toutes ces épreuves, préféroit hautement celle qui décidoit tout par le fer, il n'y avoit que des lumières supé-

rieures qui puſſent faire préférer une épreuve ſans conſéquence, telle que celle de la Croix. A la vérité, de ce qu'un homme avoit, plus ou moins qu'un autre, la faculté de reſter long-temps les bras en croix, ou dans une poſture gênante, en préſence de la Croix, il ne s'enſuivoit pas qu'il eût tort ou raiſon; mais puiſqu'il falloit un jugement, on en avoit un, & ſans effuſion de ſang. Remarquons d'ailleurs, que ſi cette précaution étoit d'un père qui vouloit épargner à ſes fils l'horreur d'un fratricide, la préférence que Charlemagne accordoit en toute occaſion au jugement de la Croix ſur le duel, étoit d'un Monarque qui ménageoit le ſang de ſes ſujets, & d'un Philoſophe qui réduiſoit à ſa juſte valeur la preuve de vérité réſultante des diverſes épreuves.

Mabill. de re Dipl. p. 498. Rec. des Hiſt. de Fr. t. 5, p. 734.

Quant à la preuve teſtimoniale, elle étoit connue & admiſe alors, &

Charlemagne ne renvoie au jugement de la Croix, qu'à défaut de preuve teſtimoniale; mais on avoit rendu celle ci preſque impoſſible en matière criminelle à l'égard de certaines perſonnes; on en avoit entièrement corrompu & altéré les principes; on avoit meſuré le nombre des témoins ſur la qualité de l'accuſé; il en falloit, d'après les fauſſes Décrétales qui ont fait loi ſi long-temps, ſoixante & douze pour convaincre un Evêque, quarante pour un ſimple Prêtre, trente-ſept pour un Diacre, & ſept pour les autres Clercs inférieurs. Si ces témoins étoient des Laïcs, il falloit qu'ils euſſent femme & enfans. Il ſembloit qu'il fût queſtion de rendre hommage à la dignité, non d'acquérir la preuve d'un fait. Il ſembloit auſſi qu'on ſuppoſât les hommes plus portés à calomnier les perſonnes conſtituées en dignité, ſur-tout les Eccléſiaſtiques. Au con-

traire, quand c'étoient des Eccléſiaſtiques qui dépoſoient contre des Laïcs, le moindre témoignage ſuffiſoit, & c'eſt avec peine qu'on voit dans une loi de Charlemagne la diſpoſition ſuivante :

» Le témoignage d'un ſeul Evêque » ſera reçu par tous les Juges ſans » difficulté, & on n'en entendra » point d'autre dans la même affaire «.

Lorſque les témoins manquoient, Charlemagne, pour les accuſations les plus graves, telles que celle de parjure, ne vouloit point d'autre épreuve que celle de la Croix, & il n'imagina pas d'autre moyen de terminer les conteſtations qui pourroient s'élever entre ſes fils. Capit. Baluz. t. 1, p. 197.

Cette précaution étoit ſuperflue ; la diſcorde, qui devoit un jour ruiner la Maiſon de Charlemagne, n'étoit pas le fléau dont ſes fils étoient menacés ; mais une grande douleur étoit réſervée à ſa vieilleſſe, celle de

perdre les deux aînés de ses fils, les deux qui annonçoient le plus de talens, & de ne laisser pour régner après lui qu'un Prince qui n'étoit pas sans vertus, mais qui, comme on le lui a tant reproché, avoit plus les qualités d'un Moine que celles d'un Roi. Pepin, Roi d'Italie, mourut le premier, à trente-trois ans, laissant un fils, nommé Bernard, qui lui succéda dans ce Royaume, & cinq filles, dont l'éducation fut la consolation & l'amusement de leur aïeul; on ignore le nom de la femme ou de la concubine de Pepin. Thégan parle de Bernard comme d'un bâtard; Adrien de Valois le croit légitime. Le Prince Charles suivit de près Pepin au tombeau. Il étoit âgé de trente-cinq ans, & mourut sans enfans. Charlemagne perdit vers le même temps Gisèle sa soeur, Abbesse de Chelles, & Rotrude sa fille aînée; elles eurent l'une & l'autre une grande

Le 8 Juillet 810.

Le 4 Décembr. 811.

part

part à ses regrets. Quelques Historiens cherchent à excuser la sensibilité que Charlemagne fit paroître en cette occasion ; c'est, s'il n'en eût point montré après de telles pertes, qu'il auroit fallu lui chercher des excuses, & qu'on n'auroit pas pu lui en trouver. Les hommes sont quelquefois d'étranges estimateurs des choses ! Pourquoi donc vouloir que l'insensibilité convienne aux Rois ? A qui peut-elle convenir ?

Le testament de Charlemagne n'avoit plus d'objet : en 811, après la mort de ses deux fils aînés, Charlemagne fit un autre testament, par lequel il laissoit les deux tiers de ses trésors & de ses meubles aux diverses Métropoles de ses Etats ; quant à ses vastes domaines, le Roi d'Aquitaine restoit seul sans frères & sans rivaux. Bernard devoit remplacer son père dans le Royaume d'Italie ; tout le reste de l'Empire

François n'avoit plus d'autre héritier que Louis. Charlemagne succomboit assez sensiblement sous le poids des années, des fatigues & de la douleur; sa tendresse sembloit se rassembler particulièrement sur Louis, mais cette tendresse n'étoit point aveugle; Charlemagne, avant de s'y livrer, & de lui en donner les dernières & les plus fortes preuves, voulut encore savoir à quel point Louis en étoit digne; il n'*oublia* point ses Peuples en se souvenant de son fils; il chargea plus que jamais des amis affidés, de faire des informations secrètes & approfondies sur l'administration de Louis dans l'Aquitaine; il sut que ce Prince s'étoit corrigé sans retour de quelques erreurs de jeunesse, & que ses sujets étoient contens & heureux. Il mande le Prince à Aix-la-Chapelle; il assemble les Grands & les Prélats dans cette magnifique Chapelle qu'il avoit

pris plaisir à construire ; en leur présence il lui recommande ses sœurs, les enfans de ses frères, ses sujets sur-tout ; il le fait jurer d'être leur père ; il demande ensuite expressément aux Evêques & aux Grands assemblés, *s'ils vouloient bien qu'il donnât à son fils le titre d'Empereur*; & après qu'ils eurent juré de lui être fidèles, & que Louis eut juré de bien gouverner, il commande à Louis d'aller prendre sur l'autel la Couronne Impériale, & de se la mettre lui-même sur la tête. Louis obéit, & on applaudit. Telle fut la cérémonie de son association à l'Empire, & de son couronnement. Baronius dit que Charlemagne, par son testament, ne donna l'Empire à aucun de ses enfans, parce qu'il avoit laissé au Pape la liberté d'en disposer à son gré ; Baronius se trompe par ignorance ou à dessein, & pour favoriser les préjugés ultramontains ;

Thégan, Chap. 7.

Baron. Ann. ad ann. 806, n. 26.

Charlemagne avoit fait un testament dans un temps où il avoit trois fils dont il falloit régler les droits ; n'en ayant plus qu'un, & averti par sa propre défaillance qu'il étoit temps de se l'associer, il lui donne la Couronne Impériale en Souverain absolu, qui croit ne la tenir que de Dieu, & qui en dispose comme de son patrimoine. Quant à la fable de la disposition de l'Empire abandonnée au Pape, elle a pour unique fondement la déférence peut-être un peu trop forte que Charlemagne avoit eue pour Léon III, en lui faisant signer son testament.

Après la cérémonie du couronnement, Louis prit congé de son père ; & l'on remarqua qu'en se séparant ils s'embrassèrent plusieurs fois les larmes aux yeux, avec un attendrissement plus fort qu'à l'ordinaire.

Charlemagne, dans les dernières années de son règne, donna un

grand exemple à son fils, celui d'éviter la guerre avec autant de soin qu'il l'avoit autrefois recherchée: en général, il n'eut jamais contre la seconde enceinte des ennemis de la France, les Danois ou Normands au Nord, l'Empire Grec au Levant, les Sarasins d'Espagne au Midi, la même ardeur qu'il avoit eue contre la première enceinte, c'est-à-dire contre les Saxons, les Lombards & les Aquitains. L'âge, qui s'avançoit, lui communiquoit l'indifférence qu'il amène à sa suite; la mort de ses deux fils aînés, nobles imitateurs de sa valeur & de ses talens militaires, redoubloit cette indifférence. D'ailleurs il n'étoit pas possible que les réflexions qui condamnent la guerre, n'eussent pas fait quelque impression sur un esprit si sage, accoutumé, dans ses grandes vûes de législation, à méditer sur les principes de la justice & de l'humanité. Aussi voyons-nous

dans ses dernières années beaucoup moins d'hostilités de sa part, & beaucoup plus de règlemens de tout genre. Nous trouvons même vers ce temps une preuve assez marquée de l'éloignement qu'il avoit enfin pris pour la guerre. En 812, les trois grandes Puissances, ses ennemies & ses rivales, étoient en combustion. Deux compétiteurs se disputoient la Couronne de Danemarck; deux autres, celle de Cordoue; & l'Empereur des Grecs, Nicéphore, avoit été tué dans une bataille contre les Bulgares. C'étoit le moment que la politique vulgaire eût choisi pour attaquer ces trois Etats; ce fut le moment que choisit Charlemagne pour conclure avec eux une paix plus solide, sans vouloir profiter de leurs troubles.

Ainsi pensoit, ainsi agissoit ce Prince, guéri des passions de la jeu-

nesse, détrompé des erreurs, instruit par l'expérience; & la raison peut appeler de Charlemagne, Roi guerrier au huitième siècle, à Charlemagne Empereur pacifique au neuvième.

Fin du Tome second.



TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

Fin de la Table.

ADDITION *nécessaire à l'Errata du second Volume de l'Histoire de Charlemagne.*

IL est parlé dans ce second Volume, pages 101, 114, 118, 192, 222, de diverses médailles rélatives à quelques évènemens du règne de ce Prince; la manière dont on s'est exprimé en parlant de ces médailles, pourroit induire en erreur les Lecteurs peu versés dans ces matières, en leur persuadant que ces médailles sont réellement du temps auquel elles se rapportent, au lieu qu'elles n'ont été imaginées que plus de huit siècles après, par le Graveur de Bie, qui prétend cependant les avoir *tirées des Cabinets des Curieux*, & qui le dit expressément au Roi Louis XIII, dans l'Epître Dédicatoire de sa *France métallique.*

En conséquence, Mézerai, dans sa grande Histoire, reproduit ces mêmes médailles, qu'il dit avoir été *fabriquées sous chacun des règnes* auxquels il les rapporte.

La vérité est qu'elles paroissent être, pour la plupart, de l'invention de Jacques de Bie. Il y en a dix-huit pour le règne de Charlemagne.

L'expression dont je me suis servi en parlant de ces médailles, est encore plus vicieuse à la page 234, où il s'agit du baptême des Saxons; on y lit ces mots:

» Charlemagne croyant avoir converti les

» Saxons, parce qu'il les avoit baptisés, fit
» frapper à ce sujet une médaille, &c. «.

C'est une inadvertance complète, & qui n'avoit pas même pour excuse chez l'Auteur, comme chez quelques autres, l'ignorance du fait concernant le Graveur de Bie.

Il faut donc lire :

» Charlemagne croyoit avoir converti les
» Saxons, parce qu'il les avoit baptisés ; on
» a fait à ce sujet une médaille, &c. «.



ERRATA

Du second Volume.

PAGE 87, ligne 5, Etienne III; *lisez*, Etienne IV.

Pag. 120, lig. 3, 4 & 5, si le bonheur existe sur la terre, il est avec la paix, & dans la solitude le monde ne l'apperçoit pas; *lisez*, si le bonheur existe sur la terre, il est avec la paix & dans la solitude, le monde ne l'apperçoit pas.

Pag. 265, lign. 8 & 9, plus vigonreux. comme ranimés; *lisez*, plus vigoureux, comme ranimés.

Pag. 313, lign. dernière, dernier mot, san; *lisez*, sans.

Pag. 379, lig. 4, Sonverains; *lisez*, Souverains.





